



Inflexions

civils et militaires : pouvoir dire

L'action militaire, quel sens aujourd'hui ?

<i>Le nœud gordien</i>	Jean-René Bachelet
<i>Société héroïque et société posthéroïque : quel sens pour l'action ?</i>	Monique Castillo
<i>Rationalité éthique et maîtrise de la violence armée</i>	Armel Huet
<i>La finalité de la guerre est-elle la paix ? Plaidoyer pour la politique</i>	John Christopher Barry
<i>Légitimité et légalité de l'action militaire</i>	Marc Guillaume
<i>De l'épée à l'outil : l'armée, communauté ou instrument ?</i>	Philippe Vial
<i>Quel sens pour l'action militaire un siècle après 1917 ?</i>	Benoît Durieux
<i>Paix-Guerre : le monde selon André Beaufre</i>	Hervé Pierre
<i>La nouvelle donne</i>	Entretien avec Didier Castres
<i>Des estafettes au digital</i>	Olivier Kempf
<i>Le rempart fissuré</i>	Brice Erbland
<i>Vaincre l'hydre de Mossoul</i>	Sébastien Burette
<i>Combattre et développer</i>	Rémy Rioux
<i>Pourquoi s'engage-t-on ?</i>	Thierry Marchand
<i>Le rôle du chef : donner du sens</i>	Émilien Frey
<i>Affronter la guerre d'aujourd'hui sans perdre son humanité</i>	Philippe Barbarin

POUR NOURRIR LE DÉBAT

<i>Reconquérir avec l'architecture militaire une place dans la cité</i>	Frédéric Cerdat
<i>De la collecte de l'expérience combattante</i>	Christophe Lafaye



Inflexions

civils et militaires : pouvoir dire

La revue *Inflexions*

est éditée par l'armée de terre.

École militaire – 1 place Joffre – Case 09 – 75700 Paris SP 07

Rédaction : 01 44 42 42 86 – e-mail : inflexions.emat-cab@terre-net.defense.gouv.fr

Ventes et abonnements : Pollen/Difpop – abonnement@pollen-diffusion.com

www.inflexions.net

Facebook : [inflexions \(officiel\)](https://www.facebook.com/inflexionsofficiel)

Membres fondateurs :

M. le général de corps d'armée (2S) Jérôme Millet ■ Mme Line Sourbier-Pinter

■ M. le général d'armée (2S) Bernard Thorette

Directeur de la publication :

M. le général d'armée François Lecointre

Directeur adjoint :

M. le colonel Hervé Pierre

Rédactrice en chef :

Mme Emmanuelle Rioux

Comité de rédaction :

M. le médecin en chef Yann Andruétan ■ M. John Christopher Barry ■ Mme le professeur Monique Castillo ■ M. le médecin chef des services (er) Patrick Clervoy ■ M. le colonel (er) Jean-Luc Cotard ■ Mme le professeur Catherine Durandin ■ M. le général de brigade Benoît Durieux ■ M. le commandant Brice Erbland ■ M. le lieutenant-colonel (er) Hugues Esquerre ■ Mme Isabelle Gougenheim ■ M. le colonel Frédéric Gout ■ M. le colonel (er) Michel Goya ■ M. le professeur Armel Huet ■ M. le grand rabbin Haïm Korsia ■ M. le général de brigade Thierry Marchand ■ M. le général d'armée (2S) Jean-Philippe Margueron ■ M. le commandant Guillaume Roy ■ M. l'ambassadeur de France François Scheer ■ M. le professeur Didier Sicard ■ M. le colonel (er) André Thiéblemont

Membres d'honneur :

M. le général d'armée (2S) Jean-René Bachelet ■ M. le général de corps d'armée (2S)

Pierre Garrigou-Grandchamp

Secrétaire de rédaction : adjudant Karine Ferré

Les manuscrits soumis au comité de lecture ne sont pas retournés.

Les opinions émises dans les articles n'engagent que la responsabilité des auteurs.

Les titres des articles sont de la responsabilité de la rédaction.



Inflexions

civils et militaires : pouvoir dire

**L'action militaire,
quel sens aujourd'hui ?**

NUMÉRO 36

L'ACTION MILITAIRE, QUEL SENS AUJOURD'HUI ?

► ÉDITORIAL ▾

► THIERRY MARCHAND

► 7

► DOSSIER ▾

LE NŒUD GORDIEN

► JEAN-RENÉ BACHELET

► 13

Quel sens peut avoir l'engagement militaire quand la « survie de la nation » n'est plus en jeu ? En 1999, un document intitulé « L'exercice du métier des armes dans l'armée de terre. Fondements et principes », a cherché à apporter une réponse. Aujourd'hui que l'ennemi a ressurgi au cœur de nos sociétés, les principes énoncés voici bientôt deux décennies sont-ils pour autant invalidés ?

SOCIÉTÉ HÉROÏQUE ET SOCIÉTÉ POSTHÉROÏQUE : QUEL SENS POUR L'ACTION ?

► MONIQUE CASTILLO

► 29

On peut parler de société « posthéroïque » de deux manières : la première caractérise un pacifisme qui croit révolu le temps des guerres, la seconde regarde la course à l'innovation technologique comme ce qui peut libérer l'homme de la condition humaine. La réalité militaire constraint de poser, par-delà l'estimation de sa performance, la question du sens de l'action.

RATIONALITÉ ÉTHIQUE ET MAÎTRISE DE LA VIOLENCE ARMÉE

► ARMEL HUET

► 39

Les évolutions et les circonstances des guerres ne peuvent que modifier l'action militaire, constamment sommée de s'adapter. En revanche, elles ne changent en rien l'exigence éthique de la maîtrise de la violence qu'elle doit y inscrire et sans laquelle elle perd sa contribution à la construction de la société et de la paix.

LA FINALITÉ DE LA GUERRE EST-ELLE LA PAIX ? PLAIDOYER POUR LA POLITIQUE

► JOHN CHRISTOPHER BARRY

► 55

Aujourd'hui les guerres ne sont plus des affrontements entre deux armées permanentes dans un duel de puissance de feu, mais des conflits de revendication du monopole de la violence légitime. La politique, source et cause des conflits armés, serait-elle le seul recours contre la guerre de tous contre tous ?

LÉGITIMITÉ ET LÉGALITÉ DE L'ACTION MILITAIRE

► MARC GUILLAUME

► 67

S'interroger sur le sens de l'action militaire impose de déterminer ce qui peut la justifier. Or il serait inconséquent de se contenter du seul renvoi à la légitimité. La réflexion doit, en la matière, fondamentalement renvoyer à la légalité de cette action, tant au plan international qu'au plan interne.

DE L'ÉPÉE À L'OUTIL : L'ARMÉE, COMMUNAUTÉ OU INSTRUMENT ?

■ PHILIPPE VIAL

Parler d'« outil » militaire ou de défense relève aujourd'hui du cliché. La réification de l'armée accueille pourtant aussi l'exaltation du soldat-citoyen, qui conduit à faire de la France une épée. Un hiatus qui oblige à relativiser l'évidence de cette image et à s'interroger sur les enjeux de son omniprésence actuelle.

■ 73

QUEL SENS POUR L'ACTION MILITAIRE UN SIÈCLE APRÈS 1917 ?

■ BENOÎT DURIEUX

Les hécatombes de la Grande Guerre ont conduit à une tentative de mettre fin à la guerre en la rendant injustifiable, impensable et inutilisable. Ce qui a rendu difficile de penser le sens de l'action militaire. Aujourd'hui, la tentation est de la rendre indiscernable, accroissant le risque de l'affranchir de toute limite. Il nous faut nous interroger sur notre responsabilité dans ce processus.

■ 85

PAIX-GUERRE : LE MONDE SELON ANDRÉ BEAUFRE

■ HERVÉ PIERRE

« Ce n'est plus la paix et pas encore la guerre telle que nous l'envisageons, mais un état intermédiaire que nous appellerons la paix-guerre », écrit André Beaufre en 1939. Un concept qui envisage paix et guerre non plus comme une alternative mais dans un rapport de modulation, et qui pourrait bien être celui qui caractérise notre époque.

■ 99

LA NOUVELLE DONNE

■ ENTRETIEN AVEC DIDIER CASTRES

Face à un contexte géostatistique nouveau caractérisé par la conjugaison de la mondialisation, de la révolution numérique et de la disparition de l'ordre bipolaire issu de la guerre froide, comment nourrir et structurer les réflexions politico-militaires ?

■ 117

DES ESTAFETTES AU DIGITAL

■ OLIVIER KEMPF

Le sens de l'action n'a cessé d'évoluer au cours de l'histoire, pour de multiples raisons parmi lesquelles le facteur technique joue un rôle indubitable. À l'heure du cyber, du numérique et du digital, en attendant les intelligences artificielles, qu'en est-il de la responsabilité du chef et de sa qualité à prendre les décisions ? Il est déjà temps de s'interroger.

■ 127

LE REMPART FISSURÉ

■ BRICE ERBLAND

Aujourd'hui, menace terroriste oblige, le soldat qui part en opération extérieure peut avoir peur pour sa famille, en danger à tout instant sur le territoire national. Que devient alors son sens de l'engagement intrinsèquement fondé sur la protection des siens ? Le rempart national que représentent nos forces armées peut-il se fissurer ?

■ 139

VAINCRE L'HYDRE DE MOSSOU

■ SÉBASTIEN BURETTE

Le terrorisme islamiste incarné par l'EI est aujourd'hui une menace de premier ordre, tant intérieure qu'extérieure. L'élargissement du combat au champ de bataille immatériel est indispensable pour remporter une victoire décisive. Grâce à leurs capacités propres et au modèle social qu'elles incarnent, les forces armées pourraient y contribuer activement.

■ 145

COMBATTRE ET DÉVELOPPER

■ RÉMY RIOUX

Depuis une dizaine d'années, les crises internationales connaissent plus de métastases violentes que de résolutions pacifiques. Confrontés à cette profonde mutation, soldats et spécialistes du développement doivent se rapprocher. Car le sens de l'engagement militaire et de l'engagement des acteurs du développement convergent autour d'un défi commun : gagner la paix.

■ 155

POURQUOI S'ENGAGE-T-ON ?

■ THIERRY MARCHAND

L'armée de terre évalue chaque année trente mille jeunes Français et en recrute environ quinze mille. Derrière chaque candidature se cache un champ de motivations complexes qui peut nous en apprendre sur le sens de l'engagement individuel et, par là, sur la perception collective que cette jeune génération se fait de l'emploi de la force armée.

■ 165

LE RÔLE DU CHEF : DONNER DU SENS

■ ÉMILIEN FREY

Dans la rudesse des heurts, dans la douleur de la mort, la conscience ébranlée du soldat recherche invariablement la direction salvatrice à suivre, un cap, un espoir auquel se raccrocher. Le rôle du chef est là : être celui qui parvient à donner du sens quand tout semble en être dépourvu.

■ 179

AFFRONTER LA GUERRE D'AUJOURD'HUI SANS PERDRE SON HUMANITÉ

■ PHILIPPE BARBARIN

Dans un article personnel et spirituel, le cardinal-archevêque de Lyon loue l'importance d'une préparation morale aux métiers de la guerre, car dans ce lieu de l'expérience de la violence, les gens d'armes doivent fortifier des remparts intérieurs indispensables à la sauvegarde de leur humanité. Il présente aussi, ce que signifie la paix dans la religion chrétienne.

■ 187

■ POUR NOURRIR LE DÉBAT

RECONQUÉRIR AVEC L'ARCHITECTURE MILITAIRE UNE PLACE DANS LA CITÉ

■ FRÉDÉRIC CERDAT

L'activité militaire a depuis toujours marqué l'histoire et la vie des cités françaises. Elle est même à l'origine de la création et du développement de certaines d'entre elles. Ses édifices marquent profondément l'espace urbain autant par leur emprise sur le parcellaire que par leur esthétique. Un vecteur de transmission de la culture militaire dans lequel s'enracine l'esprit de défense.

■ 195

DE LA COLLECTE DE L'EXPÉRIENCE COMBATTANTE

■ CHRISTOPHE LAFAYE

La professionnalisation et les multiples engagements de l'armée française posent la question fondamentale de la préservation de la mémoire opérationnelle et de celle de l'expérience combattante des individus, sous peine d'une amnésie programmée.

■ 203

■ TRANSLATION IN ENGLISH ■

WHAT IS THE PURPOSE OF MILITARY ACTION, A CENTURY AFTER 1917?

■ BENOÎT DURIEUX

■ 215

■ COMPTES RENDUS DE LECTURE ■

■ 227

■ SYNTHÈSES DES ARTICLES ■

■ 237

■ TRANSLATION OF THE SUMMARY IN ENGLISH ■

■ 243

■ BIOGRAPHIES ■

■ 249

THIERRY MARCHAND

ÉDITORIAL

Lorsque la revue fut créée en 2005, le thème du premier numéro s'est imposé comme une évidence et la question du sens de l'action militaire a pris naturellement l'ascendant sur tous les autres sujets. Tout simplement parce que cette interrogation recouvre par son ampleur l'ensemble des notions préalables aux disputes qui fondent la raison sociale de notre revue. Cette réflexion initiale s'imposait comme une porte d'entrée naturelle et c'est donc sur ce thème que s'engagea voilà douze ans le premier regard croisé entre civils et militaires.

Pourquoi donc vouloir remettre aujourd'hui l'ouvrage sur le métier ? La question peut sembler incongrue dès lors que furent établis, à l'occasion de ce premier numéro, les fondements et principes génériques de l'engagement de la force armée dans notre pays. Le général Bachelet nous rappelle d'ailleurs dans son article inaugural la genèse de cette réflexion et l'importance des fondations qui furent alors posées.

Mais l'institution militaire a ceci de singulier qu'elle se situe, peut-être plus crûment qu'une autre, à la jonction entre le monde pensé et le monde vécu : un pied dans le pragmatisme froid des situations opérationnelles et des rapports de force, un autre dans le champ plus éthétré de l'analyse de la conflictualité des sociétés et de la compréhension de l'âme humaine. Dès lors, a-t-elle d'autre choix pour conduire son action que de s'interroger régulièrement, et souvent avec un effet retard sur les événements, sur les paramètres mouvants de cette difficile équation ? Il en va de la crédibilité et de l'efficacité de notre outil de défense et c'est tout à son honneur que d'accepter de se remettre régulièrement en question. En d'autres termes, répondre à la question du sens, et y revenir chaque fois que les mouvements du monde viennent brouiller les repères et les certitudes, constitue pour le soldat une réflexion salutaire et existentielle, indispensable à la bonne exécution de sa fonction sociale.

Que peut-on reconnaître aujourd'hui du paysage qui prévalait il y a quinze ans ?

Sur le plan stratégique, le rideau s'est brusquement déchiré avec le retour de la guerre dans le discours politique. Étonnante situation, dans laquelle les mots d'hier tentent difficilement de s'ajuster aux nouvelles réalités du moment. L'ennemi, qui avait lui aussi disparu

de l'équation militaire, se réinvente dans le débat. Pour la première fois depuis vingt-cinq ans, un ministre de la Défense désigne clairement notre adversaire dans un petit opuscule sorti au printemps 2016 : *Qui est l'ennemi ?*¹. Au-delà du fond qui décrit l'engagement de la France contre l'État islamique, la référence publique à un ennemi qui nous a lui-même désignés comme tel change radicalement le cadre et la philosophie de l'engagement de la force. La dernière évolution majeure concerne la société française elle-même, support premier de toute légitimité. Sous les coups de boutoir des attentats à répétition, elle exhume avec conviction des notions qui paraissaient à tout jamais marginalisées : service militaire, esprit civique, union sacrée, garde nationale... Le collectif au secours de l'individu dépassé par les événements ! Il en résulte une modification certaine du lien armée-nation qui constitue un élément clé de l'engagement de la force dans toutes les démocraties.

Dans le registre opérationnel, la mutation est tout aussi significative. Que dire de l'espace qui s'ouvre subitement avec l'engagement massif des armées sur le territoire national ? Au-delà des modes d'action, c'est une nouvelle philosophie qu'il faut élaborer. Que penser également des engagements de nos soldats dans le contre-terrorisme ? L'action menée au Sahel s'inscrit-elle encore vraiment dans le cadre bien balisé de la force maîtrisée ? Dans *Démocraties sous stress*, paru le 5 octobre 2016, deux juristes analysent les défis posés par le terrorisme mondial aux démocraties, notamment dans le champ de la réaction militaire². Leur réflexion nous conduit à l'analyse critique de certains modes d'action et au besoin impératif de penser ces nouveaux registres. *Idem* avec le développement des actions indirectes et du *mentoring* qui nous amènent à nous engager au profit d'amis et d'alliés qui ne partagent probablement pas le même registre déontologique que le nôtre. La discontinuité éthique constitue-t-elle un seuil ou une solution aux actions de demain ? Bref, on constate que le paysage opérationnel du moment s'est fortement décalé du champ des crises à forte consonance humanitaire qui prévalait à la fin du précédent millénaire.

Enfin, comment ne pas voir le chemin parcouru en vingt ans par l'armée de terre ? Sa maturité, mise en valeur dans son nouveau modèle « Au contact », en témoigne. Si le tuteur déontologique garde toute sa place dans l'éducation du soldat, ne lui faut-il pas prendre en compte plus précisément les éléments d'un contexte profondément renouvelé ? Au-delà du fond, la pédagogie d'ensemble ne mérite-t-elle pas d'être revisitée, comme ce fut le cas en 2016 avec l'édition d'un

1. J.-Y. Le Drian, *Qui est l'ennemi ?*, Paris, Le Cerf, 2016.

2. A. Garapon et M. Rosenfeld, *Démocraties sous stress. Les défis du terrorisme global*, Paris, PUF, 2016.

nouveau document portant sur l'exercice du commandement ? Car après tout, la réflexion théorique n'a pas d'autre but que d'aider le chef et le soldat engagés dans l'action à plus de discernement dans le brouillard de la guerre.

Prenant acte de la recomposition géopolitique en cours, *Inflexions* propose donc de rouvrir un espace de réflexion qui peut schématiquement s'articuler en trois volets, illustrant d'ailleurs les différentes facettes que l'on peut trouver dans le mot « sens ».

Le sens vu d'abord comme une explication des choses, une rationalité qui permet de trouver une cohérence au tout. Il s'agit là de revisiter, en évolution, en rupture ou en continuité, la problématique de la violence collective et du phénomène guerrier. Au-delà de l'article du général Bachelet déjà cité, Monique Castillo nous propose une échappée philosophique sur les chemins de la société posthéroïque pour juger de son incidence potentielle sur la conflictualité des sociétés humaines. Armel Huet et John Christopher Barry ouvrent de leur côté une réflexion séminale sur les liens entre le champ politique et l'espace militaire. Dans le registre du droit enfin, Marc Guillaume s'interroge sur les relations et les distinctions à établir entre la légitimité et la légalité de l'action militaire.

Mais le sens peut aussi être compris comme une direction, une orientation qui trace une ligne vers le futur. Dans notre thématique, il s'agit de voir les discontinuités qui ont pu apparaître dans la façon dont nous percevons aujourd'hui la polémologie et le rôle de l'outil militaire dans la régulation de la violence collective. Plusieurs articles (général Benoît Durieux, colonel Hervé Pierre) viennent ici interroger, avec la profondeur du champ historique, les choix stratégiques et politiques qui conditionnent la perception que nous avons aujourd'hui de l'engagement militaire. Dans une approche plus prospective, le général Didier Castres, le colonel Olivier Kempf, Rémy Rioux, directeur général de l'Agence française de développement, ou le chef d'escadron Sébastien Burette nous permettent de mesurer toute la plasticité du champ de l'engagement militaire et les profondes évolutions que le soldat devra intégrer à sa réflexion déontologique dans les prochaines années.

Troisième angle d'approche, le sens comme sensation, comme perception des choses. Il s'agit là de comprendre à hauteur d'individu la façon dont l'engagement dans le métier des armes peut être vécu et ressenti. Derrière le champ des motivations individuelles que l'on retrouve dans l'article sur le recrutement, la revue propose également une réflexion du cardinal Barbarin sur le socle moral du soldat, ainsi qu'une ouverture sur le rôle du chef militaire dans la définition du sens de l'action sur le terrain (capitaine Émilien Frey).

C'est bien la mesure du décalage entre l'analyse d'hier et celle d'aujourd'hui qui fait tout l'intérêt de ce numéro d'*Inflexions* qui, pour la première fois dans son histoire, revient sur un thème préalablement traité. Elle seule permet de se faire une opinion sur la dérive du sujet et sur la façon dont il convient aujourd'hui de décrire, au-delà de certains principes pérennes, le « sens en situation » dans l'action militaire. En espérant que la matière proposée puisse permettre à chaque lecteur de se forger une honnête opinion sur un sujet qui dépasse de loin le simple périmètre de l'institution militaire. En espérant également que cet observatoire puisse contribuer utilement aux travaux que l'armée de terre conduit actuellement sur la réédition de son document portant sur « L'exercice du métier des armes. Fondements et principes ». 

L DOSSIER



JEAN-RENÉ BACHELET

LE NŒUD GORDIEN

En février 2005, *Inflexions* voyait le jour. Le thème à retenir pour son premier numéro était déterminant pour la compréhension du champ couvert par cette nouvelle publication, à plus d'un titre insolite, et pour sa crédibilité. Or il s'était imposé sans qu'il ait été nécessaire d'en débattre longuement au sein du comité de rédaction : ce fut celui du « sens de l'action militaire », en réponse à une interrogation sur la finalité et sur la pratique du métier des armes, en un moment où, précisément, celui-ci devenait un « métier » à part entière.

La professionnalisation des armées était en effet devenue effective de fraîche date, après le départ des derniers « conscrits » en 2002. Cette rupture organique et historique était par ailleurs consécutive à une rupture géostratégique : l'implosion du bloc soviétique, dix ans plus tôt, avait entraîné la fin du monde bipolaire¹ auquel s'était substitué durablement un univers chaotique. Nos armées y étaient engagées comme jamais, en dépit d'une doctrine restée longtemps balbutiante, le plus souvent sans adversaire désigné et alors même que, pour la première fois de son histoire contemporaine, la France ne se connaissait plus d'« ennemi conventionnel ». À l'évidence, dans une telle ambiance, en préambule à des échanges et à des débats sur la chose militaire, une investigation des fondamentaux du métier des armes s'imposait comme une exigence quasi méthodologique à usage tant interne qu'externe.

Ce choix faisait par ailleurs écho à l'objet même de la revue tel qu'il était et reste défini : « Participer au débat intellectuel autour de problématiques actuelles centrées sur le champ de son activité propre, à travers le prisme des sciences humaines et sociales. » Il avait été libellé comme suit : « L'action militaire a-t-elle un sens aujourd'hui ? » La forme interrogative orientait d'emblée la réflexion vers des approches problématiques, loin de tout dogmatisme. L'expression « action militaire » voulait couvrir l'extrême diversité des modes d'engagement en cours et potentiels. « Aujourd'hui » caractérisait nettement que la question était posée au regard des singularités de l'heure. À relire les textes publiés, notamment celui que François Lecointre, alors colonel, a signé sous le titre « L'action militaire aujourd'hui, un sens à partager », l'impression de l'un des auteurs que j'étais, évidemment subjective, est qu'ils n'ont pas pris une ride.

1. Le mur de Berlin est tombé le 9 novembre 1989; l'Union soviétique s'est disloquée le 21 décembre 1991.

Pourquoi donc y revenir douze ans plus tard ? La réponse ne souffre aucune contestation : si notre monde reste plus chaotique que jamais, le territoire national lui-même est désormais affecté par ce chaos et nos populations exposées à un terrorisme qui en est le mode opératoire systématique. Ainsi, le président de la République, chef des armées, a-t-il pu dire solennellement que nous sommes « en guerre ». Dans ce droit fil, le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, dans un livre intitulé *Qui est l'ennemi ?*², désigne celui-ci explicitement. Quoi de plus contrasté avec le constat du début du siècle qui énonçait parmi les singularités de l'action militaire de ce temps-là qu'elle s'exerçait le plus souvent « sans ennemi désigné » ? Voilà qui dit assez que nous sommes, à nouveau, en rupture.

De là à penser que cette rupture devrait affecter les « fondamentaux » explicités à la fin des années 1990 et au début du siècle, il n'y a qu'un pas. Il est d'autant plus aisément franchi que la complexité du sujet, dans ses formulations d'alors, se prête à des interprétations sommaires si ce n'est erronées. En tout cas, cela demande une réflexion approfondie ; or l'heure est à l'action, dans l'urgence.

En effet, l'irruption brutale d'un ennemi au cœur de nos sociétés entraîne, pour les armées, l'impérieux devoir de le combattre et de l'éradiquer pour mettre un terme à ses agressions marquées par le fanatisme, par une barbarie d'un autre âge et par une violence qui ne se connaît pas de limites. Comment, dans ce contexte, nos soldats et leurs chefs ne seraient-ils pas portés à considérer les réflexions et les principes énoncés par la génération précédente comme caducs ? Ne seraient-ils pas même disqualifiés comme relevant de la spéculation intellectuelle tels voici plus d'un demi-millénaire, à l'aube des temps modernes, les débats byzantins à l'heure où l'ultime réduit de l'Empire romain d'Orient allait succomber sous les assauts des Ottomans ? Quand ressurgissent, pour nos concitoyens, des périls mortels et que l'expression, jadis générique, de « survie de la nation » retrouve une part d'actualité, le temps n'est plus, pour qui se voit enjoindre de conjurer ces périls par les armes, au débat académique.

■ Les années 1996-2002 : genèse d'une « refondation »

C'est bien pourquoi mon propos, écrit à la première personne car c'est un témoignage, ne sera pas académique. Mais en quoi le témoignage d'un officier général en deuxième section, retiré des affaires depuis treize ans, pourrait-il éclairer la problématique du sens

2. J.-Y. Le Drian, *Qui est l'ennemi ?*, Paris, Le Cerf, 2016.

de l'action militaire à l'heure de Daesh et des missions Sentinelle ? En ceci qu'il n'est jamais indifférent, avant de définir la direction à suivre, de savoir d'où l'on vient. Or il m'est revenu, à l'aube de l'armée professionnelle, plus de cinq années durant et dans plusieurs commandements sous l'autorité de deux chefs d'état-major de l'armée de terre (CEMAT) successifs, de conduire la réflexion en ce domaine, d'en assurer la formalisation et d'en orchestrer la pédagogie. Il s'agissait, précisément, de donner sens à une action militaire que la période postguerre froide marquait d'une grande confusion et, pour cela, d'en dégager les fondamentaux. Retracer la genèse de cette quête, livrer les dessous de l'explicitation des ressorts de l'action militaire qui en est résulté, pointer les embûches qu'il a fallu affronter, voilà par quoi il faut commencer avant de se poser la question, essentielle, du caduc et du pérenne en la matière.

Souvenons-nous de l'automne 1996. Le moment est marqué, dans les armées, par une grande effervescence. Le défi de la professionnalisation et de la suspension concomitante de la conscription, décisions historiques annoncées en début d'année par le président Chirac, chef des armées, est en effet considérable. L'armée de terre, profondément structurée autour du service militaire depuis plus d'un siècle, est principalement affectée. Elle était jusque-là, historiquement, « l'armée », investie d'un rôle organique au profit de l'ensemble du ministère, allant bien au-delà de ses fonctions opérationnelles. Celles-ci incluaient par ailleurs une « défense du territoire » s'appuyant sur un tissu militaire territorial, considéré par beaucoup, en ce moment de l'histoire, comme anachronique³.

Le contrat opérationnel qui lui est assigné fait désormais de cette armée de terre, pour l'essentiel, une armée « de projection » (« un corps expéditionnaire », « l'armée du quai d'Orsay », disent les sceptiques). Pour cela, dans les six ans, la moitié de ses régiments devra avoir disparu dans le même temps où le système de commandement va connaître une révolution marquée notamment par l'abandon du plus que bi-séculaire « système divisionnaire ». Plus profondément, à un système où la richesse qualitative de la conscription jointe à la modicité de son coût permettait d'honorer une extrême variété de fonctions autres que strictement opérationnelles, doit désormais se substituer, autour du noyau dur de professionnels « projetables », un tissu organique redistribué au sein du ministère⁴ et faisant largement appel aux personnels civils, voire au déport de fonctions hors de

3. La question fut alors écartée sans débat. Voilà qui laisse songeur à l'heure de Sentinelle.

4. C'est alors que la gendarmerie, jusque-là largement soutenue par l'armée de terre, devient une « armée » à part entière, dans le même temps où le Secrétaire général pour l'administration (SGA) se trouve *de facto* placé à la tête d'une sorte de « 5^e armée », en charge de fonctions administratives et de soutien interarmées.

l'appareil d'État. Il en résulte des bouleversements considérables sur fond d'incertitude : rien ne garantit qu'à l'issue du tuilage prévu sur six ans, le recrutement soit au rendez-vous quantitativement et qualitativement. Plus encore, dans le même temps, l'intensité des engagements extérieurs ne se dément pas. C'est dire si le mot de « refondation », qui a alors été choisi pour désigner l'ampleur de la transformation, ne l'a pas été par abus de langage⁵.

Pour mener à bien ce travail titanique, l'état-major de l'armée de terre (EMAT) ne s'aventure pourtant pas sur un terrain vierge. En 1994, la Défense avait été dotée, par décision du Premier ministre Balladur, d'un nouveau *Livre blanc* censé prendre acte de la fin du monde bipolaire. De fait, il aura le grand mérite de définir les « contrats opérationnels » des armées vouées désormais à la « projection », vocables et concepts qui datent de ce moment-là.

Pour autant, chacun sent bien alors que « la messe n'est pas dite ». En effet, le contexte de cohabitation qui prévaut au cours des deux dernières années de la présidence Mitterrand, celui-ci étant par ailleurs affaibli par la maladie, ne se prête pas à des choix hardis. Ainsi le principe d'une « armée mixte » est-il reconduit *ne varietur*. La « doctrine » susceptible d'orienter l'action de nos troupes vouées à ce que l'on appelle alors des « opérations en faveur de la paix » reste par ailleurs floue. Il est clair que l'ouvrage sera remis sur le métier dès l'élection présidentielle à venir, au printemps 1995. Il faut se préparer pour cette échéance.

Le CEMAT de l'époque, le général Monchal, approuve pour cela le lancement de travaux d'une ampleur sans précédent. Baptisés « Armée de terre XXI », ils visent non pas à définir un modèle d'armée optimal, mais à se doter des moyens d'analyse, en tous domaines, de l'éventail des modèles envisageables⁶. Ainsi, à l'heure des choix, à l'automne 1995, le « comité stratégique » mis en place par Jacques Chirac, élu au printemps, allait-il disposer des outils nécessaires à l'immense chantier de la professionnalisation. Voilà comment, dès l'automne 1996, sous l'autorité du général Mercier, qui avait succédé au général Monchal, un véritable plan d'opérations pluriannuel avait pu être élaboré par l'état-major.

Ce plan d'opérations, avec les ordres qui en découlent, est exposé à tous les officiers généraux et à tous les chefs de corps de l'armée de terre réunis pour l'occasion en octobre, en région parisienne, à

5. On comprendra que ceux qui étaient alors à la manœuvre n'avaient que modérément apprécié que, douze ans plus tard, le nouveau chef de l'État, chef des armées, ait pu déclarer, à l'appui de sa volonté de lancer un nouveau train de restructurations, qu'il était temps de tirer les conséquences de la fin de la guerre froide.

6. Le processus, associant pour la première fois un très grand nombre d'officiers bien au-delà de l'EMAT, a été souvent mal compris, dans la conviction de beaucoup que ce n'était qu'un rideau de fumée pour un objectif masqué.

Montvillargène. J'en fais partie en tant que commandant la 7^e division blindée/circonscription militaire de Besançon, l'un des deux derniers « commandements fusionnés » associant sous une même autorité une grande unité opérationnelle et un commandement territorial⁷, et disposant donc de l'intégralité des prérogatives de commandement, en tous domaines. C'était là l'ultime trace du concept mis en place en 1976 par le général Lagarde⁸. Avec cette double casquette, et dans une région où la densité militaire est encore importante, je suis évidemment concerné au premier chef par l'« ordre d'opérations » qui nous est présenté.

Il a le mérite d'une quasi-exhaustivité et de la clarté, assorti d'objectifs concrets selon un échéancier rigoureux. Je reconnais bien là le savoir-faire de l'état-major, pour y avoir servi longuement. Mais, pour les mêmes raisons, je ne suis pas surpris par une lacune qui, *in fine*, m'apparaît d'évidence... À l'heure du dialogue avec la salle, ayant demandé la parole, je tiens en substance le propos qui suit :

« Les instructions qui nous sont données couvrent très largement l'ampleur de la tâche colossale qui nous incombe. Rien n'y manque... ou presque. En effet, je n'ai pas noté que l'on ait traité du "sens" de notre métier. Or la question se pose, pour au moins deux raisons. La première est qu'avec la conscription, tout citoyen avait vocation à être soldat. En conséquence, les valeurs du soldat étaient nécessairement celles du citoyen. Cette identité n'étant plus assurée, ne serait-il pas nécessaire de s'interroger sur le sens du métier de ce soldat désormais professionnel ainsi que sur les valeurs susceptibles de l'inspirer ? Ne faudrait-il pas formuler des réponses ? La deuxième raison est tout aussi prégnante : jusque-là, depuis des générations, l'enjeu de "survie de la nation" investissait les armées d'une mission sans égale dans l'appareil d'État, en tant qu'acteur principal d'une fonction Défense dont la légitimité n'échappait à personne. Pour autant, dans le contexte de la doctrine de "dissuasion nucléaire", l'action militaire était devenue virtuelle depuis des décennies : la question du "sens" de cette action s'en est trouvée éludée de fait. Mais voici qu'aujourd'hui nos missions sur les théâtres les plus divers, de "maintien de la paix", de "rétablissement de la paix", d'assistances diverses, outre qu'elles semblent bien éloignées de cette mission fondatrice, se traduisent par un engagement effectif. Or, dans bien des cas, dans les dernières années, tout s'est passé comme si nous avions oublié les

7. En l'occurrence, les CMD s'étaient substituées, avec sensiblement les mêmes attributions, aux régions militaires lors de la restructuration « armées 2000 » lancée par Jean-Pierre Chevènement.

8. Une telle organisation, d'une exceptionnelle réactivité, peut, aujourd'hui, alimenter la nostalgie à l'heure de la séparation de l'« organique » et de l'« opérationnel » jusqu'au niveau du corps de troupe inclus...

“fondamentaux” du métier des armes⁹. Une réflexion s’impose donc en ce domaine aussi, devant déboucher sur l’énoncé de principes clairement affirmés. Là encore, il s’agit de “sens”. Qui va traiter du “sens” ? »

Je ne suis pas sûr que mon intervention ait recueilli une approbation massive ni auprès des officiers généraux – mes camarades et mes anciens –, ni auprès des chefs de corps. En tout cas le général Mercier, avec l’humour qui lui était coutumier, sans me désavouer, s’en tire par une pirouette. *Exit « le sens ».*

De retour à Besançon, je lance mon état-major dans les travaux pratiques de ce que nous dénommons alors la « refondation », en exécution des ordres reçus. Cohérent avec moi-même, j’y ajoute, à mon initiative, une réflexion sur les « fondamentaux » du métier des armes. Cette réflexion, traduite sous forme de « lettres aux chefs de corps », ne passe pas inaperçue du CEMAT, qui me demande, à la mi-1998, de venir la porter au niveau de l’armée de terre. Elle se traduira, à l’automne, par un texte socle intitulé « L’exercice du métier des armes dans l’armée de terre. Fondements et principes ». Celui-ci, élaboré à l’issue de très larges consultations, est soumis aux « commandeurs », autrement dit, alors, à la vingtaine de généraux de premier rang exerçant des commandements sous l’autorité directe du CEMAT. Hormis des observations de détail, purement formelles, leur appréciation est unanimement favorable. Il est vrai que lorsque le texte est remis en séance à ses grands subordonnés, le général Mercier en assortit la présentation de ce commentaire : « Ce texte est bon. » Pour qui aurait mauvais esprit, on en déduira que ce n’était pas encourager des voix discordantes !

Toujours est-il que lorsque le CEMAT signe et diffuse ce document¹⁰ à la fin janvier 1999, dans son dernier acte de commandement avant son départ du service, c’est bien fort de l’assentiment de l’ensemble des commandeurs de l’armée de terre. Cela l’est même exclusivement : fin connaisseur du ministère – il avait été chef du cabinet militaire du ministre –, il n’avait pas hésité à suivre ma recommandation de publier ce document sans visa préalable du cabinet d’Alain Richard, alors ministre. Et ce, en dépit de pressions de ce cabinet qui avait entendu dire qu’il se préparait quelque chose d’ambitieux en matière de réflexions et d’orientations pour l’exercice du métier des armes.

9. J’avais évidemment en tête les funestes errements des années 1992-1995 en Bosnie. Je renvoie pour cela à l’ouvrage que j’ai publié en novembre 2016 aux éditions Riveneuve sous le titre *Sarajevo 1995. Mission impossible*.

10. En écho à un document sur « L’exercice du commandement » sous la signature du général Lagarde et diffusé en 1980, qui a longtemps fait référence dans l’armée de terre, il est assorti d’une couverture verte, ce qui lui vaudra, de la part d’esprits simplificateurs l’appellation de « Livre vert ». Des esprits quant à eux sans doute exagérément emphatiques le désigneront sous l’appellation de « texte fondateur ».

D'un commun accord, nous pensions que ce texte, outre que le risque était grand qu'il puisse être au minimum affadi sinon dénaturé par une telle mise au visa, était vraiment de la responsabilité du CEMAT, lui seul capable de lui donner, en interne, crédibilité et légitimité pleines et entières¹¹.

Ainsi étaient donc lancées l'élaboration et la mise en place de tout un *corpus* susceptible de répondre à la « question du sens ». Le texte socle devait être complété par des textes plus normatifs, dont le plus emblématique, le Code du soldat, relatif aux comportements, dès l'été sous la signature du général Crène, qui avait succédé au général Mercier. Le nouveau CEMAT en prescrivait l'attribution à tous, tous grades confondus, et la remise solennelle à chaque recrue, sous forme d'une carte personnalisée au format carte de crédit. Le dernier de ces textes normatifs, relatif à l'exercice du commandement, devait être publié en 2003 sous la signature du général Thorette, successeur du général Crène. Il vient de faire l'objet d'une refonte sous l'autorité du général Bosser, actuel CEMAT.

Dans le même temps, un dispositif pédagogique était élaboré pour l'orchestration de ces textes, sous l'égide du Commandement de la formation de l'armée de terre (COFAT), grand commandement d'alors, directement subordonné au CEMAT, et investi de très larges délégations en matière de formation, qui m'a été confié entre 1999 et 2002.

Telle est la genèse du *corpus* auquel le premier numéro de la revue *Inflexions*, évoqué *ab initio*, faisait plus ou moins implicitement référence pour traiter du « sens de l'action militaire ». Il était nécessaire de la donner à connaître de façon que l'approche critique du fond, à laquelle il faut se livrer maintenant, ne soit pas polluée d'embrée par des interprétations hasardeuses des conditions de son élaboration.

¶ Trancher un nœud gordien

Aujourd'hui où les armées connaissent une faveur qui laisse rêveurs les hommes de ma génération, il faut rappeler que, des décennies durant au cours du siècle passé, elles avaient été en butte à un « antimilitarisme » massif, voire haineux, qui avait culminé au milieu des années 1970. C'était là l'effet cumulé d'un siècle d'événements tragiques. La répression de la Commune, l'affaire Dreyfus, les terribles hécatombes de la Grande Guerre générant un pacifisme

11. À cet égard, trois ans plus tard, quand se développera une cabale anonyme visant ce texte et son chef d'orchestre nommément désigné (l'auteur de ces lignes), la dénonciation d'une démarche de « dénaturation » de l'armée de terre sous influence politique et idéologique ne manque pas de sel...

profond avaient entretenu un climat qui a pu trouver un regain d'intensité avec le désastre de 1940 et les funestes errements de l'Etat français sous l'autorité d'un maréchal de France, quel qu'ait été par ailleurs, à la Libération, l'effet correcteur de l'aura du général de Gaulle ou des Leclerc, Juin et de Lattre. Dans les décennies d'après-guerre concourent à nouveau à un antimilitarisme chronique et récurrent les épreuves des conflits de décolonisation sur fond de guerre froide à la faveur de laquelle l'Union soviétique entretient un désarmement moral de l'Occident pernicieux et efficace.

Qui se souvient que, dans les années 1960, dans les bureaux parisiens de l'administration centrale du ministère de la Défense et dans les états-majors, on travaillait en civil tant le port de l'uniforme dans le métro et dans la rue pouvait être inconfortable ? L'esprit post-68 aidant, un paroxysme est atteint avec les comités de soldats qui se développent dans les armées en 1975 et 1976. Qui se souvient qu'en ce milieu des années 1970, depuis près de deux décennies, les engagés étaient des « rampouilles » et les cadres des « crevures » ? Qui se souvient des graffitis « l'armée, ça tue, ça pue, ça pollue » ? Qui se souvient des autocollants à compléter, apposés dans les enceintes des casernes « xxx est une crevure, on aura sa peau » ?

En tout cas, l'institution militaire est, des décennies durant, au mieux tenue en marge. Dans les médias, lorsqu'on ne l'ignore pas, ce qui est le cas le plus général, il est de bon ton de la brocarder. Quand on s'y intéresse, c'est parfois pour lui récuser toute spécificité dans l'appareil d'Etat.

Les militaires, quant à eux, arguent de leur rôle régalien au service de la France ; ils mettent le plus souvent en avant leur disponibilité jusqu'au sacrifice de leur vie si nécessaire. Mais, dans l'étrange période de la guerre froide, il leur est objecté que l'occurrence en est rare. Moindre que pour les pompiers ou les policiers ! Mais jamais, tant est grande l'inhibition, ces mêmes militaires ne mettent en évidence leur seule véritable spécificité : la capacité et le pouvoir de détruire et de tuer. Il est vrai que, dissuasion oblige, l'engagement devait rester virtuel.

Et puis survient, au début des années 1990, l'événement improbable de l'implosion de l'Union soviétique. C'en est fini de l'entreprise de désarmement moral de l'Occident. Dans le même temps, là où des esprits généreux avaient cru voir poindre un avenir apaisé pour le monde, c'est le chaos qui s'installe, relayé dans ses manifestations les plus barbares par des médias désormais omniprésents, suscitant l'émotion de l'opinion qui enjoint à ses gouvernants de « faire quelque chose ». L'armée est commode pour cela et voilà nos soldats « projetés » dans des conflits inextricables. Le regard sur ces « Casques bleus »,

baptisés « soldats de la paix », change alors du tout au tout. La faveur médiatique leur sourit désormais et cela ne se démentira plus jusqu'à nos jours.

Mais, dans ces années 1990, cette révolution copernicienne se produit au prix d'un contresens radical : l'expression « soldats de la paix » est interprétée au pied de la lettre. De fait, nos soldats, revêtus et armés de candeur du fait d'un certain angélisme onusien, sont tragiquement impuissants. En France, la démonstration la plus probante de l'absurdité de ces situations sera administrée en Bosnie au long de trois longues années, de 1992 à 1995. Le sursaut vient après l'ultime humiliation à diffusion planétaire d'un détachement de Casques bleus français à Sarajevo en mai 1995, qui provoque la réaction salutaire du président Chirac nouvellement élu. Avec lui, comme j'aurai l'occasion de l'entendre de sa bouche, il n'y aura plus de « soldats de la paix », mais des « soldats de la guerre »...

Il se trouve que j'ai eu à vivre *in situ* les événements qui ont suivi, au commandement du secteur de Sarajevo, jusqu'à la levée du siège dont il m'est revenu de conduire les opérations au sol¹². C'est dire si, lorsque je m'attelle à une réflexion sur les fondamentaux du métier des armes dans les mois qui suivent mon retour, ma sensibilité est grande au caractère à proprement parler insensé d'une conception et de modes opératoires de l'action militaire qui avaient pu prévaloir si longtemps. C'est dire encore si, alors, tout part d'une évidence pourtant comme oubliée jusque-là.

Le militaire est, par destination, détenteur, au nom de la nation, des moyens de la force armée ; il est investi de la responsabilité d'en faire usage, ce qui se traduit, si nécessaire, par le pouvoir hors normes d'infliger la destruction et la mort. Là est la véritable spécificité du métier militaire : elle réside certes dans un rapport singulier à la mort, mais bien davantage celle que l'on est à même de donner que celle que l'on peut recevoir. Ce constat est générique. De lui allaient découler les « fondements et principes » formalisés en janvier 1999.

L'étonnant est qu'aujourd'hui, comme on le rapporte, il puisse se dire chez nos jeunes camarades que ces textes seraient marqués au sceau de l'angélisme, donc disqualifiés à l'heure de la « guerre au terrorisme », qui serait impitoyable et sans merci. Face à cette lecture, si lecture il y a, véritablement à contresens, une analyse rigoureuse de la démarche qui a abouti à la formulation des « fondements et principes de l'exercice du métier des armes » s'impose. Alors seulement on pourra juger de la pérennité de leur pertinence.

12. Cf. Sarajevo 1995. *Mission impossible, op. cit.*

Remarquons d'abord que le point de départ du raisonnement s'impose plus que jamais.

Voici deux décennies, il s'agissait de réagir au caractère à proprement parler insensé des postures quasi désarmées imposées à nos troupes placées en interposition au cœur de violences déchaînées. Pour cela, il fallait réaffirmer, *ab initio*, que la présence du soldat sur le terrain n'a de sens qu'au regard d'un seul objectif : la neutralisation, voire l'élimination des fauteurs de violence ; qu'un tel objectif ne peut être atteint que pour autant que ce soldat dispose des moyens matériels, juridiques, conceptuels et moraux d'imposer sa volonté, autrement dit qu'il ait la capacité de faire usage de la force que lui confère son état de façon efficiente, fût-ce au prix, si nécessaire, il faut le rappeler, de la destruction et de la mort.

On ne mesure sans doute pas aujourd'hui l'ampleur des inhibitions qu'il fallait alors surmonter pour affirmer cela. Souvenons-nous du climat culturel, idéologique et médiatique des décennies 1960-1990 rappelé précédemment : le mot « guerre » était proscrit¹³ ; seule la « défense » était légitime, et encore pas à n'importe quel prix. Or, en Bosnie par exemple, s'agissait-il de « défense » ? Non, il s'agissait de mettre un terme à des « violences » jugées inacceptables. Pour cela, tout autre moyen pacifique s'étant révélé inopérant, l'usage de la force s'imposait, nécessaire et légitime.

À l'évidence, aujourd'hui, dès lors qu'a ressurgi l'« ennemi », les inhibitions rappelées ci-dessus ne sont plus de saison. Les « violences » n'ont pas disparu, tant s'en faut, mais la nouveauté est qu'elles peuvent se déchaîner au cœur même de notre territoire, à l'encontre de nos concitoyens. Que l'usage de la force lorsqu'il s'impose doive être efficient, nul ne le récusera.

Avec la deuxième étape du raisonnement, nous sommes au cœur du sujet, donc au nœud d'une complexité intrinsèque, et c'est sans doute là une pierre d'achoppement que l'on ne peut esquiver. Rappelons que nous ne sommes pas dans un exercice de pure spéculation intellectuelle, mais dans une démarche qui vise, sur la base de fondements bien établis, à dégager des principes susceptibles de constituer des guides pour l'action.

Le premier de ces fondements, nous venons de le rappeler, c'est que l'action militaire se caractérise avant tout par sa capacité à user de la force pour s'imposer à un adversaire. Il en découle, comme l'indique le texte « L'exercice du métier des armes dans l'armée de terre. Fondements et principes », que « l'usage de la force, opposé à

¹³. Cf. par exemple l'École de guerre rebaptisée Collège interarmées de défense (CID). Celui-ci est aujourd'hui redevenu École de guerre. Voilà qui signe les évolutions d'un contexte quasi idéologique.

une violence qui peut être sans limites, obéit à un principe d'efficacité au nom duquel tous les moyens mis en œuvre, tous les savoir-faire, toutes les énergies doivent concourir au succès »¹⁴.

Mais il est un second fondement « où l'institution militaire puise à la fois son sens et sa légitimité »¹⁵, c'est que « l'armée est une émanation de la communauté nationale ; [...] dépositaire des armes de la France, elle est déléguataire de la force que l'autorité politique, représentant la volonté nationale, estime devoir opposer aux violences qui pourraient menacer son intégrité, ses intérêts et ses engagements dans le monde »¹⁶. Rien de tout cela n'a changé aujourd'hui, ni le « principe d'efficacité » qui accompagne nécessairement l'usage de la force, ni le fait que ce soit au nom de la France.

Or nous sommes dans un État de droit et ce droit s'exprime par des textes. Pour les militaires, le droit les concernant fait l'objet du Règlement de discipline générale (RDG), prescrit par un décret, et du Statut général des militaires, établi par une loi. Dans sa dernière édition, promulguée en 2005, ce dernier énonce dans son article 8 : « Les militaires doivent obéissance aux ordres de leurs supérieurs et sont responsables de l'exécution des missions qui leur sont confiées. Toutefois, il ne peut leur être ordonné et ils ne peuvent accomplir des actes qui sont contraires aux lois, aux coutumes de la guerre et aux conventions internationales. La responsabilité propre des subordonnés ne dégage leurs supérieurs d'aucune de leurs responsabilités »¹⁷. Quant au Règlement de discipline générale, réécrit au cours de la même période, il fait écho à ces dispositions dans ses articles 6 et 8 et, dans son article 9, énumère longuement les limitations dans l'usage de la force qui découlent du « respect des règles du droit international applicable aux conflits armés »¹⁸.

L'ensemble de ces dispositions figurait déjà peu ou prou dans les documents antérieurs disponibles lors de la publication, en 1999, de « L'exercice du métier des armes dans l'armée de terre. Fondements et principes ». Voilà qui fonde en droit que l'on ait pu écrire dans ce texte, après avoir rappelé le « principe d'efficacité » qui découle de l'usage de la force, que « dès lors que cet usage se traduit de fait par la destruction et la mort, il s'oppose à une exigence véritablement fondatrice qui est celle de nos sociétés dont le soldat n'est que le déléguataire : le respect absolu de la personne humaine, notamment de

14. « L'exercice du métier des armes dans l'armée de terre, Fondements et principes », 1999.

15. *Ibid.*

16. *Ibid.*

17. Loi n° 2005-270 du 24 mars 2005 portant statut général des militaires.

18. Décret n° 2005-796 du 15 juillet 2005 relatif à la discipline générale militaire.

sa vie. Cette contradiction, véritable paradoxe de l'état de militaire, qui fait écho à sa spécificité, ne peut être esquivée »¹⁹.

De fait, on ne l'esquivera pas et cela conduira à distinguer « force », et même « force maîtrisée », et « violence », à se poser la question d'une éventuelle contradiction entre le « principe d'efficience » et le « principe de maîtrise », à renvoyer, face à ces « exigences antagonistes », à l'immense responsabilité du chef, pour sa décision, en conscience.

Voilà qui n'allait pas manquer de troubler. La nécessaire détermination du soldat et de ses chefs à l'heure de vérité n'en est-elle pas ébranlée ? Les limitations dans l'usage de la force face à une violence qui ne se connaît pas de bornes ne condamnent-elles pas à l'impuissance ? La clause de conscience ne bat-elle pas en brèche une discipline qui reste « la force principale des armées » ?

Le trouble prendra même la forme, en 2002, d'un pamphlet de plusieurs dizaines de pages, anonyme et circulant sous le manteau, intitulé « La dénaturation de l'armée de terre ». Il sera relayé jusqu'au sommet de l'État : le programme « Défense » du RPR²⁰ de l'époque pour la campagne présidentielle comportera une mesure intitulée « retrait du Livre vert de l'armée de terre » et Jacques Chirac une fois réélu, son chef d'état-major particulier a pu m'écrire : « J'ai dû démonter ce pamphlet scandaleux auprès du président. » Il est vrai qu'au-delà d'une analyse apparemment rigoureuse, la sélection de passages tronqués jointe à une théorie du complot quant à l'élaboration du « Livre vert »²¹ se conjuguaient pour disqualifier ce qui était effectivement un pamphlet.

Il n'en reste pas moins que la difficulté présentée par la problématique d'un usage de la force qui ne soit pas violence déchaînée demeure. À l'heure du retour de « l'ennemi » dans sa nébuleuse terroriste, elle revêt même une acuité particulière : la tentation est puissante de voir là un affadissement de cet usage de la force armée à la mesure des violences à combattre et un ébranlement des déterminations à la mettre en œuvre.

Nous sommes là au cœur d'une problématique qu'il nous faut affronter résolument, avec rigueur et sans tabous. En préalable, remarquons que le « Livre vert » ne l'a pas inventée. De très longue date, avant leurs formulations contemporaines à partir de la fin du XIX^e siècle et, surtout, de l'après Seconde Guerre mondiale, la reconnaissance « d'us et coutumes de la guerre » était un fait de

19. « L'exercice du métier des armes dans l'armée de terre. Fondements et principes ».

20. Le Rassemblement pour la République était alors le parti du président Chirac, qui se représentait pour un second mandat.

21. D'où l'intérêt de sa genèse rappelée plus haut.

civilisation qui portait en elle cette problématique. Le fait est qu'elle était rarement exprimée. Les Saint-Cyriens des années 1960 se voyaient enseigner des dispositions véritablement antagonistes, sans que nul ne s'avise d'en aborder la problématique : d'abord, le Règlement de discipline générale – celui de 1933 encore en vigueur – dont l'article 1^{er}, alinéa 1^{er}, à apprendre par cœur, disposait que « la discipline faisant la force principale des armées, il importe que tout supérieur obtienne de ses subordonnés une obéissance entière et une soumission de tous les instants, que les ordres soient exécutés sans hésitation ni murmure ». Pourtant figuraient aussi au programme les conventions de Genève, notamment la quatrième, du 12 août 1949, dont les cent cinquante-neuf articles et les trois annexes énumèrent abondance d'« infractions graves » proscribes comme autant de « crimes de guerre ». Pour ma part, je n'ai alors jamais entendu nul rapprochement fait entre l'un et l'autre de ces textes. C'était en quelque sorte « débrouillez-vous avec ça ».

On aurait pu penser qu'une exigence de clarification allait s'imposer en 1966. Alors survient en effet un événement considérable : un nouveau Règlement de discipline générale, édicté par décret du 1^{er} octobre, stipule bien toujours que « la discipline fait la force principale des armées » (préambule, I, alinéa 2), mais on peut lire au paragraphe 5 que « l'obéissance [...] procède de la soumission à la loi. [...] Le devoir d'obéissance ne dégage jamais le subordonné des responsabilités qui lui incombent au regard de la loi ». Quant à l'article 21, paragraphe 3, il énumère « les actes qu'il est interdit au chef d'ordonner et dont l'exécution engagerait la responsabilité pénale des subordonnés ».

Le pouvoir aurait-il alors, en France, été pris par quelque organisation pacifiste et subversive ? Le général de Gaulle était président de la République, chef des armées. Le ministre des Armées était Pierre Messmer, capitaine de la Légion étrangère à Bir-Hakeim. La commission chargée de la refonte du règlement était présidée par une figure de légende du débarquement en Provence, le général Gambiez, qui déclare : « Il fallait doter notre armée d'une éthique à la mesure du siècle et de la mission qui lui a été impartie. »

Pour autant, la problématique dans l'usage de la force devient-elle un sujet pris à bras-le-corps ? Le lieutenant de vingt-deux ans que j'étais alors n'en a pas gardé le souvenir. Je servais au 27^e BCA et j'occupais, pour l'hiver, un poste de montagne isolé sur les hauts de La Clusaz. Un jour, avec le ravitaillement, m'arrive le nouveau RDG, assorti d'un mot, sans doute de mon capitaine : « À commenter à vos gars. » Autrement dit, encore, « débrouille-toi avec ça ». Il est vrai que, jusqu'à la grande rupture géostratégique des années 1990, l'engagement en opérations, dissuasion aidant, allait être, pour l'essentiel, virtuel...

Comme on le sait, les dispositions du Règlement de 1966 allaient être reprises dans le Statut général des militaires en 1972, puis, dans l'esprit sinon dans certaines reformulations, jusqu'aux documents de 2005 rappelés précédemment. Entretemps, lorsqu'à l'automne 1998, comme on l'a vu, il s'agit de répondre à la question du « sens » et de réaffirmer les « fondamentaux » de l'action militaire, il est clair que le caractère problématique de l'usage de la force armée, sauf à faillir, ne peut plus être esquivé. Pas plus qu'il ne peut l'être aujourd'hui. Mais comment trancher le nœud gordien ?

Le choix qui a été fait, et qui reste sur la table, est qu'il fallait rompre avec la pratique antérieure de prescriptions antagonistes, pour ne pas dire contradictoires, laissant à chacun le soin de s'y retrouver face à des dilemmes qui pouvaient être insolubles... et face à ses responsabilités. Pour cela, la problématique devait être exposée, sans fard, et, pour l'affronter, il fallait que tout un chacun, à tous les niveaux de la hiérarchie, ait une conscience claire des valeurs qui sont en cause et qu'il se les approprie.

Étant réaffirmé que c'est bien la référence à la France qui donne sens et légitimité à l'action militaire, il faut préciser de quelle France nous parlons. En l'occurrence, c'est cette nation millénaire qui s'est, progressivement et avec plus de continuité qu'on ne croit entre le millénaire capétien et la république, constituée autour d'une certaine idée de l'homme, de son universalité, de sa liberté, de sa dignité, du prix de la personne humaine.

C'est fort de ces convictions, fortement intériorisées, que le soldat, derrière ses chefs, peut affronter les redoutables paradoxes de son étrange métier. Il revient bien sûr aux chefs, notamment de contact, de faire que leurs subordonnés ne soient pas confrontés à des dilemmes insolubles. À eux de porter la redoutable responsabilité de choix difficiles dans ce qui s'apparente parfois à des paris pascaliens. Les règlements, les ordres donnés, les règles d'engagement, les conduites à tenir, aussi nécessaires soient-ils, ne dictent pas de solution formatée. En situation paroxystique, seul le chef, en conscience, décide des modalités d'usage de la force qu'il choisit face aux exigences contradictoires qui s'imposent à lui. C'est l'extrême difficulté de son rôle au combat ; c'est sa grandeur, son honneur et sa noblesse.

Pour conclure...

Non, le « retour de l'ennemi » n'invalidé pas les principes énoncés en 1999, celui notamment d'une définition de la « force » qui se distingue résolument de la « violence » sans limites. Qui ne voit qu'au

contraire l'actualité de cette question n'a jamais été aussi grande ? L'ennemi que nous avons aujourd'hui à affronter, à l'image de ce que nos pères ont connu face à la régression barbare nazie, se caractérise par la négation même de nos valeurs de civilisation. Il y aurait une singulière incohérence à les trahir au motif de les défendre.

Rappelons par ailleurs que la conception de l'usage de la force dont nous sommes porteurs, dans un héritage millénaire, est la seule alternative qui vaille à la conception américaine d'une force exercée par le déchaînement démesuré des capacités modernes de destruction. De cette conception, systématiquement mise en œuvre depuis la fin de la guerre froide, on connaît non seulement l'échec, mais aussi les résultats violemment contre-productifs qui sont largement à l'origine, précisément, du « retour de l'ennemi ».

Les tentations régressives sont pourtant à l'œuvre, souvent sans intention en ce sens. Un exemple de ce à quoi peuvent exposer de bonnes intentions exprimées dans des formulations sommaires est donné par l'ouvrage signé du ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, précédemment cité. Il répond à la question « qui est l'ennemi ? », et c'est un grand mérite. Il invite à affronter cet ennemi résolument. Mais on précise bien que tout cela est « dans le respect de l'État de droit ». Je ne doute pas un seul instant de la bonne foi du rédacteur ni de ses convictions. Mais il lui a sans doute échappé que se borner à ce rappel, c'est revenir aux situations schizophréniques que j'ai rappelées plus haut : « Débrouillez-vous avec ça. »

Nos anciens ont bien connu cela à l'époque tragique du conflit algérien. À cet égard, je veux citer la réaction du général de Boissieu, ancien CEMAT, à la réception du document « L'exercice du métier des armes dans l'armée de terre. Fondements et principes » qui lui avait été adressé par le général Mercier : « Excellent document, qui aurait dû être écrit avant les épreuves algériennes, cela aurait évité bien des drames. » Nous devons à nos soldats, à nos sous-officiers, à nos lieutenants, à nos capitaines, de leur éviter des drames analogues. ■

MONIQUE CASTILLO

SOCIÉTÉ HÉROÏQUE ET SOCIÉTÉ POSTHÉROÏQUE : QUEL SENS POUR L'ACTION ?

Le qualificatif de « posthéroïque » avait un sens nettement péjoratif en 2005 lorsque, dans son premier numéro, la revue *Infexions* posait la question : « L'action militaire a-t-elle un sens aujourd'hui ? » On parlait alors beaucoup du désengagement militaire de l'Europe, de sa « religion de la retraite », de sa volonté d'impuissance, si bien qu'être considéré comme un « kantien » devenait, pour un Européen, presque une injure.

Certes, les Européens sont des kantiens en tant qu'ils sont les héritiers de l'idéal cosmopolitique de paix qui a été conçu par Emmanuel Kant¹ et qui a inspiré la Société des Nations puis l'universalisme moral de l'ONU ; et ils sont « redevenus » kantiens, si l'on peut l'exprimer ainsi, au moment de la chute du mur de Berlin, en ce sens que l'Europe semblait vérifier, en 1989, la prédiction du philosophe, en faisant de la paix et de l'arbitrage ce qui devait désormais remplacer l'épreuve de force dans les relations internationales. Mais être qualifié de « kantien » comme synonyme de pacifiste postmoderne amateur d'un retrait de l'Europe hors de l'histoire mondiale est autre chose : c'est être accusé de lâcheté et être récusé pour une option sécuritaire fondée sur un total déni de la réalité internationale. L'opinion publique jugeait alors insupportable la mort des soldats au combat ; les démocraties ayant aboli la peine de mort pour les crimes de sang, la guerre n'apparaissait plus que comme ce qui tue des innocents, une injustice et une incohérence morale qui conduisait à cultiver la victimisation du militaire contre l'héroïsation du combattant.

Aujourd'hui les choses ont changé, et avec elles le besoin de comprendre et de réfléchir. Le but de l'action militaire est toujours la sécurité collective et le maintien de la paix – qui s'en plaindrait ? –, mais la dangerosité du monde ne peut plus être niée, pas plus que sa complexité et son incertitude croissante en matière géopolitique. « Posthéroïque » prend ainsi peu à peu un autre sens, propre aux sociétés qui dépensent toute leur énergie aux travaux d'Hercule de la performance constamment repoussée vers « toujours plus » d'adaptation à l'innovation perpétuelle. C'est le contenu moral et politique de cette nouvelle signification qu'il est utile de chercher à cerner.

1. Emmanuel Kant, né et mort à Königsberg (aujourd'hui Kaliningrad), s'est rendu célèbre en France par son *Projet de paix perpétuelle* publié en 1795.

Le moral dans la guerre et la république héroïque

Les historiens de la politique font commencer à la Révolution française le tournant vers des guerres dites « idéologiques », dans lesquelles une nation se bat pour défendre des idées, des normes et des principes. L'énergie de la volonté est portée par des facteurs mentaux et affectifs, et l'on passe de la guerre des princes (guerres de conquête) à la guerre des peuples (guerres de patriotes). La Révolution fait du citoyen un soldat, la conscription obligatoire s'identifie à l'impôt du sang.

Mais le terme « idéologique » est contaminé pour avoir servi à justifier des violences d'États génocidaires au nom de la logique d'une idée – c'est ainsi qu'Hannah Arendt caractérise l'idéologie : nazisme, stalinisme, maoïsme, polpotisme... Ce qu'inaugure la Révolution française est plutôt l'entrée du facteur « moral » dans la guerre, le patriotisme devenant une force qui fait que l'énergie physique dépensée dans le combat se trouve augmentée d'une énergie morale. Ainsi Clausewitz voit dans l'esprit patriotique une vertu guerrière qui compte parmi « les principales puissances morales »².

Le philosophe allemand Hegel a parfaitement perçu comment l'incorporation du facteur éthique dans la guerre caractérisait l'entrée dans la politique moderne. Pour lui, le risque de la mort au combat illustre de façon exemplaire l'engagement moral du citoyen envers l'État³. Un engagement moral qui situe celui-ci à son niveau proprement politique, par différence d'avec la société civile. Alors que cette dernière ne vise que la reproduction des besoins par la satisfaction des besoins, son domaine propre étant économique, l'intérêt général, qui est l'union dans la liberté, est, quant à lui, d'ordre et de rang politiques, ce qui justifie le dépassement de soi de l'individu pour la liberté de l'État en tant que l'État est un acteur stratégique dont le destin se mesure à une échelle mondiale. Alors que la société civile est un ensemble d'intérêts en concurrence, l'État est une volonté collective qui s'affirme sur le plan international dans le concert des nations. C'est en des termes très directs qu'Hegel affirme qu'un État n'est libre que s'il est capable de faire la guerre.

C'est une différence avec le cosmopolitisme pacificateur de Kant, qui pensait – l'estime qu'il portait à la France est pour beaucoup dans son jugement – que les citoyens républicains ne voudraient plus légitimer la guerre car ils estimeraient qu'elle est l'affaire d'une conception monarchique et dépassée de la souveraineté-puissance.

2. C. von Clausewitz, *De la guerre* (1832-1837), livre III, chapitre IV, Paris, Perrin, 1999.

3. G. W. F. Hegel, *Principes de la philosophie du droit* (1821), § 324.

Pour Kant, la supériorité rationnelle des principes portait le monde vers un arbitrage dialogué ; Hegel, qui a regardé et salué l'entrée de Napoléon dans Iéna en 1806 comme un événement européen, pense qu'une valeur se fait reconnaître aussi par la lutte.

Il n'est pas difficile de juger, et de condamner, le bellicisme potentiel de cette vision de l'État. Mais on risque de laisser parler le goût du confort au détriment de la réflexion. Être capable de faire la guerre signifie d'abord le risque de perdre la vie, le risque de perdre tout ce que l'histoire a apporté à la puissance de vivre, qu'il s'agisse d'un État ou d'un individu. Le risque héroïque l'action au sens où il prouve la valeur de la valeur de ce qui peut être perdu. Ce qui fait toute la différence entre l'appétit de violence et le courage. Il n'y aurait pas de courage s'il n'y avait rien à perdre, à commencer par l'amour passionné de la vie. Être capable de lutter, ce n'est pas désirer détruire, c'est aspirer au courage. C'est à cette condition que la citoyenneté prend un sens républicain ; ce qui fait la conception héroïquement morale de la guerre fait aussi la conception héroïquement morale de la république. Cela ne veut pas dire qu'il faut peiner, souffrir et mourir pour vivre en république, mais qu'il faut le courage d'affronter le risque au lieu de le fuir. L'idéalisatoin du courage fait le lien culturel et social du régime politique républicain, ce n'est pas un simple épiphénomène ou une vertu dépassée : éléver ses enfants dans le culte de l'effort, affronter la compétition, rejoindre la vitalité sociale par l'apprentissage des savoirs transmis, exercer ses talents en dépit des obstacles... font du courage un mobile créateur de confiance collective.

On nomme aujourd'hui « résilience », en adoptant un vocabulaire psychologique, ce que la morale républicaine incorporait dans les mœurs, les aspirations communes et les motivations personnelles. L'individu est incité à développer ses dispositions et ses talents dans la volonté de les faire exister comme des capacités collectives : la république est une méritocratie héroïque, elle invite à affronter l'adversité dans les conflits et les débats, à surmonter les perturbations de la vie, à contribuer à la vitalité du corps collectif. Le courage de vouloir fait le ciment social de la vitalité républicaine – les révolutionnaires français avaient appris, admiré et imité le modèle romain.

La différence avec les motivations privilégiées dans le monde contemporain est visible : le dépassement de soi fait partie intégrante du développement de soi de l'individu dans la société « posthéroïque » ; on passerait pour passéiste et réactionnaire si on osait dire qu'un doctorant travaille à honorer sa nation quand il soutient sa thèse ; son directeur de recherche doit se borner à le féliciter de savoir se réaliser lui-même.

La lettre d'un jeune poilu mort au combat illustre parfaitement la continuité qui existe entre l'idée héroïque de la république et son origine dans la Révolution française : « Je veux, après la guerre, avoir la satisfaction d'avoir fait mon devoir, le maximum de mon devoir. Je veux que personne ne puisse me contester le titre de Français, de vrai et de bon Français. Je suis décidé à servir la France le plus vaillamment possible⁴ ». Être un « bon Français », ainsi que ces propos chevalleresques le révèlent, ce n'est ni être conformiste ni se plier à un grégorisme bureaucratique, c'est être courageux. C'est encore ce même courage qui est respecté dans les témoignages de la Résistance. Dans tous les cas, c'est une pensée non utilitariste de l'engagement politique qui s'exprime, et une conception de la politique totalement centrée sur la liberté et non sur l'économie. Charles Péguy vérifie cette conception proprement républicaine du courage comme mise en action des capacités de chacun dans sa distinction célèbre entre la mystique républicaine (le citoyen fait vivre la république) et la politique (politicienne) républicaine (le citoyen se contente de vivre de la république).

On comprend alors le choc qu'a pu représenter l'industrialisation de la guerre. Le courage augmente le soldat de sa propre valeur quand les armes sont à peu près égales, comme l'observait Clausewitz⁵. Mais l'intuition que la puissance des armes peut changer le sens du courage et de l'héroïsme se rencontre déjà chez Hegel (l'arme à feu rend le courage individuel plus abstrait, plus impersonnel, constate-t-il) et prend une signification historique nouvelle chez un combattant aussi engagé dans la Grande Guerre que le fut, par exemple, Ernst Jünger, observant que « le combat des machines est si colossal que l'homme est bien près de s'effacer devant lui »⁶.

Comment l'action militaire interroge le sens de la civilisation

L'armée prend mieux conscience des mutations de la société (c'est un civil qui le dit) que la société ne sait le faire elle-même. Parce qu'elle s'interroge régulièrement sur le sens de son action (une autre institution, comme l'université par exemple, oserait-elle se demander périodiquement à quoi elle sert ?), l'armée instruit la société sur les manières d'interroger l'avenir de la civilisation du progrès.

Le tournant nucléaire de la puissance technologique posait la

4. H. Lange, *Paroles de poilus. Lettres et carnets du front. 1914-1918*, Paris, Flammarion, « Librio », p. 16.

5. C. von Clausewitz, *op.cit.*, p. 149.

6. E. Jünger, *La Guerre comme expérience intérieure*, trad. F. Poncet, Paris, Christian Bourgois, 2000, p. 162.

question du sens de l'action militaire en même temps que celle de la transformation du lien qui associe la technique et la civilisation. Cette technologie amorçait en effet un décrochage entre l'éthique et le progrès tel qu'il déchire encore les esprits par une antinomie tragique entre la force et la justice. La bombe atomique peut servir à éviter la guerre, ce qui sert la justice ; mais la guerre atomique, faisant un usage monstrueux de la force – la mort de milliers de personnes et la mise en péril du destin génétique des survivants –, rend la force immorale. La société se trouve devant une impasse morale : ou bien la force sans la justice (cynisme) ou bien la justice sans la force (incantation).

Le tournant engagé par la technologie numérique a été analysé, quant à lui, par le futurologue Alvin Toffler (décédé en juin 2016) et sa femme Heidi Toffler comme l'entrée dans un âge de la civilisation qui associe étroitement la guerre à la survie économique d'un pays⁷. La société de l'information, ainsi qu'ils l'expliquent, repose sur la « force cérébrale » : les guerres qu'elle mène utilisent des armes « intelligentes » et elle protège une dynamique économique qui consiste principalement à convertir l'information en richesse. L'implication de l'économie dans la guerre étend le besoin de sécurité, puisque la fragilité de la haute technologie devient une cause d'insécurité quotidienne qui ressemble à un état de guerre permanent en supprimant la frontière entre l'état de guerre et l'état de paix. Un constat semblable est fait par le général Francart qui, dans *Maîtriser la violence*⁸, cite le théoricien de l'informatique Pierre Lévy pour expliquer que la culture numérique englobant tous les moyens de tous les domaines, et la connaissance étant désormais fondée sur la simulation et la modélisation, l'intelligence devient action par anticipation.

La thématique actuelle du « soldat augmenté » inaugure un nouvel étage de sophistication, qui outrepasse le stade du soldat équipé d'outils intelligents (augmentation extérieure) par une augmentation intérieure au corps même du combattant, portant au-delà de leurs capacités normales ses facultés émotionnelles et cognitives. Sur ce terrain, l'armée conduit assez loin la réflexion et la recherche, qui ne sont pas simplement militaires mais hautement civilisationnelles.

La revue *Inflexions* a consacré un numéro à cette question afin d'éclairer les enjeux humains, éthiques aussi bien qu'économiques de l'augmentation de l'homme par l'homme⁹. L'analyse qu'y a développée le chercheur Didier Danet¹⁰ aide à comprendre, dans le cadre de notre

7. A. et H. Toffler, *Guerre et contre-guerre. Survivre à l'aube du XXI^e siècle*, Paris, Fayard, 1994.

8. L. Francart, *Maîtriser la violence. Une option stratégique*, Paris, Economica, 2002, p. 308.

9. « Le soldat augmenté ? », *Inflexions* n° 32, 2016.

10. D. Danet, « Performance et ressources humaines », *Inflexions* n° 32, 2016, pp. 29-45.

interrogation, le changement de sens du terme « posthéroïque » quand on l'applique à la société d'économie numérique. Admettons, pour simplifier, que le mot « héroïque » désigne la personne augmentée par son propre courage en tant qu'élément moral patriotique de la citoyenneté moderne – ce que l'on a appelé ci-dessus « la république héroïque ». On peut alors nommer « posthéroïque » non pas la société qui manque de courage, mais celle qui gère tout autrement sa dépense énergétique à l'âge où l'innovation ne vise qu'à reconduire indéfiniment le processus de la course à l'innovation. Ce qu'il faut alors interroger est le lien qui existe entre l'augmentation transhumaniste des individus et l'accélération vertigineuse du rythme de la concurrence économique mondiale.

Or l'éclairage de Didier Danet instruit utilement sur une imbrication si étroite entre l'économie et la culture qu'elle tend à s'imposer aux militaires (ce qu'il explique) comme à l'ensemble de la société civile (ce que nous en déduisons). Il enregistre trois constats :

- le processus concurrentiel de la course à l'innovation est inéluctable et irréversible, il faut donc suivre le mouvement (raisonnement pragmatique) ;
- la rareté des ressources dans le domaine militaire ne signifie pas seulement que l'armée manque de candidats au recrutement, mais, plus profondément, que c'est la compétence individuelle que l'innovation technologique raréfie : plus les actions sont complexes et risquées, plus le personnel compétent est rare. Au point que le soldat finit par être considéré comme un « maillon faible » face à l'outillage technologique de pointe – il est humain, fragile, émotif et cognitivement moins performant qu'un ensemble de logiciels interconnectés. Ce constat concerne, certes, les militaires, mais il interroge aussi la société civile : la haute technologie n'aura-t-elle pas besoin, dans toute vie professionnelle, d'employés qui seront, eux aussi, augmentés ? ;
- l'impératif de performance s'est généralisé et s'applique aux entreprises publiques, comme l'armée, aussi bien que privées. Or la technologie ne cesse de renforcer la part qui revient au capital au détriment du travail, l'exemple extrême étant la situation où le robot remplace le travail humain. Dans ce contexte, il apparaît que l'augmentation biotechnologique des facultés humaines pourrait venir compenser le retard du travail sur le capital. L'augmentation robotique de l'homme correspondrait ainsi à l'avenir d'un modèle économique entièrement consacré à l'augmentation de la performance en matière de rentabilité et de résultats.

Après le « post », retour à la question du sens

Joindre l'éclairage économique de cette analyse à l'éclairage anthropologique du présentisme¹¹ aide à comprendre comment la haute technologie militaire peut renseigner sur le devenir de la civilisation *high-tech*. Car ce qui change avec le culte de l'efficacité dans tous les domaines de l'existence, c'est primordialement le rapport de l'homme au temps. Une toute nouvelle organisation de la temporalité collective marque la fin de l'action à long terme – qui était l'âge du progrès créateur d'avenir –, tandis que s'impose l'urgence d'un rattrapage par le facteur humain d'une anticipation technologique qui n'aura pas de fin puisqu'elle n'œuvre qu'à sa propre et inlassable reproduction. Le travail humain se trouve ainsi condamné à stationner dans un éternel présent, tout comme le hamster joue des pattes pour rattraper le mouvement de la roue qu'il réactive lui-même par cet effort sans terme.

Il en résulte que l'urgence qui détermine aujourd'hui le rythme de toute la vie professionnelle ne signifie pas que l'on se rapproche d'un but, mais qu'il n'en existe pas. L'homme du présent perpétuel ne connaît que l'actualité qui commence et finit avec lui, il est enfermé dans une immédiateté qui dévore les autres dimensions du temps. Une rhétorique sécurisante, médiatique, politique ou pédagogique, sacrifie l'aujourd'hui pour masquer l'absence d'avenir, mais elle ne supprime l'attente, et l'angoisse, que par incapacité d'annoncer un avenir réalisable par l'homme et en mesure de mobiliser le labeur de l'humanité entière ; dans le présent, le réagir remplace l'agir.

Cet homme de l'éternel présent nie la mort et la mortalité en sacrifiant et en transformant le corps dont il fait le support de l'illusion d'un présent à jamais perpétuable : « L'homme nouveau est l'homme génétiquement parfait, sain et robuste, vivant le plus longtemps possible. [...] De fait, l'esprit utopique ne repose plus sur le dépassement, mais sur la transgression des frontières entre l'homme et l'animal, entre l'homme et la machine¹². »

La différence entre le dépassement de soi et la transgression des frontières de l'humain est une autre façon de comprendre et de nommer ce qui distingue la société héroïque de la société posthéroïque. Elle marque la rupture entre le monde postmoderne et la modernité – celle-ci se caractérise par une historicité créatrice d'anticipations (l'humanité réconciliée, la moralisation de l'espèce humaine, le travail promoteur d'humanisation...). Cette fracture n'est pas simplement un

11. Le terme désigne la réduction du temps à la seule dimension du présent.

12. Z. Laïdi, *Le Sacré du présent*, Paris, Flammarion, « Champs », 2000, p. 170.

changement de rapport au temps, c'est une transformation du sens donné à l'existence. Pour un moderne, la perfectibilité humaine fait de chaque individu un être de projet, de progression et de promesses ; elle conçoit le progrès comme le fruit du labeur inventif de l'espèce ; elle donne sens à la marche universelle de l'humanité vers le mieux, chaque génération confiant à la suivante le dépôt des efforts et sacrifices cumulés, faisant ainsi du genre humain le dépositaire d'une immortalité potentielle, l'avenir de celui qui naît après formant lien avec la disparition de celui qui meurt.

Mais quand le « post » (posthéroïque, postmoderne, post métaphysique, postindustriel, postfactuel...) n'est suivi de rien d'autre que de lui-même, cette stagnation dans une immobile survie aux coûts toujours plus élevés force à constater le besoin de penser, de vivre et de désirer autrement.

À quoi sert donc l'efficacité si elle réduit toute réalité et tout effort à elle-même ? L'augmentation technologique correspond, en effet, à une réduction au même de toute activité, une réduction de toute inventivité au même but : la performance. Innovation, rentabilité, efficience détruisent ainsi l'avenir pour asservir l'esprit à l'opportunité sacrée du moment présent. Plus le réel se complexifie, se diversifie, se multiplie et se divise, plus le culte du savoir se simplifie, se schématise et se répète. Mais réduire toute activité à l'efficacité est-il à jamais l'unique vœu de l'augmentation du soldat d'aujourd'hui et du citoyen de demain ? Si tel est le cas, c'est la voie ouverte à une destruction du sens de l'action militaire aussi bien que de la civilisation occidentale : réduction de l'éthique au technique, du spirituel au matériel, du dynamique au mécanique, du politique à l'économique.

Un coup d'œil métaphysique fait revenir à la question du sens, car même l'efficacité a besoin d'être vécue comme une valeur, et les valeurs qui portent à l'action sont des fonctions de l'esprit, de l'esprit qui pense, qui agit et qui crée. Alors que la valeur est un irréductible, le culte simplificateur de la performance à tout prix se borne à vider la réalité de toute signification autre que la captation d'opportunités rentabilisables. Il fait oublier que la grandeur de la pensée est de donner sens à ce qui la dépasse : la réalité du monde (qu'elle ne crée pas), l'infini des possibles (qu'elle ne réalisera jamais), la violence des conflits entre volontés souveraines (aux imaginaires irrationnelles), l'inéluctabilité de l'histoire universelle (qui se fait avec ou sans nous), le tragique du choix dans l'inconnu (qu'aucune science ne peut supprimer).

C'est à cette échelle cosmique de ce qui fait la réalité d'un monde que nul ne maîtrise que se mesure le sens de l'action militaire aussi

bien que de l'action politique, leur égale irréductibilité à l'obsession de performances calculées étant ce qui laisse une place au génie et au sublime dans la décision. Aussi le sens de l'action militaire est-il au-delà de l'efficacité, tout comme le sens du politique est au-delà de la simple instrumentalité, un sens qui se révèle quand il porte l'action au-delà de l'utile. ▶

ARMEL HUET

RATIONALITÉ ÉTHIQUE ET MAÎTRISE DE LA VIOLENCE ARMÉE

La permanence des guerres et leurs répercussions sur le territoire national ont ravivé dans notre société la perception des menaces de conflits armés et donc les questions sur le sens de l'action militaire. Auraient-elles été distraites ou attiédies depuis cinq décennies par un sentiment généralisé que les guerres, avec leurs horreurs, s'étaient éloignées de l'Europe, qu'elles se dérouleraient désormais, et qu'il en serait désormais toujours ainsi, sur d'autres théâtres, ne menaçant ni les intérêts de notre pays ni les progrès « constants » de notre mode de vie et de la paix ? La reconstruction des pays dévastés, la baisse des tensions de la guerre froide, la quasi-disparition des risques d'une guerre nucléaire, la fin des conflits coloniaux, en particulier le dénouement de la guerre d'Algérie, ne justifiaient-elles pas ce sentiment ? N'étions-nous pas entrés dans une ère nouvelle de paix durable ?

Le déni de la guerre : insouciance, indifférence, accoutumance ?

Pourtant, la guerre ne quitte pas l'Europe (et les pays limitrophes) de la seconde moitié du XX^e siècle, toujours confrontée à des conflits armés sur son propre sol, comme à Chypre (1963-1964), en Irlande du Nord (1968-1998) ou en Bosnie (1991-1997), ou à leurs diverses menaces. Le terrorisme fait trembler l'Allemagne (années 1970 et 1980) et l'Italie (de la fin des années 1960 à la fin des années 1980). Au cours de cette même époque, la France reste encore profondément marquée par la proximité des guerres coloniales. Toute une génération porte les cicatrices de la guerre d'Algérie. L'Europe retrouvant la prospérité ne cesse de vivre, avec une certaine inconscience, dans un monde secoué par les guerres se déroulant sur tous les autres continents. Elle y participe d'ailleurs à sa manière en mobilisant ses « troupes », particulièrement sa jeunesse et de nombreux médias pour les dénoncer, les discréditer et les décourager, en espérant accélérer leur terme. Les manifestations et les mouvements contre la guerre au Vietnam entre 1965 et 1971 sont les points d'orgue de cette mobilisation. Associant la lutte contre les « guerres impérialistes » à la contestation des « systèmes capitalistes », ils veulent mettre un terme à toute

guerre, mais acceptent et soutiennent en même temps celles dites « de libération » pour le rôle historique qu'elles sont censées accomplir contre la domination et leur promesse de nouveaux ordres politiques et sociaux garantissant la paix.

Ne pouvait-on pas alors penser que les guerres succomberaient tôt ou tard, anéanties dans leur raison d'être par les forces conjuguées des combattants de la paix, des maîtres de la diplomatie, de nouveaux penseurs de l'universalité des droits humains et, peut-être davantage encore, des acteurs et des bénéficiaires de la modernisation et du progrès économique ?

En réalité, dans ce second XX^e siècle, le pacifisme est loin de triompher comme idéologie active dans l'opinion. Il s'évapore après ses spectaculaires manifestations des années 1960-1970 dans le confort apporté par les progrès économiques et sociaux des Trente Glorieuses. Et c'est un sentiment dominant d'indifférence, d'insouciance et même de déni qui s'installe dans les esprits, mais aussi le sentiment d'une paix assurée, renforcé par la chute du mur de Berlin. Il pourrait s'avouer ainsi : « Nous n'ignorons pas les guerres, mais elles ne nous concernent plus directement car nous en sommes désormais préservés sur notre territoire par les progrès de nos sociétés, par notre bien-être et par nos démocraties. Nous devons la combattre, mais c'est l'affaire de nos dirigeants et de nos armées, quand, à l'extérieur, nous sommes menacés dans nos intérêts et nos influences. » L'action militaire est désormais perçue comme un moyen de maintenir l'ordre et la paix dans les zones d'influence françaises et dans le monde dans le cadre des interventions internationales. Elle ne concerne plus la société française elle-même, elle n'est plus que l'affaire de l'État-nation.

Nouvelle situation, nouvelles interrogations sur le sens de l'action militaire ?

Du début des années 1990 à 2004, les opérations militaires françaises s'intensifient pourtant : Tchad, Afghanistan, Rwanda, Moyen-Orient (guerre du Golfe), Proche-Orient (Liban). Néanmoins, elles ne font toujours pas dire que la France est en guerre, alors qu'elles engagent la responsabilité nationale, qu'elles sont déclarées comme telles sous les pavillons internationaux de l'Union européenne, de l'OTAN ou de l'ONU, qu'elles donnent lieu à des affrontements violents, qu'elles font des morts dans le camp français, qu'elles se déroulent dans un contexte géopolitique instable et un climat de guerre de plus ou moins haute intensité. La doctrine des soldats de la paix ne peut plus tenir.

Au cours de cette même période, une rupture se prépare et s'affirme concernant le sens même de l'action militaire. Les guerres meurtrières du XX^e siècle ont conduit à encadrer celles-ci par la loi, les règlements spécifiques (Règlement de discipline générale de 1966, Code du soldat...), les conventions de guerre¹, les injonctions des organismes internationaux, notamment de la Cour internationale de justice de La Haye. Les finalités et les missions de l'action militaire ont été régulièrement actualisées par le débat national (*Livres blancs*, lois de finances...). Les actions de combat sont désormais bordées par des prescriptions juridiques précises et par les cadres légaux de l'État de droit.

Les armées elles-mêmes ont contribué à intégrer cette culture de la légalité dans leur doctrine et dans leur action. Elles se sont souciées de la garantir par la formation, déterminante pour que chaque militaire comprenne le sens de son engagement et en tire l'essence même de son comportement. Elles l'ont mises en œuvre dans la vie des unités et dans leurs interventions. Sur les théâtres d'opérations et dans les situations de combat, les militaires français sont apparus pénétrés d'une déontologie de leur action conforme au droit, proportionnelle à l'adversité, adaptée aux situations, respectueuse de l'ennemi, soucieuse de protéger les populations civiles et de leur apporter de l'aide. Cette culture a été largement commentée et reconnue jusqu'à être mise en contrepoint d'une culture américaine² autorisant un usage disproportionné de la force, une violence extrême face à l'ennemi³ (et même dans les opérations militaires, qu'elles soient coercitives, de restauration de la sécurité générale ou même de reconstruction), des atteintes fréquentes aux droits humains, une attitude agressive à l'égard des populations concernées⁴.

Une interrogation nouvelle se précise alors, qui ne se limite plus au souci de la légalité de l'action militaire, mais qui pose de plus en plus la question de la légitimité des actes qu'elle prescrit. « L'exercice du métier des armes dans l'armée de terre » (1999), « L'exercice du commandement dans l'armée de terre » (2003) ainsi que le Code du soldat traduisent et mettent en forme l'évolution d'une réflexion en cours depuis plusieurs décennies, et édictent les principes et les

1. La Convention de Genève de 1949, actualisée par ses deux protocoles additionnels, est complétée par de nombreuses conventions internationales inspirées par la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948.

2. M. Goya, *Les Armées du chaos*, Paris, Economica, 2008.

3. T. Lindemann, « Faire la guerre, mais laquelle ? Les institutions militaires des États-Unis entre identités bureaucratiques et préférences stratégiques », *Revue française de science politique*, octobre 2003, pp. 675-706. Dans *L'Éthique du soldat français* (Paris, Economica, 2014), le général B. Royal caractérise l'approche résolument guerrière de l'armée américaine (pp. 200-214).

4. Le livre de Ph. Klay, *Fin de mission* (Paris, Gallimard, 2015) est particulièrement éloquent sur le rapport à la violence des militaires américains.

orientations qui en découlent. Dans le même temps, l'enseignement de l'éthique fait son entrée dans les écoles militaires.

La création de la revue *Inflexions* en 2005 s'inscrit dans cette évolution de la réflexion au sein de l'armée de terre, réflexion dont elle se fait l'écho et le relais avec la volonté de l'élargir et de l'approfondir dans le dialogue avec les sciences humaines et la société civile. Dans son premier numéro, les auteurs rappelaient et défendaient à l'unisson la nécessité d'affirmer le sens fondamental de l'action militaire : la maîtrise de la violence. Monique Castillo soutenait ainsi que « dans le surgissement de nouveaux types de menaces et de violences dont le sens est peu lisible, dans la nécessité de nouveaux types de combats, de nouvelles causes de conflits, le sens de l'action militaire se déplace et se transforme, et pose de nouvelles questions », autant de conditions d'une mutation du sens de l'action militaire. Réfutant l'espérance illusoire de la fin des guerres, elle préconisait que celle-ci soit désormais destinée, au sein d'un monde toujours violent, « à développer et à faire partager une véritable culture de la paix » dans laquelle l'Europe peut tenir un rôle déterminant dans la perspective d'une politique relationnelle.

Jean-René Bachelet distinguait le sens de l'action militaire comme but, comme direction du sens des valeurs que tout être humain, et donc tout militaire, doit inévitablement investir dans ses choix et dans ses actes : « Face à la violence déchaînée, il est des situations où s'impose la force pour y mettre un terme [en exerçant] sa capacité à prendre l'ascendant [selon le] principe d'efficience. » Mais « n'importe quel moyen ne peut être utilisé pour parvenir à ses fins. C'est une exigence de légitimité ». Réfutant une action binaire (action désarmée ou paroxysme de l'engagement de la force), il la définissait comme un *continuum* dans lequel le militaire dose, adapte et maîtrise les formes et le niveau de son intervention. Cette maîtrise de la violence dans l'engagement armé traduit un choix de civilisation et une conception de l'humanité.

François Lecointre, lui, posait clairement l'incontournable nécessité et les urgences du débat éthique concernant la maîtrise de la violence : « Contraint par fonction à donner la mort, le soldat ressent profondément la nécessité d'encadrer ses actes par une éthique exigeante. Que dans la guerre l'homicide soit encadré par des règles juridiques particulières, qu'au-delà de cette légalité la légitimité même de l'acte de tuer soit garantie par le lien direct qui doit pouvoir être établi entre le combat et la vie même de la communauté ne suffisent pas pour que des soldats surmontent le traumatisme moral que constitue le fait de donner la mort. C'est en fait le sacrifice consenti de sa propre vie qui rend moralement supportable l'obligation de tuer.

La mort acceptée est intimement liée à l'éthique militaire, comme elle amène naturellement à considérer que la mort doit être donnée le moins possible dès lors qu'existe une sorte de symétrie déontologique entre la vie d'un ennemi et celle d'un ami. De cette symétrie découle une vertu essentielle du soldat : sa capacité à maîtriser sa propre violence. Encore faut-il, pour que cette vertu puisse être pratiquée, que l'ennemi soit toujours considéré comme un être humain, de dignité aussi sacrée que la sienne propre.»

Rappelant que la violence ne peut être éradiquée des sociétés humaines, analysant et caractérisant les conflits contemporains, les modalités spécifiques des interventions qu'elles impliquent, il notait qu'aujourd'hui le militaire doit composer avec l'absence d'ennemi classique, ce qui « rend particulièrement actuelle et urgente l'éthique du soldat ». Dans ces conditions, la maîtrise de la violence est impérieuse afin d'écartier tout signe de faiblesse. Gage de succès dans les opérations, elle est « une ambition nouvelle, politique et morale. Elle oriente l'action des forces armées dans une direction nouvelle, inconnue jusque-là, qui invente les principes et les procédés originaux ».

La relecture de ce numéro d'*Inflexions* donne le sentiment que tout a alors été dit sur l'action militaire et que celle-ci doit désormais se construire portée par cette éthique de maîtrise de la violence si elle veut conjurer et sans cesse surmonter « le trou noir de la violence, incompréhensible mais immuablement présente dans l'histoire humaine »⁵, et contribuer ainsi à la marche civilisée de l'histoire.

La situation des conflits actuels conduirait-elle à revoir et à reformuler l'exigence éthique de l'action militaire ?

En 2017, l'actualité de la violence, des conflits et des menaces a-t-elle changé au point de démentir, ou au moins de reconsidérer la pertinence et la force des prescriptions éthiques soutenues en 2005 ? La financiarisation sauvage des économies, le règne généralisé sans précédent de l'argent dans tous les domaines, y compris de la vie quotidienne, ne compromettent-ils pas les fondements mêmes de nos sociétés avec la complicité, souvent cynique, d'États impuissants et abouliques censés réguler celles-ci et les protéger d'évolutions destructrices ? Les enjeux géopolitiques mondialisés excitent les tensions entre anciennes et nouvelles puissances, entre régions, entre pays. Les nouvelles formes de guerre (attentats, cyberconflits)

5. L'expression est de Line Sourbier-Pinter, alors rédactrice en chef de la revue.

s'étendent. Les guerres de religion et au nom des religions exacerbent les relations entre civilisations et communautés... Les agressions terroristes tourmentent les populations partagées entre l'insouciance, le fatalisme, la résistance et l'obsession sécuritaire. Les politiques comme divers producteurs d'opinions (médias, intellectuels...) ne manquent pas d'exploiter les inquiétudes et les peurs, fondées ou non.

Des « experts » décrivent une civilisation plongée dans les incertitudes de son avenir. D'autres annoncent de grandes et inexorables mutations de la civilisation occidentale, qu'il faut assumer dans le temps et comprendre pour imaginer de nouveaux équilibres sociaux et géopolitiques. Toutes les grandes périodes de mutation au cours de l'histoire ne sont-elles pas accompagnées de violences extrêmes ? Pour les courants d'idées et d'opinions se montrant plus optimistes, la guerre est également revenue à l'ordre du jour. Les attentats et les mesures sécuritaires de l'état d'urgence ont décidé les dirigeants politiques à tenir des discours guerriers, à désigner nos nouveaux ennemis auxquels il n'y a pas d'autre solution que de faire la guerre, comme cela a été affirmé par Jean-Yves Le Drian, alors ministre de la Défense, dans un ouvrage grand public⁶.

La paix n'apparaît plus comme le bel horizon des sociétés. Le recours à la guerre pour la conquérir et la garantir s'impose désormais comme une nécessité, obligeant à réinterroger le sens même de l'action militaire dans ses diverses finalités, ses contraintes, ses devoirs, ses méthodes et ses limites. La maîtrise de la violence peut-elle conserver les mêmes exigences, indépendamment des conjonctures historiques des conflits et des situations où elle est impliquée ? Faut-il relativiser l'enjeu et l'ambition de la maîtrise de la violence dans l'action militaire ? Pour y répondre, deux points essentiels sont à rappeler et à réfléchir : la différenciation sociale et ontologique entre la paix et la guerre, et l'inévitable distinction entre le sens et l'éthique.

Guerre et paix : les deux faces indissociables d'une même réalité

Les termes mêmes de guerre et de paix ne nous trompent-ils pas en désignant par leur antonymie des états différents, irréductibles dans l'histoire des sociétés et plus largement des relations humaines ? Ne nous obligent-ils pas à penser à notre insu que la guerre est inévitable si nous voulons préserver, conjurer ou retrouver la paix, et que celle-ci

6. J.-Y. Le Drian, *Qui est l'ennemi ?*, Paris, Le Cerf, 2016.

implique le rejet et même l'inexistence de la guerre ? Mais un monde sans guerre est-il possible ? Éternelle question.

Nous pouvons observer sans trop d'effort, et les connaissances accumulées à ce sujet ne laissent aucun doute, que les civilisations se construisent, se consolident, triomphent, mais aussi s'épuisent et succombent par la guerre en son sein et contre un ennemi extérieur⁷. Notre propre civilisation, dont nous célébrons tant les vertus afin de nous persuader qu'elle porte la paix intrinsèquement grâce à sa culture, à ses progrès et à ses institutions démocratiques garantissant les lumières de la raison, s'est faite et s'est bâtie par les guerres, dont les atrocités n'ont rien à envier à celles commises aujourd'hui par ceux que l'on considère comme les nouveaux barbares. Nous ne pouvons oublier ou nier les crimes, les violences, les souffrances qui ont marqué notre propre histoire si nous voulons penser avec lucidité et détermination l'histoire que nous sommes en train de faire et que nous voulons mieux dessiner.

Les guerres ne désignent que des moments à durée variable dans le cours d'une histoire qui voit fleurir, y compris en temps de conflit, les savoirs, les sciences, les techniques, les arts, les valeurs de sociétés qui ne s'abandonnent pas, qui ressurgissent de leurs cendres ou qui résistent aux pires tourmentes. Les conditions apaisées des activités humaines nourrissent les aspirations à la paix, et confortent le sentiment que celle-ci est accessible et durable. Mais si les sociétés des temps de paix déplacent, calment ou diffèrent les explosions des dissensions humaines et de leurs violences, elles ne parviennent jamais à les extirper comme elles le voudraient. Les potentialités et les situations de guerre et de paix sont ainsi toujours imbriquées puisque les sociétés sont porteuses de leurs propres violences. La guerre est une phase et une expérience de vérification de la paix, de l'aptitude des sociétés à assurer et à renouveler les conditions de leur solidité dans les adversités et les violences qu'elles rencontrent.

F Le conflit est constitutif de l'être humain et explique sa violence

Les guerres se manifestent comme des conflits paroxystiques entre humains que ceux-ci s'attachent à dépasser pour survivre et reconstruire de l'entente par la maîtrise des violences qu'ils ont rencontrées ou provoquées eux-mêmes. Tenter de comprendre les

7. Dans *L'Effondrement. Comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie* (Paris, Gallimard 2006), J. Diamond montre le rôle des hostilités entre les humains dans la disparition des premières civilisations.

guerres, c'est s'attacher à comprendre le conflit qui déclenche et anime toute violence.

« L'homme est un animal raisonnable », écrit Aristote. C'est en dépassant son animalité et ses déterminations naturelles, sa peur de l'autre, ses rivalités dans les échanges avec autrui, ses dominations pour survivre, ses pulsions, ses violences, qu'il accède à l'« humanité » qu'il « élabore » et partage avec ses semblables, et cela au prix d'efforts constants et toujours inachevés. Contrairement à l'animal qui ne peut échapper à sa nature, l'homme n'a de cesse de la contester et de la dépasser. L'animal n'a de relation à son environnement et n'y réalise que les « activités » et les « performances » que lui permet sa nature, si supérieures soient-elles à celles de l'homme dans bien des domaines. L'homme, lui, de par sa nature même (structure neurobiologique), a une propriété spécifique, sa raison, qui le fait « décoller » à son insu de la nature même qui le constitue. L'homme ne peut coïncider avec sa nature. Il suffit de considérer le langage : contrairement aux animaux qui sont limités au « langage » de leur espèce, l'homme ne parle pas la langue de son espèce mais une ou plusieurs langues, et peut donner des sens divers aux mêmes mots de la langue parlée⁸. La polysémie des mots varie avec celle des situations⁹. On peut ainsi dire paradoxalement que le malentendu est au cœur même de la communication entre les hommes¹⁰. L'homme doit faire bien des efforts pour faire entendre et comprendre ce qu'il veut dire.

De la même façon, l'être humain ne parvient pas non plus à faire, à fabriquer ce qu'il veut et comme il veut. L'animal n'a pas ce « souci ». L'oiseau fait le nid de son espèce, mais serait bien incapable de faire celui d'une autre espèce. L'homme n'a pas cette limite. Sa capacité « technique » de fabriquer est infinie.

De la même façon, l'être humain ne dispose pas de société naturelle. Contrairement à l'animal, il ne parvient pas à instituer naturellement ses relations avec ses semblables et à organiser la société comme il le souhaite. Il lui faut trouver des conventions, des accords qui le permettent, toujours provisoires et éphémères à l'échelle de l'histoire.

Il lui faut également opérer une rupture avec ce qui le « pousse » dans sa nature, autrement dit raisonner ses affects, ses émotions, ses envies, ses désirs débridés guidés par la satisfaction, leur imposer renoncements et limites afin de les maîtriser. C'est la source même et la condition de sa rationalité éthique. On comprend alors que si

8. Le linguiste Ferdinand de Saussure a fondé scientifiquement, dès la fin du XIX^e siècle, la distinction entre le langage, la langue et la parole ; le caractère arbitraire du signe linguistique. Depuis, les grands courants de la linguistique, mais aussi de la sociologie, au-delà de leurs divergences, n'ont pas contesté cette distinction devenue banale.

9. Comme le soutient le philosophe Spinoza, seule la tyrannie peut prétendre imposer aux mots un seul sens.

10. Les meilleurs dictionnaires ne parviennent jamais à fixer un sens définitif au vocabulaire pratiqué.

l'homme construit son univers en le pensant, en le fabriquant, en l'instituant socialement, il le construit tout autant et indissociablement par sa capacité éthique, la conscience, les morales qu'elle configure.

C'est par sa raison que l'homme médiatise sa relation au monde et qu'il instaure un monde autre que celui que son ancrage et son environnement naturels lui assignent. Par cette raison, dont il ne peut se départir si ce n'est dans les cas de pathologies graves, physiques ou mentales, il instaure un univers culturel qu'il rationalise en permanence par ses capacités langagières qui lui font se représenter et dire le monde, par ses capacités techniques qui lui permettent de le fabriquer et de le transformer, par ses capacités socio politiques par lesquelles il institue ses relations avec ses semblables, mais tout autant par ses capacités éthiques par lesquelles il ordonne, limite et règle ses affects, ses passions, ses désirs pour configurer les références, les valeurs, les finalités, les normes de ses comportements. La raison humaine est une, mais elle s'exerce selon des modalités (rationalités) différentes. D'un point de vue anthropologique, il n'y a pas de hiérarchie entre ces différentes rationalités, si ce n'est les ordres d'importance et d'intérêt que leur attribuent les sociétés et les civilisations.

La capacité éthique, qui ne peut relever que de la raison, est précisément l'une des modalités d'exercice de celle-ci, au même titre que le langage, la technique, la capacité à instaurer la société. Elle a ses propres processus et ses propres finalités. Elle s'explique fondamentalement par la maîtrise de la « puissance » de tout être humain.

La raison humaine n'a pas de limite dans le monde culturel qu'elle instaure si ce ne sont les limites de l'existence humaine et celles qu'elle se donne et qu'elle rencontre. Ce monde est toujours à dire, à faire, à instituer, à ordonner. La raison doit assumer cette infinitude en imaginant et en réalisant des dépassements, des « au-delà » qui l'éclairent, qui lui font entrevoir ses manques, qui l'incitent à les combler, et qui portent aussi ses assouvissements, ses renoncements, ses héroïsmes dans le bien comme ses cynismes dans le mal. La rationalité éthique n'est pas close ainsi sur le bien à atteindre. Elle porte tout autant ses déviations, ses errements et ses perversions que ses valeurs et sa liberté de choix. Quand l'homme fait le mal, il ne suffit pas de dire qu'il déraisonne, qu'il est fou, pervers, méchant... Sa raison est tout autant source de délires, de violences, que de pertinentes représentations du monde, que de réussites sociales, que d'inventions techniques et que de maîtrise de soi-même.

L'être humain, luttant pour son humanité, est bien pris dans le conflit entre sa nature et sa raison, et au sein même de cette dernière,

fondatrice et condition de l'ensemble de ses rapports au monde, c'est-à-dire sa culture. C'est la source même de ses « désaccords » avec lui-même et ses semblables, de ses incomplétudes, de ses manques ; c'est la source de sa violence. N'est-ce pas cela que l'on veut dire quand on rappelle que la violence est dans la nature humaine ? Elle contient l'animalité, mais elle relève en même temps de l'impossibilité de l'homme à être en accord avec cette animalité, avec « lui-même » comme individu, avec ce qu'il veut dire, faire, instituer avec ses semblables et la façon dont il veut exercer sa liberté par les valeurs qu'il porte.

C'est dans ce conflit constitutif que l'être humain ouvre les voies de sa violence, qu'il se doit de contrôler les ressorts et les énergies qu'elle contient en apprenant à la maîtriser en s'appropriant l'apprentissage et l'éducation qu'il reçoit. C'est par la maîtrise de ses désaccords fondamentaux qui sont en lui-même et qu'il raisonne par ce qu'il fait, fabrique, institue et ordonne, qu'il accède à son humanité, c'est par la maîtrise de ses énergies et de ses violences qu'il fonde les conditions et les possibilités de sa liberté, et qu'il peut ainsi sublimer son humanité. C'est ce que Jean-René Bachelet appelle le principe d'humanité, quand il parle de cette exigence de maîtriser la violence dans l'action militaire.

Sens et éthique

Si on adhère peu ou prou à cette approche anthropologique, on constate qu'elle éclaire autrement le sens de l'action militaire, qui recouvre et qui confond dans le même terme ce qui relève de la représentation et de la finalité, et ce qui se rapporte à l'éthique.

L'action militaire renvoie à un ensemble complexe d'activités, d'institutions, d'emplois particuliers de matériels et de technologies, de services, de situations, d'enjeux géopolitiques et nationaux, de missions, d'engagements (de la guerre aux missions humanitaires) et de conséquences des combats... Cette polysémie du terme même d'action militaire rend difficile l'interrogation sur son sens qui se dissémine logiquement en autant d'intentions et de convictions qu'expriment ses différents acteurs. Faut-il privilégier le sens que le militaire tient à donner à son engagement et à son métier, à la représentation qu'il se fait de son existence et de ses activités de soldat, à ses combats jusqu'à la mort à donner au risque de sa propre vie ? Ne convient-il pas tout autant de s'interroger sur les sens que les États, les dirigeants politiques ou la société civile attribuent à l'action militaire, et plus largement à la guerre, au rôle qu'y tiennent les militaires ?

En l'occurrence, nous aurions assurément bien des sens différents et divergents. Et il faudrait poursuivre l'interrogation pour démêler ce qui, dans l'action militaire, peut relever spécifiquement du sens et doit être distingué des finalités politiques, des objectifs opérationnels... On voit alors que le sens est lié aux acteurs mêmes de l'action militaire, aux représentations qu'ils s'en font dans des contextes institutionnels, historiques et conjoncturels. Il est vain de vouloir engager l'action militaire avec l'idée d'un sens unique.

Au cours des dernières décennies, les débats et les réflexions éthiques se sont étendus au sein de la société, tourmentée par les tensions, les instabilités, les violences, les incivilités croissantes ou vécues comme telles. Les sciences humaines et sociales se sont emparées de ces débats sur les violences qui touchent divers secteurs particulièrement sensibles de la société, comme les violences à l'école ou dans les quartiers urbains, mais aussi les conditions actuelles de la mort auxquelles sont confrontés les médecins et les personnels hospitaliers¹¹. En 2005, dans le premier numéro d'*Inflexions*, François Lecointre faisait remarquer que si « les grands domaines de l'action civile, comme la santé et l'éducation entre autres, font déjà l'objet de vastes et récurrents débats nationaux [d'ordre éthique], on ne voit pas bien l'intérêt qu'il y aurait à en débattre avec les militaires en particulier [alors qu'il est indispensable] d'initier ce débat le plus profond et le plus ouvert qu'il soit ». C'est bien le problème. Ce débat éthique ne s'impose-t-il pas d'autant plus qu'il perce depuis des années au sein des forces armées, qu'il a donné lieu à des conclusions majeures dans des documents officiels qui en ont tiré des conclusions, qu'il a fait l'objet de colloques, de publications déjà nombreuses et que l'approche anthropologique en démontre l'impérieuse nécessité ?

Notons qu'il s'est souvent cristallisé autour de la question de la discipline, que les conditions concrètes de l'action militaire et les répercussions des évolutions de la société au sein des armées ont modifiée. Désormais, l'indispensable autorité se dégage de ses formes désuètes d'autoritarisme. L'intelligence de la situation est requise comme une garantie de la réussite de l'engagement et de la mission. L'obéissance se conjugue avec le devoir de désobéir si l'ordre contrevient au droit, mais aussi à l'éthique, à la conscience. En réalité, l'exigence de discipline a longtemps occulté et « ignoré » la contradiction qu'elle porte en elle-même, entre soumission et adhésion, entre obéissance et confiance, entre devoir et morale,

11. Voir le rapport de la loi Leonetti (2012) et celui du Comité national d'éthique sur la fin de vie mené par Didier Sicard (2013) qui en ont fait juridiquement et sociologiquement la synthèse.

entre éthique et déontologie. Ces tensions entre des conceptions et des pratiques différentes de la discipline militaire sont « normales ». Elles résultent de l'histoire des armées, elles traduisent les attitudes différentes dans les rapports humains. L'éthique militaire ne peut faire disparaître ces tensions, mais elle éclaire les débats qui les animent. Paradoxalement, l'éthique de l'action militaire n'infirme pas la nécessité de l'autorité ; elle la renforce par la confiance et la compréhension qu'elle construit entre le chef et le subordonné, par l'adhésion partagée à la mission. Elle n'affaiblit pas la discipline ; elle incite au contraire à en pratiquer une nouvelle forme, celle de la maîtrise de soi, de sa propre violence, pour garantir la maîtrise de la violence dans l'action militaire et faire de celle-ci une contribution à la maîtrise de la violence sociale. C'est une éthique de la responsabilité, comme le démontre Benoît Royal¹².

Le débat éthique de l'action militaire doit être aujourd'hui largement ouvert et approfondi. Il ne peut être limité à l'affirmation de ses principes, à l'analyse ou encore à la « médiatisation » de sa mise en œuvre dans des situations révélatrices. Il est d'autant plus déterminant pour l'avenir des forces armées que celles-ci sont conduites à traiter, en opérations extérieures mais aussi sur le territoire national, des situations nouvelles d'affrontements dans des relations géopolitiques en pleine recomposition. Qu'elles disposent de nouvelles technologies ne les dispense nullement de maîtriser la violence de leur action. Un affaiblissement ou une régression de ce débat serait un incontestable échec des armées dans leurs efforts d'adaptation aux mutations contemporaines, et à leurs devoirs indissociables de guerre et de paix. Le militaire est aujourd'hui confronté à la nécessité de reconsiderer sa place dans l'État, son rôle social et donc son statut spécifique. Pour être une force régaliennne dans des sociétés ouvertes, dont les organisations démocratiques sont toujours mouvantes, à la recherche des meilleurs équilibres, il doit définir l'espace fondamental de son indépendance. Il ne peut le revendiquer du droit et du politique, puisque sa raison d'être est de les respecter et de les servir. Et en tant qu'être social, il sera toujours assujetti à ses convictions, à ses croyances, aux traditions de son univers. Mais en tant qu'être humain, il ne peut échapper à l'éthique par laquelle il fonde et maîtrise les choix de ses actions¹³. Il ne peut la laisser être gouvernée par ses convictions idéologiques et politiques. Cela l'égarerait dans son métier, ses devoirs et son action.

12. B. Royal, *L'Éthique du soldat français*, op. cit.

13. C'est toute la démonstration de B. Royal dans *L'Éthique du soldat français*.

¶ La vérité humaine de la guerre et l'universalité de l'éthique militaire

Tous les métiers sont confrontés à des obligations éthiques, mais peu le sont de manière aussi directe et intense que l'est le militaire en situation d'urgence et d'affrontement avec ses semblables. Placés au cœur des tensions et des situations qui révèlent le comportement éthique, les militaires ont un devoir de contribution à une meilleure connaissance des états de violence et de leur maîtrise. Ne sont-ils pas les mieux placés pour « faire voir », pour « faire connaître », à travers leur expérience des affrontements violents, comment ils éprouvent cette exigence éthique, comment ils y répondent, comment ils l'inscrivent dans leurs comportements et leurs choix, et cela différemment selon les situations ? Dans l'action militaire, la violence est poussée à son paroxysme puisqu'elle peut conduire à tuer son semblable si les circonstances et les objectifs du combat le commandent. Ces situations paroxystiques ne sont-elles pas alors les « laboratoires d'excellence » où s'expérimente la maîtrise de la violence humaine ? Ces situations ne peuvent-elles pas nous révéler jusqu'où l'être humain s'autorise à aller dans sa violence quand celle-ci est autorisée ou même commandée ? Nul besoin alors de recourir à des expériences en laboratoire, comme l'a fait le psychologue Stanley Milgram. L'action militaire elle-même est ce laboratoire et les militaires en sont les « expérimentateurs ». Elle réunit, dans les situations ultimes où elle est engagée, les conditions « maximales » de l'observation de l'être humain dans sa capacité de mesurer et de maîtriser sa violence.

Les sciences humaines et sociales peuvent expérimenter en laboratoire, mais seulement dans des situations où la vie des personnes n'est nullement engagée. Les cas cliniques de pathologies lourdes, dans lesquels le verrou de la maîtrise de soi a « sauté » ou s'est dégradé, offrent aussi des « situations de laboratoire » d'observation et d'analyse de la violence. Il en est de même pour les délinquants et les meurtriers. Mais dans tous ces cas, la violence n'est pas contrôlable ou n'est pas autorisée, alors qu'elle l'est dans l'action militaire jusqu'à donner volontairement la mort en toute légalité. Le militaire est face à lui-même, à sa conscience. S'il juge illégitime à un moment donné, dans des circonstances données et contrairement aux ordres donnés de poursuivre son action violente, il peut décider d'y mettre un terme. C'est sa liberté. Le Code du soldat désigne ce choix par le « devoir de désobéir ». S'il doit être bien pesé, il est néanmoins possible et il peut même être une obligation. C'est en cela que l'action militaire

est un laboratoire exceptionnel pour observer et analyser la maîtrise de la violence par l'être humain et comprendre ses comportements éthiques.

Les sciences humaines doivent évidemment apporter leur contribution à la connaissance de l'éthique dans l'action militaire, même si leur fonctionnement institutionnel, leurs découpages disciplinaires, leurs propres préoccupations et approches heuristiques les conduisent et les obligent généralement à ne comprendre une telle question que de l'extérieur. Elles ne peuvent rester dans leur position académique. Leur défi scientifique est d'imaginer et de proposer des approches par l'intérieur, en étant présents dans les situations d'affrontement ou leurs simulations, mais surtout en créant les conditions pour que les militaires eux-mêmes participent directement à la production de connaissances. Il revient à ceux-ci de « livrer les secrets » de leur drame éthique, de leurs interrogations, de leurs réactions, de la légitimité de leurs choix et de leurs comportements au cœur des chaos de la violence, de créer ainsi leurs propres « laboratoires » afin de proposer leurs propres analyses, leurs échanges entre eux et avec des chercheurs en sciences humaines, des psychiatres, des médecins, des neurologues... Les militaires sont sans doute ainsi les mieux placés pour transmettre cette connaissance non seulement dans leur propre univers, mais aussi au sein même de la société. Une telle orientation ouvrirait des perspectives nouvelles d'échanges scientifiques entre les chercheurs, les hommes d'action et les éducateurs.

Si la maîtrise de la violence est constitutive de l'éthique de l'action militaire, pour autant elle ne va pas de soi. De la même façon que la rationalité du langage se réalise dans des langues que l'on apprend ou que la rationalité sociale se met en œuvre par l'éducation aux relations humaines et la participation à leur institution, l'éthique se réalise dans les comportements qu'elle oblige, dans la diversité des situations. Aussi nécessite-t-elle une formation adaptée et approfondie. Elle se fait certes dans les écoles et les unités. Elle se fait aussi à l'occasion de débriefings et de divers exercices, ou encore à travers les témoignages de ceux qui ont connu des situations ultimes d'engagement. Ces enseignements comportent-ils suffisamment d'apprentissages de l'exercice de la liberté dans l'action militaire au cœur même du combat ? Le drame éthique du militaire est-il suffisamment connu de la société ? N'est-ce pas un devoir des forces armées d'assurer ce témoignage, l'éthique étant leur espace incontournable d'autonomie et de liberté ?

Conclusion

Les évolutions et les circonstances des guerres ne peuvent que modifier le sens de l'action militaire, constamment sommée de s'adapter. En revanche, elles ne modifient en rien l'exigence éthique de la maîtrise de la violence qu'elle doit y inscrire, et sans laquelle elle perd sa contribution à la construction de la société et de la paix. Il revient donc au militaire et à son institution de créer les conditions concrètes et les moyens adaptés pour préparer à exercer cette maîtrise de la violence, et à l'assurer dans les situations de guerre et d'affrontements violents. Il a le secours et l'obligation de la légalité. Il revient aussi au militaire de conquérir et d'affirmer sa légitimité. L'éthique est l'espace incontournable d'autonomie et de liberté de son métier et de sa condition humaine. C'est ainsi qu'il peut contribuer à la construction sociale permanente, aux entreprises et aux efforts de civilisation de l'humanité. ■

JOHN CHRISTOPHER BARRY

LA FINALITÉ DE LA GUERRE EST-ELLE LA PAIX? PLAIDOYER POUR LA POLITIQUE

« Nous risquons, si nous ne faisons pas un sérieux effort d'analyse, qu'un jour proche ou lointain la guerre nous trouve impuissants, non seulement à agir, mais même à juger »
Simone Weil (« Réflexions sur la guerre », *La Critique sociale* n°10, novembre 1933)

À quoi sert le soldat ? À faire la guerre assurément. Mais qu'est-ce que la guerre ? « Je vais vous dire ce qu'est la guerre », confie le général américain Curtis LeMay dans un entretien après la Seconde Guerre mondiale : « Vous devez tuer des gens, et quand vous en avez assez tué, ils s'arrêtent de se battre¹. » Une formule simple et directe qui rejoint la pensée de Hobbes, pour qui la guerre c'est d'abord « des hommes qui s'entretuent ». Pour un autre général américain, Ulysses Grant, « l'art de la guerre est assez simple : savoir où est votre ennemi, engager le combat avec lui dès que possible, le frapper aussi durement que vous le pouvez et continuer à aller de l'avant »².

Dans la conception de l'art de la guerre de ces deux généraux, rien ne donne le sentiment que la logique de celle-ci dérive de quoi que ce soit d'autre que de la logique de la force elle-même. Mais c'est un peu court pour qui voudrait échapper au seul horizon de la violence et du combat d'annihilation. À quoi sert la guerre si, comme le suggère Aristote, on ne désire pas « être un buveur de sang accompli [...] choisissant de faire la guerre pour la guerre »³ ?

La formule de Clausewitz, devenue presque un lieu commun, ouvre cependant la perspective d'un autre horizon, mais qui est paradoxalement. Car bien que la guerre prolonge la politique par d'autres moyens, elle s'en distingue. Le recours à la force, afin d'atteindre une finalité politique qui ne serait pas la guerre, doit réaliser en quelque sorte son contraire, c'est-à-dire la paix. Là aussi Aristote ramassa dans une formule ce paradoxe – « [nous] ne faisons la guerre qu'afin de vivre en paix » – ou dans la locution latine *Si vis pacem, para bellum* (« si tu veux la paix, prépare la guerre »).

1. Cité dans R. Rhodes, *The Making of the Atom Bomb*, Simon and Schuster, 1986, p. 586. Le général Curtis LeMay (1906-1990) mena la planification et l'exécution des bombardements stratégiques contre les villes japonaises qui culmineront avec Hiroshima et Nagasaki. Il organisera par la suite le *Strategic Air Command* pendant la guerre froide.

2. Ce n'est pas sans rappeler Antoine-Henri Jomini, le maître à penser des militaires américains : « L'art de la guerre consiste à porter ses forces au point décisif, [...] prendre l'initiative des mouvements, [...] arriver avec ses masses au point où il convient de frapper » (*Précis de la guerre*, Paris, Perrin, 2001, p. 130).

3. Aristote, *Éthique à Nicomaque*, Livre X, chap. 7.

■ Guerre et politique, deux mots pour décrire deux choses différentes, opposées même ?

La politique cesse-t-elle quand la guerre commence et le canon tonne ? Les citations des généraux Grant et LeMay sont caractéristiques de ce que l'on pourrait appeler *The American Way of War*, avec son penchant pour une stratégie axée sur la destruction des forces combattantes de l'ennemi et, au final, l'anéantissement de la puissance de l'adversaire afin d'assurer une victoire entendue comme une capitulation sans condition. Comme le formula le général MacArthur : « *In war there is no substitute for victory* » (« À la guerre, il n'y a pas de substitut à la victoire »)⁴.

Il s'agit donc de la destruction de l'ennemi comme communauté politique souveraine – et physique dans le cas d'une guerre génocidaire, ce qui sort du cadre de notre article –, qui oblitère l'idée même que l'adversaire soit reconnu comme interlocuteur/partenaire d'une négociation pour faire la paix. Clausewitz reconnaîtra d'ailleurs que dans ce cas de figure, « si la guerre n'était que lutte à mort inspirée par l'hostilité, il serait concevable que la politique disparaîsse totalement au profit du militaire »⁵.

Est sous-jacente à ce point de vue états-unien l'idée que le recours à la force est une réponse à l'échec de la politique et de la diplomatie, plutôt qu'un instrument de la politique et de la diplomatie. Cela suggère que la guerre reprend le fil rompu de la politique, mais en discontinuité avec elle. La logique politique ne prime plus quand la guerre commence. La souveraineté de la politique sur le déroulement de la guerre s'efface et celle-ci devient un exercice de management de la violence aux mains des spécialistes de la chose militaire. En raccourci, Jomini contre Clausewitz, le capacitaire contre la visée stratégique et politique qui donne sens et finalité à la guerre.

Mais gagner les batailles n'est pas la même chose que gagner la guerre. Cette confusion dans la pensée militaire américaine entre victoire sur le champ de bataille et victoire politique trouvera son énième illustration dans le dialogue mémorable entre le colonel Harry Summers, à la tête d'une délégation américaine à Hanoï après la guerre du Vietnam, et son homologue nord-vietnamien, le colonel Tu. Le premier faisant amèrement observer au second qu'il n'avait jamais été battu sur le champ de bataille, celui-ci répondit : « C'est peut-être le cas, mais c'est aussi sans pertinence⁶. » Comment rendre compte

4. Discours devant le Congrès pendant la guerre de Corée, 19 avril 1951.

5. *De la guerre*, Livre VIII, chap. 6B, « La guerre est instrument de la politique ».

6. H. G. Summers Jr, *On Strategy: A Critical Analysis Of the Vietnam War*, Presidio Press, 1982, p. 1.

en effet que les victoires militaires ne se traduisent pas toujours par des victoires politiques⁷? Quel serait ce chaînon manquant entre la guerre et sa conclusion si ce n'est la politique, cause initiale du conflit et de la décision qui a initié l'emploi de la force, défini son objet, son but et sa résolution finale ? Quel sens donner à une victoire militaire si elle n'est pas suivie par une victoire politique ?

Le but d'une action militaire est de réaliser un objectif politique. Personne ne s'engage dans la guerre pour la guerre. La « victoire » n'est pas un concept militaire, mais un concept politique. On pourrait même avancer qu'il n'y a que des batailles gagnées et que la victoire n'appartient qu'au politique. La notion de bataille décisive est marquée par cet oubli. La victoire n'est jamais simplement militaire ; elle doit reposer sur l'obéissance durable et consentie des populations vaincues. Une décision politique. La résistance des paysans vietnamiens à la puissance de feu américaine en fut la démonstration. Et leur insoumission, décisive.

Clausewitz résumera cette nécessité de ne pas rompre ce fil fragile entre la guerre et la politique, garant du sens de la violence guerrière et de sa finalité : « Les guerres ne sont rien d'autre que l'expression de la politique. [...] La subordination du point de vue politique au point de vue militaire serait une absurdité, car c'est la politique qui a créé la guerre. Elle est l'intelligence, la guerre n'est que l'instrument et non le contraire⁸. »

▶ Échec politique ou échec militaire ?

L'Irak (quatorze ans de guerre), l'Afghanistan (quinze ans de guerre), la Libye (sept ans de guerre), le Mali (quatre ans de guerre) : des exemples de conflits armés toujours en cours, sans résolution, bien que les forces occidentales aient été victorieuses sur les champs de bataille après des campagnes rondement menées par la voie des airs et sur terre. Ne serait-ce pas, au départ comme au cours des combats, l'absence d'objectif politique clair, des moyens inadéquats aux buts poursuivis, ou tout simplement des objectifs politiques erronés qui conduisent ces actions militaires à l'échec ou, au mieux, à des situations larvées, ni guerre ni paix ?

Cela nous ramène à la question : qu'est-ce que la guerre ? Quels sont sa finalité et son but ? Assurément, « la guerre est [...] un acte de

7. Voir Clausewitz sur la différence entre l'objectif militaire (*Ziel*) et le but politique de la guerre (*Zweck*), *De la guerre*, Livre I, chap. 1.

8. *De la guerre*, Livre VIII, chap. 6.

violence destiné à contraindre l'adversaire à exécuter notre volonté ». Mais cet acte de violence n'est pas une violence individuelle d'un homme à la vie « solitaire, indigente, dégoûtante, animale et brève »⁹, vivant dans un état de nature pré-étatique du *bellum omnium contra omnes*, mais une violence collective de deux communautés souveraines réglant leurs différends par le biais de la force et de la menace de mort. Une mort violente, avec l'intention de la donner, qui est à distinguer radicalement de la mort pour cause naturelle ou accidentelle, aussi horrible soit-elle dans certaines circonstances.

La guerre ne peut donc se réduire au simple critère quantitatif souvent utilisé, qui voudrait qu'elle ne soit définie comme telle qu'à partir d'un millier de victimes¹⁰. L'intention de donner la mort est le produit d'une décision collective et non de circonstances naturelles ou accidentelles, d'inimitiés privées et individuelles (duels, crimes, vendetta...). Cette distinction en fait une affaire politique. Car qui dit intention collective renvoie à une décision politique, même si elle est celle d'un roi ou d'un dictateur, car elle est suivie d'un engagement collectif pour la rendre effective en acte. En d'autres mots, ce recours à la force traduit une volonté politique s'exerçant contre une autre volonté politique¹¹. Pour le militaire-stratège qu'a été le général Beaufre, la stratégie sera alors « l'art de la dialectique des volontés employant la force pour résoudre leur conflit ».

■ Guerre et politique. Continuité ou identité ?

Mais cette menace de donner la mort est précédée par une désignation de l'ennemi, acte politique par excellence, qui fera dire à Carl Schmitt qu'elle constitue l'essence même de la politique : la discrimination de l'ami et de l'ennemi est la « distinction spécifique du politique, à laquelle peuvent se ramener les actes et les mobiles politiques »¹². Sans ennemi politiquement désigné, pas de guerre. Cela implique bien sûr que l'on envisage la construction d'une communauté politique comme la capacité de pouvoir distinguer un « nous » d'un « eux », et par là d'établir une frontière et de définir un ennemi.

9. Hobbes, *Léviathan*, chap. 13.

10. Le Stockholm International Peace Research Institute (Sipri) emploie ce critère quantitatif pour inventorier les conflits dans le monde, occultant ainsi leur nature et les enjeux politiques.

11. C'est toute la différence avec une opération de police. Pour le policier, l'ennemi est un délinquant qui a enfreint le contrat social. Il s'agit de l'arrêter et de le punir. Il n'y a pas d'exception à l'application de la loi. Il en est tout autrement avec la guerre qui est de l'ordre de la négociation politique, c'est-à-dire de la politique par d'autres moyens.

12. C. Schmitt, *La Notion de politique*, Paris, Flammarion, « Champs », 1992, p. 64.

On peut envisager d'autres critères pour définir une communauté politique, mais celui-ci a l'avantage de la clarté pour trancher les concepts nébuleux qui entourent la violence et la guerre, et il nous offre l'horizon limite de ce qu'est une communauté politique. Il pointe aussi cette continuité entre la guerre et la politique, bien que les deux domaines d'activité se distinguent par les moyens utilisés. C'est ainsi que Clausewitz ira jusqu'à affirmer que « la guerre est une simple continuation de la politique par d'autres moyens ».

Si la seule différence était les moyens utilisés, c'est-à-dire la force, guerre et politique partageraient la même logique et la même finalité. En effet, si la guerre s'avérait être la simple poursuite des relations politiques, ne serait-on pas alors en droit de renverser la formule et d'affirmer que la politique est une simple continuation de la guerre par d'autres moyens¹³? Elias Canetti s'y est essayé dans son analyse du rôle que tient le bulletin de vote dans le règlement des intérêts contradictoires et des rapports de force dans la vie parlementaire d'une démocratie : « Lors d'un vote parlementaire, tout ce que l'on a à faire est de constater sur place la force des groupes. [...] Elle est le vestige de la rencontre sanglante que l'on mime de diverses manières, menaces, injures, excitation physique. [...] Mais le décompte des voix met fin à la bataille. [...] Personne n'a jamais cru réellement que l'opinion du plus grand nombre soit aussi, lors d'un vote, la plus sage du fait qu'elle l'emporte. C'est une volonté qui s'oppose à une autre volonté, comme dans la guerre. [...] L'adversaire battu aux voix ne se soumet nullement parce qu'il ne croirait soudain plus à son bon droit : il s'avoue tout simplement battu. Ce qui lui est facile, car il ne lui arrive rien. [...] Mais il compte sur les batailles futures. Elles sont en nombre illimité, dans aucune il ne sera tué. [...] Une guerre est une guerre parce qu'elle fait entrer des morts dans la décision. Un parlement n'est parlement qu'aussi longtemps qu'il exclut les morts¹⁴. »

En reprenant la vision politique conflictuelle ami-ennemi de Schmitt, Canetti suit très exactement la formule renversée de Clausewitz en pointant cette continuité entre politique et guerre, mais en insistant aussi sur leur différence, violence mimée parlementaire d'un côté, sang versé de l'autre. Le recours à la force pour trancher un conflit politique et forcer la décision n'est pas un simple détail. Il marque la différence cruciale entre la guerre et la paix. Canetti met aussi en garde sur la fragilité de ce dispositif pacifique qu'est le

13. Le renversement de la formule analysée ici doit beaucoup au livre d'Emmanuel Terray sur *Clausewitz* (Paris, Fayard, 1999) et lui emprunte les auteurs qui y sont cités.

14. E. Canetti, *Masse et Puissance*, Paris, Gallimard, 1966, pp. 200-201.

vote pour régler les rapports de force : « La solennité de toutes ces opérations découle du renoncement à la mort comme instrument de décision. La mort est en quelque sorte écartée par chaque bulletin individuel. Mais le résultat qu'elle aurait obtenu, la force de l'adversaire, est consciencieusement consigné par un chiffre. Quiconque joue avec ces chiffres, les efface, les falsifie, réintroduit la mort sans savoir¹⁵. » Un crime que l'on peut considérer comme l'atteinte la plus grave contre la démocratie et la paix civile¹⁶. Mao Zedong formulera, avec la brièveté d'un *haïku*, cette différence qui sépare cette identité des contraires, guerre et politique : « La politique est une guerre sans effusion de sang et la guerre une politique avec effusion de sang¹⁷. »

■ Qu'est-ce que la paix?

Reprendons notre propos sur ce que sont la guerre et sa finalité. Quelles que soient les circonstances particulières de chaque guerre, nous pouvons tous souscrire à l'affirmation minimale exprimée par la formule de saint Thomas d'Aquin dans son *Traité de la charité* – « on fait la guerre pour obtenir la paix » –, ou de façon plus nuancée par « on fait la guerre pour une paix meilleure ». Mais qu'est-ce qu'une paix meilleure ? Et au bénéfice de qui ?

Penser politiquement la paix, c'est penser en termes d'agents (d'acteurs), de pouvoir, d'intérêts et de relations qui se nouent entre ceux-ci. C'est se poser la question : qui fait quoi, à qui et au bénéfice de qui ?

Il y existe trois grandes théories de la paix. Pour Hobbes tout d'abord, la paix est tout simplement l'absence de guerre. Un temps où les hommes vivent sous un pouvoir commun qui « leur impose à tous un respect mêlé d'effroi »¹⁸, pour échapper à la guerre de tous contre tous. Pour saint Augustin et Spinoza ensuite, la paix est un « ordre juste ». Pour le premier, elle est rendue « juste » par décret divin ; seuls le péché et la violence sans retenue peuvent la briser et détruire l'harmonie naturelle. Pour le second, la paix, avec l'avènement des temps modernes, ne survient que par le soutien et le consentement populaires ; ce qui la menace sont les intérêts et les politiques des classes dirigeantes qui sèment la discorde ; la paix suppose la justice. Pour Emmanuel Kant

15. *Ibid.*

16. Un crime qui nourrit aussi le cauchemar de toute communauté politique : la guerre civile.

17. Mao Zedong, *De la guerre prolongée*, Yenan, mai 1938.

18. *Léviathan*, chap. 13.

enfin, qui poursuit le raisonnement, la paix, bien que souhaitable, n'est pas une condition « naturelle », mais doit être « établie », c'est-à-dire créée et maintenue par un effort humain continu.

Il y a ceux qui soutiennent que la fonction principale de l'État est de maintenir l'unité du pouvoir face au désordre, même si cela a pour conséquence de nuire à la liberté des individus ; et il y a ceux qui, au contraire, soutiennent que la fonction principale de l'État est de maintenir la liberté individuelle et la justice, même au point de mettre en danger sa propre unité¹⁹. Sous ces deux visions opposées, nous retrouvons Hobbes et Spinoza. Deux réalistes qui ont vécu tous deux la guerre civile et cherchent la meilleure façon de maintenir la paix. Leurs points de départ différents les mèneront à des perspectives divergentes sur ce nécessaire qu'il faut accomplir. « Toute théorie [ou discours] est toujours pour quelqu'un et pour quelque chose »²⁰. Pour Hobbes, la sécurité et l'ordre, dans la perspective du souverain, afin de justifier son droit de commandement et le devoir des sujets à obéir. Pour Spinoza, la liberté du point de vue des gouvernés pour justifier leur droit de ne pas être opprimés et le devoir du souverain de proclamer des lois justes.

■ Sécurité et/ou liberté ?

Pour Hobbes, l'homme, par crainte de la mort violente, renonce à sa souveraineté en faveur du Léviathan, afin de ne pas retomber dans l'état de nature où l'homme est un loup pour l'homme. La paix exige un État tout puissant ; la sécurité prime sur la liberté. Pour Spinoza au contraire, la paix ne peut être fondée sur la peur. La vraie sécurité est d'être libre de l'oppression et de la tyrannie des souverains. En d'autres termes, pas de sécurité sans liberté et concorde : « Si dans une Cité les sujets ne prennent pas les armes parce qu'ils sont sous l'empire de la terreur, on doit dire non que la paix y règne, mais plutôt que la guerre n'y règne pas. [Si les sujets d'une Cité] sont conduits comme un troupeau et formés uniquement à la servitude, [cette Cité] mérite le nom de solitude plutôt que celui de Cité. [...] Mais si la paix doit porter le nom de servitude, de barbarie et de solitude, il n'est rien pour les hommes de si lamentable que la paix²¹. » Cela nous ramène aux questions fondamentales du régime politique : sa légitimité et le recours à la violence, légitime ou non, pour asseoir son pouvoir.

19. N. Bobbio, *Le Futur de la démocratie*, Paris, Le Seuil, 2007, p. 249.

20. R. Cox, *Approaches to World Order*, Cambridge University Press, 1996, p. 87.

21. Spinoza, *Traité politique*, chap. 6.

¶ Une force armée légitime est-elle fondée sur le droit du plus fort?

Rousseau répondra finement à cette question en faisant la distinction entre le droit et la force : « Le plus fort n'est jamais assez fort pour être toujours le maître s'il ne transforme sa force en droit et l'obéissance en devoir. [...] Céder à la force est un acte de nécessité, non de volonté ; c'est tout au plus un acte de prudence. En quel sens pourra-t-il être un devoir ? [...] Sitôt que l'on peut désobéir impunément, on le peut légitimement ; et puisque le plus fort a toujours raison, il ne s'agit que de faire en sorte que l'on soit le plus fort. Or, qu'est-ce qu'un droit qui périt quand la force cesse ? S'il faut obéir par force, on n'a pas besoin d'obéir par devoir ; et si l'on n'est plus forcé d'obéir, on n'y est plus obligé. [...] Convenons donc que force ne fait pas droit et que l'on n'est obligé d'obéir qu'aux puissances légitimes²². »

Et qu'est-ce qu'une puissance légitime ? Pascal y répondait déjà un siècle auparavant : « Il faut mettre ensemble la justice et la force, et pour cela faire en sorte que ce qui est juste soit fort, ou que ce qui est fort soit juste. » Sans cette exigence, conclura-t-il, « la force sans la justice est tyrannique », et pour nous aujourd'hui, héritiers des Lumières, sans légitimité. En termes modernes, Norberto Bobbio, le juriste libéral, le formulera ainsi : « Le pouvoir légitime est un pouvoir dont le titre est juste ; un pouvoir légal est un pouvoir dont l'exercice est juste. [Pour le] souverain, la légitimité est ce qui fonde son droit, la légalité, ce qui fonde son devoir ; quant au sujet, au contraire, la légitimité du pouvoir est le fondement de son devoir d'obéissance, la légalité du pouvoir est la garantie principale de son droit de ne pas être opprimé²³. »

Tous ces arguments juridiques et ces théories philosophiques du contrat social fondé sur le consentement des peuples peuvent sembler bien éloignés de l'histoire réelle des nations. David Hume les dénoncera malicieusement : « Presque tous les gouvernements qui existent à présent ou qui ont laissé des traces dans l'histoire se sont originellement fondés sur l'usurpation ou la conquête [...] sans qu'il y ait eu un consentement équitable ou un assujettissement volontaire du peuple. [...] Découvre-t-on autre chose que la force et la violence dans ces événements ? Où est donc l'accord mutuel ou l'association volontaire dont on parle tant²⁴. » Et pourtant, le mythe du contrat social a force de loi aujourd'hui dans tout processus de légitimation à travers le monde.

22. J.-J. Rousseau, *Du contrat social*, Livre I, chap. 3.

23. « Sur le principe de légitimité », *L'Idée de légitimité*, Institut international de philosophie politique, coll. « Annales de philosophie politique », n° 7, Paris, PUF, 1967, p. 49.

24. D. Hume, « Of the Original Contract », *Selected Essays*, Oxford, 1998.

Aujourd’hui plus que jamais, les guerres sont devenues, non pas des affrontements entre deux armées permanentes, dans un duel de puissance de feu, mais des guerres de légitimité, des guerres sur qui peut revendiquer le monopole de la violence légitime dans une communauté politique. En d’autres mots, des guerres civiles où l’enjeu est devenu un combat politique de légitimité, armé, pour rallier les populations.

La légitimité implique donc bien davantage que la seule conformité à la loi. Elle est un concept métajuridique et ne peut pas être réduite à la simple légalité. Elle est du ressort de la politique, des sentiments, des mœurs et des usages partagés par une communauté. Une guerre civile fait éclater cet amalgame entre le légal et le légitime, provoquant par là même une scission dans le corps politique d’un pays. Un gouvernement légal peut être illégitime, c’est-à-dire sans fondement moral et politique, et, inversement, légitime mais illégal, comme le fut, par exemple, la France libre à Londres et l’État français à Vichy. La légalité se définit donc comme la conformité à la loi, ni plus ni moins, tandis que la légitimité renvoie au « sentiment » de justice et d’équité partagé par une communauté politique.

Reposons-nous la question : sur quoi est fondée une force armée légitime aujourd’hui ? Si on tient compte de la distinction entre le légal et le légitime, la légalité et la maîtrise de la force ne peuvent être des critères suffisants pour fonder la légitimité de la violence utilisée, même par un État de droit. Une guerre peut être légale et non légitime, tout comme elle peut être légitime et non légale. Elle peut être menée aussi pour une juste cause, tout en violant le *jus in bello* par les moyens employés ou, au contraire, être respectueuse du *jus in bello* et violer le *jus ad bellum* (guerre d’agression). Nous retrouvons là cette nécessité de distinguer le légal du légitime quand nous employons ces notions de violence guerrière. Les buts de guerre fixés par le politique, agissant comme surdétermination dans la légitimité, ou non, de la force employée. Une question là aussi, politique.

En Occident, on a affaire à des guerres de choix à faible légitimité, que ce soit pour nos populations ou pour celles qui font l’objet de nos missions de projection. Pour les populations « d’accueil » du tiers-monde, ce sont des guerres de nécessité existentielle, des guerres totales. Il y a là une asymétrie forte de légitimité entre pays expéditionnaires et pays et sociétés agressés.

Parti en mission pour mener une guerre de libération et de protection, le soldat occidental se trouvera souvent confronté à la réalité, avec son lot d’horreurs au quotidien, d’une guerre d’occupation menée au sein d’une population hostile, sans ligne de

front, sans ennemi dûment identifié, sous la menace à chaque instant d'attentats, d'attaques suicides, d'IED, de découverte de charniers... Loin d'être une force de stabilisation et de pacification dédiée à la reconstruction des États dans le respect des droits souverains des peuples, le soldat occidental se trouve alors pris en étau (à partie ?) dans une guerre civile entre une classe dirigeante locale contestée et sa population en rébellion. Cette brutalisation, propre à toute guerre « asymétrique », porte le risque d'exactions sur les populations civiles par dépit, par vengeance pour des camarades tués ou par rage impuissante.

Quelle que soit la cause, légitime ou illégitime, de la guerre poursuivie, il est indispensable pour le soldat de sauvegarder son éthique. Ce d'autant plus quand le politique faillit à donner sens, cohérence et légitimité à sa mission. Elle restera l'une des seules barrières, certes fragile, qui empêche la guerre de tomber dans une sauvagerie sans limites, dans un monde constitué d'États autoritaires ou en décomposition, de sociétés minées par la prolifération de bandes armées, sans foi ni loi, et d'équipées néocoloniales sans scrupule.

Nous pouvons aussi constater que les lois de la guerre n'existent pas simplement pour apaiser les états d'âme des gens sensibles et protéger la société. Leur première fonction est peut-être même de protéger les forces armées elles-mêmes. Leur première raison d'être est peut-être même d'ordre purement militaire. Car réussir à faire coopérer des hommes dans un contexte d'incertitude, d'agonie et de mort nécessite un code de conduite partagé. La terreur et la menace qui s'exercent sur les combattants peuvent très vite faire déraper les esprits dans des conduites irrationnelles ou dans la folie. Afin de maintenir, et même de rendre possible l'efficacité « militaire » des combattants, des règles aussi élémentaires que déterminer qui tuer, dans quelles circonstances et avec quels moyens deviennent absolument essentielles²⁵.

De tels codes ont pu être honorés ou violés²⁶, mais sans eux la guerre ne serait pas la guerre mais du massacre. Sa finalité, « contraindre par la force l'adversaire à exécuter notre volonté », se dissoudrait et la force exercée ne deviendrait qu'une violence sans fin et sans objet, la paix.

25. M. van Creveld, *The Transformation of War*, Free Press, 1991, pp. 89–90.

26. Les codes guerriers ont souvent été très particularistes, c'est-à-dire qu'ils ne s'appliquaient qu'à une certaine catégorie de personnes. Le code chevaleresque, par exemple, ne s'appliquait qu'aux chrétiens. Envers les infidèles, un guerrier pouvait agir sans retenue.

Conclusion

« La politique est l'intelligence, la guerre n'est que l'instrument et non le contraire » ne cesse de nous rappeler Clausewitz. « Rien n'est plus important dans la vie que de trouver exactement le point de vue d'où les choses doivent être envisagées et jugées²⁷. » La dimension politique de la guerre nous permet d'envisager une solution politique à la guerre, c'est-à-dire la paix. Clausewitz nous permet de dépasser Hobbes et sa naturalisation de la guerre qui « télologise » le destin de l'homme sur la base d'une conception figée d'une nature humaine a-historique et a-sociale, vouée pour l'éternité à l'inimitié et la mort violente. Il réaffirme à sa façon la liberté de l'homme de faire l'histoire, que ce soit la guerre ou la paix, tout comme Marx dans *La Sainte Famille* : « L'histoire ne fait rien, [...] elle ne livre pas de combats. C'est au contraire l'homme, l'homme réel et vivant, qui fait tout cela, possède tout cela et livre tous ces combats ; ce n'est pas, soyez-en certains, l'"histoire" qui se sert de l'homme comme moyen pour réaliser, comme si elle était une personne à part, ses fins à elle ; elle n'est que l'activité de l'homme qui poursuit ses fins à lui. » Le propre de la communauté politique démocratique est la libre participation des citoyens à la délibération commune. C'est la persistance des conflits politiques et non pas une nature humaine qui est à la source des causes et des règlements des guerres. Rendre cela intelligible, visible, est ce qui rendra la paix possible. Beaucoup reste à faire. Pas de paix sans justice, pas de sécurité sans liberté. Une exigence démocratique. ■

27. Clausewitz, *De la guerre*, Livre VIII, chap. 6.

MARC GUILLAUME

LÉGITIMITÉ ET LÉGALITÉ DE L'ACTION MILITAIRE

S'interroger sur le sens de l'action militaire impose de déterminer ce qui peut justifier cette action. Une première voie de réflexion conduit à porter une appréciation sur la légitimité de l'emploi de la force. Une telle orientation ouvre la voie à des points de vue dont la diversité peut être si ce n'est infinie du moins très grande.

Un de ces points de vue est de faire le lien entre action militaire et action politique. C'est ce que résume Clausewitz avec sa formule selon laquelle la guerre n'est que la simple continuation de la politique par d'autres moyens. Cette formule, à supposer qu'elle soit exacte quant à son contenu, ne fournit pas une justification quant à la légitimité de l'action militaire. Dans une démocratie, celle-ci ne s'exerce en effet pas sans les règles inhérentes à tout État de droit. On songe notamment, pour la France, aux dispositions de l'article 3 de la Constitution que le Conseil constitutionnel et le Conseil d'État font respecter comme juge électoral. Bien plus, l'action politique, au-delà de ces règles institutives, connaît des limites qui l'encadrent. L'une d'elles est ancienne et bien connue : un responsable politique ne peut soutenir tout type de propos, le juge pénal peut avoir à en connaître, de même que l'autorité administrative peut, en cas de trouble à l'ordre public, avoir à utiliser préventivement ses pouvoirs de police administrative comme l'interdiction de réunions. Une seconde limite s'est notablement développée depuis vingt ans ; elle tient aux moyens notamment financiers qui peuvent ou non être utilisés aux fins de l'action politique.

Si le rapprochement entre l'action politique et l'action militaire vise à donner l'impression que l'une peut légitimer l'autre, il engendre ainsi une confusion. Celle-ci tient à une vue cynique selon laquelle, dès lors qu'en politique la fin justifierait les moyens, il en irait de même par translation dans l'action militaire. Cette vision s'appuierait sur Machiavel et son adage « si le fait l'accuse, le résultat l'excuse ». C'est là une vue datée, cherchant à justifier la violence militaire par la violence politique. Le raisonnement est deux fois dépassé dans une démocratie moderne. En outre, comme il a été relevé, ce rapprochement aurait pour corollaire de renoncer au cadre légal à tout le moins pour l'action militaire. La continuation d'une action politique désormais soumise à des règles se ferait par l'action militaire comme si ce passage opérait la disparition des règles.

Un tel raisonnement est gravement erroné quant au terrain sur lequel se situe la réflexion. La question ne peut pas être celle de la légitimité de l'action politique et donc celle de l'action militaire. Elle doit être celle de la légalité de cette action. Le sens renvoie à des notions d'honneur et de morale qui sont hautement nécessaires mais qui sont individuelles. Ces notions ne peuvent ni suffire ni permettre de déterminer le caractère justifiable ou non de l'action militaire. Seule l'existence de règles, quelles que soient par ailleurs les difficultés à les faire respecter et à en faire sanctionner la violation, peut permettre à la fois de favoriser le maintien de la paix et de justifier le recours à la violence.

Jules Basdevant illustre le 29 mai 1941 cette fondamentale orientation lorsqu'il remet sa lettre de démission de jurisconsulte du ministère des Affaires étrangères au maréchal Pétain. Celui-ci vient d'autoriser les Allemands à utiliser les aérodromes français du Levant, ce qui leur permet d'aller bombarder les Anglais en Irak. Il s'agit là d'une violation flagrante des termes de la convention d'armistice alors qu'avec elle, comme le relève Basdevant, «la France se plaçant sous l'empire du droit, y trouvait dans sa situation difficile un appui contre les prétentions injustifiées d'où qu'elles peuvent venir». Il souligne, dans sa démission, le lien entre le respect du droit et l'honneur : «La conception que j'ai de l'honneur ne me permet pas de me placer dans mes conseils sur le terrain consacré par votre gouvernement», c'est-à-dire en terrain violant la règle de droit.

Ainsi la réflexion sur l'action militaire doit se situer sur le terrain de la légalité de cette action. Il ne peut s'agir de seulement porter un jugement de nature morale sur la légitimité de l'emploi de la force. Cet impératif de légalité est parfois plus facilement admis et reconnu pour le *jus in bello*. Dès lors qu'il met de côté les motifs du conflit et s'en tient à fixer des règles pour limiter la souffrance et «les horreurs de la guerre», le *jus in bello* serait plus communément partagé. Les conditions des conflits et des violences non interétatiques peuvent interroger cette vision. En tout état de cause, le *jus ad bellum* encadre le recours à la force. Il fixe le cadre légal de l'usage de la violence. Il est le pendant des règles nationales qui fixent les conditions du recours à la force par l'État : si celui-ci a le monopole de la violence légitime, il ne peut y recourir que dans le cadre légal. Il en va de même pour la légalité internationale.

L'analyse de celle-ci et de son évolution depuis trente ans fournit deux enseignements importants pour le sens de l'action militaire. Le premier tient aux interventions militaires à l'appui d'objectifs humanitaires. Dans le nouveau contexte international né de la chute du mur de Berlin, certains avaient cherché à promouvoir des

interventions militaires à finalité humanitaire. Constatant dans le même temps la fragilité juridique de ces interventions, ils ont œuvré à l'émergence d'un « droit d'ingérence humanitaire ». Celui-ci reste, près de trente ans après la chute du Mur, non établi en droit international.

L'article 2 § 4 de la Charte des Nations unies fait obligation aux États de s'abstenir « dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force [...] de toute [...] manière incompatible avec les buts des Nations unies ». Déjà, la Cour internationale de justice jugeait dans l'affaire du détroit de Corfou en 1949 que « le prétendu droit d'intervention ne peut être envisagé [...] que comme la manifestation d'une politique de force, politique qui, dans le passé, a donné lieu aux abus les plus graves et qui ne saurait, quelles que soient les déficiences présentes de l'action internationale, trouver aucune place dans le droit international ». En 1977, le protocole II aux conventions de Genève sur les conflits armés non internationaux dispose en son article 3 qu'« aucune disposition du présent protocole ne sera invoquée comme une justification d'une intervention directe ou indirecte pour quelque motif que ce soit dans le conflit armé ou dans les affaires intérieures ou extérieures de la haute partie contractante sur le territoire de laquelle le conflit se produit ». En 1986, dans l'affaire Nicaragua contre États-Unis, la Cour internationale de justice rappelle que « l'emploi de la force ne saurait être la méthode appropriée pour renforcer et assurer la protection de ces droits » (de l'homme dans un autre État). Les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies de la fin des années 1990 n'ont pas modifié cet état du droit. Comme le relève Gilbert Guillaume, tous les auteurs ont reconnu que les résolutions 43/131 du 18 décembre 1988, 45/100 du 14 décembre 1990 ou 55/73 du 8 février 2001 « ne consacraient pas un droit à l'assistance humanitaire. [...] Le consentement des États territoriaux à l'aide humanitaire demeure la règle comme l'a rappelé l'Assemblée générale dans ses résolutions 51/194 du 10 février 1997 et 54/233 du 25 janvier 2000 »¹.

Ainsi le recours à la force armée ne peut relever ni du cynisme ni de la morale. Il relève de la légalité internationale, qui, par ses évolutions depuis trente ans, a elle-même souligné ses potentialités.

En effet, le second enseignement des trente dernières années est, quelles qu'en soient les limites, les évolutions et les potentialités de l'action collective des États. D'une part, par son action, le Conseil de sécurité des Nations unies a permis à ceux-ci de mener,

1. « L'ingérence humanitaire. De la Sainte Alliance au Kosovo », *La Cour internationale de justice à l'aube du XXI^e siècle*, Paris, Pedone, 2003, pp. 199-209.

dans diverses hypothèses, une action armée dans des conditions conformes à la charte et à son chapitre VII. En cas de menace contre la paix, de rupture de la paix ou d'acte d'agression, le Conseil est en droit d'intervenir dans les affaires qui relèvent essentiellement de la compétence nationale des États. Les États membres de l'ONU doivent alors « accepter et appliquer » ces mesures conformément à l'article 25 de la charte. L'Irak, la Somalie, l'ex-Yougoslavie, le Rwanda, l'Afghanistan ont fourni des exemples réitérés de cette action du Conseil de sécurité.

D'autre part, l'émergence de la justice pénale internationale s'inscrit dans la même logique. Il en va ainsi pour la Cour pénale internationale créée par la convention de Rome du 17 juillet 1998. De même pour le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie institué par la résolution 837 du Conseil de sécurité du 25 mai 1993 ou le Tribunal pénal international pour le Rwanda institué par la résolution 955 du Conseil de sécurité du 8 novembre 1994. Le procès de Slobodan Milosevic, mort pendant celui-ci en 2006, ou la condamnation de Radovan Karadzic en 2016 à quarante ans de prison pour génocide, crime contre l'humanité et crime de guerre préfigurent d'autres procès futurs.

Ce cadre international de la légalité du recours à la force intègre le droit de chaque État à la légitime défense. Il comprend celui, en certaines circonstances, d'assurer, même par la force, la protection de ses nationaux à l'étranger que rappelait Max Huber dans la sentence arbitrale du 23 octobre 1924 concernant les biens britanniques au Maroc espagnol. La France l'a rappelé lors de son intervention à Kolwezi en 1978.

L'action militaire n'est ainsi justifiée que si elle s'inscrit dans le cadre de la légalité. Défini en droit international, celui-ci renvoie en droit interne à des règles constitutionnelles qui ont su s'adapter aux évolutions des menaces et du recours à la force. Leur respect conditionne également la justification du recours à l'action militaire.

Aux termes de l'article 15 de la Constitution, le président de la République est le chef des armées. C'est sur cette base qu'aucun soldat français ne peut être envoyé à l'étranger sans que le chef de l'État n'en décide. C'est sur le même fondement que l'article R.1411-5 du Code de la défense prévoit que « le chef d'état-major des armées est chargé de faire exécuter les opérations nécessaires à la mise en service des forces nucléaires. Il s'assure de l'exécution de l'ordre d'engagement donné par le président de la République ». Pour sa part, aux termes de l'article 21 de la Constitution, le Premier ministre est « responsable de l'organisation de la défense nationale ». À ce titre, aux termes de l'article L.1131-1 du Code de la défense, il « exerce la direction générale et la direction militaire de la défense ».

Historiquement, les prérogatives du Parlement étaient très limitées en matière militaire. Aux termes des articles 35 et 36 de la Constitution, il autorise la déclaration de guerre ainsi que la prorogation de l'état de siège au-delà de douze jours. Ces deux dispositions n'ont jamais été utilisées sous la Ve République. Certains en ont déduit qu'on ne déclare plus la guerre. En tout état de cause, face à des situations graves, le gouvernement n'a jamais eu recours à un transfert de compétences de l'autorité civile vers l'autorité militaire comme ce fut le cas avec les lois de 1849, 1878 et 1916.

Le premier alinéa de l'article 35 de la Constitution n'est pas tombé en désuétude. Il renvoie en droit à une réalité précise, celle des conflits armés interétatiques. C'est pourquoi il est inadapté pour les opérations militaires conduites sous l'égide de résolutions du Conseil de sécurité comme en Afghanistan. Il en va de même pour la lutte contre le terrorisme alors qu'à la suite des attentats ayant frappé la France depuis 2015, celle-ci est, comme l'ont dit les plus hautes autorités de l'État, «en guerre».

Cette situation appelle, pour justifier le recours à l'action militaire, l'adaptation du cadre légal. C'est ce qu'il s'est produit depuis une dizaine d'années pour l'intervention de forces françaises à l'étranger. L'article 35 de la Constitution a été complété par trois alinéas. Le gouvernement a désormais l'obligation d'informer le Parlement de sa décision de faire intervenir les forces armées à l'étranger au plus tard trois jours après le début de l'intervention. Lorsque la durée de l'intervention excède quatre mois, il soumet sa prolongation à l'autorisation du Parlement. Ces dispositions ont été appliquées en 2009 aux interventions en cours en Côte d'Ivoire, au Kosovo, au Liban, au Tchad, en Centrafrique et en Afghanistan. Depuis 2009, cinq autres interventions ont donné lieu à une autorisation de leur prorogation : Libye (juillet 2011), Mali (avril 2013), République centrafricaine (février 2014), Irak (janvier 2015) et extension de cette opération en Syrie (septembre 2015).

Notre Constitution a ainsi été complétée pour faire face aux évolutions de la nature des interventions de nos forces militaires à l'étranger. Ces précisions du cadre constitutionnel en fortifient la justification. En revanche, comme le relèvent Claire Landais et Pierre Ferran², ce cadre constitutionnel demeure muet sur l'intervention des forces militaires sur le territoire national. Les régimes juridiques des articles 16 et 36 ne résument pas ces situations, tant en cas de conflit armé se déroulant sur le sol national qu'en cas de recours aux armées sur ce dernier.

2. P. Ferran, Cl. Landais, «La Constitution et la Guerre : la guerre est-elle une affaire constitutionnelle?», *Les Nouveaux Cahiers du Conseil constitutionnel* n° 51, 2016, pp. 29-35.

Ce silence est à rapprocher de deux dispositions, celle du droit interne sur l'état d'urgence et celle de la Convention européenne des droits de l'homme. D'une part, l'état d'urgence, qui n'est pas mentionné dans la Constitution, est régi par la loi du 3 avril 1955 modifiée. Il est déclaré par décret en conseil des ministres en cas de « péril imminent résultant d'atteintes graves à l'ordre public » ; seule une loi peut le proroger au-delà de douze jours. À la suite des attentats du 13 novembre 2015, il a été décrété le 14 novembre 2015 et prorogé par cinq lois successives, en dernier lieu le 19 décembre 2016. À ces occasions, la loi du 3 avril 1955 a été précisée et contrôlée par le Conseil constitutionnel. Ces modifications comme ce contrôle ont montré tout le bénéfice pour les forces de sécurité d'un cadre légal adapté qui, sous le contrôle du juge, permet notamment des perquisitions administratives et des assignations à résidence. L'équilibre entre des nécessités renouvelées d'ordre public et le respect des droits et libertés a été pleinement assuré. Ainsi c'est évidemment dans un cadre légal que se combat le terrorisme.

D'autre part, la Convention européenne des droits de l'homme prévoit que des « actes licites » de guerre peuvent déroger à l'interdiction de porter atteinte au droit à la vie prévue par son article 2. La Cour admet qu'un conflit armé international rende licites des cas de détention pour des motifs de sécurité (16 septembre 2014, Hassan, n° 29750/09).

Ces deux types de disposition soulignent la nécessité d'un cadre légal pour définir la finalité de toute action militaire sur le sol national comme les modalités de cette action. C'est ce que souligne Christian Vigouroux examinant les conditions renouvelées d'intervention, à la suite des attentats, des armées sur le territoire national, dans un chapitre dont le titre résume un impératif : « Force reste à la loi³. »

Au total, il est tout aussi inconséquent de penser la guerre comme injustifiable que de rechercher le sens de l'action militaire dans le seul renvoi à la légitimité de cette notion. La réflexion doit en la matière fondamentalement renvoyer à la légalité de l'action militaire, tant au plan international qu'au plan interne. Les militaires le savent bien alors que, lorsqu'un officier rejoint son commandement, ses subordonnés reçoivent l'ordre de lui obéir en tout ce qu'il leur commande « pour l'observation des lois et le succès des armes de la France ». ■

^{3.} Ch. Vigouroux, *Du juste exercice de la force*, Paris, Odile Jacob, 2017.

PHILIPPE VIAL

DE L'ÉPÉE À L'OUTIL : L'ARMÉE, COMMUNAUTÉ OU INSTRUMENT ?

« Qui ne comprendrait à quelles fins nous nous sommes levés des décombres du désastre pour refaire à la France une épée ? », s'écrie le fondateur de la France libre, le 26 octobre 1940¹. Quelle que soit la singularité du verbe gaullien, en des temps qui ne l'étaient pas moins, l'image trahit son âge. Employée aujourd'hui, son lyrisme apparaîtrait au mieux suranné, au pire la marque d'une inquiétante obsolescence intellectuelle... À l'inverse, parler de l'« outil », qu'il soit militaire ou de défense, plus rarement naval ou aérien, relève désormais du cliché. L'expression est devenue une formule toute faite, tellement banale qu'on ne l'interroge plus, qu'on ignore le plus souvent sa dimension métaphorique, jamais questionnée. Pourquoi le ferait-on d'ailleurs ? Le bon sens commande de l'accepter sans mot dire. Naturellement subordonnée au politique, l'armée est un outil entre ses mains, parmi d'autres. Un outil qui lui permet de passer du dire au faire dans ce domaine régalien par excellence qu'est la défense, l'un de ceux où s'exprime la quintessence de la souveraineté politique. Il y a ainsi une adéquation puissante et naturelle entre ce qui fonde le gouvernant et l'image de l'outil en son principe. Pour dire les choses autrement, la dimension instrumentale de l'armée garantit la réalité de l'action politique. Un outil est un instrument inerte dans les mains d'un politique idéalement tout-puissant.

Le regard de l'historien oblige pourtant à dépasser cette apparente simplicité. L'image de l'outil est loin d'avoir toujours eu cette évidence. Elle n'est devenue usuelle en France que dans les années 1970, prenant l'importance qu'on lui connaît après la guerre froide seulement. Cette historicité de l'expression est néanmoins plus complexe. Dans son principe, la réification de l'armée est consubstantielle à la tradition républicaine. Mais celle-ci ne s'y réduit pas. Elle accueille parallèlement l'exaltation du soldat citoyen et de la nation en armes, qui conduit à faire de la France une épée. Une assimilation aux antipodes de celle de l'armée simple outil aux mains du politique. Ce hiatus oblige à relativiser l'évidence de cette image et à s'interroger sur les enjeux de son omniprésence actuelle.

1. Ch. de Gaulle, *Discours et Messages. T. I, 1940-1946 : pendant la guerre*, Paris, Plon, 1970, p. 35.

L'outil, une métaphore d'un usage récent

L'image de l'outil est désormais au cœur des débats comme des discours relatifs à la défense, en premier lieu de ceux des principaux responsables politiques. C'est en particulier ce que révèle l'analyse des déclarations présidentielles réalisée à partir de la collection des discours publics mise en ligne par La Documentation française pour la période postérieure à 1974². Régulièrement employée par Valéry Giscard d'Estaing, la métaphore de l'outil tombe en déshérence à l'époque de François Mitterrand, avant de revenir en faveur comme jamais sous Jacques Chirac et, plus encore, depuis l'élection de Nicolas Sarkozy. La comparaison avec d'autres types de documents nuance ce constat tout en le confortant. Ainsi, à la différence de François Mitterrand, ses ministres de la Défense successifs utilisent l'expression d'outil militaire ou de défense, en particulier lorsqu'ils présentent en Conseil des ministres les lois de programmation militaire. Mais l'expression semble cependant moins en cour qu'elle ne l'avait été avant 1981 ou ne le sera après 1995. En la matière comme en beaucoup d'autres, le président donne le la...

Au-delà de ce constat, la chronologie suggère d'autres explications. À la différence de Valéry Giscard d'Estaing et de Jacques Chirac, François Mitterrand n'est pas énarque. Or la métaphore de l'outil, dans l'utilisation qui s'impose en France à la fin du XX^e siècle, est incontestablement reliée aux sciences de gouvernement, telles qu'elles ont été développées aux États-Unis et progressivement acculturées en France. L'action de l'État, comme son évaluation, passe en effet par l'utilisation d'outils (*tools*), d'où la généralisation de l'image bien au-delà du monde militaire. Par sa formation, par l'action de ses anciens élèves devenus graduellement l'ossature de la haute fonction publique civile puis de la classe politique, l'ENA a été au cœur de cette dynamique depuis 1945. À bien des égards, l'itinéraire de Valéry Giscard d'Estaing en est le symbole parfait.

Il n'est donc pas étonnant de le voir employer la métaphore de l'outil avec une facilité que n'aura pas son successeur. En témoigne l'interview télévisée qu'il accorde à l'occasion de la fête nationale, le 14 juillet 1978 : « Je crois que l'outil de défense française est un outil qui donne une bonne image de la France ; c'est un outil moderne, c'est un outil républicain, c'est un outil jeune³. » Le triptyque qui conclut le propos présidentiel résume parfaitement la transition

2. Cette base de données, consultable sur le site vie-publique.fr, rassemble les déclarations officielles des personnalités politiques transmises par les services de presse ou récupérées sur les sites publics.

3. Retranscription intégrale de l'entretien sur le site vie-publique.fr.

qui s'opère à ce moment-là. La jeunesse, la modernité, valeurs giscardviennes par excellence, traduisent la nouvelle orientation voulue pour les affaires de l'État, tandis que le qualificatif de républicain reflète l'enracinement dans une tradition beaucoup plus ancienne, évidemment décisive dès qu'il s'agit des rapports de la toge et des armes.

Pour le reste de la Ve République, il faudrait pouvoir s'appuyer sur les résultats d'un dépouillement similaire à celui rendu possible pour l'après-1974. La métaphore de l'outil est-elle d'un usage fréquent dans les déclarations présidentielles de Georges Pompidou et de Charles de Gaulle ? Elle n'apparaît certes pas d'un seul coup au milieu des années 1970. Le *Livre blanc* de 1972 évoque à deux reprises l'« outil nucléaire de dissuasion » et fait de la marine de haute mer l'« outil privilégié de toute politique de présence dans le monde »⁴. Mais l'expression même d'outil militaire ou de défense n'est pas encore employée, à la différence de ce qui a prévalu dans les derniers *Livres blancs*... Un constat que le caractère emblématique de ces productions rend particulièrement significatif.

Cette indication de tendance est confirmée, pour la présidence précédente, par les résultats de l'important travail de Pierre Messmer et Alain Larcan sur les écrits militaires du général de Gaulle⁵. Portant sur l'ensemble des ouvrages publiés jusqu'à sa mort, complété des *Discours et messages* ainsi que des *Notes et carnets*, leur étude ne fait pas de l'outil une figure habituelle de la rhétorique gaullienne. C'est la métaphore du glaive ou de l'épée que de Gaulle utilise naturellement, à telle enseigne que Messmer et Larcan lui consacrent un développement spécifique⁶. Celui-ci s'appuie sur des textes écrits dans l'entre-deux-guerres ou dans l'immédiat après-1945, à l'heure où le Général se fait le chroniqueur des combats qui viennent de s'achever. La métaphore semble donc avoir perdu l'essentiel de sa valeur sous la Ve République.

L'outil plutôt que l'épée. Aux origines d'une substitution

Il est vrai que les temps ont changé. L'heure n'est plus à l'exaltation du soldat, glaive de la nation, mais au rappel impérieux de sa subordination. « Quant à l'armée, elle doit bien se convaincre que son rôle est purement technique », lance en juillet 1958 le nouveau président de la République au général d'armée André Zeller, qu'il

4. *Livre blanc sur la défense nationale*, 1972, t. I, pp. 8 et 14.

5. A. Larcan et P. Messmer, *Les Écrits militaires de Charles de Gaulle. Essai d'analyse thématique*, Paris, PUF, 1985.

6. *Ibid.*, pp. 146-148.

vient de renommer chef d'état-major de l'armée de terre : « Elle est là pour exécuter les ordres qui lui seront donnés... L'armée est un instrument. Vous m'entendez bien, un instrument⁷! » Si la métaphore employée n'est pas celle de l'outil, elle relève clairement du même registre, inséparable de la tradition républicaine.

Un demi-siècle plus tôt, Jean Jaurès illustrait déjà cet état de fait dans *L'Armée nouvelle*, rassemblant au sein d'un développement commun les deux images et leur signification politique. « Ce que les ouvriers, les socialistes reprochent à l'armée, c'est d'être, aux mains de la bourgeoisie, l'instrument des répressions intérieures et des aventures extérieures. À vrai dire, elle n'est, en effet, qu'un instrument. Elle n'a pas une force propre, une volonté autonome, une politique à elle. Elle est, au moins en France, la servante du pouvoir civil. [...] Elle n'est qu'un outil dans le conflit des forces sociales⁸. » Bien que mise au service de la vision politique du leader socialiste, la métaphore illustre clairement la dépendance structurelle et totale qui doit être celle de la force armée, « levier passif que meut la volonté nationale », comme l'avait défini le Comité de salut public dans sa célèbre circulaire du 20 mai 1794⁹. Une métaphore qui n'est pas sans annoncer celle, au début du XX^e siècle, du constitutionnaliste Léon Duguit : « L'idéal serait que la force armée fût une machine inconsciente que le gouvernement pourrait mettre en mouvement en pressant un bouton électrique¹⁰. » Contemporaine des propos de Jaurès, cette convergence inscrit clairement la métaphore de l'outil dans la « tradition républicaine absolue », cristallisée par la Convention et réactualisée par la III^e République à l'issue de l'affaire Dreyfus. Une tradition qui se définit par une insistance particulière sur la subordination de la force armée, sa chosification théorique permettant de garantir son obéissance totale¹¹.

La métaphore de l'outil ne se réduit donc pas à une commodité de langage empruntée à la science politique américaine et mise au service de la réforme de l'État. Pour reprendre, en la prolongeant, la formule de Valéry Giscard d'Estaing, l'armée est d'abord outil militaire parce que républicaine. Ne serait-ce pas là l'une des raisons méconnues de l'extraordinaire succès de cette image depuis une quarantaine d'années ? Ce succès n'est-il pas lié à l'écho qu'elle suscite dans l'inconscient collectif ? En l'utilisant systématiquement en une

7. A. Zeller, *Dialogues avec un général*, Paris, Presses de la Cité, 1974, p. 361.

8. J. Jaurès, *L'organisation socialiste de la France. L'armée nouvelle*, Paris, L'Humanité, 2^e éd. 1915, p. 344.

9. *Ibid.*, p. 187.

10. L. Duguit, *Traité de droit constitutionnel*, Paris, A. Fontemoing, 1911, 2^e éd. 1924, t. IV, p. 597.

11. Ph. Vial, « La mesure d'une influence. Les chefs militaires et la politique extérieure de la France à l'époque républicaine », thèse de doctorat d'histoire, Paris-I-Panthéon-Sorbonne, 2008, p. 269, pp. 280-281 et surtout pp. 290-291.

époque marquée par une diminution constante du format des forces armées, les autorités gouvernementales affichent l'ambition modernisatrice, dans son principe flatteuse pour les forces armées, tout en les rappelant à l'impératif catégorique de l'obéissance. L'outil de défense, « outil moderne », « outil jeune »... mais « outil républicain » !

Pour autant, l'image n'est pas inventée à cette époque, ainsi que permet de l'établir le *Trésor de la langue française*¹². L'expression d'outil, dans une perspective militaire, est employée depuis longtemps au sens strict. Par extension, l'arme peut en effet être identifiée comme l'outil de travail du soldat, « outil de mort », dit-on parfois : l'usage est attesté au moins dès la fin du XIX^e siècle¹³. Le soldat peut ainsi exercer le « métier des armes », selon la formule popularisée plus tard par Jules Roy¹⁴. Au sens figuré cette fois, l'outil peut désigner l'armée, quel que soit le milieu naturel dans lequel elle évolue. On parlera alors d'outil militaire, naval ou aérien, sans d'ailleurs que le qualificatif soit indispensable. Ainsi du maréchal Foch, dans les années 1920, évoquant « l'outil que les mains d'Hindenburg et de Ludendorff maniaient au printemps de 1918 »¹⁵. Cet usage préfigure clairement celui qui se généralisera à la fin du XX^e siècle. Malheureusement, ni le *Trésor de la langue française* ni le *Dictionnaire historique de la langue* ne permettent d'en dater plus précisément l'apparition¹⁶. On peut seulement constater que l'image ne figure pas parmi les usages recensés par le *Grand Dictionnaire universel* de Pierre Larousse¹⁷.

L'emploi de cette métaphore est attesté dès avant 1914, l'exemple de Jaurès le prouve. Pourtant, ce n'est qu'à la fin du siècle qu'il se généralise. Il faut revenir sur les raisons de ce paradoxe, jusqu'à présent seulement entrevues. Car l'image de l'outil n'apparaît pas *ex nihilo*. Elle se substitue à une autre. On l'a dit, chez un auteur comme de Gaulle, l'image de l'épée, du glaive, est bien davantage familière. « Peu de termes semblent avoir plus de résonance » dans son œuvre, soulignent d'emblée Larcan et Messmer¹⁸. L'épée y est le symbole de l'action des armes en général et, plus encore, de celles de la nation : « L'épée, c'est d'abord l'épée de la France et il n'y a pas de France

12. Successeur du *Litttré*, ce grand dictionnaire de référence est librement consultable sur le site atilf.atilf.fr/.

13. « Les officiers de hussards bleus qui traînaient avec arrogance leurs grands outils de mort sur le pavé », G. de Maupassant, *Contes et Nouvelles*. T. II, *Boule de suif*, Paris, Calmann-Lévy, 1880, p. 117.

14. J. Roy, *Le Métier des armes*, Paris, Le Seuil, 1948.

15. F. Foch, *Mémoires*, Paris, Plon, t. II, 1929, p. 6.

16. *Trésor de la langue française*, notice « Outil », atilf.atilf.fr/; A. Rey (dir.), *Le Robert. Dictionnaire historique de la langue française*, t. II, notices « Outil », p. 2508, et « Militaire », p. 2236.

17. *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle*, réimpression de l'édition de Paris, 1866-1879, Genève/Paris, Slatkine, 1982, notices « Outil », « Militaire », « Naval », « Armée ».

18. Larcan et Messmer, *op. cit.*, p. 146 et suiv. Le développement qui suit s'inspire de leurs analyses, en particulier pour ce qui est des références aux œuvres du général de Gaulle.

sans épée¹⁹. » Mais elle est également le privilège de l'ordre militaire auquel le Général appartient depuis 1912, devenu alors l'un de « ceux qui tiennent l'épée de la France »²⁰. Mystique nationale, mais pas nécessairement républicaine...

La Seconde Guerre mondiale donne une acuité nouvelle à l'image²¹. L'épée devient alors, à de multiples reprises, le symbole de la force militaire de la France, épée brisée mais qui continue malgré tout le combat, à l'instar de celle maniée par les glorieux ainés de 1870-1871. D'où l'élargissement du champ métaphorique par le recours à l'image dramatique des « tronçons du glaive » popularisée par les frères Margueritte²². « Puisque ceux qui avaient le devoir de manier l'épée de la France l'ont laissée tomber, brisée, moi j'ai ramassé le tronçon du glaive », se justifie de Gaulle le 13 juillet 1940²³. En ces heures où la destinée nationale est conditionnée par le succès des armes, l'épée en devient l'élément clé. Il faut qu'elle soit brandie de nouveau pour que l'honneur soit sauf, il faut qu'elle soit reforgée pour que le pays soit libéré : « Qui ne comprendrait à quelles fins nous nous sommes levés des décombres du désastre pour refaire à la France une épée²⁴? » Car de Gaulle est celui qui la tient, dans la singularité de son itinéraire, soldat devenant homme d'État sans jamais cesser d'appartenir à l'ordre militaire.

L'épée selon Michelet, l'autre versant de la tradition républicaine

Cet usage n'est pas isolé. Comme l'ont relevé Larcan et Messmer, l'homme du 18 juin met ses pas dans ceux de Michelet, communiant au même mysticisme. Et de rappeler sa formule célèbre, singulière prémonition du dessein gaullien : « La défensive ne va pas à la France. La France n'est pas un bouclier. La France est une épée vivante²⁵. » De fait, la métaphore est, elle aussi, omniprésente dans l'œuvre du grand historien, spécialement dans cette pièce maîtresse qu'est son *Histoire de*

19. Ch. de Gaulle, *Mémoires de guerre*. T. I, *L'Appel. 1940-1942*, Paris, Plon, 1954, p. 74.

20. Ch. de Gaulle, *Discours et Messages*. T. I, 1940-1946 : pendant la guerre, *op. cit.*, p. 85; *Le Fil de l'épée*, Paris, Plon, rééd. 1971, p. 112.

21. Larcan et Messmer, *op. cit.*, p. 147.

22. P. et V. Margueritte, *Une époque*. T. II, *Les Tronçons du glaive. La défense nationale, 1870-71*, Paris, Plon-Nourrit, 1901, 536 p.

23. Ch. de Gaulle, *Discours et Messages*, t. I, *op. cit.*, p. 16.

24. *Ibid.*, p. 35.

25. Larcan et Messmer, *op. cit.*, p. 146.

*la Révolution française*²⁶. Bien que Larcan et Messmer ne le précisent pas, la citation qu'ils retiennent en est ainsi tirée. Rédigée entre la fin de la monarchie de Juillet et les débuts du Second Empire, à l'heure où la II^e République naît et meurt, cette œuvre met en scène une véritable métamorphose de l'épée. À travers elle, c'est l'histoire de la révélation nationale que raconte Michelet : entamée à l'intérieur de l'Hexagone, elle trouve son accomplissement définitif hors des frontières.

De manière immémoriale, l'épée est le symbole de la force armée qui fonde la puissance régaliennes de l'État dans sa double déclinaison : la capacité à rendre justice et à assurer la défense. Mais si elle est un attribut essentiel du monarque sous l'Ancien Régime, elle manifeste également l'injustice constitutive de ce dernier selon Michelet. Elle symbolise en effet le monopole de la noblesse sur le métier des armes, fondement de son exemption fiscale. Comme le rappelle le célèbre historien, « elle ne payait pas, parce qu'elle payait de son épée ». Une solution dont les limites sont pourtant criantes : « Elle fournissait le ban, l'arrière-ban, vaste cohue indisciplinée qu'on appela la dernière fois en 1674. Elle continua de donner seule les officiers, fermant la carrière aux autres, rendant impossible la création d'une véritable armée²⁷. » Aux yeux de Michelet, le monopole de l'épée est donc doublement détestable, parce qu'à la fois injuste et inefficace.

Cet ordre des choses bascule durant l'été 1789. La prise de la Bastille en constitue l'entrée en matière. Car, comme le relève Michelet, « le matin même du grand jour le peuple n'avait point d'armes encore »²⁸. Mais c'est la dynamique de la Grande Peur qui donne toute sa dimension au changement initié le 14 juillet. Devant la défaillance des autorités, dépassées par les événements, dans toute la France, le peuple prend en charge sa défense et l'épée change de mains. « Il devenait dans sa maison le magistrat, le roi, la loi et l'épée pour exécuter la loi. » En s'appropriant ce symbole du pouvoir régalien, le peuple signe son émancipation politique, bouleversant l'ordre séculaire, renouant avec les prémisses les plus anciens de la nation en armes. « La France fut armée en huit jours »²⁹ : le soldat-citoyen est né.

Autant que la prise de la Bastille, la mobilisation générale née de la Grande Peur est l'acte fondateur des temps nouveaux, ouvrant la voie à la réalisation de la vocation messianique de la France. Car le renversement de l'ordre politique et social anticipe celui qu'elle va offrir au monde et que Michelet annonce dans un grand élan lyrique.

26. J. Michelet, *Histoire de la Révolution française* [1847-1853], Paris, Flammarion, « Œuvres complètes de J. Michelet », 7 vol., 1897-1898.

27. J. Michelet, *op. cit.*, t. I, p. 110.

28. *Ibid.*, p. 242.

29. *Ibid.*, pp. 319-320.

« *La France est un soldat*³⁰, on l'a dit, elle l'est depuis ce jour. Ce jour, une race nouvelle sort de terre, chez laquelle les enfants naissent avec des dents pour déchirer la cartouche, avec de grandes jambes infatigables pour aller du Caire au Kremlin, avec le don magnifique de pouvoir combattre sans manger, de vivre d'esprit. D'esprit de gaieté, d'espérance. Qui donc a droit d'espérer, si ce n'est celui qui porte en lui l'affranchissement du monde ? La France était-elle avant ce jour ? On pourrait le contester. Elle devint tout à la fois une épée et un principe. Être ainsi armé, c'est être. Qui n'a ni l'idée ni la force n'existe que par pitié³¹. »

Selon Michelet, l'épée est au centre de cette vocation nouvelle de la France, elle en est à la fois l'incarnation et la condition. Cessant d'être le privilège de quelques-uns, elle est désormais l'apanage de tous. Symbole de l'injustice, elle fait vivre une justice nouvelle qui trouve sa pleine réalisation à l'échelle de l'humanité. Dans ce double dépassement, elle devient le prolongement métaphorique de la nation armée, expression en tant que telle peu utilisée par Michelet. À l'inverse, celui-ci va reprendre et développer l'assimilation de la France à l'épée. La manière dont le pays fait face aux menaces en septembre 1792, puis au printemps 1793, apporte à ses yeux la confirmation éclatante de cette identification. Évoquant, à la veille de Valmy, la difficile mise en défense de la capitale et l'absence d'enthousiasme de ses habitants pour s'y consacrer, il l'excuse par la force de cette nouvelle identité nationale : « La défensive ne va pas à la France. La France n'est pas un bouclier. La France est une épée vivante³². »

Dans ces conditions, rien de plus étranger à Michelet que la métaphore de l'outil, jamais employée en tant que telle. Quand, exceptionnellement, il utilise celles de l'instrument ou de la machine, c'est pour les opposer à l'épée dont ils ne sont qu'une forme abâtardie. Combinant l'ensemble de ces emplois, le parallèle qu'il dresse entre l'Incorrputible et l'Empereur est à cet égard particulièrement éclairant. « [Leurs tyrannies] s'expliquent l'une par l'autre. Robespierre, Bonaparte, en leur destinée si divers, eurent cela de commun que, dans le milieu qui les fit, ils eurent tout préparé leur instrument d'action. Ils n'eurent pas à créer. La fortune obligeante leur mit sous la main les machines (terribles machines électriques) dont ils devaient user. » Loin d'être une forme idéalisée de la subordination des armes à la toge, telle que l'imaginera Léon Duguit, la métaphore de la machine consacre leur dévoiement. Et Michelet de préciser, en contrepoint :

^{30.} En italique dans le texte.

^{31.} *Ibid.*, p. 321.

^{32.} J. Michelet, *op. cit.*, t. IV, p. 230.

« Bonaparte reçut aguerries les armées de la République. D'elles il hérita l'épée enchantée, infaillible, qui permit toute faute, ne pouvant pas être vaincue³³. »

Pourtant, mise entre les mains d'un tyran, l'épée, si elle conserve ses propriétés, perd sa vertu propre, sa personnalité ; elle est alors chosifiée, réduite à l'état d'instrument. Michelet reprendra cette idée sous Napoléon III dans *Les Soldats de la Révolution*. Brumaire a rompu le charme : l'épée n'est plus, elle n'est désormais que « le magnifique et docile instrument des victoires de l'Empire »³⁴. Une chosification qui s'étend à ceux qui l'incarnent, comme l'illustre, plus tard, l'évolution malheureuse des droits politiques des militaires. « La révolution de février, avec une confiance généreuse, fit, la première, le soldat citoyen, électeur, éligible », tandis que « le 2 décembre accompli par l'armée, le refit hilote et machine »³⁵.

On l'aura compris : aux yeux de Michelet aussi, « l'épée est l'axe du monde et la grandeur ne se divise pas », pour reprendre la célèbre formule qui conclut, en 1934, *Vers l'armée de métier*. L'épée est l'axe du monde républicain, qui garantit sa grandeur politique et morale, une et indivisible sous peine de voir cette épée réduite à l'état d'instrument, de machine. L'outil n'est pas loin... Il y a ainsi une résonance naturelle entre la vision de l'historien prophète, né au crépuscule de la I^{re} République, spectateur impuissant de l'assassinat de la II^e, mort à l'aube de la III^e, et l'officier devenu politique, qui assuma la pérennité de la flamme républicaine, la raviva, avant de se dresser contre la IV^e et de fonder la V^e. Cette communauté se cristallise autour du symbole de l'épée, symbole de la force armée que transcende sa dimension nationale. En ces temps d'exception que sont la Révolution comme la France libre, l'épée, « la sublime épée morale »³⁶, devient l'incarnation totale de la nation combattante, permettant et symbolisant l'accomplissement de sa vocation.

De l'épée à l'outil, ambivalences et mutations de la tradition républicaine

Il faudrait évidemment disposer d'études de fond pour mesurer dans la durée la représentativité de cette vision et de sa rhétorique. Dans cette perspective, le dépouillement des débats parlementaires

33. J. Michelet, *op. cit.*, t. VI, p. 2.

34. J. Michelet, *Les Femmes de la Révolution. Les soldats de la Révolution*, éd. définitive, revue et corrigée, Paris, Flammarion, 1898, p. 330.

35. *Ibid.*, pp. 467-468.

36. J. Michelet, *op. cit.*, t. IV, p. 404, note.

consacrés aux questions militaires serait particulièrement intéressant à effectuer. Bien des voix ont retenti dans la Cité... En outre, la III^e République aura beau porter Michelet au pinacle, elle n'en privera pas moins le soldat de son droit de vote, alors même que, dorénavant, l'armée fait appel à tous les citoyens... Mais en dépit de ses limites, de sa singularité, l'interprétation que propose le célèbre historien reste emblématique. Chantre d'une histoire nationale qui s'accomplit dans l'acmé républicaine, il perçoit néanmoins avec justesse le dépassement qui, avec la Révolution, renouvelle la symbolique de l'épée. Par contraste, sa vision, que prolonge dans sa spécificité celle de De Gaulle, éclaire dans la durée l'émergence tardive de la métaphore de l'outil.

Celle-ci et plus encore le registre auquel elle appartient, sont consubstantiels à la tradition républicaine. Outil, instrument, levier, machine... : ces images permettent toutes d'insister sur l'indispensable subordination de la force armée. Mais leur emploi révèle une distance entre la République et ses soldats, pire, une défiance à l'opposé de la communion qui accompagne l'idéal de la nation armée. Chosifiant le soldat pour mieux le mettre dans la main du politique, ces images traduisent une vision défensive de la tradition républicaine. Présente dès le départ, cette conception ne l'emporte pas pour autant...

Car le vrai symbole de la nouvelle ère, c'est l'épée. Le privilège de quelques-uns est devenu l'apanage de tous : la justice est désormais rendue au nom du peuple souverain et la défense assurée par le soldat citoyen. Symbole de ce double basculement, la République est représentée l'épée à la main, à l'image de la statue primée par le nouveau régime en 1848, œuvre de Jean-François Soitoux, que l'on peut aujourd'hui admirer quai Conti à Paris³⁷. Un phénomène d'identification qui atteint son apogée à l'heure des périls. Transcendée par la mystique républicaine, l'épée cesse alors d'être un outil pour devenir une personne, incarnant à elle seule la France qui combat.

Inauguré le 11 novembre 1922 dans le prolongement de la clairière de Rethondes, le monument aux Alsaciens-Lorrains, œuvre d'Edgar Brandt, offre une représentation rare et saisissante de cette vision³⁸. Transperçant l'aigle impériale allemande, qui gît à ses pieds, une monumentale épée à deux mains se dresse, verticale, au centre du monument en grès rose des Vosges. Si la dédicace s'adresse « aux héroïques soldats de France, défenseurs de la patrie et du droit », le

³⁷. Ph. Vial, *op. cit.*, p. 600.

³⁸. « Étude d'une œuvre d'art : le monument aux Alsaciens-Lorrains à Compiègne », consultable sur crdp.ac-amiens.fr/cddpoise/oise14_18/monument_alsaciens_lorrains.pdf

registre métaphorique du groupe statuaire conduit à assimiler l'arme à la nation, dans le droit fil de la rhétorique d'un Michelet.

Mais à la suite des précédents de la Rome républicaine, Brumaire puis le 2 décembre 1851 l'ont confirmé : le soldat citoyen peut aussi être l'auxiliaire du césarisme. L'image de l'outil est alors, en son principe, l'antidote indispensable, qui incarne la règle républicaine dans son absolu. Quand l'épée en incarne le versant positif, l'outil en représente l'indissociable négatif. Dans leur ambivalence, ces images symbolisent ainsi les deux faces de la tradition républicaine qui associe de manière indissociable l'exaltation des armes et leur défiance, l'idéal de la nation armée et la crainte du césarisme.

Le remplacement de l'une par l'autre dit également l'évolution de la tradition républicaine. L'effacement du symbole de l'épée marque la crise d'un modèle qui ne résista pas aux chocs successifs des deux guerres mondiales. Le lyrisme propre à cette métaphore ne pouvait sortir qu'affaibli de l'hécatombe des tranchées. Cependant, le poilu, figure par excellence du soldat-citoyen, avait fini par l'emporter... La victoire était celle de ses vertus individuelles et collectives. À l'opposé, vingt ans plus tard, la défaite fut « étrange », spécialement parce que la vertu de la nation en armes se retrouva cette fois doublement inopérante. Défaite militaire, 1940 fut tout autant une déroute politique et morale. De ce point de vue, en dépit de sa force, le verbe gaullien fut un chant du cygne. L'image de l'épée allait définitivement sombrer dans le délitement des guerres coloniales, « sales guerres », « guerres sans nom », en dépit des sacrifices consentis par de nombreux combattants pour donner un sens à leur engagement.

À l'inverse, la métaphore de l'outil allait trouver une légitimité nouvelle. Après les heures dramatiques de la défaite et de Vichy, la politisation de l'armée sous la IV^e République, débouchant sur les coups de force de mai 1958 et avril 1961, ne pouvait que donner une acuité nouvelle à l'impératif de subordination des armes à la toge. La mise en place de la V^e République, puis celle de la force de frappe allaient encore renforcer cette dynamique. Parallèlement, la montée en puissance du paradigme technocratique donnait à la métaphore une signification inédite et puissante, on l'a vu. La fin de la guerre froide poussa le processus à son terme. En provoquant la disparition de la menace à l'Est, elle priva l'armée de conscription de sa dernière raison d'être et permit de désactiver un modèle déjà passablement affaibli. Certes, la conscription ne fut que suspendue... Il n'empêche : avec le retour à l'armée de métier, une page s'est tournée dans l'histoire du modèle républicain, jusqu'alors confondu avec la seule nation armée.

« C'est la beauté de ces anciens temps (déjà antiques et loin de nous) », écrivait Michelet à la fin du Second Empire : « *La cité fut l'armée,*

*l'armée fut la cité*³⁹ ; il n'y eut aucune différence. L'armée n'étant autre chose que la patrie elle-même, combattant et mourant pour les lois⁴⁰. » La conception politico-technocratique de la défense, secteur parmi d'autres de l'action de l'État, l'a aujourd'hui emporté sur la vision politico-mystique, qui faisait de l'armée du temps de paix le double virtuel de la nation et son incarnation à l'heure des périls. L'épée n'est plus qu'un outil.

Un constat qui demande évidemment à être repris et discuté, à l'image de l'étude qui le justifie. Elle appelle d'autres dépouillements, d'autres développements, en particulier pour mieux prendre la mesure des enjeux du temps présent. Comment ne pas être frappé de constater que l'actuel Code de la Défense ne fait aucun usage de la métaphore de l'outil, au sens entendu ici ? Le nouveau chef de l'État, dans le discours programmatique qui fut le sien comme candidat, le 18 mars 2017, n'eut recours qu'une seule fois à cette image⁴¹. Un constat que l'on ne peut s'empêcher de rapprocher du changement de nom du ministère de la Défense au profit d'une appellation plus incarnée, celle de ministère des Armées. ↴

³⁹. En italique dans le texte.

⁴⁰. J. Michelet, *Les Femmes de la Révolution...*, *op. cit.*, p. 298.

⁴¹. Téléchargeable sur storage.googleapis.com/en-marche-fr/ressources/adherents/5.Discours_et_%20interventions/2017-03-18-DE%CC%81FENSE-DIS COURS-EMMANUEL-MACRON.pdf



BENOÎT DURIEUX

QUEL SENS POUR L'ACTION MILITAIRE UN SIÈCLE APRÈS 1917 ?

Chacun semble aujourd’hui en convenir : la guerre réapparaît. Elle irrigue le discours politique, redevient une hypothèse plausible de la stratégie, s’accompagne du retour d’une figure de l’ennemi longtemps ignorée. Pourtant, cette guerre dont chacun parle est malaisée à définir tant elle est sortie du champ de nos expériences, de nos analyses et de nos perspectives. Les conflits mondiaux ou les guerres de décolonisation sont des objets de l’histoire et les crises qui se développent à nos portes nous restent, en réalité, étrangères.

Cette situation d’amnésie résulte d’un XX^e siècle singulier ; il a sans doute été à la fois l’un des plus belligènes de l’histoire et celui qui a vu les tentatives les plus sérieuses pour créer les conditions d’une paix durable. Il a ainsi marqué une rupture par rapport aux périodes précédentes, durant lesquelles les efforts de nos aïeux visaient à réguler la guerre plus qu’à la faire disparaître. Dans le même temps, la question du sens de l’action militaire s’est posée avec une acuité nouvelle. Pouvait-on donner du sens à celle-là sans promouvoir une guerre dont on avait décrété la préemption ? Poser cette question, c’est aller vers une interrogation plus large. Quel est le rapport entre le sens qu’au fil des époques les sociétés humaines donnent à la guerre et le sens qu’elles donnent à l’action militaire ? Les deux sont-ils liés de façon rigide, le premier déterminant le second, ou le jeu des influences réciproques préside-t-il à leurs évolutions communes ?

Ce que montre l’analyse du siècle qui s’est écoulé depuis 1917, c’est que le doute sur le sens de l’action militaire a été de pair avec une double illusion, qui nous a alternativement conduits à trop attendre de la guerre puis à trop attendre du décret de son obsolescence. Aujourd’hui, c’est la guerre qui semble à nouveau susceptible d’entraîner le sens de l’action militaire dans son sillage, au fur et à mesure que les digues qui la retenaient se mettent à lâcher. Pourtant, l’action militaire aura le sens que nous lui donnerons.



L’action militaire contre la guerre ?

Nous sommes toujours au lendemain de la Grande Guerre. Dans ces années de centenaire, elle continue à nous couvrir de son ombre. Au-delà du marbre froid des monuments dont elle a

parsemé nos communes, elle a transformé en profondeur l'idée que sur le Vieux Continent nous nous faisions du phénomène guerrier. Dans la culture européenne classique, cette idée pouvait s'exposer relativement simplement. La guerre, telle qu'elle s'était peu à peu structurée depuis l'Antiquité, était devenue un moyen de régulation de la violence politique. Lorsque tout dialogue devenait impossible, lorsque l'hostilité conduisait à une impasse, il était admis que l'affrontement armé permettrait, en vidant la querelle en public, de donner de nouvelles bases aux négociations¹. La régulation s'opérait par une limitation des causes possibles de conflit – la théorie de la guerre juste –, de sa durée – entre la déclaration de guerre et la conclusion de la paix –, de son développement spatial, borné par le champ de bataille ou le théâtre des opérations, et de son étendue sociale, progressivement obtenue par la distinction entre combattants et non-combattants.

Sans doute la guerre s'était-elle régulièrement éloignée de ce schéma idéal, mais non moins régulièrement, des mouvements de sens inverse visant à la réguler avaient pu être observés. Le XIX^e siècle va voir ce paradigme écarté avec une ampleur probablement inédite à la faveur de la montée des nationalismes, des progrès de la technologie et de l'apparition des armées de masse. Les années qui précédèrent 1914 furent par excellence celles du passage de la conception ancienne de l'action militaire, centrée sur la recherche de la bataille décisive, à une vision plus pessimiste, qui concevait l'engagement du soldat comme la nécessaire participation à la lutte darwinienne pour la survie des nations qu'annonçaient les augures.

Dans la suite logique de cette évolution des idées, la Grande Guerre rendit caduque presque toutes les limitations précédentes. Elle le fit si complètement qu'elle conduisit ensuite à une tentative nouvelle, au moins dans son ampleur, de supprimer la guerre au lieu de la réguler. L'infexion initiale, qui vit céder les digues anciennes, peut être datée de 1917, l'année où l'Allemagne décida de reprendre la guerre sous-marine à outrance, où la nouvelle puissance américaine entra dans le conflit, où les tentatives de paix négociée avortèrent et où la révolution bolchevique marqua la première étape de l'avènement des totalitarismes.

Si les motifs de la déclaration de guerre de 1914 restèrent conformes aux anciens usages, le conflit fut long et son règlement signa la fin de l'idée de paix négociée, à même de permettre la reprise de relations durables entre vainqueurs et vaincus : rétrospectivement, le traité de

1. Voir à ce sujet F. Gros, *États de violence. Essai sur la fin de la guerre*, Paris, Gallimard, 2006, et B. Durieux, « Quand la guerre rejette ses chaînes », in B. Durieux (dir.), *La Guerre par ceux qui la font*, Monaco, Éditions du Rocher, 2016, pp. 9-26.

Versailles entérina moins l'arrêt des hostilités qu'il ne représentait une simple étape dans leur poursuite ; la guerre fut mondiale ; elle fit de chaque citoyen un combattant. Ainsi, elle avait failli à sa fonction de régulation de la violence, conduisant au contraire à une inédite montée aux extrêmes dans le niveau des destructions, le temps, l'espace et la profondeur des sociétés. Aujourd'hui, elle reste pour nous « la guerre », celle dont l'image vient à l'esprit lorsqu'on entend ce mot surchargé d'histoire. Après 1917 et dans une certaine mesure jusqu'en ce début de XXI^e siècle, elle n'en a plus fini de nous épouvanter. Tous nos efforts ont depuis lors tendu à un but relativement constant, celui d'éviter sa répétition. Ce but pourrait sembler difficilement compatible avec la nature de l'action militaire. Ce qui frappe pourtant rétrospectivement, c'est, en dépit des échecs enregistrés, la clarté initiale de l'articulation entre l'objectif général défensif assigné à l'emploi des forces et cette finalité politique d'évitement du conflit armé. Le sens de l'action militaire était d'éviter la guerre.

Il s'est d'abord agi, entre les deux guerres, de mettre en œuvre une stratégie de défense stricte des frontières, dont on attendait à la fois qu'elle témoigne de nos bonnes intentions et qu'elle dissuade toute velléité d'agression ; elle constituait le reflet militaire de la tentative juridique de rendre la guerre hors la loi. Il fallait, en substance, la rendre injustifiable. Ce fut un échec. La Seconde Guerre mondiale accrut au contraire la tendance à la montée aux extrêmes et renforça par voie de conséquence la volonté d'en finir avec ce phénomène synonyme du malheur.

Tout en cherchant à rendre l'édifice du droit international plus robuste, on s'attacha à rendre la guerre impensable entre les États, en Europe du moins. Ce fut le rôle des armes nucléaires et de leur potentiel de destruction apocalyptique ; ce fut aussi celui des forces conventionnelles, dont l'action défensive devait contribuer à la crédibilité de la dissuasion. Le bilan fut plus satisfaisant, au prix d'une prise de risques certaine. Mais la guerre échappa une fois de plus à cette barrière en se développant sans les États ou contre eux, au Vietnam, au Proche-Orient, en Afrique, en Afghanistan.

La menace soviétique évaporée, on chercha à se garantir contre le spectre toujours présent de conflits destructeurs en adoptant une troisième approche pour éteindre les conflits périphériques : on chercha à rendre la guerre inutilisable. Ce fut l'époque des opérations de maintien de la paix, dont le seul nom révélait la poursuite d'un dessein plus subtil : engager les forces pour geler les conflits et couper ainsi court à la tentation de redonner à la guerre son antique rôle de dénouement d'un désaccord trop profond. Ces opérations s'analysent d'un point de vue militaire comme des tentatives d'actions

défensives qui, au lieu de n'admettre qu'un adversaire, étaient dirigées contre chacune des deux parties en conflit, souvent au moyen de la sanctuarisation de zones de démarcation. Les opérations de contre-insurrection en Irak et en Afghanistan se sont inscrites dans le prolongement de cette tentative, les insurgés étant déclarés faire obstacle à la paix en recourant à un usage illégitime de la force. Il fallut, de manière très symptomatique, du temps pour utiliser le terme de guerre en Afghanistan. Ainsi, entre 1918 et la fin du XX^e siècle, les puissances marquées par le premier conflit mondial ont successivement cherché à rendre la guerre injustifiable, impensable ou inutilisable.

Aucune de ces conceptions appuyées sur la défensive militaire n'était absurde ; certaines d'entre elles ont même prouvé leur efficacité. Pourtant, derrière leur apparente cohérence et dans leur variété, elles ont peu à peu installé dans les esprits un insidieux contresens. Puisque l'objectif poursuivi était d'éviter la guerre, puisque, de fait, après 1945, aucun conflit comparable à la « Grande Guerre » n'avait éclaté en Europe, c'est que les actions militaires ne relevaient pas de la catégorie de la guerre. Le concept de non-emploi consubstancial à la dissuasion nucléaire, puis la notion de « maintien de la paix » témoignent de cette dissociation conceptuelle entre la guerre, perçue comme nécessairement apocalyptique, et l'emploi des forces, qu'il soit dissuasif ou contre-insurrectionnel. Le meilleur exemple de contresens est sans doute fourni par l'aphorisme prêté à Dag Hammarskjöld, secrétaire général des Nations unies entre 1953 et 1961 : « Le maintien de la paix n'est pas l'affaire du soldat, mais seul le soldat peut s'en charger. » L'auteur de ces lignes lui-même, alors capitaine à Sarajevo, eut un jour la surprise d'entendre un officier général affirmer avec force qu'aucune mission remplie en Bosnie ne valait la peau d'un soldat français. Si l'activité militaire est déconnectée du concept de guerre, elle exclut et l'usage de la force et le risque de la vie. Elle perd son sens.

Pourtant, dans chacune des circonstances évoquées, il s'est agi de dialectiques des volontés utilisant la force pour régler leur conflit, suivant la « formule » justement fameuse du général Beaufre. Cela semble assez clair dans les circonstances de la guerre froide, durant laquelle des dizaines de divisions blindées restèrent face à face, prêtes de part et d'autre à s'engager sous court préavis dans un combat qui serait ultimement couvert par le feu nucléaire. Sans doute, l'affrontement resta virtuel, mais ceci ne fit que confirmer l'intuition de Clausewitz selon laquelle les résultats des engagements possibles ont autant de valeur que ceux des engagements effectifs².

2. Clausewitz, *De la guerre*, Livre I, chap. 2.

Quant aux opérations de maintien de la paix, alors que la littérature scientifique les a longtemps considérées comme des actions *sui generis*, elles s'inscrivaient, en dépit de toutes les précautions oratoires utilisées, dans la logique d'un rapport de force à la fois militaire et symbolique entre les contingents internationaux et les belligérants signataires des accords. Elles relevaient, elles aussi, de la guerre, illustrant les idées du même Clausewitz lorsqu'il expliquait le rapport paradoxal entre le degré de violence et la politique dans la guerre : « Plus faibles sont les motifs et les tensions, et moins la pente naturelle de la guerre, la violence, correspondra aux lignes directrices émanant de la politique, plus la guerre sera-t-elle détournée de sa pente naturelle, et le but politique se distinguera du but d'une guerre idéale et plus la guerre semblera être de nature politique³. » Une part des déboires de ces opérations peut être attribuée à la difficulté éprouvée à reconnaître une situation de dialectique de la force et à assumer en conséquence l'existence de l'adversaire. Ceci conduit par exemple sur le plan tactique à l'absence de réserves et d'armes lourdes et, par voie de conséquence, aux tragédies du type de celle de Srebrenica.

Le nouveau débat sur le sens de l'action militaire à l'ère de la guerre indiscernable

La période actuelle est marquée à la fois par une continuité et par une rupture avec celle qui s'est achevée le 11 septembre 2001. Cet événement, pris ici comme point d'infexion, n'a pas réhabilité la guerre. De ce point de vue, nous vivons toujours dans l'après-Première Guerre mondiale. Les tentatives pour rendre la guerre injustifiable, impensable puis inutilisable se sont sans doute essoufflées, mais c'est parce que l'objectif général poursuivi a été réputé être atteint. La guerre n'existe plus puisqu'elle est injustifiable, impensable et inutile. Dès lors, le recours à l'action militaire ne saurait plus relever du concept d'une guerre disparue.

Mais le besoin de recourir à la violence politique demeure : il s'est donc agi de rendre la guerre indiscernable. Ceci doit être attribué moins à la volonté d'enfreindre les barrières édifiées au siècle précédent – rendre la guerre injustifiable, impensable et inutilisable – qu'à l'oubli de ces barrières. En témoigne la profusion des aphorismes utilisés dans les discours officiels ou médiatiques. Les États occidentaux se sont accoutumés à conduire des opérations de stabilisation, de neutralisation ou d'élimination ciblée sans

3. *Ibid*, Livre I, chap. 1, paragraphe 25.

les inscrire dans la catégorie de la guerre, même limitée. Quant à l'hybridation disséquée par les observateurs de la crise ukrainienne, elle consiste moins à combiner les approches régulières et irrégulières ou les dimensions militaires et médiatiques qu'à rendre insensible le moment où une action stratégique franchit le seuil qui sépare la paix de la guerre.

Le terrorisme s'analyse lui-même comme un usage ambigu de la violence politique qu'il est toujours difficile de rattacher à la criminalité ou à la guerre et qui nous conduit à une redoutable impasse conceptuelle. Proclamer la guerre, c'est lui donner la légitimité d'un adversaire honorable et prendre le risque de voir la société se polariser autour de deux factions irréconciliables ; refuser de la proclamer, c'est banaliser l'emploi de la violence politique en la ramenant au niveau de la délinquance et s'interdire le recours aux moyens qui peuvent être nécessaires face à une organisation violente dépassant le niveau de la bande de malfrats.

Si le refus de la guerre que traduit la tentative de la rendre indiscernable s'inscrit en continuité avec la période précédente, le caractère de l'action militaire traduit une rupture avec les modes défensifs qui prévalaient précédemment. C'est la guerre qui semble entraîner dans sa mutation le sens même de l'action militaire. Celle-ci privilégie désormais des modes d'action offensifs visant non pas à préserver une situation existante (les frontières durant la guerre froide ou un accord signé dans le cadre du maintien de la paix), mais à modifier un *statu quo*, à éradiquer un groupe terroriste, à faire tomber un régime. Frappes à distance à l'aide de drones armés, raids de forces spéciales, infiltrations de « petits hommes verts »⁴ sont désormais les modes d'action les plus couramment employés précisément parce qu'ils rendent le passage de la paix à la guerre indiscernable.

Cette guerre indiscernable ne peut pas assumer ce qu'elle est. En conséquence, elle a du mal à assumer l'existence d'un ennemi avec lequel il faudrait trouver une solution de paix durable. L'ennemi est en effet celui qui risque en permanence de mettre au grand jour un état de guerre que l'on répugne à accepter. Pour la même raison, elle éprouve des difficultés à définir un objet limité ; la tentation de nier l'ennemi se traduit logiquement par la volonté de l'éliminer ; un objectif que l'on peut qualifier d'illimité. Enfin, et en conséquence, elle rend difficile toute construction de paix. Elle risque de cautionner en fait un état de guerre endémique plutôt qu'une alternance de la guerre et de la paix.

⁴. Selon le terme consacré pour désigner les membres de groupes paramilitaires aux ordres de Moscou pour soutenir les séparatistes ukrainiens en Crimée puis dans le Donbass.

Cette mutation traduit la persistance de la tendance à la guerre totale issue du XX^e siècle. L'époque est aux guerres « totales par fragmentation » : seule une partie des sociétés est concernée, mais combattants et non-combattants se confondent à la fois dans les appareils de défense et les victimes des conflits ; la guerre n'est pas mondiale, mais elle s'affranchit des frontières ; la guerre est minoritaire dans les préoccupations des États, mais elle mobilise tout le spectre des politiques publiques, non militaires autant que militaires ; elle engage des moyens limités, mais elle se fixe des objectifs illimités visant souvent à éradiquer l'adversaire. Comme avant 1914, en définitive, elle promet beaucoup. Parmi les conséquences de cette tendance nouvelle, il faut relever celle qui a trait à la relation à l'ennemi. Il s'agit moins d'entrer dans un rapport dialectique avec ce que l'on combat que de chercher à l'éradiquer ou le détruire.

Ainsi, la guerre, sans le dire, est sortie des chaînes dans lesquelles le XX^e siècle avait cru l'enfermer. Partout, mais de manière discrète – aux deux sens du terme : de manière à la fois non détectable et non continue⁵ –, la violence armée est employée. « La guerre » a disparu, mais les guerres sont multiples : on assiste à un phénomène de pulvérisation de la violence politique dans d'innombrables micro conflits opposant des bandes avec des capacités étatiques et des États qui se comportent comme des bandes. Ces micro conflits sont les particules élémentaires d'un phénomène guerrier qui n'admet plus ni frontières ni bornes temporelles ni distinctions entre combattants et non-combattants. La guerre dans sa nouvelle version totale n'est plus ni déclarée ni vraiment justifiée et moins encore clairement distinguée du reste des activités humaines.

Ceci pose en des termes nouveaux la question du sens de l'action militaire. Ce débat pourrait, en partie, se construire autour des deux sens possibles de ce que Raymond Aron appelait la « formule » de Clausewitz : « La guerre n'est que la simple continuation de la politique par d'autres moyens⁶ ».

Son premier sens, souvent celui qui vient d'abord à l'esprit et qui peut s'appuyer sur d'autres réflexions équivalentes du même Clausewitz⁷, s'est nourri des déséquilibres de la mondialisation, car il est favorisé par les situations asymétriques⁸. Il pourrait être qualifié d'utilitariste car il renvoie à la notion d'outil militaire. La guerre est

5. En mathématiques, une fonction est discrète si elle ne prend qu'un nombre fini ou dénombrable de valeurs ; une fonction est continue si elle décrit un intervalle.

6. Clausewitz, *op. cit.*, Livre I, chap. 1, paragraphe 24.

7. Ainsi le titre du chapitre 6B du livre VIII : « La guerre est un instrument de la politique ».

8. Il est sans doute également le reflet de l'hégémonie militaire des États-Unis et de leur culture stratégique. Voir R. F. Weigley, *The American Way of War*, Bloomington and Indianapolis, Indiana University Press, 1977.

dans ce cas un moyen qui doit permettre d'atteindre un objectif fixé par la politique. Cette acception de la « formule », d'ailleurs plus jominienne⁹ que clausewitzienne, renvoie à un découpage temporel des responsabilités : la politique fixe l'objectif que la guerre doit permettre d'atteindre de manière relativement autonome avant que la politique ne reprenne ses droits. Elle conduit à une action militaire centrée sur la destruction de l'adversaire, en tant que celui-ci est d'abord un obstacle à l'atteinte de l'objectif poursuivi. Elle appelle des engagements indiscernables, à bas bruit, ponctuels et les plus brefs possibles, dans la mesure où ce qui importe est l'atteinte de l'objectif au moindre coût, dans un raisonnement fortement marqué par la théorie économique. La doctrine militaire actuelle porte la trace de ces conceptions télologiques à travers les notions du « centre de gravité »¹⁰ qu'il faut frapper pour atteindre l'« état final recherché »¹¹.

Il y a un second sens possible de la « formule », sans doute moins intuitif mais plus pertinent pour analyser les situations actuelles, car il est plus adapté aux situations de guerres limitées et aux affrontements qui se caractérisent par une symétrie au moins locale. Il renvoie à une autre citation de Clausewitz qui indique que « la guerre n'est qu'une continuation du commerce politique par le recours à d'autres moyens »¹², c'est-à-dire une négociation par d'autres moyens, qui utilise des batailles au lieu de notes diplomatiques. Dans ce cas, la guerre décrit un mode de relation. Cela correspond d'ailleurs au deuxième type de guerres identifié par Clausewitz, celles qui ne visent pas à détruire l'ennemi mais à négocier un règlement de paix¹³. La négociation se situe alors simultanément aux deux niveaux politique et militaire au lieu de voir se succéder ces deux modes d'interaction entre les adversaires. Ces deux relations s'articulent suivant des configurations sans cesse changeantes pour atteindre leurs objectifs respectifs. Dans tous les cas, l'action militaire apparaît d'abord comme le moyen d'aboutir à une refondation des conditions de la négociation au niveau politique. En revanche, à la différence de ce qui prévaut dans la conception utilitariste, l'action militaire n'est pas conçue pour atteindre directement l'objectif politique.

^{9.} A.-H. de Jomini (1779-1869), officier et théoricien militaire, a mis l'accent sur une conception scientifique de la guerre et sur une certaine séparation entre le domaine militaire et le domaine politique.

^{10.} « Élément, matériel ou immatériel, dont un État, ou un ensemble d'États, une collectivité, une force militaire, tire sa puissance, sa liberté d'action ou sa volonté de combattre » (Glossaire interarmées de terminologie opérationnelle, document cadre DC-004_GIATO [2013] n° 212/DEF/CICDE/NP du 16 décembre 2013).

^{11.} Situation à obtenir à la fin d'une opération, concrétisant ainsi la réalisation de l'objectif politique (Glossaire interarmées de terminologie opérationnelle).

^{12.} Clausewitz, *op. cit.*, Livre VIII, chap. 6B.

^{13.} Clausewitz, *op. cit.*, Livre VIII, chap. 7.

¶ La négociation militaire

Quels sont les modes de cette « négociation » militaire ? Comme toute négociation, elle doit permettre à chacun de révéler sa détermination et de mettre en lumière la faiblesse de l'adversaire. Surtout, elle vise à obtenir un résultat accepté par les deux parties. Elle y parvient par le jeu de l'interaction de trois attitudes possibles des acteurs. Elle s'appuie d'abord, et sans doute avant tout, sur la présence des forces dans les espaces physiques. Cette notion va bien au-delà de la traditionnelle conquête ou défense de territoire qui met l'accent sur l'objectif poursuivi plus que sur les méthodes utilisées. La présence désigne pour une force militaire l'action d'être là, de demeurer de façon visible, concertée et assumée, sur un espace physique donné, qu'il s'agisse de l'enjeu du conflit ou d'un espace plus restreint, autrefois appelé le champ de bataille. Elle exprime une volonté ; elle dit à l'adversaire : « Vous souhaitez m'ignorer, me faire disparaître de cet espace en tant que groupe constitué, mais je ne céderai pas, quelle que soit la violence qui me vise. » La présence est donc par elle-même un acte politique, un discours qui s'affirme face à la violence, une façon de se révéler à son adversaire comme à ceux qui sont les témoins du conflit.

Celui qui veut faire cesser la présence doit avoir recours à la violence, sans qu'ici ce mot se veuille péjoratif. Elle vise à provoquer de l'attrition, mais aussi à émousser la détermination en infligeant des dommages, érodant la cohésion ou éliminant des éléments sensibles du dispositif adverse. Elle vise aussi à affirmer une détermination en légitimant une réponse au même niveau. Elle utilise des moyens variés, qui ne se limitent pas à la seule utilisation des armes. La surprise est un des moyens de la violence, lorsqu'elle déstabilise, désoriente le commandement et contribue ainsi à la dislocation d'un groupe. « Pleinement réussie, elle sème chez l'adversaire la confusion et le découragement¹⁴. » Dans tous les cas, la violence reste un élément subordonné, plus tactique que stratégique.

C'est le face-à-face de la présence et de la violence qui constitue l'épreuve de force. Mais il serait dépourvu de sens en l'absence de témoins, de non-combattants qui l'observent et qui en constituent l'audience. Il peut s'agir de spectateurs directs, en particulier les membres des forces non directement concernés par le combat à un moment donné, de la société civile de la zone du conflit, des médias ou, plus largement, de l'opinion publique, régionale ou internationale.

14. Clausewitz, *op. cit.*, Livre III, chap. 9.

Cette audience remplit plusieurs rôles essentiels : elle constate d'abord les résultats de la confrontation et l'écho qu'elle donne à l'issue du combat en multiplie la résonnance. Elle porte aussi un jugement sur la légitimité de l'emploi de la violence et de l'affirmation de la présence de chacune des deux parties, ce qui vient améliorer ou au contraire affaiblir les conditions de l'engagement et l'effet politique du résultat recherché. Elle vient enfin cautionner la durabilité des résultats obtenus pour garantir la solidité de l'accord de paix qui surviendra, puisque cette audience est le seul élément qui survit à la guerre. L'importance de ce troisième élément de la guerre, brillamment analysé par Emile Simpson dans son étude sur la crise afghane¹⁵, explique le soin apporté aux communiqués de victoire, depuis le message transmis par le coureur de Marathon jusqu'aux actions conduites aujourd'hui sur les réseaux sociaux. Un combat si isolé qu'aucune audience n'en aurait connaissance pourrait avoir une valeur tactique subordonnée ; sa dimension politique serait au mieux elle-même subordonnée.

En définitive, dans cette acception de la « formule » – la guerre comme relation –, l'affrontement guerrier est une dialectique de la présence et de la violence mise en scène devant une audience. L'action militaire consiste à affirmer sa présence sur un espace physique donné, en dépit de la violence adverse, et à produire l'effet inverse sur l'ennemi en lui interdisant toute forme de présence par l'exercice de la violence. Ce type de conflit peut admettre des objectifs politiques variés, mais son objectif militaire générique est un espace physique, terrestre, aérien ou maritime. Cet espace représente une sorte de matrice de transfert car il est à la fois un objectif militaire et un enjeu politique pour l'épreuve de force.

L'efficacité propre à cette épreuve de force procède de la dialectique et de la symétrie relative qui la caractérisent. Elle interdit à chacun des deux belligérants une attitude strictement passive. Pour chacun d'entre eux, s'engager dans l'affrontement, c'est prendre des risques, c'est se fixer un objectif perceptible par tous et notamment par l'audience du conflit. Ne pas pouvoir l'atteindre, c'est devoir reconnaître un échec et la force supérieure de la volonté adverse.

Inversement, il est beaucoup plus ardu de contraindre celui qui est purement passif – souvent parce que son infériorité est telle qu'elle lui interdit toute autre attitude – à reconnaître sa défaite. Or tel est bien l'objectif cardinal de l'action militaire en tant qu'elle est une joute des volontés qui doit donner lieu à une nouvelle situation politique. C'est peut-être Hannah Arendt qui a le mieux décrit ce

15. E. Simpson, *War From the Ground Up: Twenty-First Century Combat as Politics*, Oxford University Press, 2012.

mécanisme : « Même la rencontre la plus inamicale entre les hommes laisse subsister quelque chose qui leur est désormais commun. [...] Chez les Romains, le même combat devint l'élément leur permettant ainsi qu'à leurs partenaires de se reconnaître ; lorsque le combat était terminé, ils ne se repliaient pas sur eux-mêmes et sur leur gloire, entre les murs de leurs villes, mais ils avaient conquis quelque chose de nouveau, un nouveau domaine politique, qui était garanti par un pacte et grâce auquel les ennemis d'hier devenaient les alliés de demain¹⁶. »

Par contraste avec la conception utilitariste, l'action militaire est ici durable et médiatisée ; elle se déploie dans un espace non ponctuel mais limité. Les stratégies qui se rattachent à cette conception de l'action se sont montrées relativement efficaces dans les conflits récents. Parmi les opérations modernes, la guerre des Malouines fait figure d'archétype, avec une zone de guerre délimitée, un début et une fin, et un enjeu territorial à la fois objectif militaire et enjeu politique. La stratégie russe en Ukraine a aussi consisté à s'appuyer sur la présence de séparatistes en Crimée et dans l'est de l'Ukraine, ponctuellement appuyés par des unités d'artillerie, puis à mettre en échec l'action ukrainienne. Il a en effet été très difficile aux forces ukrainiennes de contester cette présence, tant d'un point de vue militaire que politique. En Syrie et en Irak, le conflit se structure autour de la présence de forces djihadistes qui tentent de s'affirmer sur le territoire d'un califat fantasmé. Le contrôle de chacune des grandes villes prend valeur de symbole. Au Mali, l'opération Serval s'interprète comme une contestation de la présence des groupes armés et la volonté d'affirmer au contraire celle des forces nationales malientes et internationales. Enfin, plus près de nous, l'opération Sentinelle s'analyse comme le recours presque exclusif à la présence comme moyen d'action face au terrorisme, qui, pour sa part, s'appuie intégralement sur la violence.

Penser l'action militaire, une condition du succès

Au regard de cette typologie de la guerre éclairée par les deux interprétations de la « formule », la question reste celle de notre capacité à infléchir le cours des événements. La tendance aux guerres « totales par fragmentation », qui ignorent à la fois les leçons du XX^e siècle et les fonctions classiques de la guerre réglée, est-elle irréversible ?

16. H. Arendt, *Qu'est-ce que la politique ?*, Paris, Le Seuil, 1995, pp. 155-157.

Trois grandes séries de facteurs interviennent dans des sens divergents. Ceux qui sont relatifs à la société et au contexte sont sans doute les moins facilement maîtrisables. L'exacerbation de la dimension morale dans les relations internationales, l'oubli de ce que peut être la guerre dans nos sociétés, l'impatience et l'émotion qui sont au cœur des dynamiques des chaînes d'information en continu, l'attrait de la haute technologie, le retour des politiques de puissance ne sont que quelques-uns des traits qui nourrissent la tendance à ces guerres totales d'un nouveau genre.

D'autres facteurs sont relatifs à la direction politique. Dans ce domaine, la formation des dirigeants sur les questions militaires, l'aptitude des dispositions constitutionnelles à réguler les décisions d'engagement dans de nouvelles opérations, la robustesse des enceintes multilatérales ou le droit international doivent permettre de limiter l'appétence pour la guerre sans pour autant conduire à la faiblesse qui inhibe et prépare les tragédies.

Enfin, le choix des modes d'action militaires représente un troisième facteur, souvent sous-estimé en raison de la prévalence de la conception instrumentale de la guerre. Pourtant, qu'il s'agisse de la préparation des futures capacités et de la définition des programmes d'armement, de la présentation des options stratégiques au pouvoir politique ou des choix opérationnels effectués sur les théâtres, la décision militaire joue un rôle clé dans l'évolution de la guerre.

En définitive, s'il est certain que les deux sens de la « formule » doivent être mobilisés pour penser la guerre, il est tout aussi certain que l'évolution de la conflictualité ne doit pas être subie. Ceci suppose une reprise de conscience de ce que doit être la guerre, un mode de canalisation de la violence. Il nous faut nous repencher sur l'histoire de ce siècle. Tenir la guerre pour injustifiable par principe, c'est nous interdire de réfléchir aux critères de sa justification et nous exposer au risque de voir toutes les guerres justifiées ; déclarer la guerre définitivement impensable, c'est s'interdire de la penser et de voir ses formes nouvelles nous surprendre, nous rendre impuissants et nous entraîner dans une irrésistible montée aux extrêmes ; décréter la guerre inutilisable, c'est fermer les yeux sur tous ceux qui se préparent à l'utiliser ; céder à la tentation de la guerre indiscernable, c'est se préparer à la faire sans discernement.

Finalement, appréhender la guerre comme définitivement injustifiable, impensable, inutilisable et indiscernable, c'est rendre la guerre immaîtrisable. C'est aussi le sens de l'action militaire, dans toutes ses dimensions, en temps de paix comme sur les théâtres d'opérations, que de jouer son rôle dans cette équation, en étant fidèle à sa vocation propre, celle de concourir à la sécurité de la Cité

sans jamais perdre de vue la nécessité de penser le jour d'après la guerre, celui où il faudra rebâtir une relation politique avec celui qui a été combattu. Si l'évolution de la guerre modifie nécessairement le sens de l'action militaire, le sens que nous donnons à l'action militaire déterminera aussi le type de guerre que nous conduirons. Il ne s'agit pas là d'une question éthique mais d'une condition essentielle du succès de nos armes et, bien au-delà, du succès de nos politiques. ↗

HERVÉ PIERRE

PAIX-GUERRE : LE MONDE SELON ANDRÉ BEAUFRE

« La vraie guerre et la vraie paix sont peut-être mortes ensemble » constate Pierre Hassner, ajoutant « plus encore que ne le prévoyait le général Beaufre »¹. Le politiste fait référence à ce que dès 1939 le stratège, alors jeune capitaine, rassemble sous le curieux vocable de « paix-guerre »² et qui, plus que de décrire un état, propose d'envisager une modulation entre deux extrêmes. Prématurément disparu, André Beaufre n'est aujourd'hui généralement connu que pour sa courte *Introduction à la stratégie*³; souvent cité mal à propos, peu connu quand il n'est pas simplement ignoré, il est pourtant l'auteur d'une œuvre importante⁴ qu'articule une batterie conceptuelle étonnamment cohérente.

Or l'idée d'un écart, et plus encore celle d'allures variables entre deux pôles, ne va pas de soi tant sont puissantes les catégories formelles qui organisent la pensée. La paix et la guerre – on « déclare » cette dernière et on « signe » la première – sont définies l'une par rapport à l'autre en une parfaite apparence de symétrie. Cette articulation formelle – la paix comme un positif qui aurait pour négatif la guerre – est en outre fondée en logique classique sur le principe de non-contradiction. La tautologie de la paix comme non-guerre et de la guerre comme non-paix suppose *de facto* l'exclusion de tout tiers : paix ou guerre, mais pas « paix et guerre ». Pour autant, et avant même de s'intéresser plus spécifiquement à un écart qui pourrait effectivement faire tiers, soulignons simplement que la littérature, autant que l'observation des faits historiques, met davantage en lumière l'existence d'une asymétrie immanente là où s'imposerait logiquement une symétrie des catégories transcendantales.

Michael Howard, ami, interlocuteur et fin connaisseur de Beaufre, soulignait ainsi que si la guerre « est présente depuis les débuts de l'humanité, [...] la paix, telle que nous la concevons, est une invention récente et complexe »⁵. Cette conception nouvelle serait celle d'une

1. P. Hassner, « Les transformations de la guerre », *La Guerre en question*, Presses universitaires de Lyon, 2015, pp. 35-53.

2. A. Beaufre, « Une forme nouvelle des conflits internationaux. La paix-guerre », *Revue des deux mondes*, 15 août 1939.

3. A. Beaufre, *Introduction à la stratégie*, Paris, Armand Colin, 1963.

4. Outre la publication de nombreux articles et la participation à des ouvrages collectifs, André Beaufre est l'auteur de quinze livres, dont quatre ont pour objet la stratégie. Les trois premiers – *Introduction à la stratégie* (1963), *Dissuasion et Stratégie* (1964), *Stratégie de l'action* (1966) – forment une trilogie conceptuelle; le quatrième, *Stratégie pour demain* (1972), se présente davantage comme une proposition pratique.

5. M. Howard, *L'invention de la paix et le retour de la guerre* [2001], Paris, Buchet Chastel, 2004.

paix positive, voulue, inventée et construite, différente d'une paix par défaut, négative, se définissant comme « non guerre ». Or, opposant l'extrême nouveauté de la paix positive à l'antériorité d'une paix négative, Howard souligne et prolonge la vision hobbesienne d'une anthropologie essentiellement marquée par la quasi-permanence d'une hostilité entre êtres humains : « La guerre ne consiste pas seulement dans la bataille ou dans l'acte de combattre, mais dans cet espace de temps pendant lequel la volonté d'en découdre par un combat est suffisamment connue ; et donc la notion de temps doit être prise en compte dans la nature de la guerre, comme c'est le cas dans la nature du temps qu'il fait. Car, de même que la nature du mauvais temps ne consiste pas en une ou deux averse, mais en une tendance au mauvais temps qui s'étale sur plusieurs jours, de même, en ce qui concerne la nature de la guerre, celle-ci ne consiste pas en une bataille effective, mais en la disposition reconnue au combat, pendant tout le temps qu'il n'y a pas d'assurance du contraire⁶. »

L'originalité de ce passage réside moins dans l'affirmation bien connue d'un profond pessimisme de Hobbes quant à la réalité de la nature humaine que dans sa définition de la guerre comme excédant toujours la catégorie formelle censée la contenir, donc saturant la situation pour ne laisser à la paix qu'une existence par défaut, aussi limitée qu'elle est fragile. Une telle définition de la guerre est particulièrement extensive car, fondées sur des interprétations, les sources du conflit peuvent s'avérer totalement imaginaires. Or si la guerre occupe l'essentiel de « cet espace de temps », l'asymétrie avec la paix est évidente, donc la nécessité de qualifier différents régimes de guerre tout aussi importante. La guerre est la « tendance » qui ne consiste pas seulement en une allure « averse », mais en différentes allures allant du calme apparent (« disposition reconnue ») à la tempête (« la bataille »).

Certes, mobiliser la tradition réaliste pour estimer un dosage relatif entre paix et guerre peut sembler vouloir choisir *a priori* ce qui confortera naturellement *a posteriori* la thèse défendue par Beaufre. Pour autant, et sans y consacrer un trop long développement, soulignons que dans un court texte, très sinon trop souvent présenté comme un manifeste pacifiste, Emmanuel Kant distingue, non sans une certaine ambiguïté, l'idéal de paix qui doit s'afficher comme un point focal et la réalité d'un mouvement historique qui, pour y tendre, ne peut s'affranchir de la guerre sous ses diverses formes. La paix, écrit Kant, est une paix armée, « une disposition combative qui n'est pas

6. T. Hobbes, *Léviathan*, Paris [1651], Gallimard, 2000, pp. 224-225, traduction de Gérard Mairet.

encore la guerre, mais qu'elle peut et doit prévenir »⁷, le mot guerre pouvant ici s'entendre comme l'allure extrême, l'acte de combat ou la bataille chez Hobbes.

Enfin, si l'argument d'une symétrie parfaite des concepts de paix et de guerre est invalidé à l'épreuve des faits pour laisser place à des situations réelles où l'asymétrie est patente, l'argument logique peut également s'avérer être une piste de réflexion intéressante. Car il n'est pas de logique que classique. La logique intuitionniste, dont le mathématicien néerlandais Jan Brouwer fut l'initiateur⁸, s'affranchit ainsi sous certaines conditions de la règle du tiers exclu, ce qui permet notamment d'envisager des descriptions qui ne sont plus alternatives (paix ou guerre), mais corrélatives (paix et guerre). Une autre forme de logique, dite logique floue, née dans les années 1960, repose sur une notion de fonction d'appartenance à valeurs dans l'intervalle $[0,1]$, et non plus dans $\{0,1\}$, contrairement à la logique classique. Aussi, là où classiquement on dit qu'un élément appartient (valeur = 1) ou n'appartient pas (valeur = 0) à un ensemble, la logique floue définit une fonction d'appartenance qui s'exprime sous la forme d'une probabilité, donc d'un certain pourcentage possible d'intensité. Sans développer davantage ici ces hypothèses, sans doute serait-il possible de décrire mathématiquement l'entre-deux composite de paix et de guerre, surtout si cet écart est davantage envisagé comme une allure, une modulation d'intensités.

Dans l'immédiat, sans doute est-il intéressant d'interroger ce que le général Beaufre entend par « paix-guerre ». Outre qu'une telle proposition suppose au préalable d'explorer la généalogie du concept au fil de l'évolution de la pensée de son concepteur, elle ne comportera d'intérêt réel que si s'en dégage une capacité herméneutique valable pour comprendre le monde aujourd'hui.

¶ Une archéologie de la « paix-guerre »

¶ 1939, première formulation

L'expression « paix-guerre » apparaît en 1939 dans la *Revue des deux mondes*. Le capitaine Beaufre, qui sert à l'état-major de l'armée et que ses notations présentent comme particulièrement indépendant

7. E. Kant, *Vers la paix perpétuelle* [1795], Paris, Garnier Flammarion, 2006, p. 31, introduction de Françoise Proust faisant référence à l'Annonce de la prochaine conclusion d'un traité de paix perpétuelle en philosophie.

8. Luitzen Egbertus Jan Brouwer (1881-1966) s'oppose sur ce point au mathématicien allemand David Hilbert (1862-1943), défenseur de la logique classique, en une controverse restée célèbre.

d'esprit au point d'en agacer ses chefs⁹, y publie sous anonymat un texte audacieux, autant par son contenu que par la place relativement modeste qu'il occupe alors dans la hiérarchie militaire. « Je tirais de ces réflexions la matière d'un article que la *Revue des deux mondes* devait publier sans hâte... le 15 août 1939. Je l'avais intitulé "La paix-guerre ou la stratégie d'Hitler" et j'y disséquais les formes – nouvelles alors – de ce que nous appelons aujourd'hui la stratégie de guerre froide¹⁰. »

Entré à Saint-Cyr dans l'immédiat après-guerre, profondément marqué par sa rencontre avec Liddell Hart en 1935 puis par son expérience de négociations en Union soviétique aux côtés du général Doumenc, Beaufre estime alors le retour d'une « vraie » guerre impossible tant pour des questions de coût que du fait du pacifisme qui ronge les sociétés européennes. Cette absence de perspective apocalyptique n'est pourtant pas synonyme de paix, explique-t-il. « La vraie paix [...] est morte »¹¹ car, poursuit-il contre l'impression dominante après Munich, les actes guerriers se multiplient (*Anschluss*) même si, curieusement, ils n'entraînent pas de bascule dans la guerre totale : « Ainsi, cette répugnance à la guerre totale, par un détour surprenant, autorise un emploi de la violence qui dépasse nettement le cadre des traditions diplomatiques. Entre la guerre totale classique (Chine-Japon) et la paix totale (France-Suède par exemple), on peut observer actuellement tout une gamme de conflits allant de la course aux armements jusqu'à l'intervention armée, qui ne sont autres que des formes nouvelles de la guerre. Ce n'est plus la paix et pas encore la guerre telle que nous l'envisageons, mais un état intermédiaire que nous appellerons la paix-guerre¹². »

Bien qu'affirmant que cette forme est nouvelle, Beaufre illustre immédiatement le contraire en soulignant d'abord une analogie avec la stratégie à l'œuvre, essentiellement pendant la guerre de Trente Ans : « Cette manœuvre entre la paix et la guerre totale, cette action mesurée et calculée pour rester toujours en dessous du point critique, présente, sur le plan des idées, plus d'une analogie avec la stratégie des XVII^e et XVIII^e siècles, pour qui "le pire" était la bataille, destructrice.

9. En 1932, le général Hartung, commandant l'École supérieure de guerre, souligne cet aspect : « Caractère assez difficile ; un peu enfant gâté ; de très belles qualités qu'un certain manque de modestie empêche d'apprécier pleinement. Pur-sang, difficile à mener, qu'il faut à la fois mettre en confiance et mener fermement » (SHD, GR 14 YD 676, dossier personnel du général d'armée André Beaufre). Dans ses mémoires, Beaufre confirme rétrospectivement le sentiment qu'il éprouvait dans les années qui suivirent cette scolarité : « L'idée qu'à la veille d'une grande guerre je m'instruisais dans l'art de rédiger des lois et des décrets me paraissait burlesque et odieuse, comme d'ailleurs l'immobilisme de l'état-major, du gouvernement et du pays. [...] J'avais des moments de réels désespoirs, [...] mon angoisse était accrue de ce que je la voyais fort peu partagée » (André Beaufre, *Mémoires*, Paris, Presses de la Cité, 1974, p. 77).

10. A. Beaufre, *Mémoires*, Paris, Presses de la Cité, 1974, p. 76.

11. A. Beaufre, « Une forme nouvelle des conflits internationaux. La paix-guerre », *op. cit.*, p. 787.

12. *Ibid.*, p. 769.

[...] Le maréchal de Saxe définit parfaitement ce point de vue dans ses *Rêveries* : « Je ne suis pas pour les batailles... et je suis persuadé qu'un habile général pourrait faire [la guerre] toute sa vie sans s'y voir obligé. Il faut donner de fréquents combats et fondre l'ennemi petit à petit. Rien ne le réduit tant que cette méthode et n'avance plus les affaires. »¹³ »

De nouvelle, la « paix-guerre » n'aurait en effet que l'apparence, à considérer la période romantique qui, de Clausewitz à Ludendorff, « fait appel à toutes les outrances » comme une exception historique. Encapsulant la guerre classique pour en faire une parenthèse historique, Beaufre estime alors que les « conditions actuelles, morales, politiques et militaires, rendent possible un nouveau mode de résolution des conflits internationaux qui n'est autre qu'un rajeunissement des méthodes antérieures à Napoléon »¹⁴. À suivre son raisonnement, la « paix-guerre » aurait donc presque valeur de norme ; cette appréciation initiale du jeune Beaufre, qui se révélera être une permanence structurant sa pensée au point qu'il envisagera vingt ans plus tard d'être le chantre d'une refondation de cet art trop longtemps recouvert des « brumes de la philosophie allemande »¹⁵, se fonde paradoxalement sur une erreur d'appréciation toute conjoncturelle : l'affirmation selon laquelle un conflit majeur n'est plus possible. À quinze jours du début de la Seconde Guerre mondiale¹⁶...

■ 1942, la « paix-guerre » sans la guerre totale

Trois ans plus tard, au cœur même du conflit dont il subit les conséquences directes puisqu'il se trouve assigné à résidence après avoir été condamné pour trahison par Vichy, Beaufre reprend, étoffe et développe le texte de 1939 pour élaborer un « traité de stratégie », qui ne sera jamais publié, mais qui sera au fondement de son *opus magnus*. Il se lance, selon ses propres termes, dans « une étude en profondeur de la stratégie où, reprenant les idées de mon article sur la paix-guerre, je définissais les bases de la stratégie totale que j'ai exposées vingt ans plus tard dans mon livre *Introduction à la stratégie* »¹⁷.

Dans ce texte dactylographié de soixante-deux feuillets, Beaufre, qui analyse les premières années de cette Seconde Guerre mondiale,

13. *Ibid.*, p. 770.

14. *Ibid.*, p. 787.

15. A. Beaufre, « Commentaires sur une conception de la stratégie », *Revue de la défense nationale* n° 219, décembre 1963, pp. 1809-1810.

16. Dans ses *Mémoires*, Beaufre minimise rétrospectivement cette dimension en mettant en lumière les similitudes entre cette paix-guerre et celle de la « guerre froide ».

17. Fonds André Beaufre, SHD, GR 1 K 225/2, *Essai de stratégie*, février 1942.

reconnaît que la guerre totale n'a pas disparu car c'est « cette forme extrême de la guerre que nous vivons aujourd'hui ». S'il réaffirme la nature de la paix-guerre¹⁸, il tire de la dure réalité imposée par la guerre totale deux conséquences majeures.

La première consiste à ne plus faire de la paix-guerre un concept méta-stratégique où les occurrences de vraie paix et de vraie guerre seraient réduites à des polarités théoriques jamais atteintes, mais à réintégrer cette forme, *de facto* plus restreinte, dans un continuum conduisant toujours potentiellement à la guerre. « Entre la paix-guerre et la guerre totale existent toutes les gradations dans l'emploi de la force, et notamment dans l'emploi des forces militaires¹⁹. »

La seconde, conséquence de la première, est de s'intéresser aux conditions de bascule entre paix-guerre et guerre totale, donc à définir une notion de « point critique », qui ne peut se comprendre sans envisager ce qui le précède immédiatement. « Cette manœuvre entre la paix et la guerre ouverte, cette action mesurée et calculée pour rester toujours en dessous du "point critique" présente, sur le plan des idées, plus d'une analogie avec la stratégie des XVII^e et XVIII^e siècles. Elle dessine la figure d'une guerre nuancée, comportant des efforts limités et visant à obtenir à moindres frais des résultats exactement proportionnés à l'effort²⁰. »

■ 1963, la formulation la plus aboutie

L'introduction de l'arme atomique puis la définition de la stratégie associée de dissuasion offrent au général Beaufre l'occasion de valider son intuition initiale et de consolider la valeur méta-stratégique du concept de « paix-guerre » avec la publication, en 1963, de l'*Introduction à la stratégie*. Il n'hésite d'ailleurs pas à insister sur la continuité de sa pensée, négligeant opportunément de rappeler que non seulement elle s'appliquait en 1939 dans des conditions nettement différentes, mais que l'affirmation d'une position méta-stratégique s'appuyait alors sur une erreur d'appréciation, sous-estimer jusqu'à le négliger l'existence d'un point critique. S'il explique en 1974 dans ses *Mémoires*, que tous les outils fournis par la paix-guerre auraient dû être mis en œuvre pour éviter

18. « La paix-guerre, dont le type restera la campagne de Tchécoslovaquie, consiste à persuader l'adversaire que la résistance armée est inutile. Il s'agit de réaliser une menace aussi puissante que possible en même temps qu'on s'attaquera directement aux ressorts moraux de la résistance » (fonds André Beaufre, SHD, GR 1 K 225/2, *Essai de stratégie*, février 1942, chapitre IV « Application aux diverses formes de la guerre », pp. 36-39).

19. Fonds André Beaufre, SHD, GR 1 K 225/2, *Essai de stratégie*, février 1942, p. 41.

20. *Ibid.*

la vraie guerre²¹, il négligeait en réalité en 1939 l'hypothèse d'une bascule dans le conflit classique en considérant qu'Hitler avait tout intérêt à poursuivre une stratégie d'entre-deux et en affirmant que « la conception classique de la guerre conduit donc à une forme de conflits qui ne répond plus ni aux possibilités ni aux nécessités de l'Europe d'aujourd'hui »²².

■ 1966, la « paix-guerre » sans la « paix totale »

Une première fois mise à mal en 1942, cette formulation considérant la « paix-guerre » comme un concept surplombant dont les incarnations ne seraient que des expressions d'intensité variables mais non de nature différente, l'est curieusement une seconde fois en 1966. Décrivant quatre niveaux dans la « paix-guerre », ce qui semble procéder non d'une nouveauté conceptuelle mais d'une reformulation par souci de clarté, Beaufre, *via* une simple note de bas de page, s'empresse d'en exclure le premier niveau, celui de la « paix complète », où l'action ne relèverait pas normalement de la stratégie. Or, comme le souligne François Géré, avec quels outils faut-il alors penser la paix²³? Par extension, si la paix n'est plus couverte par la stratégie, cette dernière n'aurait *de facto* pas la dimension totale que lui assigne par ailleurs Beaufre. Détail peut-être, en marge de la démonstration principale, mais qui traduit une contradiction que ne manque pas de souligner Raymond Aron, alors même qu'il partage sur le fond la même analyse, comme en témoigne son approche par variation (degré) : « La distinction entre la paix absolue et la guerre froide telle qu'on la trouve par exemple dans les livres du général Beaufre ne présente pas, à mes yeux, de valeur conceptuelle. Ces deux modalités de la non-guerre présentent des différences de degré, non de nature²⁴. »

Si Beaufre, réaliste, cartésien et pragmatique, a toujours considéré la vraie paix comme une expérience limite, une utopie jamais atteignable, la remontée du point critique, devenu « seuil nucléaire » en 1963, rend celle de la guerre ouverte tout aussi impossible puisqu'elle devient synonyme de destruction mutuelle assurée. Cette polarisation extrême ouvre donc un champ de déploiement particulièrement extensif pour la paix-guerre, conçue comme métá-stratégique par nature, mais s'incarnant au plan stratégique

21. « Ma thèse était qu'il fallait entrer dans ce jeu et savoir gagner la guerre froide, faute de quoi nous ne pouvions que déboucher sur la guerre chaude et attirer par là toutes les calamités de l'Europe » (A. Beaufre, *Mémoires*, Paris, Presses de la Cité, 1974, p. 76).

22. A. Beaufre, « Une forme nouvelle des conflits internationaux. La paix-guerre », *op. cit.*, p. 767.

23. F. Géré, introduction à la *Stratégie de l'action*, p. 32.

24. R. Aron, *Penser la guerre. T. II, L'Âge planétaire*, Paris, Gallimard, 1976, p. 249.

selon des intensités, des modulations, des allures variables. « La guerre froide, que j'appelais paix-guerre en 1939, présente le même caractère avec des intensités différentes²⁵. »

S'opère également un glissement dans l'usage de l'expression « guerre totale ». Originellement employée comme synonyme de « guerre », « guerre ouverte » ou « guerre classique » dans une acception limitée de l'adjectif « total » comme exprimant essentiellement une intensité, elle devient expression de la posture stratégique à adopter en situation de paix-guerre. « Totale » est alors à comprendre comme « globale » ou « intégrale », pour reprendre la formulation qu'en donnera ultérieurement le général Poirier. « Chacun sait qu'aujourd'hui la guerre est devenue ouvertement totale, c'est-à-dire menée simultanément dans tous les domaines, politique, économique, diplomatique et militaire²⁶. » Le mot « guerre » perd également son sens fort, saturé d'affrontements physiques, pour, *in fine*, désigner plus généralement la politique, mais une politique résolument tournée vers la défense. Chez Beaufre, la « politique totale », qui remplace progressivement la « guerre totale », décrit la posture stratégique que l'État doit adopter en situation de paix-guerre.

En 1963, dans ce qui restera l'œuvre majeure de Beaufre, est déployé un raisonnement qui se fonde sur une conception stabilisée de la paix-guerre comme concept méta-stratégique. Si l'intuition initiale s'est avérée séminale – ce que démontre autant la batterie conceptuelle qui en découle que la philosophie qu'elle peut permettre de déployer –, elle se fonde pourtant sur des tâtonnements qu'une relecture *a posteriori* ne manque pas de gommer, accroissant artificiellement l'unité d'une pensée qui s'est pourtant forgée par confrontation puis adaptation aux conditions du réel.

■ Des combinaisons stratégiques à une philosophie de la variation

Rappelant que la stratégie n'est ni recette ni formule magique, André Beaufre souligne qu'elle est d'abord méthode en marche, une *praxis* qui évolue en même temps qu'elle se déploie. Comparant fréquemment sa conception de la stratégie au discours de la méthode cartésien capable d'appréhender tout type de situation²⁷, il s'efforce de mettre en évidence cette plasticité dynamique *via* un fréquent recours

25. A. Beaufre, *Introduction à la stratégie*, Paris, Hachette, 1998, p. 24.

26. *Ibid.*, p. 24.

27. A. Beaufre, « Commentaires sur une conception de la stratégie », *op. cit.*

à la métaphore médicale : « Le stratège est analogue à un chirurgien qui devrait opérer un malade en état de croissance constante et extrêmement rapide, sans être sûr de sa topographie anatomique, sur une table d'opération en perpétuel mouvement et avec des instruments qu'il aurait dû commander au moins cinq ans à l'avance²⁸. »

■ Variations en modes mineur et majeur

La première compréhension possible de cette mise en variation est fournie par Beaufre lui-même, au travers de la distinction qu'il opère entre mode mineur et mode majeur, dans une articulation qui peut aussi s'entendre au sens musicologique des termes comme en témoigne son propre vocabulaire (clavier, partition, touches)²⁹. Constatant dès 1939 qu'en paix-guerre la stratégie ne peut se limiter à n'être que militaire, il définit l'ensemble des champs d'application possibles, les trois premiers relevant d'un domaine communément associé à la paix et le dernier à la guerre :

- ⟨ politique, entendu comme « intervention dans la vie politique intérieure d'un pays », ce qu'il estime « appliqué depuis longtemps par tous les pays ». À ses yeux particulièrement « fécond en résultats », il serait appelé à « se généraliser »³⁰ ;
- ⟨ économique, entendu comme « concurrence entre les peuples » ;
- ⟨ diplomatique, essentiellement fondé sur la puissance des alliances ;
- ⟨ armée, puisque « l'originalité foncière de la paix-guerre est de comporter [...] un emploi constant des forces militaires »³¹ avec deux principes énoncés, dès 1939 : l'action (« mise en œuvre ») et la dissuasion (« menace potentielle »).

Une fois les champs décrits, Beaufre en souligne la nécessaire « combinaison organique » afin de produire « une action commune, intimement soudée », qui suppose autant une modulation des « moyens guerriers » vers une plus grande domestication, qu'inversement une modulation des « armes pacifiques » vers une plus grande agressivité. « La réalisation de telles manœuvres, associant les pressions politiques, économiques, diplomatiques et militaires dans un scénario adroïtement nuancé constitue un mode nouveau de la politique internationale dont l'originalité foncière repose sur un usage plus domestiqué des moyens guerriers et sur un emploi particulièrement agressif des armes traditionnelles de la politique pacifique³². »

28. A. Beaufre, *Introduction à la stratégie* [1963], Paris, Fayard, « Pluriel », 1998, p. 66.

29. Dans *La Nature de l'histoire*, Beaufre déploie la métaphore musicale en expliquant que l'histoire peut être symphonie ou cacophonie (p. 106).

30. A. Beaufre, « Une forme nouvelle des conflits internationaux. La paix-guerre », *op.cit.*, p. 773.

31. *Ibid.*, p. 778.

32. *Ibid.*, p. 787.

Ces modulations des moyens de paix et de guerre en des intensités différentes produisent une mise en variation qui, selon le dosage, définit un mode stratégique mineur dans l'hypothèse où les premiers sont dominants et les seconds concourants, et un mode majeur dans l'hypothèse inverse, celle où la force armée, agissant directement ou indirectement, est « menante », pour reprendre une classification contemporaine.

Si les noms et les périmètres précis des registres élaborés en 1939 évoluent légèrement dans les versions de 1942 et de 1963³³, soulignons la remarquable constance des outils mis au service de la méthode stratégique, et en particulier des couples antagonistes que forment action/dissuasion, mineur/majeur ou direct/indirect. Plus largement, sont définis les domaines qui sont par exemple aujourd'hui ceux de la politique de défense américaine telle qu'incarnée par l'acronyme DIME (*Diplomatic, Information, Military, Economic*) et est soulignée une caractéristique majeure de la « paix-guerre » qui autorise la mise en variation : pour Beaufre, il n'y a pas de différence de nature entre la paix et la guerre, mais simplement une différence d'intensité. Paix et guerre ne sont pas des catégories transcendantales, au sens aristotélicien, mais les expressions immanentes d'une réalité composite, toujours complexe.

■ Variations dialogiques

La deuxième approche possible peut d'ailleurs être envisagée sous l'angle du mot « complexe ». Une étude systématique des occurrences de ce terme et de ses dérivés directs dans l'œuvre de Beaufre permet en effet de penser qu'il occupe une place de choix dans le champ lexical mobilisé pour exprimer les idées en matière de stratégie³⁴. Son sens usuel n'appelle pas de commentaire particulier, si ce n'est qu'il laisse d'emblée entendre que toute simplification, donc toute catégorisation simplificatrice, accroît le risque de compréhension erronée de situations, toujours nouvelles, et Beaufre de souligner ainsi que « l'explication unique d'un phénomène complexe n'en recouvre pas tous les aspects »³⁵. Son sens étymologique, « tissé ensemble », ouvre *a contrario* un champ passionnant pour envisager autant le produit, la variété du réel stratégique, que ses facteurs, l'interdépendance des variables. Le stratégiste fait un usage important

³³. En 1942, le registre « force armée » est étoffé et présenté avant tous les autres alors même qu'il était en quatrième position dans la version précédente. En 1963, les registres portent les mêmes noms, mais le volet politique comporte une dimension croissante d'influence *via* les médias.

³⁴. Dans *Stratégie de l'action*, le terme « complexe » est cité vingt-cinq fois en propre et plus de cinquante fois à inclure ses dérivés. En début et en fin d'ouvrage, il apparaît parfois deux à trois fois par page (pages 145 et 146 par exemple).

³⁵. A. Beaufre, *Bâtir l'avenir*, Paris, Calmann-Lévy, 1967, p. 88.

du mot complexe dans ce sens, ayant recours dans ses textes à des expressions du type « lacis inextricable »³⁶ ou « écheveau emmêlé » pour décrire un monde « embrouillé »³⁷ « aux correspondances mystérieuses »³⁸.

En 1964, la présentation de la revue *Stratégie* se termine par ces lignes, autant à valeur de manifeste éditorial que définition pour Beaufre de ce qu'est la stratégie, un art permettant de démêler les fils du réel avant d'envisager un nouveau tissage : « La maîtrise de la stratégie, autrefois art simple et subtil, mais aujourd'hui énigme inquiétante et vitale dont la compréhension requiert de débrouiller d'abord l'écheveau emmêlé des idées et des faits³⁹. » « Le cerveau humain a quelque peine à dominer cette complexité s'il ne dispose pas du fil directeur que constitue un bon raisonnement stratégique⁴⁰. »

Cette approche de la complexité, plus particulièrement conceptualisée par le sociologue Edgar Morin au début des années 1980, permet ici de relier paix et guerre plutôt que de les séparer en envisageant une connexion qui, parce qu'elle ne cesse de se produire au cœur de la « machine » stratégique, est capable de générer une modulation permanente, comme infinité de variations⁴¹. « Quand je parle de complexité, je me réfère au sens latin élémentaire du mot *complexus*, « ce qui est tissé ensemble ». Les constituants sont différents, mais il faut voir comme dans une tapisserie la figure d'ensemble. Le vrai problème (de réforme de la pensée), c'est que nous avons trop bien appris à séparer. Il vaut mieux apprendre à relier. Relier, c'est-à-dire pas seulement établir bout à bout une connexion, mais établir une connexion qui se fasse en boucle. Du reste, dans le mot relier, il y a le « re », c'est le retour de la boucle sur elle-même. Or la boucle est autoprotective. À l'origine de la vie, il s'est créé une sorte de boucle, une sorte de machinerie naturelle qui revient sur elle-même et qui produit des éléments toujours plus divers qui vont créer un être complexe qui sera vivant. Le monde lui-même s'est autoproduit de façon très mystérieuse⁴². »

36. A. Beaufre, *Stratégie de l'action* [1966], Paris, L'Aube, 1997, p. 41, et *La Nature de l'histoire*, Paris, Plon, 1974, p. 106.

37. A. Beaufre, *Stratégie de l'action*, *op. cit.*, p. 96.

38. A. Beaufre, *La Nature des choses*, Paris, Plon, 1969, p. 144. Beaufre envisage d'ailleurs cette complexité sur deux plans complémentaires qui eux aussi se conjuguent : un plan temporel (« une histoire tissée », *La Nature de l'histoire*, p. 106) et un plan spatial caractérisé par un rétrécissement continu (« l'interdépendance des hommes est accrue, la terre en est considérablement rétrécie », *L'Enjeu du désordre*, p. 44).

39. A. Beaufre, « Présentation de la revue *Stratégie* », *Stratégie* n° 1, été 1964, p. 5.

40. A. Beaufre, « Commentaires sur une conception de la stratégie », *op. cit.*, p. 1809.

41. Entretien avec Edgar Morin le 27 janvier 2016. Le sociologue a connaissance de l'*Introduction à la stratégie* comme de son auteur, mais il ne pense pas que sa propre pensée ait pu directement influencer le général Beaufre, la conceptualisation de la complexité étant postérieure au décès de l'officier, même si l'idée est présente dès *Penser l'Europe* (1951).

42. E. Morin, *Science avec conscience*, Paris, Le Seuil, 1982. Lire également sur ce sujet particulier *Introduction à la complexité*, Paris, Le Seuil.

Cette modulation créatrice qui enchevêtre fibres militaire, économique, diplomatique et médiatique pour fabriquer le tissu stratégique oscille toujours entre deux dominantes, logique de guerre et logique de paix, mais sans jamais en exclure totalement l'une aux dépens de l'autre. Ce que Beaufre traduit en modes mineur et majeur, selon que la force armée est menante ou concourante, rappelle de ce point de vue l'articulation dialogique élaborée par Edgar Morin lorsqu'il défend l'existence simultanée de logiques contradictoires, sans réduction dialectique possible de l'une par l'autre : « Le principe dialogique signifie que deux ou plusieurs "logiques" différentes sont liées en une unité, de façon complexe (complémentaire, concurrente et antagoniste) sans que la dualité se perde dans l'unité⁴³. »

À l'exception des cas limites de paix utopique ou, à l'ère de la bombe, de guerre apocalyptique, le régime de paix-guerre est celui d'une modulation des deux logiques autour d'un point d'équilibre, lui aussi probablement théorique en dépit des expressions de type « demi-paix »⁴⁴, à entendre au sens propre (mais sans doute la formule est-elle voulue par Beaufre comme équivalent à « paix relative »⁴⁵). Une tendance générale se dessine qui qualifie pour un temps la stratégie conduite d'une dominante, sans pour autant en saturer la signification, c'est-à-dire sans épuiser les ressources de la logique inverse.

Différent de ce point d'équilibre, le point critique (1942) que Beaufre reprend en 1963 sous l'appellation de « seuil ». Si même au plus fort de la Seconde Guerre mondiale, il souligne déjà que « la valeur de ce point critique doit être évaluée beaucoup plus haut qu'on ne le fait généralement », le déploiement de l'arme nucléaire donne à ce point une valeur extrême, puisque le franchissement du seuil impliquerait la destruction totale. Comme il l'écrit en avant-propos de l'*Introduction à la stratégie*, paraphrasant Raymond Aron, « la vraie paix et la vraie guerre sont mortes ensemble », du fait de leurs valeurs extrêmes, pour ne laisser place qu'à une situation intermédiaire d'intensités variables, la paix-guerre.

■ Variations d'allures

La troisième approche, probablement la plus éloignée du modèle cartésien élaboré par Beaufre, mais sans doute la plus séminale en matière de prolongements possibles, consisterait à retenir moins les notions de point d'équilibre, de seuil ou de rupture que ce qui

43. E. Morin, *Penser l'Europe* [1951], Paris, Le Seuil, 1987, p. 24.

44. A. Beaufre, « Une forme nouvelle des conflits internationaux. La paix-guerre », *op. cit.*, p. 777.

45. A. Beaufre, *Dissuasion et stratégie*, Paris, Armand Colin, 1964, p. 15.

témoigne de la variation continue dans la formulation du stratège français. En témoigne là aussi le vocabulaire mobilisé – « gamme » par exemple –, et les développements consacrés en 1942 à la variation, devenue « facteur de variabilité » en 1963.

Soulignant en effet qu'il n'y a pas de différence de nature entre paix et guerre mais simplement des intensités variables, Beaufre s'affirme comme un penseur de la continuité plutôt que de la discontinuité. De ce point de vue, son approche pourrait être utilement éclairée des réflexions de Gilles Deleuze⁴⁶ s'inspirant de Gilbert Simondon⁴⁷, ce dernier puisant lui-même dans les travaux du philosophe et médecin Georges Canguilhem⁴⁸. Dans *Le Normal et le Pathologique*, ce dernier propose ainsi de passer d'une philosophie des essences à une philosophie de la relation, d'un modèle fixe et transcendant à un modèle immanent et variable. Plutôt que de penser en termes de norme, sans doute pourrait-on penser modulation : considérant qu'en médecine il n'y a pas de « bonne » ou de « mauvaise » santé, mais des situations variables plus ou moins bonnes, Canguilhem refuse ainsi la classification sain-malade pour envisager des allures différentes de santé.

Or le raisonnement est exportable en d'autres domaines, en particulier dans le champ politique ; la situation internationale – dynamique et non état, car en constante transformation – n'est ni « paix » ou « guerre », mais caractérisée par une certaine allure entre paix et guerre, une certaine allure de paix-guerre. Paix et guerre sont alors à entendre comme des tenseurs qui quadrillent le domaine stratégique pour permettre des nominations aussi particulières qu'elles sont provisoires. « Le passage de la guerre à la paix n'est plus, comme encore pour Clausewitz, une rupture, quant aux moyens sinon quant aux buts, mais une transition : une simple différence d'intensité, non de nature »⁴⁹, souligne Jean-Paul Charnay, prolongeant l'intuition de son ami et maître André Beaufre.

La stratégie est alors méthode de modulation⁵⁰. Plutôt que d'appliquer le calque de catégories préétablies pour interpréter le réel à partir d'une position surplombante qui ne peut être que théorique, elle s'affirme de l'intérieur du tissu espace-temps (qui ne cesse de s'élaborer) comme une capacité de l'acteur, avec son point de vue spécifique, à le cartographier tout en se frayant un chemin, lequel s'élabore au fur

46. Consulter en particulier Gilles Deleuze et Félix Guattari, *Mille plateaux*, Paris, Éditions de Minuit, 1980.

47. Gilbert Simondon, *Du mode d'existence des objets techniques* [1958], Paris, PUF, 2013.

48. G. Canguilhem, *Le Normal et le Pathologique* [1966], Paris, PUF, 2013.

49. J.-P. Charnay, *Essai général de stratégie*, Paris, Champ libre, 1973, p. 29.

50. Pour s'en convaincre, lire dans le manuscrit de 1942 le paragraphe intitulé « Conception dynamique de la stratégie », Fonds André Beaufre, SHD, GR 1 K 225/2, *Essai de stratégie*, février 1942, p. 21.

et à mesure que le raisonnement s'adapte aux circonstances et suscite lui-même des variations. La stratégie n'est pas un livre de recettes, mais la capacité à modeler le réel par une modulation de la paix à la guerre ou de la guerre à la paix ; par assemblage, elle créolise⁵¹ en permanence ce qui participe de chacune de ces deux dimensions – le DIME pour reprendre la terminologie américaine – afin de diagnostiquer le présent et inventer des possibles. « La stratégie se doit de manœuvrer dans le temps comme elle avait appris à le faire dans l'espace ; loin de procéder par des hypothèses rigides et hasardeuses comme le voudraient certaines théories récentes généralement américaines fondées sur une analyse mathématique des probabilités, elle peut se fonder sur un faisceau de possibilités et s'organiser de telle sorte que ces possibilités soient surveillées pour déterminer à temps celles qui se vérifient et se développent et celles qui disparaissent. Là encore s'introduira un facteur de manœuvre, c'est-à-dire de prévisions contraléatoires qui permettent de coller au plus près de l'évolution⁵². »

Pour un créole stratégique comme herméneutique contextualiste

L'évolution chez Beaufre de la « paix-guerre » interroge sur la valeur à accorder à un concept qui semble osciller entre le méta-stratégique (1939 et 1963), au risque de devenir un calque trop général, et le paradigme stratégique particulier (1942 et 1966), dont la validité semble intimement liée au contexte de son déploiement. Dans le premier cas, à remplacer deux catégories (au sens aristotélicien) par une seule, la paix-guerre pourrait ne pas avoir le caractère opératoire attendu ; pire encore, à les fusionner, elle ferait perdre notre référentiel fondamental depuis l'époque moderne. Aron souligne d'ailleurs le risque de dangereuse confusion qui en découlerait et, bien que reconnaissant le flou régnant désormais entre paix et guerre, insiste sur la nécessité de « sauver les concepts »⁵³ : « En assimilant la guerre froide à un “niveau de guerre”, le général Beaufre supprime la distinction majeure entre paix et guerre puisque seule la paix “parfaite” ne serait pas “paix-guerre”. Encore une fois, chacun décide librement de son vocabulaire, mais Clausewitz et les marxistes-léninistes nous mettent en garde contre une confusion des concepts aux conséquences graves⁵⁴. »

51. Sur la créolisation, lire É. Glissant, *Le Discours antillais*, Paris, Gallimard, 1981.

52. A. Beaufre, *Introduction à la stratégie*, Paris, Armand Colin, 1963, p. 64.

53. R. Aron, *Penser la guerre*. T. II, *L'Âge planétaire*, op. cit., p. 277.

54. *Ibid.*, p. 260.

Dans le second cas, son caractère contingent en ferait un mode d'explication, d'interprétation du monde essentiellement rétrospectif : l'acteur empêtré dans le contexte n'aurait de capacité à interpréter les faits qu'une fois réalisée la rupture qui le bascule dans un autre monde. Dans les deux cas, le concept est jugé peu opératoire, soit trop grand pour discriminer utilement, soit trop petit pour offrir une capacité herméneutique dépassant les situations particulières. Mais à l'entendre différemment, et en particulier en liant étroitement le concept (paix-guerre) à sa méthode appliquée (stratégie), sans doute est-il possible de l'envisager au contraire comme une solution.

Car même si l'*Introduction à la stratégie*, modèle de clarté et d'esprit de synthèse, a pu apparaître comme déconnectée des cas historiques, Beaufre, également auteur de travaux historiques⁵⁵, entend au contraire développer une pensée opératoire. Contre les accusations de verbiage philosophique, provenant essentiellement de l'école américaine qui souligne la dimension éthérée du raisonnement⁵⁶, il défend une méthode qui, bien que descendant du général au particulier, articule *in fine* de façon très concrète les diverses « langues » de la stratégie appliquée (diplomatique, militaire...) en une créolisation qui se veut d'autant plus pratique qu'elle colle à la réalité. L'art stratégique qui se déploie alors sous le constat de paix-guerre sert autant à comprendre la réalité qu'à l'expérimenter pour la transformer. Croisant les fils stratégiques, non seulement la méthode permet par sa fonction critique d'interpréter le présent, mais par sa dimension clinique⁵⁷, elle ambitionne d'exploiter au mieux ses potentialités pour construire sinon éclairer l'avenir⁵⁸.

Entre l'absolu d'un point de vue transcendant, qui rend imparfaitement compte du réel, et la relativité d'une position immanente, qui présente le risque de perdre de vue tout repère, sans doute est-il ainsi possible de forger une posture intermédiaire, à l'instar de l'herméneutique contextualiste défendue par Mark Hunyadi, qui propose un renouveau éthique⁵⁹. Or, Beaufre, *via* le diagnostic de paix-guerre et la méthode stratégique qui en découle, invite son

55. En particulier, *Le Drame de 40* (Paris, Plon, 1965) et *La Revanche de 1945* (Paris, Plon, 1966).

56. On pensera au débat qui oppose Bernard Brodie à Beaufre en 1965, après une sévère recension des ouvrages du second par le premier dans la revue *Survival*. Beaufre utilise son droit de réponse et écrit : « Nous avons eu en mai dernier une discussion sur ce sujet au cours d'une réunion stratégique à Paris et j'ai retrouvé dans l'article de Bernard Brodie les traces toutes fraîches de cette discussion. Il s'agit de l'apparence, et de l'apparence seulement, d'un débat entre le "pragmatisme" de William James et la "logique" de Descartes. Parce que mon exposé était présenté de manière abstraite et logique en allant du général au particulier, Bernard Brodie a eu le sentiment que je récusais le pragmatisme allant du particulier au général qui lui paraît la seule démarche raisonnable » (*The Institute for Strategic Studies, Survival*, décembre 1965, vol. VII, n° 9, pp. 342-343).

57. G. Deleuze, *Clinique et Critique*, Paris, Éditions de Minuit, 1993.

58. A. Beaufre, *Bâtir l'avenir*, Paris, Calmann-Lévy, 1967.

59. M. Hunyadi, *L'Homme en contexte*, Paris, Le Cerf, 2012.

lecteur à cette forme d'approche, certes plus instable, incertaine, mais plus originale. Sans totalement abandonner la référence aux catégories qui structurent le référentiel éthique de nos sociétés – l'expression « paix-guerre » en témoigne puisque les deux termes sont conservés en l'état –, il nous invite à adopter une posture immanente qui explique la stratégie par la complexité des interactions vécues, analysées à l'aune du contexte. Jean-Paul Charnay décrit d'ailleurs avec finesse cet écart que le stratégiste ne doit pas s'efforcer de réduire au profit d'un des deux pôles, mais avec lequel il doit au contraire savoir composer : « La norme de comportement effectivement appliquée, et souvent encore tacite, qualifie autrement que la norme “officielle” les états de fait, et établit de nouvelles classifications à travers la réalité, donc un rééquilibrage des mécanismes politiques et de l'utilisation des stratégies⁶⁰. »

Pour répondre à Aron sans désavouer Beaufre, sans doute est-il possible d'articuler le niveau conceptuel, qui suppose de conserver les polarités « guerre » et « paix » comme autant de figures extrêmes agissant comme d'indispensables repères pour éviter toute confusion, au niveau pratique, qui est celui où s'applique une méthode « en marche », comme cartographie permettant de cheminer dans l'actuel avec l'avenir comme horizon. Le stratège serait par conséquent celui qui, impliqué dans le réel, parviendrait, éclairé par le calque conceptuel, à interpréter au plus juste la situation vécue pour en proposer une transformation. L'herméneutique critique n'a en effet de sens qu'en ce qu'elle ne se contente pas de décrire un état de fait, mais qu'elle offre une puissance prospective de transformation.

Plus qu'une opposition entre décalcomanie et cartographie, pour reprendre la typologie proposée par Deleuze et Guattari⁶¹, une articulation des deux serait par conséquent plus opératoire. Toute posture stratégique est à comprendre comme une sélection active et temporaire qui met en connexion des segments de théorie et de pratique pour que la pensée, mélange de compétence (science) et de performance (art), « fasse carte ». Les normes de paix et de guerre n'ont ainsi plus à être séparées dans un « arrière-monde », mais vécues pour être distribuées, en proportions variables dans les existants. Peuvent être alors plus efficacement interrogés les phénomènes de bordure, à la frontière entre paix et guerre, qui sont désormais d'autant plus utilisés par l'adversaire qu'ils sont déroutants pour le stratège « classique ».

^{60.} J.-P. Charnay, *Essai général de stratégie*, op. cit., p. 35.

^{61.} G. Deleuze et F. Guattari, *Mille Plateaux*, op. cit. Consulter plus particulièrement l'introduction consacrée au rhizome et en décrivant les principes.

Le Monde du 5 octobre 2016 – et *Le Figaro* de faire à l'identique une semaine plus tard – titrait à la nouvelle guerre froide entre Moscou et Washington tandis que l'adversaire principal, indifféremment qualifié d'hybride, d'asymétrique ou de non conventionnel, oblige nos gouvernements à envisager un « *continuum sécurité défense* ». Dans les deux cas, les lignes de partage traditionnellement admises se brouillent ce qui appelle à adapter le raisonnement stratégique à la réalité. L'effacement des contours, donc les règles, de ce qui définissait le monde moderne, en exprimant à la fois une tentation à la fragmentation prémoderne et à la globalisation postmoderne, donne toute pertinence à l'instrument capable d'envisager paix et guerre non plus comme une alternative, mais comme une combinaison systémique. Après François Géré, qui soulignait à l'époque de la chute du Mur toute la pertinence de continuer à lire Beaufre⁶², Pierre Hassner affirme lui aussi la validité explicative du paradigme beaufrien à la lumière des événements les plus récents. Si les concepts qui produisent un « mode d'existence » sont le signe d'une époque⁶³, la « paix-guerre », à défaut d'être en réalité tout à fait nouvelle, pourrait bien être celui qui caractérise la nôtre. ■

62. F. Géré, préface à la seconde édition de *La Stratégie de l'action*, Paris, L'Aube, 1997.

63. G. Deleuze, *Différence et Répétition*, Paris, Éditions de Minuit, 1993, sur la « dramatisation de la pensée »; M. Foucault, *Les Mots et les Choses*, Paris, Gallimard, 1966, pour la définition de ce qui constitue l'épistème d'une époque.

ENTRETIEN AVEC DIDIER CASTRES

LA NOUVELLE DONNE

Inflexions : *Mon général, à la lumière de votre expérience de sous-chef opérations de l'état-major des armées, quel regard portez-vous sur le contexte géostratégique du moment ?*

Didier Castres : Dès lors que nous cherchons à décrire le contexte géostratégique pour en tirer des conclusions de nature opérationnelle, nous devons éviter trois « ornières » idéologiques : la première est celle qui consiste à continuer de le regarder avec les « yeux » d'avant et à l'aune des critères d'avant ; la deuxième est celle qui nous enferme dans l'utopie anesthésiante d'un monde inscrit dans une marche inexorable vers la paix perpétuelle – fin de l'histoire pour les uns, noosphère du révérend père Teilhard de Chardin pour les autres – ; la troisième enfin, est celle qui interprète chacune de ses inflexions comme un changement de monde.

Nous n'avons pas changé de monde. Mais il m'apparaît que la conjugaison de la mondialisation, de la révolution numérique et de la disparition de l'ordre bipolaire issu de la guerre froide, auquel rien n'a encore succédé, a fait émerger des tendances géostratégiques qui doivent nourrir et structurer nos réflexions politico-militaires. J'en retiens trois, majeures.

Depuis une dizaine d'années, nous voyons le cycle des crises, voire des surprises stratégiques, s'accélérer au point d'en faire non plus un état d'exception mais un état permanent : *subprimes* en 2007, crise de l'euro en 2010, printemps arabes en 2011, Daech en 2013, flux massifs de migrants depuis 2014, Brexit en 2016... Ceci doit nous conduire à vivre, à penser et à nous préparer avec cette épée de Damoclès d'incertitude stratégique, loin du confort de mondes dangereux mais prévisibles.

La soudaineté avec laquelle ces crises se déclenchent, l'onde de choc mondiale qu'elles provoquent ainsi que la difficulté à identifier rapidement leurs acteurs et leurs « principes actifs » font de la force armée le régulateur premier de l'ordre international.

Enfin, le corollaire du point précédent est une forte désinhibition politique et diplomatique vis-à-vis du recours à la force armée dans la résolution des crises associée à une aussi grande désinhibition des militaires à recourir à l'intégralité des capacités dont ils disposent, capacités dont la létalité a probablement été multipliée par trois ou quatre en moins d'une génération.

En fait, nous redécouvrons avec étonnement que le monde est tragique et que la guerre, quelle que soit sa forme, est inhérente au

genre humain. C'est *in fine* le « soldat » qui est directement confronté à une part importante du tragique du monde. Il doit « faire avec » les normes et l'incertitude, l'ambiguïté et les circonstances, la puissance de ses armes et la violence parfois sans limites de son ennemi. Aujourd'hui, probablement plus que pour les officiers de ma génération, un discernement, une exigence éthique et déontologique accrus s'imposent aux chefs militaires de tous les niveaux.

Inflexions : *Comment appréhendez-vous les crises auxquelles nous faisons face aujourd'hui sur la scène internationale ?*

Didier Castres : Je voudrais évoquer cinq erreurs que nous commettons communément. La première d'entre elles est de vouloir appliquer aux crises, quelles qu'elles soient, des solutions toutes faites héritées de crises passées, qu'elles aient été résolues ou non par ce truchement. Nous avons tendance à vouloir agir en Irak comme en Afghanistan, en Centrafrique comme au Mali, au Soudan comme au Darfour. C'est vouloir croire que les crises seraient des modèles mathématiques orthonormés. Or chacune est spécifique, chacune a des racines et un écosystème qui lui est propre. Et nous devons leur appliquer du « sur-mesure », pas du « prêt-à-porter » ou du « prêt-à-penser ». Ceci suppose que nous prenions le temps de comprendre chaque crise et de l'apprendre dans sa complexité historique, politique et sociétale avant de chercher à lui appliquer un « protocole médical » importé.

Notre deuxième erreur est, en général, de n'observer et de n'envisager l'évolution et la résolution d'une crise qu'au travers du seul prisme de l'action militaire. Or si le recours à la force armée permet de rééquilibrer les rapports de force, de retarder l'acmé, d'affaiblir les protagonistes, elle ne permet jamais, seule, de résoudre le conflit. Nous devons agir simultanément sur l'ensemble des facteurs qui ont déclenché et alimentent la crise sans se laisser fasciner par l'unique action militaire et sans juger de son évolution sur la base des seuls indicateurs de nature sécuritaire, toujours insuffisants et parcellaires.

La troisième erreur est de prendre insuffisamment en compte les délais qu'exige la résolution d'une crise dès lors que la violence s'y est installée. Ils ne se mesurent pas avec un chronomètre, ni même avec un calendrier des saisons, mais presque à coups de décades : plus de dix ans au Kosovo, quinze ans pour l'Irak, quinze ans pour l'Afghanistan. Quand nous nous engageons, nous devons donc intégrer cette dimension temporelle et élaborer une stratégie de moyen ou long terme, constante et résiliente.

La quatrième erreur est de considérer les crises comme des phénomènes cloisonnés et séparés géographiquement. Or celles

que nous connaissons aujourd’hui, et plus particulièrement celles liées au terrorisme djihadiste, ne peuvent être réglées séparément ou successivement : chacune interagit avec une autre, son centre de gravité est susceptible de migrer géographiquement et de muter génétiquement. À ce système de crises, nous devons apporter une réponse « système », globale et englobante.

La cinquième et dernière erreur que nous avons tendance à commettre est d’agir sous le coup de l’émotion, sous la pression des médias et dans la précipitation. Les exemples, hélas, ne manquent pas où la réaction et l’engagement de moyens militaires « valent » stratégie.

Inflexions : *Quelles sont, selon vous, les conséquences de cette nouvelle conjoncture ?*

Didier Castres : Les cinq erreurs que je viens d’évoquer sont d’autant plus difficiles à éviter que nous assistons à une transformation de l’environnement géopolitique des crises. La question se pose en effet de savoir si on assiste aujourd’hui à une simple évolution ou à une rupture plus radicale du contexte des crises et guerres passées. J’en suis venu à considérer que l’évolution du cadre géopolitique actuel s’apparente à celle qui définit les standards des logiciels. On dit qu’un logiciel informatique passe du « standard 2.0 » au « standard 3.0 » : il n’y a pas vraiment de rupture, mais il évolue profondément. Ainsi, je crois effectivement que notre environnement géopolitique a évolué vers le « standard 3.0 » sous l’effet conjugué de cinq paramètres qui devraient être pérennes dans les dix à quinze années qui viennent.

Le premier paramètre, même s’il peut être considéré comme un truisme, c’est la mondialisation. Les crises actuelles ne sont pas mondiales, mais elles se sont indiscutablement mondialisées depuis le début des années 2000. La mondialisation, qui est une évidence dans les domaines de l’économie, des finances, des communications ainsi que des flux des personnes et des biens, a brusquement fait irruption dans celui des crises. Nous observons très clairement ce phénomène, que certains commentateurs ont appelé « glocal », à travers le cas syro-irakien. Ce conflit était initialement et dans sa dimension sécuritaire très précisément localisé, mais il est alimenté par des flux financiers internationaux, des flux de combattants provenant d’une centaine de pays, des technologies qui elles aussi viennent du monde entier.

Cette brutale mondialisation rend inopérante aujourd’hui la notion de « théâtre d’opérations ». Il convient ainsi d’agir sur tout ce qui alimente la crise et pas uniquement sur la seule problématique sécuritaire dans son foyer d’origine. D’une certaine façon, la mondialisation a supprimé la règle de la tragédie grecque : unité de lieu, d’action et de temps. On observe une démultiplication et une

interaction croissantes des causes et des acteurs, dans le temps et dans l'espace, de tous les foyers où naissent et s'entretiennent les crises, et il faut pouvoir agir simultanément sur tous et sur chacun de ces foyers.

Le deuxième paramètre, c'est la continuité entre les crises extérieures, les crises internationales et la sécurité intérieure. J'observe qu'y compris dans les «années noires», il y a vingt ou trente ans, du temps du terrorisme d'inspiration iranienne, algérienne ou libyenne, les conséquences des crises internationales sur la sécurité du territoire national restaient, somme toute, assez limitées. Désormais, cette continuité est avérée. La France en a malheureusement souffert dans sa chair à plusieurs reprises. Notre pays n'est évidemment plus à l'abri – et, probablement, ne le sera plus – d'un nouvel attentat de la part de ceux qui les fomentent en Irak, en Syrie, en Libye ou ailleurs.

Cette situation nouvelle a des conséquences importantes sur la façon dont la réponse de l'État et, notamment, les opérations militaires doivent être conçues. Il s'agit tout d'abord de beaucoup mieux coordonner que nous ne le faisions jusqu'à présent ce que l'on appelle la «bataille de l'avant», à savoir l'emploi des forces armées sur les théâtres d'opérations extérieures, et la «sécurité de l'arrière», c'est-à-dire la mission des forces de sécurité intérieure sur le territoire national. Auparavant, il existait une séparation assez nette : les armées à l'extérieur des frontières, les forces de sécurité intérieure sur le territoire national. Cette distinction est moins pertinente et il est impératif d'assurer la continuité entre l'extérieur et l'intérieur de nos frontières, et d'en améliorer la coordination. Ceci impose d'entrer de plain-pied dans la logique de l'« inter » : interservices, interministériel, international. Plus aucune des crises auxquelles nous sommes confrontés au plan international n'est gérable par un seul ministère ou par un seul pays. Il convient donc de développer une véritable approche globale et de mieux coordonner les services dans notre propre pays, mais également tous les acteurs impliqués dans la résolution d'une crise : les organisations internationales, les pays tiers, les ONG, les entreprises et, probablement, les sociétés de sécurité privée.

La mutation de nos adversaires constitue le troisième paramètre que je retiens de l'évolution du contexte géopolitique. Nos adversaires actuels ou potentiels sont en effet en train de muer. Ils muent en se servant du droit existant, en exploitant les zones de non-droit ou les failles de ce droit, en profitant de sa faiblesse et de celle des États. Certains groupes terroristes veulent aujourd'hui s'arroger les pouvoirs régaliens d'un État, en contradiction et en opposition avec le droit international, à l'image de ce que tente Daech en Syrie, en Irak et en Libye, ou Boko Haram dans la partie nord du Nigeria. Mais il

existe également des organisations mafieuses de trafiquants de drogue qui, en Amérique latine, disposent quasiment des pouvoirs d'un Etat. Nous sommes donc confrontés d'un côté à des bandes qui se battent comme des États et, de l'autre, à des États qui se comportent et combattent comme des bandes, à l'exemple de ce qu'a fait la Russie dans le Donbass ukrainien. Dans le second cas, nous avons à faire face à un adversaire qui se présente comme un État, mais qui ne dispose d'aucune légitimité et avec lequel on ne peut pas négocier diplomatiquement ; dans le second cas, nous sommes confrontés à des acteurs étatiques qui refusent d'assumer leurs responsabilités et de négocier au niveau diplomatique. Cette nouvelle situation pose des questions cruciales car elle remet en cause la formule de Clausewitz, « la guerre est le prolongement de la politique par d'autres moyens ». En effet, face à Daech, comment pourra-t-on trouver une issue politique à la crise ? Quelle politique est-elle possible s'il n'y a pas d'interlocuteur légitime ? Par conséquent, de quoi la guerre et l'emploi de la force sont-ils désormais le prolongement ?

Le quatrième paramètre qui contribue à l'évolution de ce contexte géostratégique est l'érosion du droit international alors même que nos sociétés sont, au contraire, dans une logique de judiciarisation croissante. Je constate en effet cette érosion dans tous les domaines : droits de l'homme, droits sociaux, droits économiques, droit pénal international, *jus ad bellum* et *jus in bello*... Ce droit normatif est bien sûr complètement ignoré et rejeté par les proto-États comme Daech. Mais il est aussi de plus en plus contesté – à bas bruit pour l'instant – par tous ceux qui considèrent qu'il leur a été imposé, en contradiction avec leurs cultures, leurs modèles sociaux et politiques et leurs intérêts. Il est parfois même contourné par ceux-là mêmes qui en sont à l'origine. Enfin, il ne couvre pas tous les nouveaux espaces émergents de la mondialisation. Or c'est bien le droit qui régule les conditions de l'emploi de la force par les États. C'est un point de vigilance particulier pour nos opérations. Face à des adversaires qui n'ont pas les mêmes questionnements, il nous faut éviter les deux écueils que génère cette situation : l'exaltation dans l'emploi de la force – c'est la guerre sans règles –, et l'inhibition dans l'emploi de la force – c'est la guerre avec le code pénal sous le bras...

Le cinquième paramètre que je voudrais souligner est la « fatigue » de la guerre des pays occidentaux, en particulier européens. Les raisons ne manquent pas. Les Américains, les Britanniques et un certain nombre de leurs alliés combattent presque sans discontinuer depuis plus de dix ans : depuis 2001 en Afghanistan et depuis 2003 en Irak. Pour des raisons qui sont liées à cette « fatigue », à cette usure, au coût financier de ces conflits, mais aussi pour des raisons

de politique intérieure et parce que les opinions publiques sont probablement beaucoup plus sensibles qu'auparavant aux pertes, on assiste à un regain d'intérêt pour le *soft power*. La réticence certaine, notamment des pays européens, à des engagements dans lesquels il est probable qu'ils payent le prix du sang, pousse à développer des modes d'action plus indirects (« *lead from behind* », « *light footprint operations* »...) et à privilégier les aides financières ou les actions de formation sur les interventions directes.

Une conséquence de cette « fatigue » occidentale est que les engagements militaires ne se font plus, ou quasiment plus, dans le cadre des structures militaires traditionnelles de l'OTAN ou de l'Union européenne. Ils se déroulent le plus souvent dans le cadre de coalitions *ad hoc*, c'est-à-dire de coalitions qui se constituent en fonction des intérêts des pays participants. Se pose donc la question de l'interopérabilité. Il faut certes pouvoir s'engager avec les armées les plus modernes, mais il convient aussi d'être capable de combattre au côté de pays qui n'ont pas les mêmes standards militaires que nous, comme un certain nombre d'États d'Afrique subsaharienne ou du Moyen-Orient. En conséquence, il faut développer cette interopérabilité au plan technique, évidemment, mais aussi au plan culturel. Les processus de standardisation comme ceux de l'OTAN sont certes utiles, mais ils ne sont pas suffisants pour bien combattre ensemble. L'interopérabilité ne consiste pas simplement à juxtaposer des soldats pour conduire des opérations communes. Il faut que ceux-ci se connaissent, qu'ils connaissent leurs cultures respectives, qu'ils se comprennent, parce que c'est indispensable pour une action de combat vraiment efficace. En fait, il faut « apprendre les autres ».

Inflexions : À vos yeux, l'ennemi a-t-il profondément évolué ?

Didier Castres : Le contexte géopolitique a changé, entraînant de *facto* une transformation de l'espace de bataille. Notre adversaire le plus probable pendant les dix à quinze années qui viennent est un ennemi « asymétrique » ou « hybride ». Ses caractéristiques ont des conséquences très précises sur notre mode d'organisation et sur les capacités qui doivent être développées.

En premier lieu, cet ennemi privilégie dans ses modes d'action l'utilisation de la population comme « bouclier ». C'est pourquoi l'exigence de discrimination dont on doit faire preuve dans l'emploi de la force entre l'ennemi que l'on veut neutraliser et la population qui le protège est extrêmement délicate à respecter. Or les dommages dits « collatéraux » ne sont pas tolérables éthiquement, mais ils ne sont pas non plus acceptables au plan militaire, parce que lorsque l'on tue un non-combattant dans le cadre d'une opération, il est

hautement probable que l'on fasse se soulever contre nous des dizaines de nouveaux opposants. Cette exigence éthique et opérationnelle se traduit par des impératifs de précision pour nos armes et nos munitions, d'exactitude dans nos modes d'action et, de façon générale, de maîtrise de la force.

En second lieu, notre ennemi refuse le combat frontal, il esquive systématiquement l'affrontement direct, sauf s'il l'a décidé. De ce fait, il maîtrise parfaitement les logiques de dilution puis de concentration pour une action donnée. Un mode d'action qui rend inaccessible l'idée même d'éradication. Dans les affrontements de cette nature, la logique clausewitzienne peine à s'appliquer. On ne déclare plus la guerre, il n'y a plus de bataille décisive. Nous pouvons en conclure qu'il ne faut pas nous limiter à la destruction du capital militaire de l'ennemi, c'est-à-dire à une guerre d'attrition, mais plutôt rechercher à asphyxier notre adversaire en asséchant les flux de toutes natures qui l'alimentent. Il s'agit de le priver de combattants étrangers, de financements, d'accès aux technologies... Selon moi, la grande nouveauté des guerres contre des ennemis hybrides réside ainsi dans ce qu'elles nous imposent de passer d'une logique de « stocks » et de destruction de stocks ennemis à celle de flux et d'assèchement de ces flux.

Inflexions : *Dès lors, dans quel cadre les protagonistes agissent-ils réellement ?*

Didier Castres : Le champ de bataille, de façon classique, inclut la terre, l'air, la mer et le milieu sous-marin. Désormais, à ces quatre dimensions traditionnelles, il faut en ajouter deux nouvelles qu'il s'agit, *a minima*, d'intégrer dans nos réflexions. La première, c'est le champ des perceptions, champ qu'il convient de réinvestir, car on ne peut laisser Daech diffuser librement sa propagande mortifère. Quelques chiffres suffisent pour quantifier la propagande djihadiste : nous avons recensé deux mille sept cent soixante-six sites Internet pro-Daech en langue française (soit seulement 20 % de l'ensemble des sites de cette organisation) ; les djihadistes échangent quarante et un mille *tweets* par jour, qui sont suivis par trois millions de *followers*. Par conséquent, il nous faut pouvoir agir dans le champ des perceptions beaucoup plus puissamment et efficacement. Il convient donc d'interdire et de combattre la propagande ennemie et, simultanément, de proposer une alternative crédible aux populations.

Les autres dimensions nouvelles du champ de bataille sont l'espace extra-atmosphérique et le cyberspace, qui doivent être intégrés avec beaucoup plus d'acuité dans nos réflexions. Notre supériorité militaire tient incontestablement pour une grande part à notre utilisation de l'espace et du cyberspace. Mais c'est aussi notre talon d'Achille. Par

conséquent, nous devons intégrer cette dépendance de façon beaucoup plus active, dans ses dimensions à la fois défensives et offensives, au cadre de nos opérations, et ce, *ab initio*, dès leur planification.

Inflexions : Comment agir efficacement face aux crises actuelles ?

Didier Castres : Pour combattre efficacement cet adversaire asymétrique qui se disperse sur des distances immenses, qui dispose d'un système de commandement extrêmement souple et qui sait très bien se protéger, trois impératifs s'imposent à nous. Tout d'abord, il faut inverser le principe d'incertitude. Aujourd'hui, c'est presque toujours notre ennemi qui a l'initiative. C'est lui qui décide où et quand poser un piège explosif, tirer des roquettes, tendre une embuscade... Or on ne peut espérer prendre l'avantage et *infine* l'ascendant sur lui que si l'on reprend l'initiative. Cela passe par entretenir un état d'incertitude sur nos actions, nos intentions, nos objectifs, nos cibles... C'est difficile parce que nos forces sont des forces modernes qui ont besoin d'une logistique importante, donc qui restent relativement lourdes et prévisibles. Quand nous arrivons sur un théâtre d'opérations, nous ne pouvons pas faire comme nos adversaires qui se fondent dans l'immensité du désert ou au sein des populations ; il nous faut nous installer, déployer des entrepôts de carburant, mettre en place des convois de ravitaillement... Notre puissance technologique est de ce point de vue notre vulnérabilité tactique. Donc, il s'agit d'inverser le principe d'incertitude par la recherche permanente de la surprise, par la vitesse, par des modes d'action innovants, voire déroutants...

Le deuxième impératif, qui est extrêmement structurant pour nos opérations étendues sur des zones si grandes, est de développer le principe d'ubiquité : nous devons pouvoir agir à tout moment en tous points de nos zones d'opération. Or déclencher une opération depuis N'Djaména pour intervenir à Tombouctou revient à décoller de Paris pour Varsovie, partir du Gabon pour sauter sur Tombouctou, c'est comme partir de Paris pour sauter sur Moscou. Telle est la réalité des distances. Par conséquent, dans notre modèle d'armée, il nous faut maintenir et développer des équipements très endurants, qui aient une grande allonge et qui nous permettent d'intervenir rapidement en tous points de nos zones d'action.

Le dernier impératif, et non le moindre, est le principe de foudroyance. Notre ennemi se protège par des mesures qui nous paraissent moyenâgeuses : il est revenu aux pigeons voyageurs, aux messagers, à la boîte aux lettres morte... Mais ces techniques sont efficaces. De plus, il reste toujours sur ses gardes et ne commet que rarement des fautes de sécurité. C'est pourquoi nous devons impérativement développer le principe de foudroyance, c'est-à-dire

que quand il fait une erreur ou qu'il se dévoile, nous n'avons pas le droit de ne pas le neutraliser car l'occasion risque de ne pas se représenter avant longtemps. Cet impératif nous impose de disposer notamment de moyens de renseignement performants, avec des boucles d'exploitation resserrées, des postes de commandement réactifs, ainsi que des moyens d'intervention et de feux rapides, précis et puissants.

Incertitude, ubiquité, foudroyance, ce sont ces impératifs sur lesquels travaillent les états-majors en ce moment pour infléchir, voire pour réformer, à la fois notre réflexion tactique et nos futures capacités militaires.

Inflexions : *Quelles sont les conséquences pour le soldat de cet « effet ciseaux » entre un cadre normatif de plus en plus flou au plan international et une judiciarisation accrue de l'action sur le terrain ?*

Didier Castres : Dans un contexte d'engagement où les séparations deviennent floues voire caduques, c'est donc la capacité individuelle et collective à gérer l'incertitude qui servira de garde-fou pour permettre de répondre à une situation de crise tout en respectant, dans l'esprit, un cadre normatif incomplet ou défaillant. Cette aptitude repose d'abord sur celle des chefs, politiques et militaires, à clarifier des situations complexes et à donner du sens à l'action afin de permettre au soldat déployé de prendre des décisions en conscience et avec la conviction d'agir pour le bien commun. L'appréhension parfaite de la mission et du cadre de l'action demeure en effet la condition essentielle de l'efficacité opérationnelle. Mais quand les normes ne suffisent plus ou que les limites s'estompent, c'est bien le « bagage » personnel du soldat qui vient pallier le manque de repères. C'est dans ces instants que les valeurs incarnées et transmises par les armées prennent tout leur sens : volonté, ténacité, maîtrise de soi, force de caractère, loyauté, respect, courage, esprit d'équipe deviennent autant de palliatifs à des normes et à des repères qui font défaut.

Le cadre normatif n'est pas et ne sera jamais l'alpha et l'oméga de l'emploi de la force légitime. On ne gère pas le chaos, la violence aveugle, l'ambiguïté et l'incertitude avec des normes, des standards ou même des traditions. Un corpus de normes trop restrictif peut même s'avérer dangereux en créant chez le militaire une inhibition extrême qui le conduirait à la faute par omission. À l'avenir, pour faire face à la complexité grandissante et à l'effacement des normes, le soldat sera donc vraisemblablement appelé à sortir de plus en plus de son rôle de parfait exécutant pour se faire « outil pensant » et décideur à son niveau. Le « caporal stratégique » du général Krulak a encore de beaux jours devant lui...



OLIVIER KEMPF

DES ESTAFETTES AU DIGITAL

Le sens de l'action : quel beau sujet de réflexion ! Il est en effet au cœur des préoccupations de tout chef qui sait qu'il doit à la fois conduire l'action – être un homme d'action – et en même temps réfléchir, tant la guerre mobilise également ses qualités intellectuelles. Toujours, le soldat devra articuler la pratique et la théorie. Il devra penser les événements, l'ennemi et l'environnement, calculer la manœuvre de l'autre puis la sienne propre. Sauf dans le corps à corps où seules la force brute, l'adresse, la technique de combat jouent, le reste de la guerre est un duel donc une dialectique.

Le sens de l'action revêt incontestablement des permanences. Pourtant, l'objet de cet article vise surtout à identifier ses évolutions bien plus que ses continuités. Car il convient d'abord de constater qu'évolutions il y a, pour des raisons sociales ou techniques. D'ailleurs, l'une des principales évolutions techniques affecte la fonction des communications militaires, qui touche en retour la conduite du combat. Mais cette évolution fait face récemment à de profondes évolutions (cyber, numérique ou digitale) qui accélèrent le processus et défient les permanences.

Les multiples acceptations du sens de l'action

Observons tout d'abord que le sens de l'action varie au cours du temps, pour bien des raisons. Mais que l'une des principales tient à l'évolution technique qui affecte en retour la pratique du commandement.

Un sens de l'action qui évolue dans le temps

L'expression « sens de l'action » a un double sens, si on autorise ce jeu de mots. En effet, l'action a d'abord un sens parce qu'elle est dirigée vers une finalité : qu'on appelle cela mission, état final recherché, but dans la guerre, peu importe, l'objet de l'action guerrière consiste à prendre l'ascendant pour atteindre un objectif. Le sens de l'action, c'est celui qui détermine le point à atteindre (que l'on se souvienne du cadre d'ordres basique enseigné sans relâche, au caporal comme au lieutenant : direction/point à atteindre/itinéraire/formation, DPIF). Dans le même temps, l'action a une légitimité, une raison d'être, un motif. Au-delà de l'intention du chef, il s'agit de ce qui donne au soldat la certitude qu'il combat pour une juste cause.

Le sens de l'action, c'est donc à la fois le quoi et le pour quoi. Il est à la fois tactique et moral. Il va s'incarner dans l'exercice du commandement puisque le chef, notamment le chef de contact, doit conjuguer les deux significations dans une attitude qui lui permettra de conduire sa troupe. À la fin en effet, il doit emmener ses soldats dans le chaos de la guerre, là où bien peu de certitudes subsistent. Il lui faudra pourtant y imprimer sa volonté : d'abord à son groupe, afin de l'emporter sur le groupe adverse et de remplir la mission. La tâche est assurément complexe et mérite examen.

Telles sont les conditions communes qui encadrent l'action. Elles sont intemporelles même si chaque époque doit trouver les mots nécessaires pour adapter la pratique du commandement, d'une part, aux conditions sociales et, d'autre part, aux références morales du moment. On ne commande pas pareillement une troupe aujourd'hui qu'au XVIII^e siècle ou au début de la conscription sous la III^e République ; ma génération a appris à commander des appelés du XX^e siècle et des engagés d'aujourd'hui. À bien des égards, on ne procède plus de la même manière, même s'il existe de solides continuités. Qui ne voit que la manière de commander a évolué, perméable aux rapports humains qui existent par ailleurs dans la Cité ? Quant au cadre moral, il a également évolué. Les femmes dans l'armée étaient autrefois une exception presque incongrue, elles sont aujourd'hui présentes sans que cela n'indigne quiconque. Le rapport à la mort est lui-même différent : pendant la Première Guerre mondiale, on ne s'émouvait pas de journées où plusieurs milliers d'hommes tombaient, tandis qu'en 2008, le « drame » d'Uzbeen a provoqué une inflexion de la posture stratégique.

Ainsi les armées, et particulièrement l'armée de terre, n'ont cessé d'adapter leurs cadres pédagogique et déontologique aux circonstances. Ce pragmatisme est vu comme le gage de l'efficacité opérationnelle, il ne faut pas s'y tromper : il ne s'agit pas d'un effort intellectuel ou de la seule coquetterie spéculative n'intéressant que quelques officiers de salon. Le but consiste bien à adapter le comportement de la troupe aux circonstances, de façon qu'elles soient les plus efficaces possibles, même si l'on sait que quelques invariants demeurent¹.

■ Évolutions techniques

Dès lors, le questionnement a beau être intemporel, ses réponses fluctuent avec le temps. Une cause supplémentaire d'évolution tient à l'environnement technique. Sans refaire en détail toute l'histoire de l'armement, on peut en rappeler quelques grandes étapes. La

1. M. Goya, *Sous le feu. La mort comme hypothèse de travail*, Paris, Tallandier, 2014.

diffusion de l'arme à feu individuelle a mis fin à la chevalerie et assuré le triomphe de l'infanterie de ligne. À ces grandes masses uniformes, on substitua ensuite des unités composites (le système divisionnaire de Napoléon). Les unités grossirent en des ensembles toujours plus nombreux. La guerre de Sécession américaine vit arriver l'ère industrielle (premiers usages de la mitrailleuse, utilisation des chemins de fer), qui connut des exemples terrifiants en Europe, de la guerre de 1870 à celle de 14-18. Celle-ci fut l'occasion de développements techniques (le char, l'aviation) qui devaient eux aussi révolutionner la pratique de la guerre. Au terme des nombreux débats de l'entre-deux-guerres, la campagne de France de mai et juin 1940 montra ce que pouvait atteindre une utilisation optimale de chars et d'avions conjugués à la radio². D'ailleurs, ce ne fut pas l'outil lui-même qui assura la victoire allemande, mais son organisation et son utilisation tactique : l'outil en lui-même est peu de chose s'il n'est pas mis en œuvre dans une conception tactique de la guerre, ce que beaucoup oublient. Ce premier XX^e siècle initia une spécialisation grandissante des unités et des soldats.

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, les armées développèrent des corps « blindés mécanisés » (motorisation et blindage) tout en faisant face à l'irruption de l'arme nucléaire. Là encore, une technique modifiait en profondeur l'art de la guerre au point que la stratégie nucléaire devint première dans les spéculations stratégiques. Sa prééminence n'empêche pas qu'il demeure des actions sous le seuil qui nécessitent, toujours, de réfléchir à la conduite de l'action. Seulement, on sait désormais qu'au bout du combat se tient, immanent, le risque immuable du feu nucléaire qui ne peut donc être une simple artillerie particulière et qui, surtout, nécessite immédiatement de profondes réflexions morales.

Ce bref rappel nous apprend que la conduite de la guerre a de longtemps été affectée par le fait technologique. On pourrait parler ici de « révolution technico-militaire », terme qui semble plus adéquat que celui de « révolution dans les affaires militaires », qui eut son heure de gloire dans la décennie 1990. Si le fusil individuel, éventuellement le couple char-avion, à coup sûr l'arme nucléaire sont des révolutions technico-militaires, cela signifie qu'il y a une différence entre une amélioration technique qui va affecter la conduite de la guerre et une invention qui va radicalement en changer le cours, que cette évolution soit consciente ou pas. Souvent, en effet, la conception vient après l'invention, quand on s'aperçoit des effets

2. Au passage, rappelons que la vraie infériorité des chars français en mai 1940 n'était pas leur nombre ou leur qualité, mais leur manque de liaison radio.

de l'arme et qu'on essaye d'en tirer des conséquences théoriques : cela étant, toutes ces tentatives ne sont pas forcément convaincantes ; un Douhet a ainsi théorisé la suppuissance de l'arme aérienne sans que sa théorie ne convainque dans la durée.

Mais les révolutions technico-militaires sont-elles utiles à la compréhension de notre sujet ? Oui, car elles touchent principalement au but de l'action – ce qu'il faut atteindre et comment –, mais aussi, parfois, à la finalité. Le fusil a forcé les chevaliers à se transformer en officiers commandant une troupe. Le couple char-avion a conduit à une spécialisation toujours plus grande des armes sur le champ de bataille de façon que l'officier ne pouvait plus être simplement un meneur d'hommes, mais devait détenir des compétences techniques. Le nucléaire a entraîné la disparition du conflit de haute intensité entre puissances nucléaires ou sous parapluie nucléaire, avec plusieurs conséquences, comme la fin de la conscription, la généralisation d'un modèle expéditionnaire ou le développement par l'adversaire des tactiques irrégulières pour compenser la dissymétrie de puissance.

De la même façon, il aura fallu à chaque fois adapter le discours sur la légitimité de l'action, ce qui prendra du temps. Ainsi, entre la généralisation du fusil et le concept de « nation en armes »³, il aura fallu plusieurs décennies. Qui ne voit enfin les nombreux efforts déontologiques pour accepter l'instrumentalisation de la terreur à quoi se résume l'arme nucléaire ? Or l'une des principales évolutions techniques tient à la communication au sein de la troupe et entre les troupes.

■ De la communication militaire

■ Des origines de la communication militaire

Depuis toujours les armées utilisèrent des estafettes, ces agents de liaison destinés à transmettre les ordres, mais aussi les comptes rendus⁴. Cela commence à la bataille de Marathon. Or cette fonction prend une importance croissante à mesure que les masses qui s'opposent grossissent. Le commandant en chef a besoin de savoir (fonction de compte rendu, du bas vers le haut), mais aussi d'ordonner (au départ de l'action et en cours d'action : commandement et

3. « Vive la nation ! » : le fameux cri de Valmy a une résonnance d'abord politique, mais aussi militaire, même si la bataille en elle-même n'est qu'une échauffourée. En effet, Valmy symbolise l'adhésion de la troupe au but de guerre, ce qui constitue un changement radical (nous n'osons dire une révolution) et stratégique.

4. Ces estafettes peuvent ne pas être humaines, que l'on pense aux pigeons voyageurs qui furent utilisés jusque pendant la Première Guerre mondiale

contrôle, du haut vers le bas). Il y a ainsi un cycle du commandement qui repose sur la transmission des ordres et des comptes rendus entre les unités et leur chef.

Il en est de même à l'intérieur des unités. La fameuse dispute classique sur l'ordre oblique et ses avantages repose sur la difficulté sous-jacente de la discipline de la troupe. En effet, comment faire pour que celle-ci effectue des manœuvres compliquées dans les circonstances de la bataille ? Cette question de l'organisation, donc de la discipline, a toujours été au cœur des réflexions sur le commandement. Mais si on pousse le raisonnement, on comprend que cela repose sur la communication interne de la troupe. Très souvent, on demandait au soldat d'agir à l'imitation. La bataille étant conçue comme un choc entre masses, le comportement individuel devait se fondre dans celui du groupe et la communication pouvait être réduite au minimum. On exigeait donc la discipline, considérée comme suffisante pour ce que l'on avait à faire.

Le rôle du commandant en chef consistait dès lors à manœuvrer des masses (avancer ici, reculer là, déborder ailleurs). Il y eut bien des systèmes intermédiaires : que l'on pense aux tambours, trompettes et clairons qui donnaient des ordres dans le vacarme de la bataille, aux échanges de pavillons qui permettaient des « conversations » sur mer ou, plus loin dans l'histoire, au rôle des oriflammes pour réunir les gens d'armes d'un chevalier. Ces systèmes rudimentaires et tactiques vont évoluer avec les conditions techniques.

L'utilisation de ballons d'observation lors de la bataille de Fleurus en 1794 constitue la première utilisation d'aérostation militaire. 1794 est aussi l'année de l'installation de la première ligne de télégraphe optique Chappe entre Paris et Lille⁵, sous la juridiction du ministère de la Guerre. En 1845, cinq cent trente-quatre tours sont disposées sur le territoire et relient les plus importantes villes par un réseau de cinq mille kilomètres. Ce réseau fixe n'est pas adapté aux circonstances de la guerre et pâtit de plusieurs défauts : il ne fonctionne ni de nuit ni par mauvaise visibilité et mobilise de nombreux opérateurs. Il sera rapidement remplacé par le télégraphe électrique au milieu du XIX^e siècle, ouvrant l'ère des télécommunications modernes.

Celles-ci intéressent d'abord les commandants d'armée qui vont pouvoir articuler plusieurs « théâtres » : la télégraphie électrique donne en fait naissance au niveau opératif⁶. Ainsi, l'invention par Morse d'un télégraphe électrique en 1837 trouve rapidement

5. Le 30 août, la première dépêche annonce la prise de Condé-sur-Escaut : « Condé est restitué à la République, reddition ce matin 6 heures. »

6. Selon l'observation d'A. Bonnemaison et S. Dossé, *Attention : Cyber !*, Paris, Economica, 2014.

des applications militaires, d'autant qu'au réseau fixe s'ajoutent des télégraphes portables qui permettent de s'adapter aux circonstances tactiques. Une première utilisation opérationnelle a lieu pendant la guerre de Crimée (1853-1856), développant la liaison des corps expéditionnaires avec leurs capitales, mais aussi, en corollaire et dès cette époque, l'intrusion croissante des états-majors centraux dans la conduite des opérations. La guerre de Sécession (1861-1865) généralise le procédé puisque le télégraphe est utilisé aux niveaux stratégique comme tactique (réglage des tirs d'artillerie) et que les premiers systèmes de codage sont utilisés pour protéger les communications. La guerre de 1870 puis la Première Guerre mondiale voient la généralisation et l'industrialisation de ces réseaux, qui demeurent toutefois à la taille des besoins des chefs.

■ Vers l'atomisation

La Seconde Guerre mondiale affine les procédés et permet surtout une grande décentralisation. La chose est évidente dans notre imaginaire historique si l'on pense aux réseaux de résistants utilisant des postes de transmission les reliant à Londres. Il s'agit toutefois de plus qu'une anecdote car cette guerre des partisans est la première où des individus utilisent des moyens de transmission pour des objectifs militaires, ce qui renvoie à notre expérience contemporaine de l'utilisation du cyberspace par les acteurs irréguliers. Cependant, le plus important demeure l'équipement des unités en moyens de transmission jusqu'aux plus bas échelons : chars, véhicules d'infanterie, engins du génie ou canons d'artillerie, tous les systèmes sont dotés de transmissions. Au sein de la compagnie, de la section, de l'équipage, on communique par radio. La création de l'arme des transmissions en 1942 est le symbole de ce changement d'époque. Un peu plus tard, au mitan des années 1980, les transmissions développent le système RITA qui annonce déjà bien des traits de nos communications du XXI^e siècle : un système nodal et décentralisé qui est le précurseur de l'Internet contemporain.

À mesure que les systèmes s'automatisent, ils deviennent à la fois plus simples à utiliser (en version basique) et ont de plus en plus de fonctions. L'évolution la plus récente est celle de l'équipement individualisé du soldat (système Félin en France), qui pousse la logique jusqu'au bout : désormais, le combattant est doté de son poste de transmission individuel qui le relie à la bulle opérationnelle. Cette diffusion des moyens de transmission vers le bas s'est accompagnée d'un triple mouvement qui touche, en profondeur, notre questionnement sur le sens de l'action.

Le premier est celui d'une autonomie croissante. Le soldat n'agit plus «en masse», même si, parfois, ce procédé est utilisé; il a un rôle, le plus souvent spécialisé, qui rehausse sa valeur. En fait, il est de moins en moins indifférencié, ce qui constitue une révolution dans la pratique militaire. Il devient un agent autonome et rare.

Cela entraîne le deuxième mouvement : celui de la professionnalisation. En effet, comme la masse est de moins en moins nécessaire en tant que telle, la valeur humaine ne repose plus sur la quantité mais sur la qualité. La conscription, qui répond au besoin quantitatif, perd de son utilité opérationnelle – nous laissons de côté son utilité politique, car cela constitue un tout autre débat.

Enfin, un troisième mouvement apparaît : celui de la distanciation des unités entre elles et au sein des unités. Puisque l'on peut travailler à distance, on peut occuper le terrain à distance sans qu'il soit besoin de se resserrer pour les communications de proximité. Cela entraîne une distension générale des dispositifs opérationnels, qui ont de moins en moins d'unités sur le terrain, mais avec des effets au moins aussi importants qu'auparavant.

Ce triple mouvement affecte à l'évidence le sens de l'action. Le chef de contact devra toujours donner la mission, mais, plus que jamais, le «but à atteindre» et l'effet majeur devront être explicités⁷. Les entraînements et autres *drills* seront toujours nécessaires, mais l'accent sur la cohésion paraît encore plus indispensable. En effet, on sait que la cohésion est une fonction essentielle à l'efficacité d'une troupe. Plus celle-là existera préalablement à l'engagement, plus celle-ci aura de chances de succès. Mais cette cohésion sera mise à rude épreuve par l'isolement qu'entraîne le développement des moyens de communication ultra-décentralisés.

Nous n'avons parlé que des communications : il convient désormais d'évoquer la question digitale, qui pousse un peu plus loin les logiques dégagées.

Saut digital?

Cyber, numérique ou digital ? Les mots sont proches, et si le digital a une touche d'américanisme, on rappellera que le *digit* anglo-saxon, qui signifie chiffre, tire son origine du fait que l'on comptait sur ses doigts, avec donc une ascendance latine compatible avec notre langue. Ces questions de vocabulaire ne sont pas si anodines et au-delà

^{7.} La France insiste sur cette notion d'effet majeur. Les Allemands ont développé l'*Auftragstaktik*, les Anglo-Saxons le *Mission Command*. Il s'agit bien de trois variations d'un même principe : celui de la mise en œuvre du sens de l'action.

des confusions, elles peuvent affecter la compréhension. Aussi les définitions qui suivent, qui distinguent cyber, numérique et digital, sont-elles celles de l'auteur et peuvent tout à fait être soumises à débat. Au fond, c'est même leur ambition car nous arrivons ici dans des domaines neufs sur lesquels nous n'avons pas de recul. Distinguons donc trois bulles.

■ La bulle cyber

Le cyber est d'abord le monde de l'informatique. Il consiste en la transformation des informations en un langage binaire (des zéros et des uns) qui permet une « communication » entre machines. Il utilise aussi une pléthore de supports techniques, qu'il s'agisse de câbles ou, désormais, de fibres optiques. Mais il peut aussi user de l'espace électromagnétique, et donc de tous les instruments de communication militaire que nous avons évoqués précédemment. D'ailleurs, la plupart des communications radio sont aujourd'hui passées de l'ère analogique à l'ère numérique, c'est-à-dire qu'elles sont codées selon ce langage binaire. C'est bien parce que ce langage a simplifié les échanges que le monde informatique a conquis tous les moyens de transmission puisqu'il peut sauter sans difficulté d'un ordinateur à un système d'ondes radio.

Or cet usage croissant a entraîné le développement d'une conflictualité propre qui s'attaque aux codes, ceux-là mêmes qui instrumentalisent l'environnement cyber⁸. Ainsi, des programmes s'attaquent à des programmes et cherchent soit à les espionner, soit à les déranger, soit à les corrompre. On observe une très grande porosité entre monde militaire et monde civil. Des techniques développées dans le civil sont utilisées par des militaires – le cyber est ainsi une technologie duale –, tout comme des acteurs civils sont utilisés par des militaires – des hackers patriotes – ou encore conduisent eux-mêmes des opérations contre des cibles qu'ils ont définies en fonction de leur propre objectif politico-militaire (acteurs irréguliers, voir l'agression contre TV5 Monde⁹).

Observons que la bulle cyber efface déjà, et le fera plus encore demain, la distinction entre vie privée et vie professionnelle, ou plus exactement opérationnelle. Tout comme la distinction entre combattant civil et combattant militaire est malaisée, il y aura une hybridité croissante due au cyber. Un individu sera demain bien plus authentifié par son identité digitale – l'ensemble de ses pratiques sur

8. O. Kempf, *Introduction à la cyberstratégie*, Paris, Economica, 2^e éd. 2014.

9. En avril 2015, TV5 Monde fut victime d'une cyber attaque revendiquée par un « cyber califat », même s'il semble que celui-ci ait sous-traité la partie technique à des pirates russes.

Internet – que par tout autre système, y compris biologique. Dès lors, il y aura des adhérences toujours plus nombreuses entre sa vie privée et sa vie professionnelle, ouvrant la voie à de multiples rétorsions. On observe déjà les premiers exemples. Mais on peut aussi imaginer que demain l'adversaire réussisse à identifier tel ou tel acteur clef au sein de la troupe qui lui est opposée, puis organise des actions de chantage sur son environnement civil pour entraver sa détermination morale au combat. Cela poserait évidemment de graves problèmes de commandement.

Les systèmes militaires ayant un recours massif à l'informatique, il est logique qu'ils soient eux aussi la cible d'agressions informatiques. Pour le chef comme pour le combattant, cela impose au minimum une certaine hygiène informatique et des mesures de sûreté. Éventuellement, cela peut apporter au chef quelques moyens supplémentaires – acquisition du renseignement voire utilisation d'agression informatique contre des adversaires dûment identifiés. Mais toute cette informatisation ne constitue pas un « espace » en tant que tel, malgré ce qu'affirme la doctrine. Elle n'est pas un nouveau milieu de la guerre, tout au plus un nouvel environnement apportant de nouvelles fonctions. Cela ne signifie pas qu'il ne faille pas en tenir compte, au contraire, simplement que les discours évoquant une révolution vont un peu trop loin. Du moins si l'on s'en tient au seul monde cyber, celui de l'affrontement entre ordinateurs. Car au-delà du cyber existe la bulle numérique.

■ La bulle numérique

Cette bulle numérique désigne la capacité prochaine d'une force à combiner toutes ses actions combattantes de manière plus intégrée grâce aux systèmes numériques complexes. En effet, l'accumulation de programmes dédiés et individualisés permet d'augmenter la collaboration de toutes les unités au combat et de fournir des effets de manière coordonnée.

Ainsi, le dernier document conceptuel publié par l'armée de terre, *Action terrestre future*¹⁰, évoque à de nombreuses reprises le rôle du numérique dans le combat de demain. Alors, l'environnement numérique devient un outil de supériorité et d'agilité. Il a incontestablement une dimension technique apportée par les systèmes d'armes. Le processus hérite de la numérisation de l'espace de bataille (NEB) des années 2000 et est porté par l'actuel programme Scorpion. Il s'agit bien de relier l'ensemble des unités et des systèmes d'armes

¹⁰. Armée de terre, *Action terrestre future*, 2016, téléchargeable à defense.gouv.fr/content/download/487834/7804552/file/2016AdT-ActionTerrestreFuture.pdf

de la manœuvre dans une « bulle aéroterrestre » intégrée, utilisant les mêmes protocoles de communication du niveau tactique le plus décentralisé au niveau opératif voire stratégique, permettant un dialogue automatique entre entités, favorisant une image opérationnelle partagée et immédiate.

Or ce dispositif aura évidemment des conséquences sur la conduite de la bataille. L'ambition consiste à développer l'infovalorisation et donc à permettre un « combat collaboratif ». Autrement dit, alors que l'évolution technique avait permis une individualisation croissante, la même technique va permettre de mieux combiner les actions individuelles. Cela aura plusieurs effets en matière de sens de l'action.

Le chef stratégique bénéficie désormais d'une vision intégrée lui permettant de diriger sa manœuvre le plus finement possible. Surtout, la meilleure collaboration favorise la subsidiarité, pour peu que les objectifs aient bien été définis. La rapidité de la communication permet la rapidité de réaction, aux plus bas échelons, avec un moindre recours à l'approbation du chef. Alors que la bulle numérique permet techniquement une plus grande centralisation, elle favorise également une plus grande initiative, à condition que le chef central ait bien conscience des avantages mais également des risques de cette délégation de responsabilité opérationnelle. Paradoxalement, l'afflux de données l'empêche de faire de l'entrisme car il y a trop d'actions qui se déroulent simultanément pour qu'il puisse se saisir de toutes. La masse d'informations remontant vers le haut est en quelque sorte la garantie de l'autonomie d'action des échelons subordonnés. Bien sûr, le chef suprême peut distinguer une action qu'il juge principale et interférer avec la responsabilité du chef de contact. Constatons que cela a toujours existé.

Il reste que cette mutation technique, si elle a des effets évidents sur la conduite du combat, semble avoir peu de conséquences sur la définition de la légitimité de l'action. Le besoin éthique demeure le même car il s'agit toujours de diriger une troupe plus ou moins dispersée et soumise à de multiples agressions décentralisées.

■ La bulle digitale

La bulle digitale est celle de la donnée et de l'intelligence artificielle. Nous la voyons surgir aujourd'hui et elle bouleversera nos habitudes autant que les précédentes. Elle tire son nom de la troisième révolution informatique, après celle de l'informatisation dans les années 1990 et celle de la mise en réseau dans les années 2000, qui président à l'apparition des deux bulles précédentes. Elle constate la disruption des modèles d'organisation avec une ultra mobilité et une ultra décentralisation des comportements, et donc l'apparition

de nouvelles mises en relation. Jusqu'à présent, en effet, on utilisait l'informatique pour numériser des processus existants. La bulle numérique que nous venons d'évoquer est la version la plus aboutie de cette numérisation d'un processus hautement complexe : la conduite de la bataille.

Or la troisième révolution informatique voit apparaître de nouveaux usages et donc de nouvelles sources de puissance. Le monde économique utilise le terme d'ubérisation pour désigner ce phénomène. Uber est cette société de partage de voitures qui propose une nouvelle intermédiation entre des offreurs (j'ai un véhicule) et des demandeurs (j'ai un trajet à effectuer) ; elle menace le service existant, celui des taxis, en proposant un moindre prix, plus d'offre et plus de souplesse. Uber n'est qu'un exemple d'une vague beaucoup plus large : infonuagique (*cloud*), données massives (*Big Data*), Internet des objets, *blockchain*, robotique, impression 3D, voici autant de mots qui caractérisent cette troisième révolution informatique, dite digitale, qui transforme les organisations. Elle a pour point focal l'intelligence artificielle.

Voici qui risque pour le coup de constituer une révolution technico-militaire. En effet, l'unité de valeur de demain sera la donnée. Les très grandes sociétés du nouveau monde informatique ont en effet fondé leur richesse sur son exploitation. On prévoit une explosion du volume des données dans les années à venir (*Internet of everything*). Alors que la plupart des processus d'informatisation visaient à plus d'efficience (mieux faire avec ce que l'on a), la bulle digitale apporte un changement d'approche puisqu'il s'agit de rechercher un surcroît brut de puissance. Celui qui maîtrisera mieux et plus vite des données plus nombreuses aura ce supplément de puissance : autrement dit, un meilleur rapport de force. Demain, on mesurera la puissance d'une nation ou d'une armée à sa capacité à maîtriser des données nombreuses. Cela change radicalement de ce qu'on connaissait jusqu'à présent, quand on comptait ici les hommes, là les bouches à feu ou les avions et chars ou encore les bombes nucléaires.

Mais cette révolution de la puissance de la donnée n'est qu'une étape, car immédiatement derrière se profile une autre révolution, celle de l'intelligence artificielle (IA). Précisons qu'il s'agit non d'une technologie mais d'une discipline scientifique et qu'il y a de multiples sortes d'IA. Laissons de côté le débat entre IA forte et IA faible¹¹ pour ne rester que dans l'hypothèse de l'IA faible. Constatons simplement que demain, les armées bénéficieront d'IA embarquées à tous les niveaux : du plus tactique à celui du commandement stratégique. Ces

11. T. Berthier, O. Kempf, «Intelligence artificielle et conflictualité», *Revue de la gendarmerie*, été 2017.

IA dépendront évidemment de la quantité de données utilisées, mais aussi de puissances de calcul inatteignables par l'homme : cela entraîne de grandes questions dont il faut dire un mot car elles touchent au sens de l'action.

En effet, ces systèmes proposeront des décisions qui ne seront pas analysables par l'esprit humain. Les IA prendront en compte tellement de données croisées – aujourd'hui par la technique des réseaux de neurones, demain par d'autres procédés – que se posera la question de la « décision » – « le système me recommande ceci, qui paraît contre-intuitif : que dois-je faire ? ». Car d'un côté, un système me donne une rationalité bien supérieure à la mienne ; de l'autre, mon « intuition » me suggère, peut-être, d'autres options. Implicitement, c'est la question de la responsabilité qui est immédiatement en jeu, réunissant les deux acceptations du sens de l'action. Car il s'agit à la fois de définir le but à atteindre – surtout la façon de l'atteindre : déborde-t-on par la droite ou par la gauche ? –, mais aussi la légitimité de cette décision : « Si j'envoie des hommes au feu, est-ce “à la machine” de dire comment ou à un être humain ? » Comment justifier auprès de sa troupe la décision que l'on vient de prendre ? Comment rendre compte au décideur politique, surtout en cas d'échec ? La question de la légitimité devient ici essentielle.

On le voit, cette bulle qui arrive aura des conséquences majeures sur le sens de l'action. Elle nécessite d'être appréhendée dès aujourd'hui afin que les décideurs puissent spécifier les limites qu'il conviendra d'apporter à ces développements. ▶



BRICE ERBLAND

LE REMPART FISSURÉ

« Cher papa, chère maman, avant de quitter Saint-Denis pour les lignes de feu, je tiens à vous dire mes dernières volontés. C'est avec conscience et en toute connaissance de cause que j'ai demandé à partir. J'ai voulu rester digne du nom de Christol. C'est le seul et le plus bel héritage que vous puissiez nous transmettre. Vous nous avez toujours dit que nous devions accomplir notre devoir entièrement malgré tous les sacrifices qu'il comporte ; le moment est venu, il faut chasser les barbares, les massacreurs de femmes et d'enfants, ceux qui ont détruit l'héritage artistique de nos aïeux et qui ont voulu rabaisser l'homme au niveau des sauvages ; il faut chasser tout cela de notre belle France, et pas un Français n'est de trop. Tous nous devons avec résignation donner notre vie à la Patrie tels les Anciens et nos aïeux de 89, restons dignes d'eux. Je pars avec votre bénédiction. » Cet extrait de la lettre du soldat Julien Christol à ses parents, datée du 15 octobre 1914, en dit long sur le sens du devoir et du sacrifice qui habitait la majorité des Français au commencement de la Première Guerre mondiale. Il prouve que tout engagement militaire est, quelque part, motivé par le souhait profond de protéger les siens. La fibre même du soldat l'engage à se jeter au-devant du danger pour éviter que celui-ci n'atteigne ses compatriotes.

Ce comportement n'est réservé ni à une époque ni à un contexte particuliers où le sol français est menacé. Il est universel. Dans *La Guerre et après...*, Pauline Maucort donne la parole à des soldats d'aujourd'hui qui racontent leur engagement en Afghanistan, au Mali ou en Centrafrique. Ainsi, le « marsouin blessé » : « Sarajevo, 1995, j'ai douze ans, ma mère me laisse regarder le journal télévisé de 20 heures. Je revois ce Casque bleu monter sur son char pour protéger les civils des tirs de *sniper*. En fait, c'est lui qui se fait buter. Je me rappelle le mec qui tombe, les camarades qui accourent pour le sauver. Je ne vois pas une mort, mais un sacrifice, admirable. Le mec a donné sa vie pour défendre des gens qu'il ne connaissait pas. Révélation. C'est ce que je veux faire. Je veux la gloire, peu importe ce qu'il m'en coûtera¹. »

Le sacrifice suprême frappe par la beauté de son essence profonde. La dernière lettre d'un poilu ou le dévouement ultime d'un Casque bleu, le geste est *in fine* le même : le soldat accepte la négation de son intérêt propre au profit d'une cause qui lui est supérieure. C'est bien

1. P. Maucort, *La Guerre et après...*, Paris, Les Belles Lettres, 2017, p. 54.

cette noblesse absolue de l'engagement militaire, peut-être idéalisée, qui séduit et attire les jeunes candidats au métier de soldat.

À cet héroïsme pur viennent répondre naturellement une attention et une préoccupation particulières envers le soldat ; famille, amis, frères d'armes restés à l'arrière, tous s'inquiètent du sort de celui qui est parti risquer sa vie au service de la patrie. Comme Blanche Biron, qui, le 25 avril 1916, écrit à son frère Gaston qui combat à Verdun : « La souffrance doit être tellement intense pour toi. Plusieurs fois dans ta lettre tu te demandes pourquoi tu as réussi à réchapper à tout ce qui s'est abattu sur vous, tous les obus tombés sur Verdun. Je vais te répondre. Bien que tu sois loin, chacune de nos pensées est pour toi, nous prions pour que tu nous reviennes sain (t !) et sauf. N'oublie jamais que nous te soutenons de tout notre cœur. »

Le soutien de ce que l'on nomme aujourd'hui la « base arrière » est presque un dû, tellement il semble aller de soi. Cet ordre des choses est d'ailleurs une nécessité : le combattant tire une partie de sa force de l'amour des siens et de la fierté de les protéger. Comme tente de l'expliquer un tireur d'élite à sa femme, avant de partir en Afghanistan : « Elle ne comprenait pas mon dévouement à la nation, elle se moquait, prétendait que j'étais pieds et poings liés, le bras armé des politiciens, je lui rétorquais que j'étais le garant de sa sécurité, le gardien de son sommeil². »

Le soldat se plaît à trouver dans son geste insensé la noblesse du sacrifice d'amour. Il part risquer sa vie pour assurer celles de ceux qu'il aime. C'est un peu un jeu de dupes, auquel se prêtent aussi bien les militaires que leur famille. Un équilibre précaire, où l'on se ment à soi-même pour se rassurer et rassurer l'être aimé. « Là-bas [au régiment] j'ai pris sur moi. Je ne voulais pas qu'il me voie pleurer, qu'il parte avec ce poids sur ses épaules, qu'il soit affecté par mon état³. » Mais cet équilibre fonctionne, et chacun compte sur l'autre pour jouer le jeu, sous peine de briser le charme et mettre à nu la terrible vérité, comme le fait ce petit garçon innocent qui n'arrive pas à maîtriser sa peur le jour du départ de son père : « On s'est garés devant la gare. Son train était déjà là et il y avait beaucoup de militaires. J'avais peur. Je le disais un peu trop à papa, tout le temps, et à force, ça l'a un peu énervé. À des moments, il ne voulait plus que je lui parle de ça. Mais moi, je ne pouvais pas⁴. » En un sens, les larmes des mères, des épouses ou des enfants obligent. Le soldat doit s'en montrer digne, par un courage affiché sans faille. Mais il accepte

2. *Ibid.*, p. 258.

3. N. Mingasson, *1929 jours*, Paris, Les Belles Lettres, 2016, p. 77.

4. *Ibid.*, p. 78.

de quitter les siens, galvanisé par l'amour qu'il leur porte, à condition de les savoir en sécurité. Le sacrifice exige en effet l'assurance d'un bénéfice total pour ceux à qui il est destiné.

Or la menace qui plane aujourd'hui sur chaque Français bouscule cet ordre des choses. Et les soldats peuvent partir en opération extérieure (OPEX) en ayant peur pour leur famille ou, plus exactement, en ayant le sentiment d'abandonner les leurs à un danger probable. Car le soldat qui part au combat pour stopper une invasion sur le territoire national peut craindre qu'un bombardement, par exemple, ne tue ses proches, mais il aura l'intime sentiment de les protéger en se portant au-devant de l'ennemi. Celui qui est projeté à des milliers de kilomètres mais dont la famille est en totale sécurité pourra s'enorgueillir d'une « défense de l'avant », de combattre pour que le danger n'approche pas de son foyer. Mais aujourd'hui, il peut craindre qu'une attaque terroriste n'atteigne sa « base arrière », redouter que le journal télévisé ne lui apprenne qu'un attentat a eu lieu dans l'école de ses enfants, et peut ressentir un décalage entre la mission qui lui est confiée et l'instinct qui lui dicte de protéger les siens. « On pense aux papiers, au fait que s'il arrive quelque chose la maison sera payée, que les enfants seront pupilles de la nation, ce genre de choses. Et une fois que tout est clair, on se dit "bon, OK, tout est clair" et on part "travailler", libéré de toutes ces questions pratiques. Et pour nous, c'est aussi important d'un point de vue tactique : on ne peut pas partir avec l'esprit pollué par ce genre de questions⁵. » Déjà qu'un souci banal à la maison peut préoccuper le soldat en mission, la peur pour les siens risque de le paralyser. Lui qui aura donné toute sa vie pour être le rempart de sa propre famille aura le sentiment d'abaisser le pont-levis et de laisser la porte ouverte en partant.

Quelles peuvent être les conséquences pour son sens de l'engagement ? Le désintérêt, le dépassement de soi, cet abandon de l'*ego* au profit du bien commun qui fonde l'engagement militaire ne peut plus être total si l'inquiétude pour les siens entre dans l'équation. Le soldat ne sera pas pleinement concentré sur sa mission par l'appel intérieur qui lui dictera de s'occuper de ses proches en priorité.

Pourtant, le soldat ne défend pas spécifiquement sa famille ou ceux qui lui sont chers. Il est soldat de la république ; il défend la nation en lui offrant loyalement son corps et son esprit. Il ne choisit pas sa mission, mais exécute celle qui lui est donnée, quels que soient sa nature et son lieu. Il s'engage là où la menace est présente et là où le pouvoir politique l'envoie.

5. *Ibid.*, p. 81.

Puisqu'il existe désormais une menace sur le territoire national, il n'est donc pas injustifié d'y déployer les forces armées. Surtout que ces « sentinelles » peuvent faire en sorte qu'un rempart se dresse toujours face à la menace terroriste. Le soldat déployé à l'extérieur peut ainsi être rassuré par le fait que l'un de ses camarades patrouille pour protéger sa « base arrière ». Il peut se consacrer à sa mission l'esprit un peu plus libre.

L'opération Sentinelle a fait couler beaucoup d'encre et continue à le faire. Nombreux sont ceux qui dénoncent le fait que les soldats deviennent des « appâts à terroriste » ou que l'efficacité de l'opération ne soit pas mesurable. Mais la nature même d'un rempart n'est-elle pas d'encaisser les coups pour protéger ceux qui s'abritent derrière ? Et si l'efficacité n'est pas mesurable, n'en est-il pas de même pour l'inefficacité éventuelle ?

Sans prendre de position trop marquée sur le sujet, il semble que Sentinelle corresponde aux exigences fondamentales de l'engagement du soldat. Même si, par son aspect calme et répétitif, elle paraît moins « sexy » qu'une OPEX traditionnelle, elle correspond à son besoin viscéral de protéger les siens, la nation, la patrie. Le problème réside peut-être dans la difficulté de cette mission, par les contraintes particulières qu'engendre un déploiement sur le territoire national avec des règles d'engagement très contraignantes. Le débat devrait donc plus porter sur l'intérêt ou le danger éventuel de donner des missions de police aux forces armées que sur la légitimité de leur engagement. Car, au final, quels que soient les moyens engagés, il faut que la population soit protégée.

Mais si les armées peuvent aujourd'hui fournir des renforts pour assurer cette protection de la population, il n'en sera peut-être pas toujours de même. En cas de conflit interétatique majeur, nous ne pourrions plus nous offrir le luxe d'employer le quart de notre force opérationnelle terrestre dans l'opération Sentinelle. Or les groupes terroristes islamistes ne cesseraient pas pour autant leur œuvre destructrice. Il faudrait donc bien que les forces de sécurité intérieures puissent intégralement assurer ce rôle de rempart sur le territoire national. L'opération Sentinelle ne peut être ou devenir permanente.

Il est par ailleurs un autre aspect pervers de notre réaction à cette menace sécuritaire nouvelle. Par souci de prévention de toute attaque, les militaires ne doivent pas apparaître en uniforme en dehors des enceintes militaires. Cette mesure de précaution représente finalement une défaite morale aux yeux des soldats. L'uniforme est en effet la vitrine de leur engagement : il montre à tous que l'homme ou la femme qui le porte sacrifie son confort personnel au profit de la

protection de la nation. L'équilibre entre sacrifice et reconnaissance est donc *de facto* brisé. En plus de donner une victoire facile aux terroristes, qui réussissent à nous faire plier devant leurs exigences, cette mesure éloigne un peu plus le militaire de la Cité. La population ne voit plus que le soldat Sentinelle, en armes, concentré sur sa mission. Elle ne voit plus le soldat en garnison, accessible et donnant un autre exemple de la vie militaire. Le soldat, quant à lui, peut avoir l'impression que son état n'est pas convenable au monde civil, comme s'il devait avoir honte de ce qu'il est. Cette mesure ne peut donc que contribuer à creuser à nouveau un fossé entre société civile et monde militaire.

Cette nouvelle guerre est principalement idéologique. Il faut donc en priorité rechercher la victoire d'esprit. Opposer ostensiblement une philosophie, un idéal de vie, à l'idéologie islamiste qui nous est opposée. Mais peut-être faut-il pour cela que les esprits se sentent en sécurité. Le rempart qui protège chaque citoyen ne doit donc pas se fissurer, d'autant plus qu'il fragiliserait également la volonté propre de chaque soldat, ce sens de l'engagement, du sacrifice qui lui permet de quitter les siens pour risquer sa vie au nom de la patrie. Nul doute en revanche que la menace latente sur le territoire national participera à l'essor de vocations nouvelles, en faisant vibrer dans les jeunes cœurs la fibre du devoir. ■

SÉBASTIEN BURETTE

VAINCRE L'HYDRE DE MOSSOUL

Le terrorisme est aussi ancien que les sociétés humaines. Ainsi, dès le 1^{er} siècle de notre ère, l'Empire romain était confronté aux zéotes, qui attaquaient au couteau les citoyens sur les marchés en revendiquant à la fois leur indépendance et la libre pratique de leur religion. Plus tard, la secte des assassins, branche armée du mouvement ismaïlien (courant minoritaire de l'islam chiite) établie au Moyen-Orient autour de l'an Mille, combinait prosélytisme traditionnaliste et assassinats politiques. Et plus récemment, Ravachol et Auguste Vaillant traumatisaient le peuple français au moyen de marmites chargées de dynamite et de clous¹. En cette fin de XIX^e siècle, des journaux anarchistes publiaient même le guide pratique de fabrication d'engins explosifs, précurseurs du terrorisme 2.0... À travers les siècles, le terrorisme incarne une même violence organisée, mue par un projet de société à la fois politique et idéologique.

Si au regard de l'Histoire le terrorisme islamiste n'est pas nouveau, il bénéficie cependant d'opportunités liées à la numérisation et à la mondialisation. Les flux d'informations sont désormais continus, instantanés et affranchis de toute frontière. Les outils de communication et leurs plateformes (blogs, tweets, Facebook, YouTube...) permettent d'atteindre « virtuellement » tout point du globe, toute opinion publique, tout individu... Et l'État islamique (EI) en possède la maîtrise.

Impliquée par ses autorités politiques dans une « guerre contre le terrorisme »², notre société connectée, perméable et meurtrie est face à une menace multiforme tant intérieure qu'extérieure. Mais celle-ci ne semble pouvoir se combattre sur le seul terrain du Levant ou dans les rues de nos villes. Cet adversaire survit aux assauts lancés contre ses sanctuaires en continuant à générer de nouvelles cellules jusque sur notre sol national. Le champ de bataille ne devrait-il pas par conséquent être élargi au milieu immatériel ? En effet, la force de notre ennemi repose sur l'effet de la terreur qu'il propage, dans des sociétés en mal de résilience³. Or la communication, l'influence, l'information, les valeurs et les forces morales sont autant d'armes que

1. A. Blin et G. Chaliand, *Histoire du terrorisme de l'Antiquité à Daesh*, Paris, Fayard, 2015.

2. Discours de François Hollande devant le Congrès, Versailles, 16 novembre 2015.

3. « Volonté et capacité d'un pays, de la société ou des pouvoirs publics à résister aux conséquences d'une agression ou d'une catastrophe majeures, puis à rétablir rapidement leur capacité de fonctionner normalement, ou à tout le moins dans un mode socialement acceptable » (définition du Secrétariat général de la Défense et de la Sécurité nationale dans le *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale*, 2013).

les armées pourraient combiner pour le vaincre. En établissant ainsi la dimension dialectique d'une véritable stratégie, par l'affrontement de la volonté ennemie sur son terrain d'expression, nous pourrions atteindre la tête principale de l'hydre de Mossoul.

■ Définir la guerre

La question initiale est de comprendre la volonté de notre ennemi avant de définir la stratégie à lui opposer. En première approche, le terrorisme islamiste répond aux critères classiques d'usage d'une violence politique ayant pour dessein d'établir le califat (unification du pouvoir politique et religieux). Il affiche en outre une motivation idéologique, celle d'unifier l'*Oumma* (communauté musulmane) sous la bannière d'un islam rigoriste mais accessible à tous⁴. Nous pouvons lui reconnaître deux originalités : sa rapidité d'expansion et son ambition transnationale. Toutes deux s'expliquent en partie par une véritable industrie de propagande, qui diffuse son venin dans les artères numériques de nos sociétés interconnectées en ciblant des individus intellectuellement réceptifs et moralement désarmés. Le recrutement et la formation de jeunes « soldats » du califat s'opèrent virtuellement, en quelques mois, par un processus de séduction puis de soumission psychologique... Cette stratégie subversive s'affranchit de toute frontière et permet de toucher l'ennemi en son sein.

■ Une réponse de temps de paix

Quelle stratégie opposer ? La réponse en France est double, à la fois judiciaire et sécuritaire. En effet, l'engagement des forces armées sur le territoire national (TN) ne correspond pas à un « conflit armé » au sens juridique ; il est donc régi par le droit commun, au travers du Code pénal⁵. À cet égard, plusieurs lois ont récemment renforcé les dispositions constitutionnelles et juridiques de 1955 et 1996 de la « lutte antiterroriste »⁶. De plus, des lois successives prorogent l'« état d'urgence » depuis novembre 2015, ce qui procure à l'autorité administrative un transfert de prérogatives spéciales (élargissement des perquisitions administratives et interdiction d'associations incitant au terrorisme)⁷. Cet état d'urgence appuie la reconnaissance *de lege* d'une crise sécuritaire grave et non d'une guerre, car elle n'implique pas de

4. A. Blin et G. Chaliand, *op.cit.*

5. É. Tenenbaum, « La Sentinelle égarée ? L'armée de terre face au terrorisme », *Focus stratégique* n° 68, 2016.

6. La loi du 13 novembre 2014 condamne, entre autres mesures, de prison ferme l'apologie du terrorisme et interdit l'hébergement sur Internet des sites y concourant.

7. Source : gouvernement.fr.

délégation de pouvoir de police pour les armées (contrairement à l'état de siège)⁸. Cependant, face à un ennemi transnational qui commet des actes de guerre sur son territoire, le pouvoir politique français engage ses armées tant dans des opérations extérieures qu'intérieures, dans le cadre du *continuum sécurité-défense* exprimé dans les *Livres blancs* de 2008 et 2013. Cette projection des forces armées sur le TN a-t-elle une vocation stratégique ?

■ De l'exceptionnel au permanent

L'engagement des armées sur le TN est ancien, mais est longtemps resté un choix politique « exceptionnel » face à une menace intérieure. Ainsi, ce n'est qu'en 1986, après des attentats liés à la crise libanaise, que deux mille militaires sont déployés pour la première fois en métropole. Mais ensuite, entre 1991 et 2014, le plan Vigipirate va progressivement pérenniser l'implication des armées dans la lutte antiterroriste. D'abord utilisées en réaction après chaque attentat survenu en France (1995, 1996, 2012) ou dans le monde occidental (2001, 2004, 2005), elles deviennent en 2014 des forces primo-intervenantes, par nécessité (elles sont les seules à pouvoir déployer des moyens adaptés et suffisants pour remplir cette mission sans délai) et selon une logique de milieu. La fonction protection prend alors une dimension stratégique sous forme de postures permanentes de sécurité aérienne et de sauvegarde maritime (PPS), qui incluent des capacités tant de surveillance que de contre-terrorisme.

■ La posture terrestre, une opération duale

Dans l'espace terrestre, la défense demeure *a contrario* un acteur de second rang, en appui des forces de sécurité intérieure. L'armée de terre n'intervient que dans le cadre de réquisitions émises par l'autorité administrative auprès de l'autorité militaire zonale. Mais début 2015, avec le déclenchement du plan TN 10 000 et de l'opération Sentinelle, l'engagement change d'échelle et le territoire national devient le premier théâtre d'opérations pour l'armée de terre. 105 % de la force opérationnelle terrestre (FOT) y est ainsi engagée en un an. La notion de « posture de protection terrestre » remplace désormais celle de « projection sur le TN »⁹. Ainsi, pour s'opposer à une action sur son sol, le pouvoir politique a fait le choix d'une opération duale, en pérennisant une posture militaire défensive « sanctuarisée » en appui des forces de sécurité intérieure, majoritairement civiles. Le risque est

8. Constitution de la V^e République du 4 octobre 1956, article 36.

9. Rapport du ministère de la Défense au Parlement sur les « Conditions d'emploi des armées lorsqu'elles interviennent sur le territoire national pour protéger la population », mars 2016.

de « fixer »¹⁰ nos armées dans nos frontières, sans empêcher l'ennemi de s'infilttrer « virtuellement » ou « physiquement ». Ce choix de stratégie est-il réellement capable de contraindre la volonté ennemie ?

■ Le syndrome Maginot

Lorsque les armées allemandes franchissent les Ardennes à Sedan en mai 1940, ce ne sont pas les blindés de Guderian qui percent en premier. Ce sont des « groupes francs » de quelques dizaines d'hommes, éléments de reconnaissance du génie, qui arrivent à semer la panique sur nos arrières. Si aucun attentat ne s'est produit depuis 2015 sur les sites surveillés par les armées, hormis les attaques de Nice, Valence, du Louvre et d'Orly contre des patrouilles utilisées tels des « paratonnerres », la ligne Sentinelle a pourtant été, elle aussi, contournée par l'ennemi en novembre 2015 à Paris. Un « groupe franc » de trois équipes de trois hommes a ainsi infligé à la France les plus lourdes pertes dues à une action terroriste de son histoire. Au-delà de l'insuffisance du partage interministériel du renseignement, de l'absence d'unicité de commandement des forces déployées, du manque de « territorialité » militaire (vingt-cinq départements sont des « déserts militaires »), le déploiement de sept mille soldats dans nos villes et en « terrain libre », avec l'opération Minerve, paraît stratégiquement insuffisant pour empêcher le retour d'actions de guerre sur le TN...

■ Changer de champ de bataille

À la fois forces de dissuasion, de protection de sites sensibles et de réaction rapide en cas de périple meurtrier, les patrouilles de l'opération Sentinelle sont vouées à un rôle passif, laissant la fonction d'anticipation aux services du renseignement intérieur – direction générale de la sécurité intérieure (DGSI), direction centrale du renseignement territorial (DCRT), groupement d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN)... – et, *de facto*, abandonnant l'initiative à un ennemi qu'elles ne peuvent rencontrer qu'en combat d'opportunité ! En effet, sans capacité de renseignement propre opérant sur le territoire national¹¹, les forces armées sont dépendantes

10. « Mission visant à empêcher l'ennemi de déplacer une partie de ses forces à partir d'un endroit donné et/ou pendant une période déterminée en le retenant ou en l'encerclant pour qu'il ne puisse se replier et mener des opérations ailleurs », TTA 106.

11. La direction du renseignement militaire (DRM) n'a aucune prérogative sur le territoire national et la direction du renseignement pour la sécurité de la défense (DRSD) se focalise sur les menaces pesant sur le ministère de la Défense ou émanant de personnels lui appartenant ou lui ayant appartenu.

des forces de sécurité intérieure. Or celles-ci sont couvertes par le sceau du secret de l'instruction judiciaire, qui prévaut dans le cadre de la lutte antiterroriste. Écartée du « besoin d'en connaître », la défense nationale est donc sans réelle autonomie de décision sur le champ de bataille qui lui a été imposé. Néanmoins, les armées peuvent encore saisir certaines opportunités pour orienter leurs efforts vers une mission essentielle : contribuer à la résilience de la nation¹².

■ Le champ des perceptions

Si elles ne maîtrisent pas plus les frontières nationales, ouvertes à la libre circulation des biens et des personnes, que le cyberspace, qui véhicule un flux incontrôlable d'informations, les forces armées opèrent une action « immatérielle » salvatrice, celle d'agir sur la perception de la menace. En patrouillant préventivement dans les rues, en se portant sur les lieux d'une attaque, en renforçant leur présence après une action terroriste, les armées rassurent la population. Elles contrent ainsi l'effet dévastateur de la terreur sur les consciences individuelles et les opinions publiques. Cependant, pour atteindre le centre de gravité ennemi, cette opération doit être exploitée afin de ne pas être jugée contre-productive. En effet, le déploiement permanent de militaires pourrait être perçu comme un usage banal de la force armée et décrédibiliser leur action, surtout s'il n'empêche pas de nouvelles tueries. La perception évolue avec le temps et pourrait jouer en défaveur de l'opération Sentinelle, même si une communication active sur les succès obtenus permet d'en ralentir l'échéance.

■ L'usage de l'information

Si des numéros de téléphone et des sites Internet sont mis à la disposition de chacun pour signaler un colis jugé suspect, en revanche, en amont, les signes de décèlement d'une menace ou les réactions en cas d'attaque sont très inégalement connus au sein de la population. Pourtant, d'autres pays parviennent à couvrir l'ensemble du spectre grâce à l'information produite par leur armée. Depuis 2013 par exemple, un SMS est envoyé aux résidents israéliens d'une zone menacée par une attaque sur demande du commandement du front intérieur, l'un des piliers du ministère de la Défense¹³. En parallèle, des sirènes diffusent l'alerte. Les militaires israéliens se rendent également dans les lieux publics pour former les citoyens aux gestes de

12. *Livre blanc de la défense et de la sécurité nationale*, 2013.

13. En France, pour l'Euro de football 2016, le ministère de l'Intérieur a lancé une application sur smartphone appelée SAIP (système d'alerte et d'information des populations). Cependant, le 14 juillet 2016, l'alerte n'a été déclenchée que deux heures après la tuerie de Nice.

secours pour un blessé de guerre¹⁴. Une information « proactive » peut donc participer à la résilience de la nation et les armées pourraient en être le moteur en France, en combinant les initiatives décentralisées des brigades de sapeurs-pompiers, du service de santé des armées et des unités de sécurité civile. La diffusion de l'information pourrait en outre atteindre tout citoyen par le biais des opérateurs de téléphonie, mais aussi des réseaux sociaux. Une doctrine visant à coordonner ces différents vecteurs d'information pourrait ainsi être définie et conduite depuis un état-major interministériel unifiant des structures existantes¹⁵.

■ Jeunesse et esprit de défense

Pour provoquer une prise de conscience de l'ensemble de la jeunesse autour des enjeux de défense et de sécurité, la journée défense et citoyenneté (JDC) constitue une véritable opportunité à exploiter. L'objectif serait de faire du jeune adulte, à un moment décisif de son parcours citoyen, averti des menaces et en mesure de s'en protéger, un acteur majeur de la résilience nationale. Transformée en journée d'information et d'orientation, elle serait suivie de préparations militaires, qui n'initieraient plus des volontaires au saut en parachute ou aux techniques de camouflage en forêt, mais formeraient les jeunes citoyens à des actes élémentaires comme le secourisme au combat, l'extraction d'un blessé en zone de danger, la protection face à un individu armé, la détection d'un colis piégé, l'application de procédures nucléaires radiologiques bactériologiques chimiques (NRBC)... tout en leur permettant d'adhérer naturellement à l'esprit de défense. Une telle action permettrait d'avoir une jeunesse « renforcée », partout présente.

■ L'enjeu des forces morales

La préparation morale est un préalable à la résilience d'une nation. En cela, le renforcement de l'emploi de la réserve opérationnelle par les dispositions de la loi du 28 juillet 2016, qui permet d'en augmenter le volume, la disponibilité et l'attractivité, est un atout. L'objectif opératif est d'engager cette réserve dans Sentinelle, afin de remplacer une partie de l'effectif professionnel qui manque de temps de préparation opérationnelle. Néanmoins, c'est au sein de leurs administrations ou entreprises que ces réservistes pourraient devenir le meilleur vecteur de forces morales. Ceux sélectionnés

14. Source : tsahal.fr.

15. L'état-major interministériel de zone (EMIZ), chargé du commandement des opérations de sécurité civile, et l'état-major de zone de défense (EMZD), déclinaison zonale de la chaîne OTIAD.

comme « référents défense » organiseraient pour leur entourage professionnel des séances d'information sur les menaces et les mesures pour s'y opposer. Par leur exemple, ils incitent déjà à participer à la cause nationale, mais ils pourraient développer aussi, de cette façon, le renforcement moral de la nation. Cette double mission est à coordonner avec l'action de la réserve citoyenne, dont les effets combinés pourraient être démultipliés. De plus, les autorités politiques pourraient récompenser les entreprises les plus impliquées dans la résilience du pays. Si l'intégration des réserves interministérielles dans une garde nationale a surtout une portée symbolique, la préservation des forces morales est un enjeu vital.

¶ Pour vaincre, porter la peur dans le camp adverse

Une fois la résilience raffermie, comment vaincre cet ennemi qui n'a pas le même rapport à la mort que nous, qui la valorise alors que nous la fuyons ? Son arme principale est la peur, celle engendrée par les kamikazes et les bourreaux, et par laquelle il parvient à soumettre des peuples alors même que ces derniers lui opposent des forces armées supérieures¹⁶. Sur notre territoire national, la mission à mener est différente dans la lettre, mais similaire dans l'esprit. Contrairement aux pays du Proche-Orient¹⁷, nous ne sommes pas engagés dans un conflit armé sur notre sol. Le champ de bataille est donc tout autre. Pour protéger la nation, tant défensivement en accompagnant la société dans la constitution de sa propre résilience, qu'offensivement, les armées possèdent certaines capacités dont les effets « immatériels » pourraient contraindre puis décourager la volonté ennemie.

¶ Encadrement et influence

Dans le cadre de la révision générale des politiques publiques (RGPP) engagée en 2007, nombre de régiments ont été dissous ou regroupés autour de bases de défense (BDD). Cette réduction du maillage territorial a eu pour conséquence de diminuer, encore plus que ne l'avait fait la suspension du service national en 1996, l'ancre de la Défense au sein de la population. Pour renforcer le lien armée-nation et conforter l'adhésion aux valeurs de la république, une bataille d'« influence » est engagée, dont l'enjeu est cette part de notre population en situation précaire, perméable aux idées de

¹⁶. En juin 2014, l'EI prend possession en quelques jours de la ville de Mossoul, forte de deux millions d'habitants et dont les forces de police et militaires irakiennes ont massivement pris la fuite.

¹⁷. Il correspond géographiquement à la région incluant Israël, la Palestine, la Jordanie, le Liban, la Syrie et l'Irak.

communautarisme et de rejet de la société. Si les services militaires adaptés (SMA) et les services militaires volontaires (SMV) sont avant tout des dispositifs d'insertion sociale, ils permettent aussi d'encadrer une jeunesse désœuvrée¹⁸. Par une discipline quotidienne, ces jeunes adultes assimilent les règles de vie en société, les valeurs nationales et l'esprit de défense. Ils ne sont donc plus « disponibles » pour l'ennemi. Il en va de même dans les établissements pour l'insertion dans l'emploi (EPIDE), ouverts aux jeunes sans diplôme. Pour aller plus loin, une opération d'influence pourrait avoir pour cible les mille trois cents quartiers de la politique de la ville (QPV)¹⁹...

■ Actions psychologiques

Pour paralyser l'ennemi dans ses actions, les armées possèdent des outils technologiques dans la sphère du cyberspace que le pouvoir politique se dit enclin à employer. Ces derniers, comme l'interception ou le brouillage²⁰, ont fait leur preuve dans les opérations extérieures. Leur emploi est conditionné par une réquisition de l'autorité administrative et nécessite un arbitrage entre ministères pour en fixer l'usage sur le TN afin qu'il ne se fasse pas au détriment des opérations militaires menées à l'étranger. Toutefois, les effets de l'« arme cyber » pourraient encore être augmentés par des actions de lutte psychologique. S'il est prêt à se sacrifier sur l'autel de son idéologie, il n'est pas certain que l'ennemi accepte sans faillir d'être géolocalisé, que ses communications soient infiltrées et son message détourné... Ne lui concéder aucun répit peut permettre de lui ôter la volonté de poursuivre son projet, du moins sur le territoire où il est fortement restreint dans sa liberté d'action. Nombre de terroristes sont ainsi découragés puis « retournés » en opérations extérieures. Il s'agit bien ici d'un affrontement de volontés, qui use de la force sur le champ de bataille immatériel. L'objectif stratégique deviendrait la désintégration morale de l'adversaire, mais cela demande d'aller au-delà de la lutte informatique offensive (LIO), qui n'a pas officiellement cette fonction et que les armées n'exploitent pas encore sur le TN.

■ Placer les valeurs au cœur du combat

La rhétorique islamiste actuelle est un « prêt à croire » idéologique présenté sous une offre individualisée. Afin d'être attractif, le détournement de films et de jeux vidéo, ainsi que l'usage de messages subliminaux, sont courants auprès de la jeunesse. Le mentor

18. Six mille jeunes par an formés en SMA et mille en deux ans dans les SMV, avec un objectif à terme de dix mille par an.

19. Appelés zones urbaines sensibles jusqu'en 2014, il s'agit d'espaces continus, situés dans des unités urbaines de plus de dix mille habitants, dont le revenu annuel médian est inférieur à treize mille euros net. Source : insee.fr.

20. Rapport du ministère de la Défense au Parlement, *op. cit.*

brise ainsi les repères de sa recrue, l'apeure et lui offre, dans la radicalisation, une bulle protectrice, par « l'exclusion de tous ceux qui ne sont pas comme lui »²¹. Ce mécanisme de soumission peut être brisé par l'adhésion de l'individu à une communauté de destin avec sa société. À l'heure où l'individualisation des comportements est érigée en modèle par notre société de consommation, qui recherche un bonheur immédiat, les armées parviennent à préserver d'autres valeurs en leur sein. Devoir moral, fraternité d'âme, cohésion, discipline, exemplarité sont en effet au cœur du référentiel humain militaire. Au même titre que le partage de savoir-faire s'opère déjà entre des formations militaires et civiles (des unités du Samu sont ainsi formées au secourisme au combat), le « savoir-être » pourrait faire l'objet de la même démarche, en complément des actions de rayonnement engagées auprès des élites. C'est à ce prix que les forces armées resteront *l'ultima ratio regum* et susciteront l'implication de toute la nation dans sa propre résilience.

■ Vaincre l'hydre

L'hydre de Lerne était une créature monstrueuse de la mythologie grecque vivant dans les marais du Péloponnèse. Exhalant un poison mortel, elle terrorisait les habitants d'Argos et décimait leurs troupeaux. Dotée d'un corps de chien, elle possédait neuf têtes, dont l'une immortelle. Hercule fut chargé par Eurysthée de la tuer, au titre du deuxième de ses douze travaux. Il parvint à la faire sortir de son repaire, mais chaque fois qu'il coupait l'une de ses têtes, deux repoussaient à la place. Hercule réussit finalement à vaincre l'hydre grâce à son neveu Iolaos, qui lui fournit des branches enflammées afin de cautériser les blessures du monstre et empêcher que les têtes ne repoussent. Hercule trancha finalement la tête principale qu'il enterra sous un rocher...

Définir une stratégie est essentiel. Accepter d'affronter l'ennemi n'est pas suffisant, il faut identifier son centre de gravité pour contraindre définitivement sa volonté. En combattant le terrorisme sur le champ de bataille immatériel, il s'agit de lui ôter sa source de puissance. Détruire ses sanctuaires et atteindre ses canaux de communication, c'est infliger à l'ennemi des coups sévères. Mais pour atteindre sa tête principale, il faut définir un but stratégique clair. Pour cela, nous pourrions revenir à la définition donnée par le général Beaufre : obtenir la désintégration morale de l'adversaire²². Les armées y contribueraient, en changeant la peur de camp et en

21. D. Bouzar, rapport sur « La Métamorphose opérée chez le jeune par les nouveaux discours terroristes », 2014.

22. A. Beaufre, *Introduction à la stratégie*, Paris, Fayard, 1963.

accompagnant la société vers l’assurance de sa propre résilience. C'est ainsi que le coup fatal pourra être porté à l'hydre du terrorisme islamiste.

Conclusion

Vaincre le terrorisme d’obéissance islamiste demande la définition d’une stratégie claire. La volonté de notre ennemi, qui s’appuie à la fois sur les forces et les faiblesses de notre société moderne pour mieux l’atteindre, ne peut être contrainte qu’en lui ôtant sa capacité subversive et en renforçant la résilience de notre propre nation. Les forces armées ont le pouvoir d’y contribuer en réorientant leurs efforts et en impliquant l’ensemble des citoyens dans ce projet. Le combat sur le champ de bataille immatériel est donc essentiel, mais il exige une détermination politique sans faille. La remise en cause des motivations individualistes et hédonistes, la défense de nos valeurs nationales et le renforcement de nos forces morales constituent des conditions décisives pour parvenir à vaincre notre adversaire. Si l’état final recherché de notre stratégie est la sécurité de la population sur notre territoire, il nécessite de remplir un objectif : la désintégration morale de notre ennemi.

L’idée du citoyen-soldat, acteur de la défense de la Cité, est une notion antique. Thucydide énonçait déjà que « la défense d’une cité se mesure non à l’épaisseur de ses murailles, mais à la résolution de ses défenseurs »²³. Cependant, l’implication de tous dans la Défense doit être pondérée, car la prise de décision concernant les orientations stratégiques doit rester dans les mains des seuls grands décideurs politiques, éclairés par le conseil des hautes autorités militaires. Dans le cas contraire, les limites inhérentes à une « démocratisation » totale de la sécurité collective seraient atteintes, comme l’illustre le système politique suisse²⁴. ■

²³. Thucydide, *La Guerre du Péloponnèse*, début du IV^e siècle av. J.-C.

²⁴. Le 18 mai 2014, une votation (référendum) rejette par 53,4 % des voix l’achat de vingt-deux avions de chasse *Gripen* envisagé pour compléter celui en 1993, de trente-deux *F-18*, laissant ainsi un vide capacitaire après le retrait du service actif des cinquante-quatre *Tiger* de l’armée de l’air suisse.

RÉMY RIOUX

COMBATTRE ET DÉVELOPPER

Depuis une dizaine d'années, les crises internationales connaissent plus de métastases violentes que de résolutions pacifiques. Les armées des grandes puissances militaires risquent de s'enliser dans des combats asymétriques. Confrontés à une profonde mutation des crises, soldats et spécialistes du développement doivent faire évoluer leurs modes d'action. De façon inattendue au premier abord, le sens de l'engagement militaire et le sens de l'engagement des acteurs du développement convergent autour d'un défi commun : gagner la paix.

Victoires tactiques, défaites stratégiques ? Une approche globale pour « gagner la paix »

La mutation des conflits vue du développement : quelques faits stylisés

Depuis la fin de la guerre froide, les affrontements armés ont pris des formes nouvelles. Malgré une reprise inquiétante des stratégies de puissance au cours des dernières années, la guerre directe entre États est devenue moins fréquente. Nourri par le délitement du lien social lié au mal-développement, la résurgence des conflits civils caractérise les crises de ces dernières décennies. Sur fond de rivalités identitaires, de séparatismes régionaux ou de rébellions, la majorité des guerres d'aujourd'hui opposent des acteurs qui ne se présentent pas sous la forme d'armées régulières¹, ou se matérialisent par des combats asymétriques confrontant un État à des acteurs non étatiques. Les populations civiles sont leur champ de bataille. L'humiliation de celles-ci leur carburant.

Nous sommes désormais confrontés à un triple effet de diffusion des crises, qui exige de développer une vision holistique de ces « nouvelles guerres » et de leurs causes.

Premièrement, il existe des courroies de transmission entre différents types de crises. L'imbrication de difficultés sociales, politiques, économiques et environnementales sur laquelle se superposent des conflits latents et durables ainsi que des phénomènes de sécheresse et de crises alimentaires empêche notamment la Somalie de sortir d'une crise ayant déjà duré plusieurs décennies. Cette interconnexion de crises de natures différentes exige d'agir de manière synchrone sur les différents facteurs de fragilité afin de rendre les sociétés plus résilientes.

1. D. Vidal et B. Badie (dir.), *Nouvelles Guerres. Comprendre les conflits du XXI^e siècle*, Paris, La Découverte, 2015.

Les conflits contemporains se diffusent aussi dans l'espace et passent rapidement du local au global. L'accroissement de la connectivité, de la mobilité humaine et l'intensification des échanges commerciaux permettent désormais aux griefs locaux de se rattacher à des enjeux régionaux voire internationaux. Boko Haram illustre cette dynamique où les causes locales d'une révolte se traduisent en violences à différentes échelles (locale, régionale, transnationale). Par effet de contagion, des conflits armés issus de dynamiques locales distinctes, et relevant d'acteurs, de modalités et d'enjeux différents, s'articulent les uns avec les autres et brouillent les frontières spatiales, sociales et politiques qui les distinguaient initialement². Le cas du conflit en Syrie et en Irak constitue un exemple éloquent de ces « systèmes de conflits » : la crise irakienne, qui trouve sa source dans la marginalisation de certains groupes par la classe dirigeante, et la crise syrienne, née de la contestation du pouvoir de Bachar el-Assad, font aujourd'hui système. L'intrication de violences armées civiles et internationales impose d'agir non plus à l'échelle nationale, mais sur des bassins de crise.

Enfin, dans les sociétés les plus vulnérables, des territoires entiers sont pris au piège de crises prolongées, que les réponses humanitaires ou sécuritaires ne parviennent plus à résoudre, ni même à endiguer. 40 % des pays sortant d'un conflit armé y retombent dans les dix années qui suivent. Ces crises chroniques peuvent prendre plusieurs formes. Bien souvent, la sortie de crise est davantage de l'ordre de la décennie que du mois dès lors que la violence s'est installée et que les populations se sont entre-déchirées.

Du grand public aux acteurs de terrain, nous prenons aujourd'hui conscience de la réalité des effets de diffusion de ces crises. L'Union européenne constitue l'une des puissances en paix les plus exposées : 83 % des conflits armés sont localisés dans un rayon de trois à six heures autour de Paris³. Dès lors, la solidarité vis-à-vis des populations affectées par les crises et la défense des intérêts de la France se rejoignent, et imposent d'investir simultanément dans la sécurité et le développement pour gagner la paix.

■ Investir dans la prévention

Le prix de l'inaction en matière de prévention des conflits est désormais connu⁴. La paix au Sahel, intimement corrélée au développement de ces territoires en cours de peuplement rapide,

2. R. Marchal, « Tchad/Darfour : vers un système de conflits », *Politique africaine* n° 102, 2006 (article disponible sur Cairn).

3. B. Badie, M. Foucher et G. Minassian, *Vers un monde néo-national?*, Paris, CNRS Éditions, 2017.

4. Le rapport de la Fondation pour les études et les recherches sur le développement international (FERDI) en fait la démonstration. Lire « Allier sécurité et développement. Plaidoyer pour le Sahel », septembre 2016.

est un bien commun dont l'intérêt déborde le continent africain. Investir dans ce bien public coûtera bien moins cher, humainement, financièrement et politiquement, que de gérer les répercussions d'une crise qui dure, qui s'enracine et qui s'étend. Intervenir en amont des crises dans une logique de prévention est un impératif que l'aide publique au développement doit intégrer. C'est en agissant sur leurs causes structurelles et en contribuant à la réduction des vulnérabilités qui sont à la racine de la violence que l'on peut permettre aux populations et aux institutions de gagner en résilience, et d'enclencher le cycle vertueux qui ouvre des perspectives sociales et économiques crédibles.

Au Sahel comme ailleurs dans le monde en développement, répondre à l'instabilité et à la complexité de la situation sécuritaire suppose d'adopter une approche globale, agile et évolutive, qui s'attaque à ses causes profondes par la prévention et l'aide au développement.

■ «Gagner la paix»

Ce constat est désormais partagé par l'ensemble des acteurs de la gestion civile et militaire des crises extérieures. Le chef d'état-major des armées (CEMA), Pierre de Villiers, l'a exprimé de façon éloquente dans une tribune au *Monde* en janvier 2016 : « Il ne suffit plus de gagner la guerre, il faut apprendre à «gagner la paix». »

Si l'intervention militaire apparaît souvent comme l'ultime recours pour enrayer une crise qui n'a pu être évitée, les opérations extérieures engagées ces vingt dernières années sont le théâtre de la répétition d'un scénario inquiétant : une fois la bataille militaire remportée, une longue phase de conflit asymétrique s'engage, où la force ne permet pas l'instauration d'une paix durable. La sortie de crise n'est possible qu'à condition d'apporter des réponses durables à la demande sociale, économique et politique des populations, et de neutraliser les intérêts des acteurs qui prospèrent dans la violence dont les populations sont souvent les otages.

Que nous apprend l'analyse des causes des guerres ? La plupart d'entre elles sont marquées par des situations de crise sociale aiguë et des dynamiques de fragmentation des sociétés. C'est ainsi qu'au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, les séries de contestations sociales ont pu se transformer en guerres civiles, comme en témoigne la situation en Libye, en Syrie ou encore au Yémen. Cette dimension socio-économique des conflits, liée à des inégalités d'accès au pouvoir et aux richesses, à l'exclusion de composantes entières des sociétés, permet aussi d'expliquer leur persistance en Afghanistan, en Somalie, au Soudan puis au Sud-Soudan depuis des décennies. L'Agence française

de développement (AFD) et le CEMA parlent d'une même voix lorsqu'ils soulignent qu'« une stratégie fondée sur les seuls effets militaires – détruire un camp d'entraînement djihadiste ou arrêter une colonne de pick-up – ne pourra jamais agir sur les racines de la violence lorsque celles-ci s'ancrent dans le manque d'espoir, d'éducation, de justice, de développement ou de gouvernance »⁵. Le président de la République, Emmanuel Macron, ne disait pas autre chose en s'adressant aux forces françaises au Sahel le 19 mai 2017 : « Si nous voulons réussir au Sahel, nous devons dans le même temps gagner la guerre et gagner la paix. Notre action doit permettre le développement, qui aide les États du Sahel à vivre mieux pour assécher les raisons d'être du terrorisme. »

Cet environnement complexe et incertain exige de tirer la plus grande efficacité des complémentarités des différentes communautés professionnelles impliquées dans la réponse aux crises (militaire, humanitaire, diplomatie et agence de développement). Sans le retour de l'État au service de sa population et l'accès aux services essentiels, les militaires seront en permanence dans la gestion de crise, appelés *ad aeternam* à jouer un rôle palliatif de maintien de l'ordre. Avant même l'action militaire, les acteurs du développement doivent être associés à la gestion de crise. Leur connaissance du milieu et leur maîtrise des enjeux du développement sur le terrain sont de vrais atouts. Une solide articulation opérationnelle, ancrée dans la réalité de la situation, peut permettre de renforcer l'efficacité des efforts des acteurs de la sécurité comme des acteurs du développement – chacun dans leur mandat. Ce processus de rapprochement exige des acteurs du développement et de la communauté militaire qu'ils apprennent à mieux se connaître.

■ **Mieux se connaître : constantes et transformations du métier de développeur face à la mutation des crises**

■ **L'AFD, un engagement de long terme, une mission de développement en pleine transformation**

L'Agence française de développement vient de fêter ses soixante-quinze ans. Elle est née le 2 décembre 1941, dans la brume de Londres, lorsque le général de Gaulle a signé le décret portant création de la Caisse centrale de la France libre – sa dénomination de l'époque, elle qui fut la banque et le Trésor de la France libre, à Londres, puis à Alger. Depuis trois générations, au fil des évolutions historiques, elle a

5. P. de Villier et R. Rioux, « Défense et développement : une seule voix pour une paix d'avance », *Le Figaro*, 6 décembre 2016.

toujours su innover et se réinventer. Elle a une très longue expérience dans les pays fragiles et en crise. Aujourd’hui, elle entre dans une nouvelle transformation pour mieux prendre en charge les défis complexes du développement.

En effet, la communauté internationale a pris en 2015 des engagements forts et structurants en matière de développement. En juillet, le sommet d’Addis Abeba a rappelé le rôle fondamental de l’épargne privée et de sa mobilisation pour réaliser les investissements nécessaires à un développement durable et juste. L’adoption des Objectifs de développement durable, en septembre, a pris acte d’une nouvelle réalité. L’ensemble des pays du monde, désormais, tend vers le même but. Nous sommes tous des pays en développement durable. Puis, en décembre, avec la COP21, une ambition collective inédite a permis d’aboutir à un accord international pour lutter effectivement contre les changements climatiques. En 2015, le beau mot de « développement » a pris un sens renouvelé.

La mission de l’AFD se transforme pour tirer toutes les conséquences de ce changement de paradigme. L’agence agit au service des partenaires de la France, avec une ambition forte et des moyens renforcés. Elle mobilise l’expertise française pour proposer des solutions dans de nombreux domaines (climat, énergies renouvelables, santé, éducation, ville durable) et dispose d’une large palette d’outils financiers (dons, prêts, garanties, et fonds propres avec la filiale Proparco dédiée au secteur privé) pour répondre aux besoins de ses clients. Elle s’adresse autant aux États qu’aux acteurs non gouvernementaux (collectivités, ONG, fondations et entreprises), lesquels représentent la moitié de ses engagements financiers – une « signature » distinctive forte dans la communauté des financeurs du développement. Enfin, en matière de sécurité et de développement, à partir de 2017, l’AFD va disposer d’une nouvelle facilité de lutte contre les crises à hauteur de cent millions d’euros par an. Elle sera financée par une part du produit de la taxe sur les transactions financières, conformément au budget voté par le Parlement en 2016.

■ Le métier de développeur aujourd’hui : face aux crises, se transformer pour mieux agir

Ce changement de paradigme engage tous les acteurs du développement à bâtir des coalitions renouvelées, et à partager approches et expériences dans leurs métiers respectifs, pour décupler l’action collective.

Le métier de développeur exige humilité, détermination et constance. Mentionnons trois principes importants, qui ont parfois pu donner lieu à des malentendus sur le terrain.

Premièrement, nous devons apprendre à agir plus vite dans des situations qui exigent des résultats visibles plus rapidement par les populations. Toutefois, nous sommes également tenus d'assurer de la durabilité à nos actions. Contrairement aux acteurs de l'humanitaire qui doivent sauver des vies en urgence, l'acteur du développement agit sur le temps long. Il s'assure de la durabilité des actions financées, de leur inscription dans une politique publique et du renforcement des capacités des acteurs locaux.

Deuxièmement, comme les soldats, nous cherchons en permanence à maximiser la portée de nos actions. Mais les actions d'un bailleur de fonds sont fondamentalement celles des partenaires qu'il accompagne – ONG, gouvernements, entreprises, collectivités locales. Plusieurs décennies de succès et d'échecs nous ont appris à résister à la tentation de faire à la place de nos partenaires. Notre métier est notamment d'accompagner les acteurs publics qui devront à terme reprendre les rênes de l'action au service de leurs citoyens. Il faut être clair sur ce que peut et ne peut pas faire l'aide au développement. L'AFD est un instrument puissant pour accompagner des dynamiques endogènes porteuses de transformations. Mais elle ne pourra jamais les remplacer.

Enfin, nous avons une exigence de redevabilité quant aux deniers publics qui nous sont confiés. Cela implique le strict respect de principes de bonne gestion, comme une parfaite transparence dans la gestion des fonds, la publicité des appels d'offres... Cette exigence de redevabilité est une condition *sine qua non* de la confiance des citoyens envers les acteurs du développement, pour des activités qui ont lieu à des milliers de kilomètres des contribuables et dont les effets ne peuvent être mesurés que sur le temps long.

Aujourd'hui, les acteurs du développement sont interpellés par des conflits en mutation. L'AFD est en train d'engager une transformation d'ampleur, en lien avec ses pairs – l'histoire de l'aide face aux conflits est riche et complexe ; les approches dans les autres pays ont fait l'objet de nombreuses études⁶.

Pour les développeurs, le métier doit se transformer suivant trois orientations. En premier lieu, les stratégies qui fondent nos projets doivent intégrer une analyse des fragilités, une compréhension plus fine des contextes dans lesquels nous intervenons. Cela passe, par exemple, par des analyses par scénarios pour ne pas se laisser surprendre par des environnements en évolution rapide et gagner en réactivité sur le terrain, au service de la réussite de nos projets.

Ensuite, les instruments financiers dont nous disposons doivent être plus flexibles afin de s'adapter à des contextes volatils. Il est

6. Voir notamment *États de fragilité 2016. Comprendre la violence*, OCDE, 2017.

indispensable de s'assurer que les fonds arrivent à temps, sont utilisés à bon escient et que leurs effets développementaux sont réels.

Enfin, aucun acteur de terrain ne dispose de l'ensemble des compétences et des moyens d'agir. Les partenariats doivent se multiplier afin que des coalitions d'acteurs puissent avoir un effet systémique sur une crise qui fonctionne elle-même comme système. Ce principe vaut pour nos relations avec nos pairs comme au sein de l'équipe-France. C'est singulièrement dans les interactions avec les acteurs de la sécurité que ces orientations prennent tout leur sens.

■ Sécurité et développement : combiner nos atouts au service d'une finalité commune

Le processus de rapprochement entre communauté du développement et communauté militaire est engagé. Au premier abord très différents, ces deux corps de métier se retrouvent autour d'une approche pragmatique, de terrain, qui leur permet de se reconnaître mutuellement comme des acteurs incontournables et distincts de la gestion de crise.

■ Différents donc complémentaires

Dès lors qu'il s'agit de travailler dans des contextes complexes, volatils et potentiellement dangereux, cette démarche doit être fondée sur la confiance et le respect du savoir-faire de l'autre. En effet, c'est parce que nous observons le monde sous des prismes différents que nos analyses se complètent et s'enrichissent. Nos points d'observation permettent de mettre en relief des dimensions invisibles pour l'autre communauté. Il ne s'agit donc pas de faire converger les points de vue, mais de les articuler. Des missions conjointes permettent de combiner les regards de deux communautés aux mandats et aux instruments d'action très différents qui, face aux réalités d'un terrain comme la zone sahélienne, perçoivent clairement leurs complémentarités.

Cette complémentarité doit être comprise *stricto sensu*. Les articulations entre sécurité et développement ne doivent pas conduire à une confusion des rôles. Le strict respect du mandat des militaires et de celui des développeurs doit permettre de positionner chaque acteur sur son domaine d'expertise. Il serait tout aussi absurde de demander à ceux-ci d'assurer la sécurité que contre-productif d'exiger de ceux-là qu'ils s'essaient au développement. Cette répartition des tâches n'a pas toujours été évidente. L'expérience américaine en Afghanistan, où l'armée s'est vu confier des budgets pour des actions de développement, a montré qu'une confusion des rôles mettait en danger les mandats des deux communautés professionnelles et exposait la vie de civils.

Une « juste distance » entre acteurs de la défense et acteurs du développement est fondamentale pour préserver leurs capacités d'action. Dans les zones de forte insécurité, la notion « d'acceptation » d'un projet par les communautés bénéficiaires est essentielle. Elle permet de le protéger, de garantir sa pérennité et d'assurer le suivi des activités engagées. Une assimilation des professionnels du développement aux acteurs de la sécurité, perçus par les communautés comme des parties prenantes au conflit, remettrait immédiatement en cause cette acceptation. Elle renforcerait le risque qu'ainsi impliqués dans le conflit, ils soient pris pour cible et empêchés de conduire leur part de l'action d'ensemble, essentielle à la stratégie de sortie de crise des acteurs de la défense.

L'action du développement doit rendre plus accessibles les « dividendes de la paix », en instruisant des projets dont les bénéfices sont rapidement perceptibles par les populations. En s'inscrivant dans une démarche de relèvement, ces projets contribuent à rendre la paix plus attractive que la poursuite de la guerre. Ces dividendes de la paix ne doivent toutefois pas être confondus avec des activités « d'acceptation de la force », qui exigeraient par construction une association entre les forces combattantes et les acteurs du développement.

S'il existe parfois une tension entre des objectifs de court, de moyen et de long terme, ou entre différentes échelles territoriales, l'enjeu des dividendes de la paix, qui sert dans un même temps développement et sécurité, démontre que les différentes temporalités de la gestion de crise ne s'opposent pas. Les différents acteurs de la sortie de crise ont longtemps été cantonnés à une « phase » de la crise : militaires et humanitaires chargés de la gestion de l'urgence, développeurs chargé de la « pré-crise » ou « post-crise ». C'était mal comprendre les nouvelles dynamiques des crises, qui impliquent que soient déployées de façon concomitante des actions de court, moyen et long terme, et que se combinent leurs effets sur les terrains politique, sécuritaire, humanitaire et de développement. C'est aussi dans le temps de la crise, quand les billes sont sorties de leurs cases et n'en ont pas encore retrouvé de nouvelles, que l'on réforme et que l'on développe.

■ D'une approche en silos à une action en réseaux

Réconcilier les différentes temporalités, sortir des silos pour construire une action en réseaux : c'est ce que doit permettre le processus de rapprochement entre acteurs civils et militaires de la gestion des crises. Cela exige de définir de manière commune quel est l'effet final recherché sur les différentes temporalités de l'action – ce que les acteurs du développement appellent « la théorie du changement ». En précisant les hypothèses critiques sous-jacentes aux

actions qui devront être conduites, chaque communauté peut alors identifier celles qui relèvent de sa compétence et celles qui dépendent de l'autre. En opérant ainsi, militaires et développeurs peuvent percevoir où il est possible de mener des actions concourantes et veiller à ne pas se contrecarrer.

Les communautés humanitaire et du développement ont adopté une approche qui s'impose désormais comme un standard de qualité dans des terrains particulièrement fragiles. Il s'agit du principe du « ne pas nuire » (*primum non nocere*) inspiré du serment d'Hippocrate prononcé par tout médecin amené à se rendre au chevet d'un patient. Il consiste à s'assurer qu'une opération ne risque pas de renforcer involontairement des facteurs de fragilité qui se trouvent à l'origine de la crise. Appliqué dans le cadre de l'approche globale, ce principe permet d'éviter les risques que l'action d'une communauté professionnelle ne mette en péril les acquis de l'autre. À cet égard, l'armée intègre d'ores et déjà les exigences du relèvement dans le ciblage des frappes, qui évitent autant que faire se peut les infrastructures liées aux services essentiels. Les diplomates prennent conscience que les grandes annonces lors des conférences internationales, en générant des attentes qui ne peuvent être suivies d'effets, peuvent renforcer la frustration des populations et ainsi contribuer involontairement à un regain d'insécurité. Les acteurs de l'aide humanitaire et du développement, quant à eux, ont conscience que des programmes de distribution mal ciblés peuvent être captés par des groupes armés et contribuer à leur réarmement.

C'est sans doute un bon début. Mais cette démarche d'analyse des effets croisés des remèdes doit aller plus loin que le principe du « ne pas nuire » : l'approche en réseaux vise à rendre les modalités d'action des différents acteurs de la réponse aux crises plus cohérentes en combinant les savoir-faire de manière agile.

Conclusion : être soldat au XXI^e siècle

Face aux transformations des crises, le métier de soldat évolue. Celui du « développeur » également. Pour ces deux communautés professionnelles, agir pour la paix et le développement des zones du monde les plus vulnérables exigera une plus grande maîtrise de la complexité : maîtrise des nouvelles technologies – leviers de concorde et leviers de haine –, maîtrise de la dialectique entre analyse, stratégie et opérations – seule à même de combiner profondeur de champ et portée de l'action –, maîtrise des interfaces entre diplomatie, défense, humanitaire et développement – où se gagnera la paix demain.

La réforme de l'« inter-armée », menée avec succès par le ministère de la Défense, a démontré que le fonctionnement en silos n'est pas une fatalité. Face à un impératif stratégique né de l'imbrication croissante des milieux air, mer et terre, le monde de la Défense s'est engagé dans ce vaste effort de transformation interne qui a impliqué un véritable changement culturel au sein des armées, qui a été pensé, organisé et soutenu sur près de deux décennies.

Le même travail peut être engagé par les acteurs de la diplomatie, de la défense et du développement, afin de basculer la gestion de crise à l'international vers une véritable action en réseaux. Cette nouvelle manière d'approcher les zones d'intervention est applicable tant à l'analyse, à la planification, à la conduite des opérations, qu'à l'évaluation et au retour d'expérience. Il est d'autant plus urgent d'engager cette transformation culturelle qu'elle sera longue.

Le combat combinant les efforts sur terre, dans les airs, sur la mer et dans l'espace cyber relevait de la science-fiction au début de notre siècle. Il est devenu la réalité quotidienne des soldats aujourd'hui. Le regroupement au sein d'un même groupe de travail d'experts de la diplomatie, de la défense, de l'humanitaire, du développement et de la recherche paraît aujourd'hui surprenant. Gageons qu'il sera, demain, l'unité de base du combat pour la paix. 



THIERRY MARCHAND

POURQUOI S'ENGAGE-T-ON ?

Tenter de cerner le sens de l'engagement militaire est un exercice toujours délicat. D'abord, parce que le thème s'alimente à de nombreuses sources qui toutes apportent leurs lumières mais également leur part de brouillard. Politique et géopolitique, éthique et philosophie, histoire, tactique et stratégie, tous ces champs interagissent en permanence dans le vaste domaine de définition de notre sujet. Obtenir une définition claire, partagée et surtout suffisamment stable pour s'adapter à l'imagination du monde, apparaît donc comme un vrai défi intellectuel. Il faut ensuite, descendant du piédestal de la science et de ses différentes combinaisons, considérer que la question procède également d'un vécu et d'une sensibilité propres à chacun des acteurs de ce jeu complexe. Entre le décideur, l'ordonnateur, l'acteur, l'exécutant et bien évidemment l'adversaire, se développent des liens et des interactivités qui pèsent sur la nature même d'un objet qui serait donc, par essence, plus subjective que solide. Au bilan, il faudrait plus d'un numéro d'*Inflexions* pour prétendre solder la question. Pour autant, il reste possible de poser sur la table de manière ordonnée les différentes pièces de cette composition et avoir comme ambition, non pas de donner les bonnes réponses, mais au moins de formuler les bonnes questions.

Une partie de ce travail d'investigation peut certainement provenir du registre du recrutement. Étrange idée *a priori* de prétendre trouver des bribes de vérité dans l'acte d'engagement de jeunes Français ignorant par définition ce que sera le sens de la bataille dans laquelle ils seront jetés demain ? Mais à y mieux penser, les deux domaines ne sont pas sans rapport, car le sens collectif de l'engagement ne saurait se distinguer radicalement de la somme des intentions qui le composent. En d'autres termes, postulons que la bataille ne peut complètement faire mentir le soldat, ni le soldat la bataille. Dès lors, l'observation des motivations de l'« engagement du militaire » peut nous en apprendre beaucoup sur la militarité et, par là même, sur l'engagement de la force armée. Car à la différence d'autres pays, la France n'a pas dans sa tradition de déconstruire l'individu pour forger un combattant. Au contraire, et c'est probablement là une part de son génie, elle a toujours pris soin de forger son soldat avec le meilleur de ce qu'elle pouvait tirer du citoyen. Faire émerger plutôt que de transformer, telle est cette tradition culturelle très spécifique, cette porosité, qui justifie aussi l'intérêt d'une analyse qui n'est pas nécessairement transposable partout.

Ce questionnement sur le sens de l'engagement s'exprime tout au long du processus de recrutement qui conduit peu à peu un

jeune Français à s'informer, à s'intéresser, à s'étonner, puis, pour quelques milliers d'entre eux, à franchir le seuil de l'institution militaire. Quelles ambitions ont-ils ? Qu'ont-ils en tête et dans le cœur au moment de la signature de leur premier contrat ? Quelles orientations souhaitent-ils donner à leur vie et à leur carrière ? Quel type d'existence espèrent-ils vraiment ? Ces questions ne sont pas inutiles pour comprendre de quel ADN est constituée la « matière première » de notre armée de terre. Derrière la motivation de cet acte d'engagement se cache nécessairement une partie de notre réponse. Les vingt ans d'expérience de la chaîne de recrutement de l'armée de terre et sa connaissance intime de la jeunesse d'aujourd'hui peuvent aider à cela.

Complétant d'autres analyses plus théoriques, cette approche « par le bas » me semble présenter un double intérêt. Elle permet d'abord de mesurer la nature de ce substrat de motivation. À travers lui apparaîtront les réalités espérées ou fantasmées du métier. Mais ce point de vue *bottom up* permet également de mieux évaluer la façon dont l'institution militaire communique sur sa nature et son identité déclarée, dans une perspective de séduction et de recrutement. Là apparaîtront aussi les décalages consentis ou subis entre la société civile et la société militaire. Au croisement de ces deux approches pourrait apparaître un certain espace de consensus sur la finalité de l'action militaire, vue à la fois comme un discours et comme une somme de projets de vie.

■ **Les jeunes et l'engagement militaire aujourd'hui**

■ **Les trois cercles**

De nombreuses études sont conduites chaque année pour prendre le pouls de la jeunesse sur les sujets liés à la perception et à l'intérêt qu'elle peut avoir des sujets de Défense. Les dernières en date, comme celle sur la portée de la dernière campagne de recrutement de l'armée de terre en avril 2016 ou le baromètre « Les jeunes et le Défense » de la Délégation à l'information et à la communication de la Défense (DICOD) de mars 2017, traduisent une étonnante stabilité des résultats et ce malgré un climat sécuritaire devenant de plus en plus pesant. Comme si le rapport de notre jeunesse aux sujets de Défense s'établissait d'abord dans un mouvement de fond dépassant de loin le seul bruit médiatique lié aux attentats. Globalement, apparaissent en cercles concentriques trois grands périmètres qui délimitent des niveaux d'intérêt différenciés.

À l'échelle d'une classe d'âge d'environ huit cent mille jeunes, on trouve d'abord une large proportion de « sympathisants » qui ont de l'institution militaire une perception positive. À ce stade, il ne s'agit en rien d'un intérêt particulier pour la chose, seulement une sensibilité qui recoupe parfaitement le sentiment de confiance qu'inspirent les armées aux Français interrogés (85 % environ). Et ce score vaut certainement bien plus qu'une simple indifférence positive. Cette large majorité de jeunes, que la chaîne de recrutement côtoie chaque année dans le cadre de la campagne scolaire (intervention devant les classes de première ou de terminale) ou des forums liés à l'emploi, voit dans l'armée une institution crédible, utile, légitime... mais souvent lointaine. Sans se sentir particulièrement attirée par elle, cette cohorte majoritaire respecte et approuve l'engagement des candidats qui sautent le pas. Elle véhicule donc une vraie « motivation de soutien », ce qui est loin d'être un atout négligeable dans l'espace digitalisé très interactif qui constitue l'écosystème naturel de cette classe d'âge.

La deuxième catégorie, plus étroite, concerne ceux qui ne rejettent pas par définition l'hypothèse d'un engagement pour l'exercice d'un métier militaire. Elle traduit une forme d'intérêt diffus qui pousse à venir s'informer plus avant sur les possibilités d'emploi offertes et sur les conditions d'exercice de ce métier. Pour l'armée de terre, cette population peut être évaluée à environ cent cinquante mille jeunes, dont plus de cent vingt mille garçons. Ils sont bien entendu la principale cible des outils marketing des différentes chaînes de recrutement des armées, qui disposent aujourd'hui des moyens pour identifier et suivre à la trace ces profils présentant une ouverture à des arguments plus opérationnels. Environ trente mille d'entre eux iront jusqu'à pousser la porte d'un centre d'information pour ouvrir un dossier d'évaluation. La motivation professionnelle affichée reste cependant plus complexe qu'il n'y paraît.

Enfin, il existe dans chaque classe d'âge une population d'emblée motivée pour le « métier des armes ». Que ce soit par conviction personnelle, par culture familiale ou par tempérament, ce noyau de quelques milliers de jeunes viendra quoi qu'il arrive se frotter à notre système de sélection. Pour la plupart, la maturité de leur projet professionnel leur permettra de trouver une place adaptée à leur potentiel et à leur compétence. Ce groupe (aujourd'hui environ cinq à six mille jeunes) reste cependant bien inférieur aux besoins annuels des armées. Leur « motivation d'adhésion » dépasse le simple projet professionnel et s'incarne d'emblée dans un système de valeurs et dans un projet de vie.

Les grands équilibres entre ces trois cercles restent relativement stables sur le temps long. Notamment l'assiette générale de la

deuxième catégorie qui varie peu depuis vingt ans (environ 40 % des garçons d'une classe d'âge). Malgré les campagnes de communication et de rayonnement, malgré des variations importantes du taux de chômage durant cette période, il semble particulièrement difficile de faire basculer une proportion plus importante de jeunes Français du registre de la sympathie à celui de l'intérêt. C'est tout l'enjeu des efforts qui sont actuellement engagés par les différentes armées. Le slogan de la Marine « Peut-être êtes-vous marin sans le savoir ? » traduit bien cette volonté de briser un certain plafond de verre.

C'est également dans ce panel qu'il convient de distinguer les trois types de recrutement à réaliser. Les officiers tout d'abord, qui, pour la plupart, appartiennent au troisième cercle. Leur motivation est affirmée et leur connaissance des exigences du métier solidement établie. Ils viennent naturellement et dans des volumes suffisants pour garantir une bonne sélectivité. Pour les sous-officiers, la situation est plus contrastée puisque cohabitent à parts égales deux populations bien différenciées : les convaincus, certains de vouloir faire une carrière militaire, et les indécis qui, disposant d'une formation monnayable sur le marché du travail, sont davantage dans un calcul d'opportunité. Les militaires du rang enfin, qui représentent la grande majorité des recrutements (environ 85 %), relèvent pour la plupart de la deuxième catégorie.

■ Les trois cibles

La stratégie générale de recrutement de l'armée de terre part de ce constat statistique pour bâtir une communication large. Il s'agit en effet de toucher par trois biais différents les trois principaux acteurs d'une décision d'engagement.

Le premier, c'est bien sûr l'intéressé lui-même. Il faut trouver l'angle, le ton et la forme pour établir un contact avec un jeune âgé de dix-huit à vingt-cinq ans, fortement connecté, donc influencé par les réseaux sociaux, et encore peu certain de son choix de vie et de son orientation professionnelle. Dans cette incertitude, la communication devra chercher à toucher ce qui différencie et ce qui valorise. L'émotion et le style de vie seront les principaux vecteurs de captation d'intérêt, et les références choisies devront prendre leurs racines dans les tendances de la société civile car la culture militaire de notre candidat reste faible, d'autant qu'apparaissent aujourd'hui sur le marché du travail les premières générations dont les pères n'ont pas fait leur service national. *In fine*, ce sera bien ce jeune qui devra trouver dans l'engagement militaire un compromis acceptable entre des contraintes de vie, une valorisation sociale et une opportunité professionnelle. Les vecteurs de communication pour toucher cette

cible sont en pleine évolution et se développent plus aujourd’hui dans l'espace digitalisé que dans les médias traditionnels.

La deuxième cible est constituée par ce que l'on appelle les prescripteurs directs, c'est-à-dire principalement l'environnement familial et immédiat qui conditionne les principaux choix de vie et de consommation. Dans ce registre, la communication se voudra plus comparative en mettant en avant les avantages relatifs de l'engagement dans une vie militaire. Cette stratégie, orientée sur ce que l'on appelle dans le jargon du marketing la « marque employeur », se veut plus rationnelle qu'émotionnelle. Elle se déploie principalement sur les médias traditionnels qui restent les principaux vecteurs capables de toucher cette génération (presse écrite, prospectus, radio). Pour autant, commencent également à se développer des formes de communication par le biais d'influenceurs horizontaux, c'est-à-dire des jeunes qui disposent sur les réseaux sociaux d'une très forte notoriété. La mise en valeur du monde militaire par ce canal est aujourd’hui devenue essentielle pour conditionner les comportements et les choix.

Enfin, il reste toujours nécessaire de promouvoir l'image générale de l'institution militaire et de l'armée de terre. Il s'agit là de toucher le prescripteur du prescripteur, c'est-à-dire d'entretenir la bonne opinion que la société dans son ensemble peut avoir d'un sujet. Ce *mood* positif est essentiel pour gommer les aspérités et les clichés qui courent encore sur la vie militaire. La promotion de valeurs fortes servira souvent de levier. Mais il peut aussi s'agir de sujets plus diffus, qui relèvent davantage de l'inconscient collectif. Pour prendre un exemple concret, il n'est pas neutre de communiquer aujourd’hui sur le fait que les armées reprenant du volume, qu'elles ne sont plus assimilables à « une entreprise qui ferme des casernes et qui réduit ses effectifs ». L'image d'une dynamique de croissance et de développement contribue à rassurer les prescripteurs et à valoriser un engagement militaire vu comme un investissement intelligent.

Le décor étant en place, il convient maintenant de passer derrière le rideau pour regarder dans le détail les principaux ressorts de l'engagement militaire.

Les motivations de l'engagement militaire

Au cours des quatre mois que dure en moyenne le processus d'engagement, les conseillers en recrutement vont pouvoir à de multiples occasions évaluer et mesurer l'étendue et la profondeur de la motivation de chaque candidat. Comprendre précisément

cette aspiration à embrasser une carrière militaire, ses méandres, ses masques, ses points d'accroche et ses faux-semblants, telle est la principale mission des recruteurs de l'armée de terre, sélectionnés autant sur leur expérience du corps de troupe que pour leurs qualités psychologiques. Que nous apprennent-ils sur les trente mille jeunes Français qui viennent chaque année tenter leur chance dans les centres d'évaluation ? D'abord, que la motivation est un discours simple posé sur une mécanique complexe. Ensuite, que dans ce patchwork souvent difficile à décrypter et à hiérarchiser, ressortent trois couleurs principales qui structurent le motif général : agir dans une juste cause, vivre une nouvelle vie structurée dans des valeurs fortes et accéder à un premier emploi valorisant et valorisable.

■ Agir dans une cause juste

Telle est la première source de motivation. La première, où plutôt la plus profonde, car ce n'est jamais celle qui apparaît de manière spontanée. Dans le discours des jeunes, elle se déduit plus qu'elle ne s'exprime car elle traduit davantage un état d'esprit qu'un argument objectif.

A l'évidence, les jeunes générations reprennent aujourd'hui à leur compte un besoin d'idéal qui s'était progressivement affadi dans le consumérisme ambiant des dernières décennies. Sans vouloir plagier leurs aînés, elles reviennent peu ou prou sur le désir de penser global et d'agir local qui prévalait dans les années 1970. Placer sa vie en perspective d'une cause, et surtout agir concrètement à son échelle et à sa mesure, tels sont les deux plateaux de cette équation personnelle qui marque de plus en plus le comportement de nos jeunes engagés. « Donner du sens à sa vie avant de lui donner un sens » ne constitue donc plus une simple formule, mais plutôt un référentiel commun à toute une génération élevée dans la perception de défis économiques et écologiques majeurs.

Alors qu'elle s'incarnait hier dans un pacifisme assez radical, puis après la fin de la guerre froide dans une satiété plus jouissive, la « grande cause » s'exprime aujourd'hui dans une approche solidaire et responsable des nouveaux problèmes du monde. Dans ce registre, l'engagement militaire devient en lui-même une valeur qui parle aux jeunes et qui se décline dans des notions d'action pratique, de respect de la parole donnée et de solidarité. On constate également dans les sondages d'opinion qu'une part croissante de la jeunesse associe l'idée même d'engagement à celle d'un engagement militaire. Curieux retour des choses. On voit bien à travers ces indications et ces glissements combien la façon de penser de la société française tout entière pousse vers une « positivisation » de l'engagement militaire, vu de plus en

plus comme une conduite responsable et légitime. Et ce, même si ce mouvement de fond n'atteint pas encore toutes les couches sociales et tous les milieux. Cela va donc très au-delà d'une simple réaction au climat sécuritaire qui s'est soudainement tendu depuis deux ans.

Lorsque l'on creuse un peu plus pour tenter de comprendre le lien intime qui associe un engagement de vie à un engagement militaire, il apparaît que les notions de « défense » et de « protection » sont rapidement associées au champ des grandes valeurs qui structurent la société française. Cette défense s'entend moins comme la préservation d'un capital, d'un patrimoine ou d'un espace, que comme la garantie de survie et de pérennité des grands principes qui fondent notre identité collective. Par sa fonction sociale, qui vise à la défense concrète des intérêts de la collectivité, autant que par son identité, qui incarne bien les grands idéaux républicains (fraternité d'armes sens de l'intérêt général, promotion au mérite, égalité de traitement), il semble que l'institution militaire apparaisse de plus en plus pour la jeunesse de notre pays comme un lieu naturel d'expression de sens.

Agir ensemble pour changer les choses, se mettre au service des autres, mettre sa force et son énergie au service de causes qui en valent la peine, telles sont les facettes du métier militaire qui touchent aujourd'hui les jeunes générations. La violence qui les rebutait s'est progressivement transformée en une force plutôt bienveillante au service d'une cause considérée comme légitime (le droit de se défendre) et juste (la promotion des « valeurs »).

L'engouement observé autour de l'opération Sentinelle traduit parfaitement ce supplément d'âme qui va bien plus loin que le seul fait de porter un fusil. Il s'est traduit tout autant par une augmentation des candidatures à l'engagement d'active que par une très nette progression des volontariats pour servir au sein de la toute nouvelle garde nationale, c'est-à-dire en engagement à temps partiel dans une réserve rénovée. Cette convergence d'engouement démontre qu'au-delà du métier, c'est bien l'institution en tant que telle qui est porteuse de sens. Agir dans une cause plus que militer pour une cause, telle est vraisemblablement l'infexion qui marque cette jeune génération. Pour elle, l'acte prévaut sur le discours.

L'observation d'une jeunesse en quête de sens et d'action reste somme toute très classique. Ce qui l'est moins, c'est le progressif ajustement de ce penchant naturel pour une forme militaire qui semblait jusque-là assez décalée voire contradictoire. Cet état de fait permet à l'institution militaire de capitaliser sur son identité, de conforter ses fondamentaux et de communiquer sans fard vers la jeunesse. Mais c'est également une réalité qui nous oblige car la mise en œuvre de la force armée reste par essence un acte politique

complexe. Le sens de l'engagement militaire pourrait donc s'en trouver marqué, tant par les opportunités induites par cette générosité que par l'exigence qu'elle recouvre.

■ Un style de vie stimulant vécu dans des valeurs fortes

En 2016, l'émission de téléréalité *Garde à vous!*, qui plongeait pendant quelques semaines des jeunes Français dans l'environnement simulé de la conscription, a connu une très forte audience. Alors que le sujet pouvait sembler décalé par rapport aux préoccupations de la jeunesse d'aujourd'hui, cet engouement témoigne de l'existence d'un second moteur de motivation, probablement plus puissant encore que la référence à une cause juste et à une cohérence de vie.

Au cours des entretiens qu'ils réalisent dans les centres d'information et de recrutement, les jeunes reviennent souvent sur cette aspiration à un changement de vie, ou plus précisément sur un besoin de pimenter et de rehausser un quotidien souvent considéré comme fade, commun et étroit. Sevrés de sécurité et de précaution, il semble qu'ils ressentent de plus en plus le besoin de se mettre un peu en danger pour exister davantage. La recherche de l'émotion pure, la quête de la sensation et du frisson pris comme des vérités qui ne mentent pas, l'action concrète comme moyen de dépasser la complexité du monde, toutes ces pulsions de vie prennent souvent le pas sur le calcul rationnel. Tout ceci n'est pas spécifique au monde militaire et on constate tous les jours, dans les médias comme dans tous les faits divers, ce besoin profond de dépasser son quotidien pour exister plus intensément dans le regard des autres. Moins personnel que la cause, le style de vie compte surtout dans le référentiel horizontal qui les anime. La réputation que l'on peut avoir sur le réseau, la considération de ses pairs ont souvent plus d'importance que l'image que l'on peut avoir de soi. Les deux tendent d'ailleurs à se confondre avec des générations X, Y et Z qui se définissent principalement par les codes sociaux provenant très directement des opportunités offertes par les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

Dans ce mouvement de fond, l'engagement militaire représente certainement un recours cohérent dans la mesure où l'institution véhicule naturellement une part de déracinement, d'exigence, de mise en danger contrôlée et d'aventure. Sans forcer leur talent, les communicants et les recruteurs mettent volontiers en avant ce style de vie particulier qui se démarque de la norme et du quotidien, d'où le recours de plus en plus fréquent à des influenceurs spécialisés opérant sur les réseaux sociaux et qui portent directement le témoignage de cette « philosophie » de vie. La force physique, l'effort gratuit,

l'expérience originale, la gestion du risque maîtrisé, l'adrénaline comme révélateur de la valeur de l'action, tels sont en quelques mots les messages qu'ils portent pour valoriser l'engagement militaire.

Au-delà de ce besoin de se mettre en décalage, le style de vie militaire est également perçu comme un espace structuré par des valeurs fortes et effectives. Entendons par là un ensemble de pratiques codées, de règles de vie, qui représentent pour les jeunes des repères comportementaux indispensables à la pratique d'une vie saine et équilibrée. Comme le sens, la valeur ne vaut que si elle est pratiquement vécue, c'est-à-dire mise en situation. Dans ce registre-là, l'institution militaire a le mérite d'imposer des règles simples et claires. Le mode de vie militaire et le cadre éthique qui y est associé sont vus de l'extérieur comme un espace, certes décalé, mais très cohérent entre les principes affichés et la réalité quotidienne. Dans cette recherche d'authenticité, certaines images d'Épinal, comme la rigueur du quotidien, la discipline, la tenue uniforme ou la vie en collectivité, prennent paradoxalement de la valeur. On voit bien d'ailleurs aujourd'hui combien ces notions gagnent du terrain dans tous les champs de la société.

À titre d'exemple, une étude sociologique réalisée en 2015 auprès des jeunes provenant d'un certain nombre de zones dites sensibles¹ montrait que le recrutement militaire y était perçu comme le mécanisme le plus « honnête » pour accéder aujourd'hui à l'emploi. En effet, la recrue y est jugée sur ses capacités réelles, physiques, médicales ou psychotechniques ; elle est choisie parmi ses pairs selon une comparaison objective des talents et appréciée davantage sur son potentiel que sur ses acquis scolaires. Alors que les autres processus de recrutement étaient, pour la plupart, considérés comme pipés et discriminants, les jeunes sondés estimaient celui des armées transparent, juste et équitable.

Vie stimulante, valeurs fortes et environnement honnête, telles sont les qualités fondamentales que les jeunes prêtent à la vie militaire. Elles le sont aussi pour de nombreuses familles, souvent décontenancées par l'écart entre leur référentiel éducatif et les nouveaux modes de vie de la jeunesse. Alors qu'elles véhiculent souvent le souvenir d'un service militaire peu élogieux, elles considèrent paradoxalement l'engagement de leurs enfants comme une réelle opportunité. Force est de constater que cette expérience de vie représente encore un espace précis et balisé dans lequel repose toujours, dans l'inconscient collectif, l'idée du rite initiatique pour une accession à la vie d'adulte. En franchissant la

1. E. Settoyl, « Classe populaire et engagement militaire : des affinités sélectives aux stratégies d'insertion professionnelle », *Liens société et Politiques* n° 74, automne 2015.

porte de nos casernes, les jeunes d'aujourd'hui recherchent encore ce cadre exigeant qui les fera se découvrir eux-mêmes. D'autant que nombre d'entre eux n'auront pas trouvé dans le système scolaire un point d'appui solide pour commencer à construire leur vie. Pour des raisons différentes, les parents les accompagnent dans cette démarche. En revanche, on retrouve assez peu dans ce champ de motivation le besoin de brassage social et de cohésion nationale, idée qui anime aujourd'hui davantage les élites que les classes populaires.

■ L'accès à l'emploi

Le troisième argument est plus évident puisqu'il s'applique à la recherche d'un premier emploi. Ce sujet concerne bien évidemment davantage les militaires du rang et les sous-officiers que les officiers, qui disposent d'un niveau de formation leur permettant de s'insérer beaucoup plus facilement dans le monde du travail. Plus souvent porté par l'environnement familial que par le candidat lui-même, ce motif s'explique bien entendu par la situation très dégradée du marché de l'emploi des jeunes aujourd'hui en France. Pour autant, il est à noter que le flux de candidatures à l'engagement reste assez peu sensible aux variations du taux de chômage national qui, depuis vingt ans, a varié entre 7 et 10 %. Ceci s'explique probablement par le fait que, de manière structurelle et indépendamment de la conjoncture, l'accès à l'emploi s'est progressivement durci pour les jeunes sur la période. Dans ces conditions, l'engagement militaire correspond pour bon nombre de nos soldats à une réelle opportunité.

Ils considèrent d'abord la signature d'un premier contrat de cinq ans comme une étape de vie, la première dans un parcours professionnel qu'ils envisagent d'emblée comme un enchaînement de plusieurs expériences. L'obtention d'un contrat à durée déterminée n'est donc pas perçue comme un élément de précarité, mais plutôt comme une garantie de liberté. Ce même phénomène se retrouve également chez les cadres, qui acceptent de moins en moins de se voir contraints à des obligations d'une durée de service supplémentaire à l'issue d'un concours ou d'un examen.

Cette distance par rapport à l'institution ne doit cependant pas être assimilée à une moindre adhésion au système, mais plutôt être comprise comme l'expression d'un besoin de distanciation entre un projet personnel, premier et prégnant, et des besoins collectifs qui trouveront toujours *in fine* une solution. Le contrat de cinq ans semble donc bien correspondre aux aspirations d'un jeune de vingt et un ans en moyenne, qui sait que dans un proche avenir sa vie professionnelle risque de se limiter à une succession de stages et de petits boulots qui lui apporteront une faible stabilité et peu de capital professionnel.

D'ailleurs, la grande majorité de nos engagés volontaires choisissent eux-mêmes cette durée de contrat alors qu'ils disposent de formules plus courtes de deux ou trois ans.

Sans que cet argument soit ostensiblement posé au cœur du projet professionnel, il est clair que pour beaucoup de jeunes soldats, l'engagement militaire apparaît comme un investissement intelligent et profitable comparé à d'autres options. C'est bien sur ce registre que les recruteurs déploient de plus en plus leurs stratégies de *benchmarking*. À l'instar de McDonald, qui fait autant de publicité sur ses hamburgers que sur son aptitude à former et à promouvoir ses employés, les armées communiquent aujourd'hui sur leurs valeurs mais aussi sur la promotion interne ou les formations dispensées.

Ce calcul de vie est d'abord mis à profit pour s'autonomiser vis-à-vis de son environnement familial. Dans bien des cas, l'obtention d'une solde et de certains avantages en nature permet de disposer très rapidement, et en avance de phase sur la moyenne de la cohorte, d'un niveau de vie et de consommation très avantageux à ce niveau de qualification. Comparé aux autres formules proposées, aux emplois aidés ou au champ du travail intérimaire, l'engagement militaire représente donc pour beaucoup un moyen d'émancipation rapide.

Mais ce choix est également vu comme un marchepied utile dans la perspective d'un futur métier. Dans la vision séquencée qu'ils ont de leur parcours professionnel, l'armée représente un potentiel de rebond plus important qu'un autre emploi. Outre le fait qu'il peut disposer d'un dispositif et d'un temps de reconversion en fin de contrat, le jeune soldat bénéficie également d'une image de marque très positive sur le marché du travail et d'un réseau de replacement. Enfin, les qualifications obtenues au cours de son contrat sont pour la plupart reconnues et monnayables dans le civil.

Ce que « l'engagement du militaire » nous apprend sur « l'engagement militaire »

Le terrorisme et l'emploi restent les principales préoccupations des jeunes, nous indique le dernier baromètre « Les jeunes et la Défense ». Ces motifs constituent donc assez logiquement les bases de leurs premières motivations au moment où ils signent leur contrat d'engagement. D'un côté, un enjeu collectif, la perception d'un danger latent et le besoin de poser sa vie dans une activité qui fait sens. De l'autre, une approche plus prosaïque : le besoin d'autonomie, la nécessité de se construire un chemin et un destin. Pour cette jeunesse, où tout du moins pour les jeunes qui poussent leur démarche jusqu'à

leur terme, le sens de l'action militaire constitue un compromis utile où se tiennent en équilibre des aspirations générales et des considérations pratiques. Mais au-delà de cette sémantique, la motivation à l'engagement de notre jeunesse dévoile aussi les soubasements de ce qui pourrait demain définir le sens de l'engagement de la force armée.

■ L'obligation d'une forte cohérence politique et sociale

Alors que dans beaucoup de pays européens le recrutement militaire ne parvient pas à atteindre ses objectifs², en France, la jeunesse fait preuve au contraire d'une étonnante générosité. Elle continue à se presser en nombre suffisant à la porte des centres de recrutement pour s'informer et, pour près d'un candidat sur deux s'engager dans l'armée de terre.

Au-delà des considérations liées au niveau de vie ou aux tensions existantes sur le marché de l'emploi, il est probable que cette singularité française s'explique aussi par une claire conscience collective du sens de l'engagement militaire. Là où dans d'autres pays le rôle du soldat peut sembler marginal voire parfois ambigu, il demeure en France clairement assumé par le champ politique et reconnu comme légitime par l'ensemble de la société. Même si son actuelle exposition médiatique facilite cette démonstration, le soldat français doit, sur le fond, répondre mieux qu'ailleurs à la question d'une jeunesse en quête de sens.

Cette première incise pour constater que la solidité du sens de l'engagement militaire repose probablement d'abord sur la clarté de son expression et sur la claire compréhension du sujet dans le triangle clausewitzien de l'armée, du peuple et du politique. Le sens de l'engagement armé ne saurait donc se distinguer de la claire conscience de l'objet commun qu'il s'agit de préserver et de l'esprit de Défense qui s'y attache.

■ Une approche lucide et décomplexée sur l'emploi de la force

Il a été étonnant d'observer dans le cadre de la campagne pour l'élection présidentielle des positions et des postures très contrastées concernant l'opportunité des engagements militaires en cours. Comme si les grands clivages idéologiques s'invitaient dans la discussion pour promouvoir ou interdire de manière assez radicale l'emploi de la force dans les relations internationales. À cette dichotomie, à ce manichéisme ambiant qui intéresse principalement les élites et les générations déjà installées dans la vie, s'oppose une

2. Faute de pouvoir suffisamment recruter de soldats de métier, la Suède a rétabli en 2017 une part de conscription dans ses effectifs militaires. L'Allemagne, elle, ne parvient toujours pas à honorer les postes récemment ouverts pour augmenter les effectifs de la Bundeswehr.

approche plus simple et plus décomplexée de notre jeunesse qui ne remet plus en cause la légitimité de l'emploi de la force pour défendre ou protéger le bien commun. Qu'elle ait ou pas l'idée d'un engagement militaire, elle n'éprouve ni le besoin de théoriser à l'excès la question ni de se réfugier dans un clivage de principe pour justifier sa position sur le bien-fondé de nos engagements militaires. Il apparaît donc, par le bas, une simplification du discours qui semble traduire de manière générationnelle la clôture d'une parenthèse ancienne, dans laquelle était évacué par définition le recours à la violence armée pour réguler les contentieux entre les groupes humains. Dans les esprits des jeunes générations, la guerre ne semble plus interdite par principe dès lors qu'elle vient servir une cause juste et qu'elle s'inscrit dans des règles. Peut-être est-ce là un premier pas vers un retour à une conception plus augustinienne et somme toute assez classique de l'emploi de la force armée.

■ La légitimité d'un outil spécifique pour mettre en œuvre la force armée

Sur ce registre de l'outil spécialisé, il semble également que l'on soit en train de sortir d'une longue période de distance, voire de défiance, entre l'institution militaire et la nation. Même si elle véhicule encore de nombreux clichés, la militarité n'effraie plus vraiment. Mieux, elle semble dans bien des domaines revenir à la mode et attirer par ce qu'elle propose de neuf. La déontologie militaire et les valeurs qu'elle recouvre (fierté, effort et exigence, honneur, probité, sens de la mission et du collectif...) sont considérées comme faisant partie intégrante d'un mode de vie valorisant et démarqué des repères traditionnels de la société civile. Combattre par des valeurs plus que pour des valeurs s'impose peu à peu comme le référentiel de cette nouvelle génération sous les armes. Plus largement, la société militaire, souvent considérée comme un peu désuète, apparaît de plus en plus aujourd'hui comme porteuse de sens. Dans un monde très homogène, qui a tendance à harmoniser et à banaliser les choses, tout ce qui permet de se démarquer, de se distinguer prend une valeur relative. Au bilan, l'existence d'un outil spécifique à la conduite de la guerre semble naturelle et conforme à la nature même du phénomène qu'il s'agit d'affronter. ■

ÉMILIEN FREY

LE RÔLE DU CHEF : DONNER DU SENS

« On considère le chef d'entreprise comme un homme à abattre, ou une vache à traire. Peu voient en lui le cheval qui tire le char »
Winston Churchill

Le métier des armes est une entreprise humaine hors normes qui donne réalité à la notion d'engagement en comblant le désir de dépassement et de transcendance de chaque individu. S'interroger sur le sens de l'engagement, c'est avant tout se questionner sur l'objet de cette aventure profondément humaine. Dans ce monde si particulier et spécifique, il est une personne qui tient une place à part, un homme ou une femme qui a la charge des autres : le donneur d'ordre, le chef, celui dont la première mission est de donner du sens.

Le sacrifice consenti du soldat fait rayonner la valeur de l'engagement et de l'action militaire. Paroxysme de l'action humaine dans sa démesure, l'acte de mort subie ou donnée porte dans sa structure la notion même de sens : il ne peut être vain sous peine de transformer le sacrifice en absurdité, la vocation en folie suicidaire, le militaire en mercenaire. Le sens de l'acte sous-tend et renforce la destinée librement acceptée ou envisagée permettant la responsabilisation individuelle créant un système humain fonctionnel.

Il revient au politique de fixer le sens stratégique de l'engagement *a priori* en explicitant un état final recherché satisfaisant l'intérêt général de l'État. Il poursuit son objectif *a posteriori* en une justification publique visant à soutenir la légitimité de l'action. Dans les démocraties modernes, le processus fixant le cadre légal est intimement lié au droit international humanitaire (DIH) articulant finement et définitivement le *jus ad bellum* (droit de faire la guerre) et le *jus in bello* (le droit dans la conduite de la guerre). Parallèlement, l'intérêt de la manœuvre militaire, le choix judicieux des modes d'action et la pertinence de l'effet majeur conduisant au succès donnent le sens opératif qui doit créer les conditions de la victoire sur le théâtre des opérations.

En définitive, tandis que le politique crée du sens, le chef opératif ordonne le sens et il échoit au chef tactique de donner du sens à l'engagement. Au contact de la somme des individualités de la troupe, il est celui qui entraîne l'action et porte la réussite collective dans l'adversité des affres du combat, celui qui, face à l'innommable, à l'incompréhensible et à l'indicible, sauvera l'essentiel en donnant son sens à l'inconcevable : l'anéantissement de la vie par la mort donnée ou subie.

■ Préparer les esprits et les cœurs

■ Éduquer

L'armée est un être social qui a une histoire. En la glorifiant, elle assure l'avenir en favorisant le sentiment d'appartenance. Comme tout édifice, l'unité militaire a besoin de fondations solides pour s'élever et s'épanouir, et si on veut y ajouter des extensions, celles-ci doivent être cohérentes et harmonieuses avec le reste de l'édifice sous peine d'instabilité structurelle ou d'inélégance. La culture militaire et les commémorations participent activement de ce processus essentiel visant transcendance et incarnation d'un idéal valorisant.

Dans un contexte général résolument tourné vers l'engagement, il faut aux militaires aller au-delà de l'incertitude pour se préparer efficacement au déploiement sur le théâtre d'opérations quel qu'il soit. Conscient de cela, le chef doit se structurer intellectuellement par sa bonne connaissance du contexte géopolitique, des règlements et des lois afin de prendre les bonnes décisions et d'orienter judicieusement ses subordonnés, allant ainsi jusqu'à répondre à leurs questions, à leur donner les raisons d'une projection ou d'une mission.

Fier d'un passé glorieux, le soldat ainsi formé s'inscrira dans une continuité, comprendra qu'il s'est engagé dans une institution qui sait se souvenir de ses frères d'armes avec élégance et cérémonial. Tout débute en réalité avec un garde-à-vous en chantant *La Marseillaise* et se poursuit en rassurant le soldat, en confirmant ou en donnant du sens à l'engagement.

■ Entraîner et instruire

La préparation opérationnelle du combattant, regroupant savoir-faire collectif et individuel, est l'objet de toute l'attention du chef qui, comprenant les impératifs de ses supérieurs, saura prioriser et identifier les axes d'effort. L'enjeu de la performance globale est intimement lié au degré de pragmatisme et de réalisme dont est capable l'homme placé en situation de responsabilité. Conscient de cela, recherchant toujours à atteindre les objectifs fixés, déléguant et contrôlant l'exécution des ordres donnés, il garde à l'esprit que l'entraînement est bien la préparation du succès de la mission et la première pierre de la sauvegarde de ses hommes en opération.

Faisant sienne la citation du général George S. Patton, « une pinte de sueur économise un gallon de sang », le chef n'hésitera jamais à endurcir les esprits par des répétitions adaptées au contexte et à la typologie de l'engagement. En fin de compte, il est celui qui comprend, analyse et donne un cap qui guide les réactions et le processus décisionnel de chacun : il donne le sens et le rythme de la marche.

▶ Conduire la bataille

▶ Commander dans l'action

Discerner dans la complexité, décider dans l'incertitude, agir dans l'adversité. Ces trois axes majeurs du *management* et du *leadership*, autrement dit du commandement, sont des capacités explicitement attendues par les supérieurs du chef et implicitement par ses subordonnés. Le chef militaire doit avant tout être en capacité, à la lumière de ses connaissances et de son analyse de la situation, de trancher et de donner des ordres applicables. Les hommes ont le droit de recevoir des ordres et des consignes, ils en ont besoin pour anéantir les doutes nés de l'insécurité et de l'événement non conforme aux habitudes. C'est en cela que le chef conserve son sens à l'action entreprise. Dans l'apréte du combat et de l'action, il doit le cas échéant donner une nouvelle direction, un nouveau sens adapté à l'engagement vécu.

Face à l'action déterminée d'un adversaire résolu, seule une réaction brutale et coordonnée impulsée par le commandement permettra de reprendre l'ascendant. Dans le cadre nominal de l'action, le chef est donc celui qui oriente et guide les énergies individuelles dans un mouvement coordonné d'ensemble. Il donne en réalité littéralement le sens de l'action et la direction de la manœuvre. Il en va de même au quotidien. Il est désormais commun qu'un militaire placé en situation de temps de commandement rédige en amont son « plan d'action ». Ce document rassemble sa vision, sa perception, ses contraintes et impératifs, et fixe à ses subordonnés les grandes lignes du fonctionnement de l'unité. Le corollaire est bien entendu la nécessaire anticipation qui lui procurera non seulement le temps d'avance, mais aussi la sérénité dont il a besoin pour commander au quotidien comme sous les coups de l'ennemi.

▶ Fédérer les énergies

Le chef doit fédérer les énergies et les pensées de ses subordonnés au travers d'une forme spécifique d'amalgame fraternel : la cohésion. Celle-ci, au même titre que l'incarnation et la transcendance, constitue l'une des dimensions essentielles de la force interne d'un groupe humain. La cohésion, contrairement à une acception très largement répandue, ne se fait pas exclusivement autour d'un système commun de valeurs, mais surtout par construction en négatif par rapport à un autrui collectivement accepté comme un ennemi au plus, un adversaire au moins. C'est pour cette raison que la difficulté participe efficacement à la création de l'esprit de corps : l'ennemi

est dans ce cas la notion même de souffrance collectivement partagée. Cette naissance bénéfique d'un tout est la traduction d'un constat : la satisfaction immédiate et continue des désirs et aspirations purement individuelles ne permet pas le bonheur et l'épanouissement car il existera toujours une course effrénée à cette satisfaction. Il faut donc apprendre la frustration pour parvenir à se contenter de la finalité de l'existence.

L'identité du groupe fait référence à une définition de l'existence commune, mais ne peut en aucun cas définir celle des membres et individus parties au groupe, même par translation idéologique. Les symboles porteurs de sens et de l'identité visuelle tels que les allégories ne définissent pas les individus. L'identité de chacun est par essence unique. La cohésion ne peut donc pas se comprendre à l'aune d'une identité commune, mais au mieux comme une reconnaissance et un respect de celle-ci, pas comme une identification pure et simple. Cela fait partie d'une sorte de mensonge originel qui peut détruire l'attachement au tout au profit d'une juxtaposition d'individualités par nature potentiellement conflictuelles entre elles mais source de connaissance de soi – « l'enfer c'est les autres », disait Jean-Paul Sartre. Le chef militaire doit être le garant final de cette poursuite de l'intérêt commun au profit de la réalisation de la mission. Il est celui qui détermine les impératifs immédiats en se focalisant sur la compréhension et la connaissance des impondérables humains au service permanent de l'efficience.

■ Permettre la résilience

■ Agir face à la mort

La société occidentale ne comprend plus la mort. L'allongement de la durée de vie permis par les progrès scientifiques a eu pour conséquence la perte de conscience individuelle et collective de la finalité de la vie. Un jeune soldat d'une vingtaine d'années n'a ainsi souvent jamais été confronté à la mort lors de son engagement¹. Le choc psychologique induit par le décès d'un camarade sera d'autant plus fort. La société elle-même refuse la mort dans un mouvement de déni collectif, plaçant l'intérêt individuel au-dessus d'une importance élargie au groupe.

Dans la brutalité de l'attaque, dans le choc de la mort de frères d'armes, le chef tactique est seul face à ses hommes. Il est celui qui

1. Voir le n° 35 d'*Inflexions* (mai 2017) : « Le soldat et la mort ».

doit trouver les mots pour rendre possible la résilience, il est dans l'isolement de la responsabilité afin de rasséréner ses subordonnés et trouver dans le courage l'origine d'un possible et d'un avenir. Jean Jaurès déclara ainsi que « le courage, c'est de comprendre sa propre vie... Le courage, c'est d'aimer la vie et de regarder la mort d'un regard tranquille... Le courage, c'est d'aller à l'idéal et de comprendre le réel ». Le courage raisonné devient alors une valeur fondatrice du dépassement collectif de l'effroi individuel. Sans dépasser la mort, le chef doit donner du sens à celle-ci afin que la victoire n'appartienne jamais à l'ennemi et chasse l'effroi collectif et paralysant.

■ Faire face au réengagement et au retour

« Le succès n'est pas final, l'échec n'est pas fatal, c'est le courage de continuer qui compte », prévenait Winston Churchill. Cet ancien militaire et gouvernant d'exception saisissait parfaitement que le réel enjeu réside dans la capacité d'un groupe, nation ou unité militaire, au sursaut. Le contexte purement militaire des opérations extérieures actuelles diffère profondément des engagements antérieurs. Les guerres duraient alors plusieurs années, annihilant de fait la notion même de retour ou de fin. L'horizon de survie se limitait au lendemain, si ce n'est à l'heure suivante. Aujourd'hui, les opérations ont une durée fixée à l'avance, ce qui met en évidence trois problématiques majeures après que soit survenue la mort au sein de l'entité : le réengagement sur le théâtre (« Je rentre dans deux semaines, pourquoi y retourner ? »), le retour en métropole, ou bien encore le futur nouvel engagement quelques mois ou années après (« Je ne veux pas y retourner ! »).

Le principal écueil dans un système qui place le courage en valeur première est le jugement et l'ostracisme qui peut survenir de celui que l'on ne comprend pas. Le second écueil tient à la décompression du retour. Même s'il est premier, le courage ne peut donc rien seul : la parole du chef et la cohésion, dont la fraternité d'armes est l'expression, sont la matrice de la force collective. Verbalisant l'acte hostile subi, il redonne des perspectives de possibles. En commémorant, il donne définitivement du sens au sacrifice en octroyant une dimension héroïque au don de sa vie. Le chef doit être ce garant du sens.

Je souhaite ici livrer un sentiment personnel : « Au-delà de l'entraînement, de l'expérience et de la minutie mise dans la préparation tactique de toute mission qui réduisent au maximum les risques, au-delà du traumatisme et de la peine viscérale de la perte de trois soldats, de trois frères d'armes, c'est bien la force morale et la cohésion du groupe, le sentiment d'appartenance à une entité

humaine soudée et résolue qui permettront d'aller de l'avant. Le chef de convoi est alors seul face à sa douleur et doit s'oublier pour se donner à ses hommes. Il cherche les mots fédérateurs qui balaieront la lassitude et, sinon la peur, *a minima* la détresse et l'envie de ne plus repartir. C'est aussi cela le rôle des chefs. Qu'il soit chef de convoi, chef d'escorte, chef de patrouille ou d'escouade, il est celui qui guide dans l'adversité, qui serre ses hommes dans ses bras. Mais face à ses hommes, le chef de convoi reste *in fine* celui qui leur demande droit dans les yeux, dès le lendemain, de repartir en mission, encore plus loin, pour rendre le plus bel hommage à leurs camarades morts pour la France et pour ne jamais laisser la victoire à l'ennemi². »

En guise de conclusion

Le rôle du chef militaire est primordial. Au contact immédiat des hommes et au plus près du combat, il tient une place centrale dans l'appréhension de la notion d'engagement. Par la préparation mentale et physique, par son *leadership* durant les phases sensibles, il est celui qui donne du sens à l'action. C'est bien parce que le militaire en situation de commandement doit décider dans l'incertitude et que « toujours le chef est seul en face du mauvais destin » (Charles de Gaulle), que sa parole porte en elle les germes du rebond et de l'épanouissement de la résilience.

Pour Léonard de Vinci, « comme une journée bien remplie nous donne un bon sommeil, une vie bien vécue nous mène à une mort paisible ». Dans un même mouvement, pour le soldat d'aujourd'hui comme pour celui d'hier, se respecter soi-même est l'axiome, la perspective de la paix de l'âme résidant en fait dans l'engagement résolu au service d'un idéal et de la fierté individuelle d'avoir réussi sa vie.

Dans quelques rares circonstances, dans des moments clés de notre histoire, certains hommes parviennent à la fusion des trois niveaux : créateur, ordonnateur et donneur de sens. Le général de Gaulle est de ceux-là. En effet, lorsqu'il lance son appel le 18 juin 1940, il dresse le constat des causes de la défaite de la Campagne de France, ensuite il explique comment vaincre de nouveau en donnant l'espoir d'un avenir plus favorable, avant, enfin, de donner des ordres pragmatiques visant à guider les premiers pas de la poursuite de la lutte. En évoquant le futur, en s'adressant aux forces françaises stationnées en Angleterre restées sans ordres depuis leur rapatriement

2. É. Frey, *Commeatus et praesidio. La logistique de combat*, Paris, Dacres éditions, 2017.

en provenance de Dunkerque (cette opération s'est terminée le 4 juin 1940) et non encore réengagées sur le front continental, ce message lourd de sens et d'espoir est ce qui est attendu d'un chef. Cet appel dépasse les attentes et, capitalisant sur sa portée galvanisante, il poussera de nombreux Français à traverser la Manche pour poursuivre la guerre afin que jamais ne s'éteigne « la flamme de la résistance française ». En réalité, le Général a donné du sens au désir de combattre de très nombreux Français qui refusaient de se résoudre à la défaite. En se plaçant aux niveaux stratégique (poursuite de la lutte), opératif (en identifiant les moyens à disposition) et tactique (il n'hésite pas à créer un lien de subordination directe avec « tous les Français » en déclarant qu'ils doivent « se mettent en rapport avec moi »), le chef militaire change de dimension et s'impose à tous et à l'Histoire en véritable homme d'État. ■

PHILIPPE BARBARIN

AFFRONTER LA GUERRE D'AUJOURD'HUI SANS PERDRE SON HUMANITÉ

Au début de son *Éthique du soldat français*, le général Benoît Royal raconte comment, jeune lieutenant d'infanterie, il avait soudain décidé, obéissant à une intuition intérieure, d'avancer seul et désarmé face à l'ennemi. Cet acte impressionnant avait permis d'entrer dans une négociation difficilement imaginable qui avait écarté toute violence. Bien des années plus tard, il décrit l'état d'esprit dans lequel il se trouvait alors : « La solution de facilité consisterait à lancer l'assaut. Je réalise combien il est plus facile au chef de dire "feu" plutôt que "ne tirez pas" ¹. »

Des remparts à la violence

À l'occasion d'une table ronde organisée à l'École militaire le 10 janvier 2017 sur le thème « Affronter la guerre actuelle dans le respect de la vie » et à laquelle j'ai eu l'honneur de participer, j'ai senti le bienfait considérable que représente la formation profonde reçue par les militaires français sur les actes de guerre. Grâce à elle, chacun connaît le droit, le rôle qui est le sien, et apprend, dans sa responsabilité de chef, à garder une certaine distance par rapport aux événements, à donner des ordres clairs, à comprendre ses hommes et à veiller sur eux. Mais les faits, dans leur rudesse et leur violence, peuvent parfois faire voler en éclats ces remparts pourtant solidement mis en place. J'ai été marqué par une phrase prononcée par le commandant Brice Erbland : « La mort que l'on donne, que l'on voit, déshumanise. » Elle fait soudain apparaître au fond d'un être la haine, un « désir de venger le sang français que j'ai vu couler ». J'étais effrayé d'entendre qu'elle pouvait même conduire à une addiction à l'acte de tuer.

Tout cela montre l'importance capitale de la formation donnée par l'armée à ses cadres, comme l'exprime avec force Hélie de Saint Marc à la fin de sa préface à l'ouvrage du général Royal : « Il faut aider les chefs militaires d'aujourd'hui, ces hommes qui seront les premiers remparts à la violence de notre monde versatile, à faire en sorte de

1. B. Royal, *L'Éthique du soldat français*, préface d'Hélie de Saint Marc, Paris, Economica, 2014, p. 2.

mener leurs hommes au combat avec calme, haute élégance morale et dans le respect de leur conscience². »

Tout récemment, le général Chavancy, gouverneur militaire de Lyon, m'a parlé des conditions déroutantes auxquelles la guerre confronte parfois les militaires aujourd'hui. Que faire lorsque l'on a devant soi un tout jeune adolescent, un enfant puissamment armé, ou lorsque l'on se trouve en face d'une jeune femme enceinte elle aussi prête à tuer ? La décision doit être prise rapidement et jette le chef dans une terrible perplexité.

Je suis moi-même fils d'un officier qui, à peine sorti de l'école, s'est trouvé plongé dans la guerre. Quatre fois blessé en 1940, il a échappé miraculeusement à la mort au milieu des tirailleurs marocains à la Costa San Pietro, durant la campagne d'Italie, en janvier 1944. Un des souvenirs qui a marqué ma petite enfance, c'est d'être allé avec lui, durant l'été 1957, sur les lieux de la bataille de Monte Cassino. Il nous a raconté les circonstances du décès de son commandant, puis il nous a conduits à l'endroit où lui-même était tombé. Des moments d'émotion intense, palpable, même pour l'enfant de six ans que j'étais. Mais jamais je n'ai entendu de sa bouche, dans les récits de guerre qui sont revenus souvent dans la vie familiale, le moindre mot de haine ou de mépris à l'égard des Allemands. Jamais nous n'avons su s'il avait donné la mort ni même s'il avait tiré sur un ennemi. Une opposition frontale au nazisme n'empêchait pas le respect des soldats.

Je n'étais pas bien vieux lorsque, quelques années plus tard, j'ai lu *La Guerre sans haine* du maréchal Rommel. Et je n'avais guère plus de onze ans quand j'ai été envoyé à Giessen, en Allemagne, pour un séjour linguistique. Un homme habitant le même immeuble que la famille qui m'accueillait avait le visage affreusement balafré. Il venait presque chaque jour parler avec nous et me témoignait une attention pleine de délicatesse, soucieux de mes progrès dans l'apprentissage de la langue allemande. Tout naturellement je lui avais parlé de ma famille. Ce n'est qu'à mon retour, en revoyant intérieurement son visage, que j'ai pensé que c'était peut-être mon père qui l'avait blessé ou lui qui avait tiré sur mon père...

En réfléchissant avec du recul à leurs deux figures, je constate qu'un grand silence entoure ces heures épouvantables que des hommes ont dû vivre pour défendre leur pays. Ils étaient encore jeunes et il leur a certainement fallu une grande énergie intérieure pour accomplir des missions si violentes sans perdre ou abîmer leur humanité. Et leur silence ultérieur, pendant des décennies, était bien la marque d'un combat intime qui se poursuivait, le combat pour garder leur

2. *Ibid.*, p. 9.

dignité humaine. Ma mère m'a dit un jour qu'elle avait été bien des fois réveillée en pleine nuit par des cris. La campagne d'Italie s'est longtemps prolongée pour mon père dans les cauchemars.

L'Évangile de la paix

Mais je n'oublie pas que je prends la plume ici pour donner une parole chrétienne, une parole de pasteur. Dans la nuit de Noël est lu le passage du prophète Isaïe qui présente le messie comme « prince de la paix » (9, 5). Les orientations bibliques qui nous invitent à faire ce travail de paix et de pacification, d'abord dans nos cœurs, sont fréquentes. Jésus, dans son enseignement, insiste sur l'action que la parole de Dieu doit accomplir en nous. Il ne suffit pas de respecter les commandements de la Torah comme de simples règlements. Six fois de suite, pour nous expliquer ce que veut dire accomplir la Loi, le Seigneur utilise des formules construites selon la même structure : « Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens... Eh bien moi, je vous dis... » (Mt 5, 21-48).

Le dernier exemple touche le cœur de notre sujet. Après avoir rappelé que la Loi dit « Tu aimeras ton prochain et tu haïras tes ennemis », Jésus commente et déploie cette parole en ajoutant : « Eh bien moi, je vous dis : "Aimez vos ennemis et priez pour ceux qui vous persécutent afin d'être vraiment les fils de votre père qui est aux cieux, car il fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, il fait tomber la pluie sur les justes et sur les injustes." » (Mt 5, 44-45). Quand il ajoute un peu plus loin, en guise de conclusion, « soyez parfaits comme votre père céleste est parfait », ce mot « parfait » (en grec *téleioi*) n'évoque pas tant la perfection de celui qui est toujours dans le « sans faute » qu'un travail inachevé, qui n'est pas encore par-fait (cf. Mt 5, 48).

La grande question est donc de savoir comment nous pouvons laisser Dieu terminer, parachever son travail en chacun de nous. Pour cela, il faut d'abord contrôler la violence quand elle survient dans notre cœur. Il ne suffit pas, à mon avis, de la maîtriser ou de la juguler. Il faut vraiment la combattre à la racine et laisser celui que la Bible nous présente comme le « prince de la paix » prendre le commandement, installer et manifester sa seigneurie au fond de nous-mêmes.

Je pense à l'exemple donné par le préfet en charge de la lutte anti-terroriste en France. Ceux qui l'accompagnent rapportent que, chaque fois qu'il arrive sur le lieu d'un désastre, comme celui du 14 juillet 2016 à Nice, il commence par imposer à tout le monde un long temps de silence. Certains disent qu'il prie, peut-être pour

aborder avec une force venue d'ailleurs les événements dramatiques auxquels il se trouve confronté.

C'est un immense effort, et on est presque amusé de voir saint Paul utiliser le vocabulaire de l'équipement du guerrier pour décrire l'attitude et la mission de l'artisan de paix : « Puisez votre énergie dans le Seigneur et dans la vigueur de sa force. Revêtez l'équipement de combat donné par Dieu. [...] Oui, tenez bon, ayant autour des reins le ceinturon de la vérité, portant la cuirasse de la justice, les pieds chaussés de l'ardeur à annoncer l'évangile de la paix. [...] Prenez le casque du Salut et le glaive de l'Esprit, c'est-à-dire la parole de Dieu » (Ep 6, 10-16).

La conviction des croyants est que la paix est un don de Dieu. Et nous recevons la très haute mission d'être les artisans de cette paix. Je crois que tout est dit dans le chant de Noël : « *Gloria in excelsis Deo et Pax hominibus...* » Celui qui cherche la gloire, l'argent ou la puissance pour lui, inévitablement fera naître la jalousie et conduira à des situations de violence qui s'aggraveront et mèneront à la guerre. À l'inverse, celui qui, comme l'enfant dont l'ange vient expliquer la naissance aux bergers de Bethléem, n'a d'autre but que de servir la gloire de Dieu parviendra peut-être à délivrer ceux qui l'entourent de tout désir de puissance, de domination et de violence inutile, et il sera vraiment un artisan de paix.

Dans ce chant de Noël, le petit « et » qui joint *Gloria in excelsis* à *pax hominibus* est trop faible. Il faudrait le remplacer par « donc » : gloire à Dieu, donc (alors et alors seulement viendra la) paix sur la terre aux hommes, car Dieu les aime. La condition pour bâtir la paix, c'est de travailler à la gloire de Dieu. On peut rappeler aussi la phrase de Jésus que le célébrant dit à chaque messe avant la communion : « Seigneur Jésus, tu as dit à tes apôtres : "Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix..." » (Jn 14, 27). Elle est souvent prononcée ou entendue comme un doux ronronnement répétitif et bien des fois, semble-t-il, son contexte est ignoré. Cette parole vient dans la réponse à une question méconnue posée par l'apôtre Jude sur l'action de Dieu dans le monde (v. 22). Il ne s'agit pas d'une répétition, mais de deux membres de phrase différents l'un de l'autre. Le Seigneur nous donne une mission à faire dans le monde : « Je vous laisse la paix. » Et comme cette tâche est immense et peut conduire au découragement, il ajoute aussitôt, pour nous réconforter : « Je vous donne ma paix³. »

3. Je ne puis m'empêcher de comparer cette phrase aux propos si pessimistes de Pascal, que pourtant j'admire beaucoup : « Ne pouvant faire qu'il soit forcé d'obéir à la justice, on a fait qu'il soit juste d'obéir à la force. Ne pouvant fortifier la justice, on a justifié la force, afin que le juste et le fort fussent ensemble et que la paix fût, qui est le souverain bien » (*Œuvres complètes*, t. II, pensées 76, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1999).

C'est avec cette force intérieure que nous pourrons, chacun à notre place, être des artisans de paix, même s'il faut pour cela poser des actes courageux, décisifs et parfois terribles afin de faire cesser une situation de violence monstrueuse. Je pense au colonel Stauffenberg déposant une bombe à côté du siège d'Hitler, le 20 juillet 1944, ou bien encore à ceux qui ont abattu le chauffeur du camion fou qui a fait tant de morts à Nice. Ce don de la paix, de Sa paix, est inestimable. Mais, pour dire la vérité, il faut bien reconnaître que le chantier est immense et qu'il ne nous laissera jamais... en paix.

« Heureux les artisans de paix, car ils seront appelés fils de Dieu » (Mt 5, 9). ■

POUR NOURRIR LE DÉBAT

FRÉDÉRIC CERDAT

RECONQUÉRIR AVEC L'ARCHITECTURE MILITAIRE UNE PLACE DANS LA CITÉ

L'activité militaire a depuis toujours marqué l'histoire et la vie des cités françaises. Elle est même à l'origine de la création et du développement de certaines d'entre elles, comme en témoignent les places fortes érigées par Vauban. Lieux de concentration du pouvoir politique et de la puissance économique, les villes ont aussi traditionnellement abrité le commandement militaire et la majeure partie de la troupe. Cette présence des armées au cœur de la cité s'est matérialisée par l'édification d'ouvrages de nature, de forme et de taille variées, mais porteurs d'un style architectural très marqué, qui constituent le patrimoine militaire bâti de la nation. Ce patrimoine représente la mémoire des générations passées qui ont fait l'histoire militaire de la France. Il demeure pour autant relativement méconnu. En effet, si l'influence de l'architecture militaire dans la composition urbaine apparaît historiquement établie, sa reconnaissance en tant qu'objet patrimonial a été lente et tardive. Mais l'institution militaire elle-même doit prendre conscience de l'importance de son patrimoine architectural comme un moyen de renforcer sa présence dans la cité.

L'architecture militaire comme fabrique de la ville

La France est l'héritière d'une histoire militaire chahutée, mais aussi de l'œuvre de bâtisseurs visionnaires comme Vauban et Séré de Rivières. Il reste de ce passé glorieux un patrimoine architectural militaire immense et multiforme, parmi les plus riches au monde. Ce patrimoine comprend des ouvrages fortifiés à usage défensif (fortifications, citadelles, blockhaus), des ensembles à vocation opérationnelle, technique ou tertiaire (casernes, arsenaux, bases aériennes, sémaphores) et enfin les lieux de mémoire (cimetières, mémoriaux et nécropoles). Aux quelque huit mille sept cent soixante édifices militaires protégés au titre de la réglementation des monuments historiques s'ajoutent plusieurs dizaines de milliers d'édifices militaires dignes d'intérêt sur le plan architectural, historique ou culturel. En outre, ces ouvrages abritent souvent un patrimoine mobilier de grande valeur (meubles, tableaux, collections, pièces d'artillerie...).

L'importance de ce patrimoine se mesure également sur le plan urbanistique. De nombreuses villes françaises¹ ont été durablement marquées par la présence d'édifices qui témoignent de deux mille ans d'histoire militaire : vestiges des murailles gallo-romaines (*oppidum*), citadelles du Moyen Âge, arsenaux maritimes créés par Colbert, remparts bastionnés hérités de Vauban, casernes de la III^e République... L'activité militaire a aussi imprégné l'espace urbain à travers des traces plus discrètes. En raison de l'imbrication des ouvrages au sein des villes, les ingénieurs et architectes militaires ont été amenés dès le XVI^e siècle à intervenir dans l'aménagement de la cité et à poser les bases d'une discipline urbanistique naissante, inspirée par les modèles de villes fortifiées de la Renaissance italienne². Leurs successeurs ont conservé jusqu'au début du XX^e siècle un droit de regard sur tous les projets de construction et d'aménagement urbain.

La citadelle de Lille, classée monument historique depuis 2012, est l'un des exemples les plus aboutis de cet urbanisme d'inspiration militaire. Conçue selon les plans de Vauban en 1667, elle est délimitée par une enceinte de forme pentagonale prolongée de cinq bastions et comporte en son centre une place d'armes également pentagonale. Ses axes de communication se déploient en étoile, depuis la place d'armes jusqu'aux sommets de l'enceinte, et en anneaux concentriques autour de la place d'armes. Cet ensemble exceptionnel est caractérisé par la recherche de régularité dans les formes et d'équilibre dans les proportions.

L'architecture militaire n'a pas seulement influencé l'aménagement initial des villes. Elle a également conditionné leur développement ultérieur. Ainsi, l'existence de remparts empêchant l'expansion urbaine au-delà des murs d'enceinte a favorisé une croissance par densification des centres anciens. De même, on retrouve dans la distribution des rues en larges artères rectilignes et dans l'aménagement de places imposantes qui caractérisent les villes de guerre le souci de faciliter les mouvements et la concentration de la troupe. Dans le courant du XX^e siècle, les anciens espaces de manœuvre militaire (mails, places d'armes, champs de Mars) implantés dans les villes vont perdre leur vocation initiale. Ils donneront alors fréquemment naissance aux grands boulevards périphériques urbains et aux ceintures vertes aménagées en parcs publics en lisière des centres-ville.

1. Les villes de guerre ou places fortes ont été majoritairement aménagées le long des frontières historiques (quart nord-est en particulier) ou naturelles (Alpes, Pyrénées, façades maritimes) de la France. Du fait de leur importance stratégique, mais aussi des nécessités liées au maintien de l'ordre, l'urbanisme de Paris et de Lyon est assimilable à celui de ces cités.

2. Des architectes italiens célèbres tels Michele San Micheli, Filippo Brunelleschi, Francesco di Giorgio Martini, Michel-Ange et Léonard de Vinci ont, durant le Quattrocento, travaillé à la conception du système de fortification bastionnée et des places fortes.

De nos jours, les emprises foncières libérées par le ministère de la Défense et cédées aux collectivités territoriales offrent à nouveau un potentiel de revitalisation des centres urbains. Elles représentent souvent une opportunité pour repenser le schéma général de fonctionnement de la cité, entre coeurs historique, commercial, administratif et culturel. Après rénovation et aménagement, ces espaces chargés d'histoire offrent finalement un cadre idéal à de nouvelles activités culturelles ou festives comme des reconstitutions historiques, des sons et lumières ou des spectacles.

Au-delà de la cité, le paysage des régions frontalières a été aussi profondément marqué par la juxtaposition des systèmes défensifs, depuis la ligne fortifiée (*limes*) de la Rome antique jusqu'aux ouvrages de la ligne Maginot ou ceux du mur de l'Atlantique. L'implantation territoriale actuelle des unités militaires, toujours fortement concentrée au nord-est de la France, constitue l'empreinte encore bien présente de cette organisation défensive du territoire le long de ses frontières historiques.

¶ Une reconnaissance patrimoniale lente et tardive

Si l'importance de l'architecture militaire sur les plans culturel, historique et urbanistique n'est plus contestée aujourd'hui, sa reconnaissance officielle est très récente. Les institutions civiles créées dans les années 1830³ pour la protection des monuments français ne vont considérer que plus tardivement encore l'architecture militaire comme appartenant au patrimoine français.

Malgré quelques initiatives ponctuelles de protection d'ouvrages militaires, le plus souvent concomitantes avec leur transfert à des collectivités territoriales à partir de la fin du XIX^e siècle, le patrimoine militaire bâti a en effet suscité peu d'intérêt jusqu'à la seconde moitié du XX^e siècle. L'engouement pour celui-ci n'est apparu véritablement qu'à partir de la fin des années 1950, avec le développement du tourisme de mémoire et l'aménagement de lieux de commémoration et d'histoire. Cette prise de conscience s'est encore accrue à partir des années 1990, lorsque le ministère de la Défense a commencé à se désengager de ses actifs immobiliers dans le contexte de la professionnalisation des armées et de la réorganisation de la carte militaire. À travers la mise en valeur de son patrimoine, l'institution militaire a alors trouvé un levier efficace pour renforcer son image et conserver

3. Première autorité en charge de la sauvegarde du patrimoine, l'Inspection générale des monuments historiques, créée en 1830, deviendra la Commission des monuments historiques en 1837.

un contact fort avec une population civile qui n'est plus soumise au service militaire.

Aujourd'hui, malgré des avancées réelles, l'entreprise de promotion du patrimoine architectural militaire n'en est qu'à ses débuts. L'inscription en 2008 de douze ensembles fortifiés hérités de Vauban sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO⁴ constitue un motif de satisfaction indéniable pour l'État, les collectivités territoriales et le réseau associatif civil qui ont œuvré dans ce projet. Ce succès ne peut masquer cependant le constat de négligence voire d'abandon dont souffrent beaucoup d'ouvrages pourtant chargés d'histoire. On pense notamment aux fortifications de la ligne Séré de Rivières ou aux ouvrages du mur de l'Atlantique, souvent dans un état avancé de délabrement et que seule une politique volontariste d'entretien et de protection pourrait permettre de sauvegarder.

Les causes de cette reconnaissance tardive du patrimoine architectural militaire sont triples. Tout d'abord, beaucoup de ces édifices portent en eux la mémoire des contraintes séculaires qui ont pesé sur les villes. Tel est le cas en particulier des fortifications perçues comme des ouvrages d'importance vitale en cas d'invasion, mais aussi comme un symbole oppressant du pouvoir central, qu'il soit royal ou républicain. À la croisée des problématiques de défense et des préoccupations urbanistiques, elles ont souvent connu un sort chahuté, successivement construites, absorbées, reconstruites, délaissées, parfois même démolies. Tel est le cas des enceintes de Paris, déplacées à sept reprises au fur et à mesure de l'extension de la ville, à la fois ouvrages de défense face aux invasions extérieures et symbole de la soumission de l'« ennemi intérieur » par le pouvoir central lors de l'épisode insurrectionnel de la Commune.

Une deuxième raison, inhérente à l'institution militaire, tient au manque de visibilité des ouvrages militaires. Malgré leur caractère monumental, ceux-ci sont souvent fermés sur eux-mêmes et constituent des zones d'opacité. Ce phénomène de coupure par rapport à la cité s'est encore accentué avec la loi de 1872 instaurant la conscription. L'augmentation très importante des effectifs militaires a alors entraîné des besoins nouveaux en casernes, champs de manœuvres et dépôts d'armes. Ces établissements ont généralement été construits hors des villes pour des raisons de sécurité, de facilité d'accès et de moindre coût des terrains. Il s'agissait aussi d'éloigner

^{4.} La citadelle d'Arras; la citadelle, l'enceinte urbaine et le fort Griffon de Besançon; la citadelle, le fort Paté et Médoc de Blaye/Cüssac-Fort-Médoc; l'enceinte urbaine, les forts des Salettes, des Trois-Têtes, du Randouillet et Dauphin, la communication Y et le pont d'Asfeld de Briançon; la tour Dorée de Camaret-sur-Mer; la place forte de Longwy; la place forte de Mont-Dauphin; l'enceinte et la citadelle de Mont-Louis; la place forte de Neuf-Brisach; la citadelle et l'enceinte de Saint-Martin-de Ré; les tours-observatoires de Tatihou et de la Hougue; l'enceinte, le fort et la Cova Bastera de Villefranche-de-Conflet.

le soldat du milieu urbain considéré comme une source de vices et de tentations. Le patrimoine militaire bâti a alors perdu en visibilité directe, disparaissant ainsi progressivement de la mémoire collective.

Enfin, une dernière raison, plus récente et d'ordre sociologique, peut être identifiée. La période des années 1950 aux années 1970 a connu l'essor du fonctionnalisme, un courant de pensée qui consacrait la primauté de la fonctionnalité d'un ouvrage sur son esthétique. L'architecture militaire n'a pas échappé à cette influence. Son caractère marqué en tant qu'outil de combat et de défense a alors cédé la place à une architecture visant l'anonymat et la neutralité. En dehors du mât des couleurs, rien ne distinguait les ouvrages militaires de leur équivalent civil. Conceptuellement, un mess était assimilé à un restaurant d'entreprise, un bâtiment d'hébergement de cadres célibataires à un foyer de travailleurs, un quartier militaire à un campus universitaire. Il en a résulté une expression architecturale tendant à se fondre dans le paysage urbain et, par-delà, une perte de l'identité militaire. Néanmoins, ces dernières années, suivant un mouvement général de reconquête de l'image des armées dans l'espace public, les édifices militaires affichent de nouveau clairement leur spécificité.

Retrouver une présence symbolique dans la cité

L'institution militaire est en effet aujourd'hui en phase de redécouverte de son patrimoine architectural et cherche à travers ce dernier à renforcer sa visibilité dans l'espace public. Cette volonté se concrétise lors des journées du patrimoine, au cours desquelles les citadins sont accueillis au sein même de ces édifices. La politique de remise en valeur des bâtis anciens participe également au souci de renforcer la présence symbolique de l'armée dans la cité. Ainsi, les ministères de la Défense et de la Culture mènent depuis 1983, par le biais d'un protocole de financement conjoint régulièrement mis à jour, des programmes de restauration des monuments historiques classés et affectés aux armées. La dernière version de ce protocole, datant de 2005, inclut notamment la restauration de la citadelle de Brest, du château de Vincennes, de l'École militaire, de l'Hôtel de la Marine, de l'Hôtel national des Invalides et de l'hôpital du Val-de-Grâce.

Cette exigence de représentation de l'institution militaire dans l'espace urbain concerne aussi les nouveaux édifices qui seront le patrimoine de demain. Il s'agit de retrouver ce qui constitue l'identité spécifique du patrimoine militaire. Quelles que soient leur fonction

et leur époque, les ouvrages militaires se sont toujours distingués des autres formes architecturales civiles à travers certains traits caractéristiques : régularité du plan-masse en général articulé autour d'une place d'armes, sobriété des volumes, trame répétitive des façades, soin ornemental apporté aux entrées de site, importance symbolique du pavage. Aujourd'hui, l'enjeu n'est évidemment pas de reproduire à l'identique les ouvrages du passé, mais de continuer à évoquer, dans le cadre d'une expression architecturale contemporaine, les dimensions régaliennes et durables, ainsi que l'image de rigueur et d'éthique qui forgent l'identité des armées.

Depuis environ deux décennies, cette stratégie de reconquête symbolique de l'espace urbain s'est ainsi traduite par un soin particulier apporté à la conception et à l'adaptation des édifices militaires implantés dans la ville ou ayant vocation à accueillir du public⁵. Parallèlement, une tendance forte s'est dessinée à travers la relocalisation d'activités opérationnelles dans des sites militaires urbains à forte valeur patrimoniale, leur assurant ainsi une seconde vie et une protection contre les affres du temps. Ainsi la citadelle de Lille abrite depuis 2005 le quartier général du corps de réaction rapide-France, un état-major opérationnel rattaché à l'armée de terre.

L'installation en 2015 du siège du ministère de la Défense dans le quartier de Balard à Paris constitue un autre exemple emblématique de ce phénomène. L'édification de cet ensemble s'inscrit en effet dans la continuité historique d'un site marqué par l'activité militaire depuis le milieu du XIX^e siècle. Avant son affectation actuelle, il aura accueilli successivement les fortifications de Thiers, un terrain de manœuvres pour engins blindés, un terrain d'essais aéronautiques, la Cité de l'Air et un centre d'essais de la Direction des constructions et armes navales. Alors même qu'elle libère nombre de sites urbains qu'elle occupait, l'institution militaire renoue ainsi, grâce à son patrimoine architectural, avec une certaine visibilité urbaine.

Face à cette ambition retrouvée, les composantes d'un langage architectural moderne et représentatif du fait militaire restent encore largement à explorer. L'armée n'occupe aujourd'hui qu'une place restreinte dans la cité, mais ses édifices imprègnent profondément l'espace urbain, autant par leur emprise sur le parcellaire que par leur esthétique. Érigés le plus souvent depuis des siècles, ils portent témoignage de la relation durable qui unit la ville et l'institution militaire. Le patrimoine architectural militaire est doté symboliquement d'une double fonction : héritage de l'histoire des armées, il

5. Hôpitaux militaires, établissements de formation sous tutelle du ministère de la Défense, centres d'information et de recrutement des forces armées...

permet à la communauté militaire de se reconnaître, de s'identifier et d'affirmer sa pérennité, mais, bien plus encore, il doit être un vecteur de transmission de la culture militaire à nos concitoyens dans lequel s'enracinera l'esprit de défense. La communauté militaire elle-même gagnera à en être consciente. ■

CHRISTOPHE LAFAYE

DE LA COLLECTE DE L'EXPÉRIENCE COMBATTANTE

La professionnalisation et les multiples engagements de l'armée française posent les questions fondamentales de la préservation de la mémoire opérationnelle et de celle de l'expérience combattante des individus dans leur diversité. Quelles traces exploitables par l'historien demeureront à l'ère du tout-numérique pour décrire les campagnes contemporaines ou documenter le vécu des soldats ? Ne nous dirigeons-nous pas vers une amnésie programmée ? Malgré un programme d'archivage opérationnel et d'histoire militaire mené par le Service historique de la Défense (SHD), de nombreuses sources ne sont pas préservées : témoignages oraux de simples soldats, courriels, journaux personnels, photos, vidéos, artéfacts... Pour autant, cette collecte de l'expérience combattante est un préalable indispensable à l'écriture de l'histoire des opérations militaires contemporaines. Renouant avec les pratiques des historiens antiques, le chercheur produit une partie de ses sources qu'il va chercher sur le terrain. La réalisation d'une enquête au plus proche de l'objet d'étude se concrétise alors dans le respect scrupuleux de la méthode historique – critique des sources, objectivation de son positionnement...

A partir de l'exemple de ma recherche doctorale sur l'armée française en Afghanistan¹, mon propos ici est de mettre en lumière les apports de la collecte de l'expérience combattante à l'écriture de l'histoire des opérations extérieures (OPEX) de l'armée de terre. Après avoir inscrit ce sujet d'étude dans son champ disciplinaire, évoqué l'élaboration et la méthodologie d'enquête de terrain empruntant à la fois à l'histoire, à la sociologie et à l'anthropologie, j'aborderai la question des conditions de production des sources, en particulier celles liées au recueil de récits de vie. L'écriture des opérations militaires contemporaines interroge aussi bien le parcours de formation de l'historien et la pluridisciplinarité de sa méthodologie que le rapport de l'institution militaire à la sauvegarde de sa mémoire.

1. Ch. Lafaye, *L'Armée française en Afghanistan. Le génie au combat (2001-2012)*, Paris, CNRS Éditions, 2016.

■ Un positionnement disciplinaire particulier

La collecte de l'expérience combattante se situe à la croisée des chemins entre histoire militaire et histoire immédiate. Ces deux disciplines souffrant d'une légitimité parfois discutée, l'art n'est pas aisé.

■ Le renouveau de l'histoire militaire

D'un point de vue historiographique, l'histoire militaire n'est ni la plus prestigieuse ni la plus active au sein de la recherche universitaire depuis le début du XX^e siècle. À chaque génération, deux ou trois noms émergent et atteignent une réelle notoriété, mais cette discipline reste le parent pauvre de l'université. Dès le début du XX^e siècle, l'école historique française est nettement en retard. Entre 1920 et 1940, l'histoire militaire reste conçue de manière étroite et conformiste, son écriture ne suit pas les nouvelles préoccupations disciplinaires, suscitant un rejet fort nourri par le pacifisme et l'antimilitarisme du temps. Et à partir de la fin des années 1950, malgré des travaux prometteurs, elle est mise de côté et son enseignement commence à décliner au sein même des armées. Son renouveau survient au milieu des années 1960 lorsqu'elle devient « perméable aux élargissements des méthodes et des objets de l'histoire en général »².

Pour réapparaître, l'histoire militaire dut devenir sociale et quantitative. L'École des Annales s'ouvre alors à elle, avec la publication en 1963 d'un article de Piero Pieri sur les dimensions de l'histoire militaire³ et la parution presque simultanée d'ouvrages sur la guerre dans le monde antique⁴. André Martel, André Corvisier, Guy Pedroncini et Philippe Contamine contribuent activement à son renouveau et forment une génération tout à fait exceptionnelle. Des institutions consacrent progressivement ce retour à Montpellier, à Paris puis à Aix-en-Provence⁵. Elles ont le mérite de créer des lieux de rencontres et de collaborations entre militaires et universitaires.

Jusqu'aux années 1990, l'histoire militaire universitaire appréhende principalement l'armée à travers la société, la culture ou la politique. Les travaux consacrés à la pensée ou à la stratégie restent souvent cantonnés aux publications institutionnelles. L'évolution des écoles

2. Ph. Contamine, « L'histoire militaire », in F. Bédarida (dir.), *L'Histoire et le métier d'historien en France, 1945-1995*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 1998.

3. P. Pieri, « Sur les dimensions de l'histoire militaire », *Annales*, vol 18, n° 4, 1963, pp. 625-638.

4. J.-P. Vernant (dir.), *Problèmes de la guerre en Grèce ancienne*, Paris, Mouton, 1968 ; J.-P. Brisson, *Les Problèmes de la guerre à Rome*, Paris, Editions de l'EHESS, 1969.

5. Le Centre d'histoire militaire et d'études de la défense nationale créé en 1968 à l'université Paul-Valéry (Montpellier-III) sous l'égide d'André Martel, le séminaire « Armées, sociétés en Europe du XV^e au XIX^e siècle » animé par André Corvisier à Paris-IV et le Centre d'histoire militaire comparé de l'IEP d'Aix-en-Provence.

historiques permet à de nouveaux travaux et controverses d'émerger – comme celles autour de la « culture guerre » et du « consentement » à partir des travaux de l'Historial de Péronne. Elle provoque une émancipation et un enrichissement de l'histoire militaire par la prise en compte d'une dimension globale dans l'analyse (dimensions politique, diplomatique, économique, culturelle...). La publication en 1998, sous la direction d'André Corvisier, des quatre tomes de *l'Histoire militaire de la France*, consacre un demi-siècle de recherches partagées entre les mondes militaire et universitaire, tout en permettant à d'autres chercheurs tels Jacques Frémeaux et Jean-Charles Jauffret d'apporter leurs contributions. Le renouveau de l'histoire bataille⁶, des études portant sur les prisonniers ou les armements⁷, ou plus largement de l'intérêt de l'histoire culturelle pour le combat et les combattants traduit un dynamisme qui déborde de cette discipline mais menace parfois de lui faire perdre sa spécificité. Cette nouvelle dynamique s'incarne dans des structures comme le Centre d'études d'histoire de la Défense (CEHD), qui intègre l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM) en 2009 avant de rejoindre le SHD en 2014. Les mondes militaires et universitaires semblent se rapprocher et même parfois se confondre.

En dépit de cette dynamique, il semble que les armées ne sachent plus quelle place réellement accorder à l'histoire militaire dans ses enseignements et dans ses opérations. La question de la collecte de nouvelles sources sur le terrain se trouve elle aussi en suspens. Publiée le 23 novembre 2015, la directive sur l'archivage opérationnel et l'histoire de l'état-major de l'armée de terre souhaite donner une nouvelle dynamique à la fonction histoire au sein de cette institution. L'écriture des OPEX récentes occupe une place importante et suppose une mise en application de la collecte de l'expérience combattante à partir de la Délégation du patrimoine de l'armée de terre (DELPAT). Les recherches en histoire immédiate présentent alors une belle opportunité de constituer ces fonds.

■ L'histoire immédiate : vivre l'histoire en la réfléchissant

L'histoire immédiate existe depuis l'Antiquité. Pour Hérodote, l'historien n'est pas un compilateur de vieux documents, mais un enquêteur qui voyage pour se faire une opinion sur les faits et recueillir des témoignages du passé récent. À ses yeux, l'enquête de terrain est essentielle. On retrouve la même préoccupation chez

6. J.-P. Beraud, *Valmy, la démocratie en armes*, Paris, Gallimard, 1970; G. Duby, *Guillaume le Maréchal ou le meilleur chevalier du monde*, Paris, Fayard, 1984; H. Drévillon, *Scènes de guerre, de la Table ronde aux tranchées*, Paris, Le Seuil, « Point histoire », 2009.

7. F. Cochet, *Armes en guerre. XIX^e-XX^e siècle. Mythes, symboles, réalité*, Paris, CNRS Éditions, 2012.

Thucydide lorsqu'il travaille sur la guerre du Péloponnèse. Il s'appuie sur de nombreux témoignages et élabore une méthode d'enquête qui recommande le recouplement des données. Ces historiens antiques s'imposent de donner une profondeur historique à leurs récits d'un passé souvent très proche.

Cette discipline perdure au Moyen-Âge et durant la Renaissance. Mise à mal à la Révolution, lorsqu'un culte quasi exclusif des documents écrits semble s'installer, elle est rejetée par une « histoire savante ». Son instrumentalisation à la fin du XIX^e siècle dans la construction des nations puis par les totalitarismes du XX^e siècle, ne participe pas à améliorer son image. Jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, « l'histoire immédiate va [...] rester une histoire honteuse, furtive, inavouée, regardée comme un simple appendice destiné à finaliser un ouvrage ou à donner aux enseignants matière à former le civisme de leurs élèves »⁸. Malgré l'intérêt de Lucien Febvre et de Marc Bloch⁹, qui plaident pour une unicité de l'histoire¹⁰, les *Annales*, qui s'orientent vers le quantitatif et le temps long, contribuent d'abord à en renforcer le discrédit. Dans les années 1960, la critique des archives et de leur exploitation est toujours à la base de la méthode positive, à laquelle la très grande majorité des chercheurs français se réfère. Deux événements préparent le retour de l'histoire immédiate : la création d'un Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale (1951) et le manifeste de René Rémond pour une histoire politique de la III^e République.

Cet intérêt renouvelé est contemporain du développement de l'histoire orale, aux États-Unis à la fin des années 1940, puis en France au début des années 1960. Les témoignages oraux sont d'abord utilisés pour recueillir les récits des révoltes et le souvenir des résistances rurales¹¹. La mise en place de comités au sein des ministères marque la sensibilisation des administrations au fait de sauvegarder leur propre histoire. Les comités réalisent de vastes collectes de témoignages oraux, qui permettent le développement d'une méthodologie¹². En 1978, le Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale donne naissance à l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP), reconnaissant formellement une place institutionnelle à cette discipline. Dans le même temps, l'histoire immédiate est introduite dans les lycées.

8. J.-F. Soulet, « Marc Bloch, Lucien Febvre et l'histoire immédiate », *Cahiers d'histoire immédiate* n° 7, printemps 1995.

9. *L'Étrange Défaite* est un essai brillant et précurseur d'histoire immédiate.

10. « L'incompréhension du présent naît fatallement de l'ignorance du passé. Mais il n'est peut-être pas moins vrai de s'épuiser à comprendre le passé si on ne sait rien du présent », in J.-F. Soulet, *op. cit.*

11. Ph. Joutard, *La Révolte des camisards. Une sensibilité du passé*, Paris, Gallimard, 1977.

12. F. Descamps, *L'Historien, l'Archiviste et le Magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2001.

L'historien Jean-François Soulet fonde en 1989 à Toulouse le Groupe de recherche en histoire immédiate (GRHI), qu'il dirige jusqu'en 2004. Et dans un colloque consacré au bilan et aux perspectives de l'histoire immédiate en avril 2006, Guy Pervillé réunit les notions « d'histoire du temps présent » et « d'histoire immédiate ».

Le développement de sujets militaires dans le cadre des études d'histoire immédiate participe à celui d'une pluridisciplinarité avec les autres domaines des sciences sociales. Cette histoire, « vécue par l'historien et ses principaux témoins »¹³, nécessite un recours à des sources multiples et une ouverture aux autres disciplines tout en faisant reconnaître l'apport du temps long, caractéristique des travaux historiques. Elle rejoint les autres sciences sociales dans leurs questionnements relatifs au terrain, à la place et à l'influence du chercheur sur les sources collectées. Elle exige également une méthodologie, et pour tout dire une déontologie, comme je peux l'illustrer à partir de ma recherche doctorale¹⁴.

L'élaboration et la méthodologie de recherche

Après avoir inscrit la collecte de l'expérience combattante dans son cadre disciplinaire, voyons comment la réaliser d'un point de vue méthodologique. Le chercheur doit partir sur le terrain pour construire son *corpus* de sources. Pour ce faire, il lui faut posséder une double « légitimité » : militaire et universitaire. La réussite ou l'échec du projet de recherche dépend de son profil. Dans mon cas, ayant effectué mon service national, j'ai bénéficié d'une première acculturation à l'institution militaire, à ses valeurs et à son langage. Elle a été complétée par des connaissances théoriques acquises à l'université. Sciences-Po Aix et son équipe enseignante, le professeur Jean-Charles Jauffret et le lieutenant-colonel Rémy Porte entre autres, constituent mon ancrage universitaire.

Le cadre de la recherche : un chercheur embarqué

Pour espérer mener une recherche doctorale à son terme, son financement doit être assuré pendant trois ans. Cet aspect est essentiel pour espérer mener le travail jusqu'au bout. J'ai eu la chance de bénéficier du soutien du 19^e régiment du génie (RG) de Besançon, qui s'est traduit par l'obtention d'un engagement à servir dans la

13. J.-F. Soulet, *L'Histoire immédiate. Historiographie, sources et méthodes*, Paris, Armand Colin, 2010.

14. « Le génie en Afghanistan (2001-2012) ? Adaptation d'une arme en situation de contre-insurrection. Hommes, matériel, emploi », thèse de doctorat réalisée sous la direction de R. Porte, université d'Aix-Marseille, soutenue à Paris le 24 janvier 2014.

réserve (ESR) comme officier traditions et culture d'arme (cent vingt jours par an pendant trois ans). Ce poste au cœur de l'institution militaire, me transformant en chercheur embarqué, partie prenante d'une forme d'observation participante, m'a permis de suivre la préparation des unités, leur déploiement, leur retour d'Afghanistan, tout en constituant un vaste *corpus* de sources. Cette immersion dans le champ d'étude m'a donné l'opportunité d'observer la portée des évolutions à l'œuvre dans l'armée de terre, mais aussi les sentiments, les perceptions, les états d'âme et les réflexions des hommes. Chaque fois que cela a été nécessaire, le régiment a appuyé mes demandes d'enquêtes auprès d'autres formations (régiments, écoles...). Ce positionnement a renforcé la légitimité de mon projet de recherche, qui a attiré de nouveaux financeurs, directs ou indirects, comme l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM), l'École du génie ou le Centre de doctrine et d'emploi des forces (CDEF). Dans le même temps, l'institution militaire s'est abstenu de toute ingérence dans le déroulement de mon enquête de terrain. Cette confiance appelle en retour une attention particulière : la préservation de l'anonymat des témoins, leur protection et le refus d'utiliser des sources classifiées sans autorisation.

■ Méthodologie de la recherche

Étudier le passé proche obéit aux mêmes impératifs que ceux qui guident la recherche sur des périodes plus éloignées. Mais certains facteurs confèrent à l'histoire immédiate une spécificité : l'existence de protagonistes et de témoins des événements décrits, les conditions d'accès à certaines sources – les journaux de marche et des opérations (JMO) des unités ne sont pas ouverts à la consultation –, la particularité de plusieurs d'entre elles – une vidéo brute d'une caméra-casque d'un soldat engagé au cœur de l'action est-elle une source historique pertinente ? Quel est son statut ? Elle semble remettre en cause deux grands principes traditionnels : la nécessité du recul du temps et la supériorité de la longue durée.

J'ai développé trois axes méthodologiques pour mener à bien mes travaux : une large collecte de récits de vie, un recueil de données consécutives à l'observation participante et un travail de veille d'informations sur Internet. La constitution d'une large bibliographie constamment actualisée fut aussi précieuse. Ce cadre méthodologique m'a permis de collecter mes sources, régulièrement inscrites dans une base de données (BDD) de synthèse permettant les recoupements par mots clefs.

Le premier axe méthodologique s'appuie sur un large *corpus* de témoignages oraux, de récits de vie enregistrés puis analysés dans le

cadre d'une approche qualitative. Les militaires du génie ayant servi en Afghanistan entre 2001 et 2012 constituent ma population cible, complétée par des « experts » pour bénéficier d'un regard extérieur (autres militaires, universitaires...). Une cohérence globale du *corpus* est recherchée par la multiplication des points de vue et des expériences. La majorité de ces entretiens est enregistrée sur un format numérique de qualité afin de pouvoir constituer un fonds d'archives orales pour le SHD.

La particularité de ces entretiens repose sur leurs conditions de réalisation. Toujours capté moins de trois mois après le retour des soldats, lorsque la mémoire est encore vive, chacun d'entre eux est réalisé sous une forme semi-directive, sur la base d'un questionnaire unique qui n'évolue qu'en fonction des spécificités d'emploi des interviewés, de leur grade et de leur régiment. Les noms des militaires cités dans le travail sont codés afin de préserver leur anonymat. Mon positionnement de chercheur consiste à me présenter comme historien et réserviste de l'armée de terre. Cette double appartenance rend cohérentes les deux facettes observées par le témoin (enquêteur et militaire) et m'intègre dans deux réalités admises, sinon connues. L'image renvoyée est celle d'un civil, chercheur à l'université, qui n'est pas complètement étranger au monde militaire. Une sorte d'hybride : mon statut d'officier permet aux différents interlocuteurs de me situer dans l'institution, celui de chercheur civil de dépasser la simple relation hiérarchique. Le contexte militaire s'efface après quelques minutes de conversation pour laisser la place au récit individuel. Un *corpus* de quatre-vingt-sept témoignages a été réuni au total.

Le deuxième axe s'appuie sur les données recueillies lors des phases d'observation au sein du milieu militaire (activités de réserviste, séjour dans les écoles ou dans les régiments). Elles sont quotidiennement enregistrées dans un cahier de recherche, qui recense toutes les notes prises lors des échanges informels. Mes fonctions de réserviste auprès du 19^e RG et du CDEF m'ont donné l'opportunité d'accéder à d'autres sources communicables (documents officiels, retours d'expériences), mais uniquement disponibles au sein de l'institution militaire.

Les archives personnelles détenues par les témoins et transmises au chercheur lors des entretiens sont également précieuses : photographies, vidéos, journaux personnels, copies de comptes rendus ou de publications réalisées sur le théâtre d'opérations. De nouvelles sources numériques apparaissent, comme les vidéos effectuées par de petites caméras portées sur le casque des militaires qui filment le déroulement de l'action. Utilisés par les soldats pour revivre telle ou telle séquence de leur journée, chercher à comprendre l'enchaînement des événements ou plus simplement garder des souvenirs, ces

enregistrements immergeant brutalement l'historien dans l'expérience du combat. Il n'en possède pas toutes les clefs de compréhension et doit être prudent. L'exploitation du document doit donc être effectuée avec le témoin. D'autres sources traditionnelles, comme les correspondances écrites, se font plus rares et ne sont plus forcément accessibles. L'usage d'Internet, du courriel ou de la vidéoconférence tend à faire progressivement disparaître ces médias traditionnels d'expression des soldats engagés dans des campagnes lointaines. Demeure, en revanche, la question de la critique et du contrôle des informations échangées avec « l'arrière » sur ces nouveaux supports. Elle semble bien transcender le temps et les évolutions techniques.

Le troisième axe concerne les données recueillies dans le cadre d'un dispositif de veille d'information réalisé à partir d'outils Internet gratuits. L'historien du temps présent est confronté à un volume extrêmement important de documents. Leur traitement demande de se pourvoir d'outils intellectuels et techniques d'analyse critique diversifiés¹⁵. La maîtrise et l'analyse de cette imposante documentation est un véritable enjeu. Je me suis appliqué à réaliser des revues de presse et de blogs ciblés, quotidiennement. J'ai ainsi constitué des fonds chrono-thématiques à partir des données collectées pendant presque trois ans. Dans le même temps, l'élaboration d'une large bibliographie pluridisciplinaire – travaux universitaires, actes de colloques... – s'est avérée précieuse. Les témoins des événements, parfois seuls ou aidés d'un journaliste, publient de nombreux récits d'intérêts variables. Des écrits professionnels internes à l'armée de terre constituent un fonds documentaire original. Le *corpus* de sources regroupe l'ensemble des données ainsi collectées.

La critique des sources et les solutions adoptées

Les sources peuvent être regroupées en deux grandes catégories : officielles et non officielles. La première catégorie est composée de documents écrits ou numériques produits par des organismes institutionnels, français ou étrangers, politiques, militaires ou diplomatiques. La seconde est constituée en tout premier lieu par les témoignages oraux collectés lors de mon enquête de terrain et des archives privées confiées par les témoins. Dans cette catégorie s'inscrivent ensuite les témoignages directs d'acteurs publiés par divers

¹⁵. Par exemple, la connaissance des structures qui produisent les documents, leur positionnement et leurs discours. Il est également nécessaire de disposer de quelques connaissances techniques : tel cadrage de photo ou telle construction chronologique appuyée par des plans précis dans un reportage vidéo vont suggérer à l'œil un sens caché, un parti pris, qu'il convient de mettre en lumière.

moyens (éditeurs, presse spécialisée), puis les sources recueillies grâce à la veille d'information sur Internet.

Globalement, ce *corpus* se caractérise par un déséquilibre entre les sources officielles et non officielles disponibles, au détriment des premières. Les écueils que doit éviter l'historien sont nombreux. L'abondance de sources et leurs trop grandes spécificités présentent une première difficulté. Comme tout champ professionnel, le monde militaire génère en outre son propre langage qui a très souvent recours aux abréviations et acronymes de tous types. Face à cet usage immodéré, allant même jusqu'aux anglicismes, le chercheur peut se trouver confronté à des documents inexploitables, car illisibles pour un «non-initié». La méthode de conduite des entretiens peut elle aussi susciter des réserves ; le lien hiérarchique apparent, par exemple, peut, dans certains cas, provoquer une retenue, un contrôle de la parole allant jusqu'à produire un discours assez conventionnel. L'enregistreur, indispensable pour la constitution de fonds, peut aussi inhiber la parole.

J'ai traité la question du foisonnement des sources par un recueil méthodique et un classement de ces dernières, sans oublier qu'elles devaient être systématiquement triées, critiquées et hiérarchisées. Une culture militaire relativement précise (stratégique, tactique, connaissance des institutions) doit être acquise en amont de la recherche. L'acquisition rapide du langage spécifique au milieu est aussi très importante.

Concernant les entretiens, l'atténuation du lien hiérarchique est recherchée lors de la présentation de l'objectif du recueil de témoignages. Cette courte introduction doit se faire dans un langage simple et accessible. Elle se double aussi d'une loyauté indispensable vis-à-vis de témoins. La faible distance avec l'événement vécu ne nous pose pas de problèmes. Au contraire, j'ai capté une mémoire brute, encore plongée dans les problématiques du terrain, sans que commence à s'opérer en profondeur le travail de réinterprétation de l'expérience vécue. L'ensemble de ce travail a permis de constituer des fonds originaux, divers dans leurs formes et permettant de capter l'expérience combattante des hommes et femmes du génie en Afghanistan. Pour autant, cette opportunité donnée au chercheur comporte de nombreuses limites et appelle l'institution militaire à ses responsabilités.

Pour conclure

La posture d'historien-archiviste embarqué permet de collecter les sources nécessaires à l'appréhension de l'expérience combattante, préambule à l'écriture des campagnes récentes. Le chercheur

universitaire, en prise directe avec son terrain d'enquête, se trouve dans une position unique au cœur de son sujet d'étude. Cette démarche est pourtant insuffisante pour répondre aux besoins des armées. La première raison est quantitative. Le nombre d'études historiques en histoire immédiate est peu élevé et bien en deçà des besoins (foisonnement des engagements opérationnels).

L'accès aux terrains de guerre constitue une autre limite. J'ai pris le parti de collecter mes sources dès le retour des militaires en métropole car il semblait impossible de réaliser ce travail *in situ* sur le champ de bataille. Une autre raison touche à la formation des chercheurs. Certains d'entre nous avons pu nous former de manière empirique à la gestion des archives durant notre parcours professionnel, mais ce n'est pas le cas de tous les historiens. La constitution de fonds pérennes doit être intégrée dès l'élaboration de la méthodologie de recherche. Enfin, le parcours postdoctoral n'intègre tout simplement pas le temps de l'archivage de la recherche. L'historien, après sa soutenance, entre dans une phase de publication de ses travaux et de recherche d'insertion professionnelle. Ce temps est incompatible avec la préparation du versement de nombreux entretiens nécessitant une retranscription très chronophage. L'université ne peut absorber à elle seule l'ensemble des besoins de l'institution militaire

Pour toutes ces raisons, la collecte de l'expérience combattante doit être une mission assurée par les armées en s'appuyant sur un corps d'historiens militaires opérationnels et d'archivistes d'active ou de réserve. Au sein de l'armée de terre, la directive sur l'archivage opérationnel et l'histoire militaire ouvre un espace unique propice à l'expérimentation et à l'innovation. Cette collecte doit s'envisager du théâtre d'opérations (intérieur ou extérieur) jusqu'aux centres d'archives (constitution de fonds, inventaires...) et prévoir un programme de publications (internes et externes). Ma recherche doctorale prouve la pertinence de l'intégration d'un historien militaire au sein des unités d'active pour la captation de l'expérience combattante. Il faut maintenant aller plus loin. La question de la constitution des fonds sur les engagements actuels de l'armée française doit devenir une priorité du ministère de la Défense, sous peine de subir une amnésie programmée. ■

L

TRANSLATION IN ENGLISH

BENOÎT DURIEUX

WHAT IS THE PURPOSE OF MILITARY ACTION, A CENTURY AFTER 1917?

There appears to be a general consensus of opinion today that war is reappearing. It feeds into political discourse, is once again becoming a plausible hypothesis for strategy and is accompanied by the return of a long-unfamiliar enemy figure. And yet, this war that everyone talks about is difficult to define because it is so far removed from the field of our experiences, our analyses and our prospects. Global conflicts and decolonisation wars are figures of history, and the crises developing on our footsteps remain foreign to us, in reality.

This amnesia is the result of a very singular 20th century: undoubtedly one of the most belligerent in history as well as the one that saw the most serious attempts to create the conditions for lasting peace. It therefore marked a clear break with earlier periods, during which our ancestors' efforts were directed more at regulating war than eliminating it. At the same time, the question of the purpose of military action has arisen with fresh intensity. Could we lend purpose to that particular war without promoting a war that we had declared lapsed? Asking this question implies a broader question. What is the relationship between the purpose that human societies have given to war over the ages and the purpose they give to military action? Is there a rigid link between the two, with the first determining the second, or does the interplay of reciprocal influences shape their common development?

What an analysis of the century that has passed since 1917 shows is that doubt as to the purpose of military action goes hand-in-hand with a twofold illusion, which has alternately led us to expect too much from war, then expect too much from decreeing its obsolescence. Today, war once again seems likely to shape the purpose of military action as the retaining walls that contained it start giving way. And yet, military action will have the purpose we give it.

Military action against war?

We are still in the aftermath of the Great War. In these centenary years, it continues to cast its shadow over us. Over and above the cold marble of the monuments it dotted throughout our villages, it has profoundly changed the way we, on the Old Continent, see war.

In traditional European culture, this idea could be set out relatively simply. War, such as it had gradually been structured since Antiquity, had become a means of regulating political violence. When all dialogue had become impossible, when the hostility was leading to a stalemate, it was agreed that armed confrontation, by playing out the quarrel in public, could lay new foundations for negotiations¹. War was regulated by limiting the possible causes of conflict (the theory of a just war), its duration (between the declaration of war and the conclusion of peace), the space in which it was waged (delimited by the battlefield or the theatre of operations) and its social extent, gradually obtained through the distinction between combatants and non-combatants.

Doubtless war regularly drifted away from this ideal, but, just as regularly, movements could be observed in the opposite direction, aimed at regulating war. The 19th century was to see this paradigm widened to a hitherto unseen extent as a result of the rise of nationalisms, advances in technology and the appearance of mass armies. The years leading up to 1914 saw a shift from the old conception of military action, focused on searching for the decisive battle, to a more pessimistic vision, which saw the soldier's engagement as the necessary participation in the Darwinian struggle for the survival of the nations, as foretold by the oracles.

In the logical continuation of this evolution of ideas, the Great War made almost all of the previous limitations obsolete. So thoroughly did it accomplish this, that it then led to a new (at least in its scale) attempt to eliminate war rather than regulate it. The initial turning point, which saw the old barriers give way, can be dated back to 1917, the year when Germany decided to resume all-out submarine war, when the new American power entered the conflict, when attempts to negotiate peace failed, and when the Bolshevik revolution marked the first step in the advent of totalitarianisms.

While the motives for declaring war in 1914 were still in line with the old ways, the conflict was long and its settlement signed the end of the idea of negotiated peace, capable of restoring lasting relations between those who won and those who lost: in retrospect, the Treaty of Versailles did not so much put an end to the hostilities as it represented a mere step in their continuation; the war was global; it made each citizen a combatant. It had failed in its function of regulating violence, leading on the contrary to an unprecedented rise in extremes in the level of destruction, the time, the space and the depth of societies. Today it remains "the war" for us, the one that comes to mind when

1. See F. Gros, *États de violence. Essai sur la fin de la guerre*, Paris, Gallimard, 2006, and B. Durieux, "Quand la guerre rejette ses chaînes", in B. Durieux (dir.), *La Guerre par ceux qui la font*, Monaco, Éditions du Rocher, 2016, pp. 9-26.

we hear that word so laden with history. After 1917 and, in a certain measure, up until the beginning of this 21st century, it has never ceased horrifying us. Since then, all of our efforts have been directed at achieving a relatively constant goal, that of preventing its repetition. This goal may seem incompatible with the nature of military action. And yet what strikes us, in retrospect, and despite the failures, is the initial clarity of the link between the general defensive objective assigned to the deployment of forces and this political aim of avoiding armed conflict. The purpose of military action was to avoid war.

Between the two wars, the aim was initially to implement a strict border defence strategy, which we expected to both bear witness to our good intentions and discourage any ideas of attack; it was the military reflection of the legal attempt to outlaw war. In substance, war had to be made unjustifiable. It failed. The Second World War, on the contrary, exacerbated the surge in extremes and consequently strengthened the determination to be done with this phenomenon that brought nothing but misfortune.

While striving to make international law a more robust structure, there was a concurrent effort to make war unthinkable between countries, at least in Europe. This was the role of nuclear weapons and their potential for apocalyptic destruction; it was also the role of conventional forces, whose defensive action was supposed to lend credibility to dissuasion. The outcome was more satisfactory, at the cost of a certain risk. However war once again sidestepped the safeguards by breaking out without the countries, or against them, as in Vietnam, the Near Orient, Africa and Afghanistan.

Once the Soviet threat had evaporated, nations tried to protect themselves from the ever-present spectre of destructive conflicts by adopting a third approach to extinguishing peripheral conflicts: they tried to make war unusable. This was the era of peacekeeping operations, whose name alone revealed the pursuit of a more subtle goal: engage forces to nip conflicts in the bud and put an end to the temptation to restore to war its ancient role of settling an overly deep disagreement. These operations can be analysed, from a military viewpoint, as attempted defensive actions that, instead of tackling just one adversary, were directed against each of the warring parties, often by protecting demarcation zones. The counter-insurrection operations in Iraq and Afghanistan followed on from this attempt and the insurgents were declared to be obstructing peace by making illegitimate use of force. Very symptomatically, it took time for the term "war" to be used in Afghanistan. Between 1918 and the end of the 20th century, the powers marked by the First World War successively sought to make war unjustifiable, unthinkable or unusable.

None of these military defence-based conceptions was absurd; some of them have even proved their effectiveness. And yet, behind their apparent coherence and in their variety, they gradually instilled an insidious absurdity in people's minds. Since the objective was to avoid war, and since, as it turned out, no conflict on a par with the "Great War" had broken out in Europe since 1945, it was because military actions did not fall into the category of war. The concept of non-employment bound up in nuclear dissuasion, then the notion of "peacekeeping", reflect this conceptual dissociation between war, perceived as necessarily apocalyptic, and the deployment of forces, whether dissuasive or counter-insurrectionary. The best example of misinterpretation is probably the aphorism attributed to Dag Hammarskjöld, Secretary-General of the United Nations from 1953 to 1961: "Peacekeeping is not a job for soldiers, but only soldiers can do it." The author of these lines himself, then a captain in Sarajevo, was surprised one day to hear a senior-grade officer assert that no mission accomplished in Bosnia was worth the life of a French soldier. If military activity is dissociated from the concept of war, it excludes both the use of force and the endangerment of life. It becomes senseless.

And yet, in each of the circumstances mentioned, it was a question of the dialectics of wills using force to resolve their conflict, according to General Beaufre's justly famous definition. This seems quite clear in the circumstances of the cold war, during which dozens of armoured divisions were positioned face to face, ready on both sides, at short notice, to engage a combat that would ultimately be covered by nuclear fire. The confrontation undoubtedly remained virtual, but this only confirms Clausewitz's intuition that the outcomes of possible engagements carry as much weight as the outcomes of actual engagements².

As for peacekeeping operations, whereas the scientific literature long considered them *sui generis* actions, and despite all of the oratory precautions used, they were based on the rationale of a military and symbolic balance of force between the international contingents and the sides who signed the agreements. They too were part of the war, illustrating the ideas of the same Clausewitz when he explained the paradoxical relationship between the degree of violence and politics in war: "The more minor the motives and tensions, the less the natural slope of war—violence—will match the guidelines issued by the political powers, the more war will be diverted from its natural slope and the political goal will be different to the goal of an ideal war, and the more

2. Clausewitz, *De la guerre*, Book I, Chap. 2.

the war will appear to be political in nature³.” Part of the setbacks of these operations can be attributed to the difficulty of recognising a situation of dialectics of force and consequently accepting the adversary’s existence. At a tactical level, this led, for example, to the lack of reserves and heavy armament, and consequently to tragedies such as Srebrenica.

The new debate on the purpose of military action in the age of the indiscernible war

The current period is marked by both continuity and a break with the period that ended on 11 September 2001. This event, considered here as a turning point, has not rehabilitated war. From this point of view, we are still living in the post-World War I period. The attempts to make war unjustifiable, unthinkable and unusable have undoubtedly run out of steam, but this is because the overall objective is deemed to have been achieved. War no longer exists, because it is unjustifiable, unthinkable and unnecessary. Consequently, the use of military action can no longer be attributed to the concept of war.

But because the need to use political violence remains, the aim has been to make war indiscernible. This should be attributed not to any desire to infringe on the barriers erected last century—making war unjustifiable, unthinkable and unusable—but rather to the forgetting of these barriers. Witness the plethora of aphorisms used in official or media speeches. Western countries have become accustomed to conducting stabilisation, neutralisation and targeted elimination operations without categorising them as even limited warfare. As for the hybridisation dissected by observers of the Ukrainian crisis, it consists less in combining regular and irregular approaches, or the military and media aspects, as in blurring the moment when a strategic action crosses the line between peace and war.

Terrorism analyses itself as an ambiguous use of political violence, which it is always difficult to attribute to crime or war, and which leads us to a formidable conceptual impasse. To declare war is to accord it the legitimacy of an honourable opponent and risk seeing society split into two irreconcilable factions. To refuse to declare war is to turn the use of political violence into a commonplace by lowering it to the level of a crime, and make it impossible to use the means and resources that may be necessary to fight a violent organisation that is more than a gang of crooks.

3. *Ibid.*, Book I, Ch. 1, paragraph 25.

While the refusal of war evident in the attempt to make it indiscernible is the natural continuation of the previous period, the nature of military action reflects a complete break with the types of defence that prevailed earlier. The changing face of war would appear to be driving changes in the very purpose of military action. The latter now prefers offensive types of action aimed not at maintaining an existing situation (the borders during the cold war or an agreement signed for peacekeeping purposes), but at changing the status quo, eradicating a terrorist group or toppling a regime. The most commonly-used types of action are now remote strikes with armed drones, special forces raids and infiltrations of “little green men”⁴, precisely because they make the transition from peace to war indiscernible.

This indiscernible war cannot accept what it is. As a result, it has trouble accepting the existence of an enemy with whom it will have to find a solution for lasting peace. The enemy is the party that constantly risks revealing a state of war that people shrink from acknowledging. For the same reason, it has difficulty defining a limited purpose; the temptation to deny the enemy finds a logical expression in the desire to eliminate it—an objective that can be described as “unlimited”. It follows that it also complicates any attempt to build peace. It may, in fact, support a state of endemic war rather than an alternation of war and peace.

This change reflects the persistent trend towards total war that has come down to us from the 20th century. We are living in an era of total but fragmented war: only part of the societies is concerned, but combatants and non-combatants are to be found in both the defence systems and the victims of the conflicts; it is not a world war, but it is not bound by borders; the war holds a minor place in governments’ concerns, but involves the entire spectrum of public policies, both military and non-military; it is allocated limited resources, but set unlimited objectives, often aimed at eradicating the adversary. At the end of the day, it promises a lot, as it did before 1914. Among the consequences of this new trend, we should point out the consequence for relations with the enemy. The aim is less to enter into a dialectic relationship with what we are fighting than to try to eradicate or destroy it.

Without saying as much, war has shaken off the chains in which the 20th century thought it had imprisoned it. Armed violence is being used everywhere, in a way that is both discreet and discrete, in an

4. The usual term for members of the paramilitary groups under Moscow’s orders to support the Ukrainian separatists in Crimea then in the Donbass region.

undetectable and non-continuous manner.⁵ “War” has disappeared and been replaced by a multitude of wars: we are seeing political violence broken up into innumerable micro-conflicts between gangs with the resources of a state and States behaving like gangs. These micro-conflicts are the elementary particles of a war phenomenon that knows no borders nor temporal markers nor distinctions between combatants and non-combatants. War, in its new, total version, is no longer declared nor truly justified, less still clearly distinguished from the rest of human activities.

This poses the question of the purpose of military action in new terms. The debate could, in part, revolve around the two possible meanings of what Raymond Aron called Clausewitz’s “definition”: “War is merely the continuation of politics by other means⁶.”

Its primary meaning, often the one that springs to mind first and which is backed by other, similar reflections by Clausewitz⁷, has stemmed from the imbalances of globalisation, since it is fostered by asymmetrical situations⁸. It could be described as utilitarian, because it refers back the notion of military tool. In this case, war is a means of achieving an objective set by politics. This sense of Clausewitz’s definition, which actually owes more to Jomini⁹ than to Clausewitz, refers to a temporal breakdown of responsibilities: politics sets the objective that war is supposed to help achieve in a relatively autonomous manner, before politics takes the reins again. It leads to a military action focused on destroying the adversary, insofar as the latter is primarily an obstacle to achieving the objective pursued. It calls for indiscernible commitments that are discrete, occasional and as brief as possible, insofar as what matters is achieving the objective for the smallest possible outlay: a reasoning heavily influenced by economic theory. Current military doctrine bears the traces of these teleological approaches in the notions of “centre of gravity”¹⁰ that has to be hit to achieve the “desired final state”¹¹.

5. In mathematics, a function is discrete if it has only a finite or countable number of values; a function is continuous if it describes an interval.

6. Clausewitz, *op. cit.*, Book I, Ch. 1, paragraph 24.

7. For example, the title of Chapter 6B of Book VIII: “War is an instrument of politics”.

8. It probably also reflects the military hegemony of the United States and its command of strategy. See Russel F. Weigley, *The American Way of War*, Indiana University Press, Bloomington and Indianapolis, 1977.

9. A.-H. de Jomini (1779-1869), an officer and military theorist, emphasised a scientific conception of war and a certain separation between the military domain and the political domain.

10. “Tangible or intangible item from which a State or group of States, a local authority or a military force draws its power, its freedom of action or its will to fight” (Glossaire interarmées de terminologie opérationnelle, framework document DC-004_GIATO [2013] n° 212/DEF/CICDE/NP dated 16 December 2013).

11. The situation to be obtained at the end of an operation, thereby giving tangible form to the political objective (Inter-army Glossary of Operational Terminology).

There is another possible meaning of the “definition”, undoubtedly less intuitive but more appropriate for analysing present-day situations, since it is better suited to situations of limited war and confrontations with at least local symmetry. It refers to another quote by Clausewitz, which says that “war is just the continuation of political dealings by other means”¹², i.e. a negotiation by other means, using battles instead of diplomatic notes. In this case, war describes a type of relationship. This also corresponds to a second type of war identified by Clausewitz: those that aim not to destroy the enemy but to negotiate a peace settlement¹³. Here, the negotiation takes place simultaneously at both political and military levels, instead of successively. These two types of relationship work together in constantly changing arrangements to achieve their respective objectives. In any case, military action appears first as the means of achieving a thorough recasting of the negotiating conditions at the political level. On the other hand, unlike the utilitarian conception, military action is not designed to achieve the political objective directly.

Military negotiation

How is this military “negotiation” conducted? Like any negotiation, it should allow each party to reveal its determination and highlight its adversary’s weakness. Most importantly, it aims to obtain an outcome that is accepted by both parties. It achieves this through the interplay of three possible attitudes on the part of the stakeholders. First of all, it is based on the presence of the forces in the physical spaces. This notion goes well beyond the traditional victory or defence of territory, which focuses on the objective more than the methods used. For a military force, presence means the action of being there, remaining in a visible, concerted and assumed manner in a given physical space, whether it is the stake in the conflict or a smaller area, formerly called the battlefield. It expresses a desire; it says to the adversary: “You want to ignore me and make me, as a group, disappear from this space. But I will not give in, no matter what violence is used on me.” Presence is therefore, in itself, a political act, a discourse that takes shape and substance in the face of the violence, a way of revealing oneself to one’s adversary and to those who witness the conflict.

The party that wants to put an end to the presence must use violence (the word does not have any pejorative connotations here). It aims to provoke

12. Clausewitz, *op. cit.*, Book VIII, Ch. 6B.

13. Clausewitz, *op. cit.*, Book VIII, Ch. 7.

attrition, weaken determination by inflicting damage, erode cohesion or eliminate significant components of the adversary's team. It also aims to strengthen determination by legitimising a response at the same level. It uses a variety of means, not just weapons. Surprise is one of the tools of violence, when it destabilises, disorients the chain of command and thereby helps to break up the group. "When used well, it creates confusion and discouragement in the adversary's camp¹⁴." In any case, violence remains a subordinate element, more tactical than strategic.

The trial of strength occurs when presence and violence are brought face to face. But it would be meaningless without witnesses: non-combatants who watch and who are the audience. They might be direct spectators, in particular members of the forces not directly involved in the combat at a given point of time, members of the conflict zone's civil society, the media or, in a broader perspective, regional or international public opinion.

This audience fulfils a number of key roles: first, it sees the results of the confrontation and, by passing on the outcome of the combat, gives it a broader reach. It also passes judgement on the legitimacy of the use of violence and the statement of presence of each of the two parties. This either improves or weakens the conditions of involvement and the political repercussions of the desired outcome. Lastly, it approves the permanence of the outcomes obtained to guarantee the solidity of the ensuing peace agreement, since this audience is the only element that survives the war. The importance of this third element of the war, brilliantly analysed by Emile Simpson in his study of the Afghan crisis¹⁵, accounts for the care taken over victory announcements, from the message carried by the marathon runner to the initiatives conducted today on the social networks. A combat that was so isolated that no audience knew about it could have a lesser tactical value; its political dimension would be, at best, weakened.

In the final analysis, in this sense of the definition—war as a relationship—, war is a dialectic of presence and violence played out in front of an audience. Military action consists in asserting one's presence in a given physical space, despite the adversary's violence, and producing the opposite effect on the enemy by using violence to prevent the enemy from enjoying any form of presence. This type of conflict can have a variety of political objectives, but its generic military objective is a physical space: on land, in the air or at sea. This space represents a sort of transfer matrix, because it is at once a military objective and a political stake for the trial of strength.

14. Clausewitz, *op. cit.*, Book III, Ch. 9.

15. E. Simpson, *War From the Ground Up: Twenty-First Century Combat as Politics*, Oxford University Press, 2012, 285 p.

The effectiveness of this trial of strength stems from its specific dialectic and relative symmetry. It means that neither of the two warring parties may adopt a purely passive attitude. For each of them, entering the confrontation means taking risks and setting an objective that is clearly perceptible to all and in particular to the audience witnessing the conflict. Failing to achieve that objective means having to admit failure and recognise the adversary's more powerful will.

Conversely, it is far more difficult to oblige a purely passive party to recognise its defeat, often because its inferiority is such that it rules out any other attitude. This is effectively the prime objective of military action: it is a battle of wills that must generate a new political situation. Hannah Arendt may have produced the best description of this mechanism: "Even the most inamical encounter between men leaves behind something that they now have in common. [...] For the Romans, the same combat became the factor that allowed them, and their partners, to recognise each other; when the combat was finished, they did not withdraw into themselves and their glory inside the walls of their cities. They had conquered something new, a new political domain, which was guaranteed by a pact and on whose strength yesterday's enemies became tomorrow's allies¹⁶."

In contrast to the utilitarian conception, military action here is lasting and widely publicised in the media; it is deployed in a recurrent but limited space. The strategies associated with this conception of action have shown themselves to be relatively effective in recent conflicts. Among modern operations, the Falklands War is considered an archetype, with a clearly defined war zone, a beginning and an end, and territorial stake that is at once a military objective and a political stake. Russia's strategy in the Ukraine also consisted in relying on the presence of separatists in Crimea and in the east of Ukraine, backed occasionally by artillery units, then thwarting the Ukrainian action. It was effectively very difficult for the Ukrainian forces to challenge this presence, for both military and political reasons. In Syria and Iraq, the conflict revolves around the presence of jihadi forces that are endeavouring to gain the upper hand in the territory of a caliphate with no real existence as yet. Gaining control over each of the major cities assumes symbolic importance. In Mali, Operation Serval can be seen as challenging the presence of armed groups and trying to establish the presence of national Malian and international forces. Closer to home, Operation Sentinelle can be seen as relying almost exclusively on presence as a means of combating terrorism, which, for its part, relies entirely on violence.

¹⁶. H. Arendt, *Qu'est-ce que la politique?*, Paris, Le Seuil, 1995, pp. 155-157.

Planning military action, a condition for success

Based on this typology of war and the two interpretations of the “definition”, the question remains as to our ability to alter the course of events. Can the trend towards total but fragmented wars, which disregard both the lessons to be learnt from the 20th century and the standard functions of regulated war, be reversed?

Three major series of factors are at work in different directions. Those that relate to society and the context are probably the ones least easily controlled. The trend towards new types of total war feeds on a variety of characteristics, including the exacerbation of the moral dimension in international relations, a forgetfulness of what war can represent in our societies, the impatience and emotion on which 24-hour news channels thrive, the appeal of high technology, and the return of power politics.

Other factors concern the political leadership. In this area, leaders’ training in military questions, the ability of constitutional measures to regulate decisions to get involved in new operations, the robustness of multilateral forums or international law must be capable of curbing the appetite for war without, however, leading to weakness that inhibits and which lay the groundwork for tragedies.

Lastly, the choice of types of military action is a third factor, often underestimated because of the prevailing instrumental conception of war. And yet military decision-making plays a key role in the future shape of war, whether it concerns preparing future capacities and defining arms programmes, presenting strategic options to political chiefs or operational choices made in the theatres.

In the end, while we can be certain that both meanings of the “definition” must be used to think through war issues, it is just as certain that we need to play an active role in shaping the future of conflict management. This implies a renewed awareness of what war should be: a means of channelling violence. We need to re-examine the history of this century. Maintaining that war is, in principle, unjustifiable would prevent us from considering the criteria for its justification, at the risk of seeing all wars justified; declaring war definitively unthinkable would prevent us from thinking about war, at the risk of being taken by surprise by new forms of war, leaving us powerless and dragging us irresistibly to extremes; declaring war unusable would close our eyes to all those preparing to use war; yielding to the temptation of indiscernible war would prepare us to make war without discernment.

Finally, considering war definitively unjustifiable, unthinkable, unusable and indiscernible would make war uncontrollable. This

is also the purpose of military action, in all of its dimensions, in peacetime and in theatres of operations: to play its role in this equation, remaining true to its specific calling, which is to help keep the City safe without ever losing sight of the need to think through the day after war, when the country will have to rebuilt a political relationship with the country it fought. If the evolution of war necessarily changes the purpose of military action, the purpose that we give to military action will also determine the type of war we conduct. This is not a question of ethics, but an essential condition for the success of our arms and, in a broader perspective, the success of our policies. ■

L COMPTES RENDUS DE LECTURE

Quand on est cité dans les remerciements d'un livre, il semble logique de parler, de formuler une critique. Le lecteur peut aussi comprendre l'intérêt de la découverte du résultat d'un long travail. *La Guerre et après...* est comme un documentaire radio tel que ceux que réalise l'auteur, la journaliste Pauline Maucort. On peut entendre très régulièrement sa voix, toujours brièvement, sur les ondes de Radio France. *La Guerre et après...* est une rencontre avec des militaires qui sont revenus de la guerre, souvent d'Afghanistan, avec des troubles, des angoisses, bref un syndrome post-traumatique. Où est l'originalité me direz-vous, tant le sujet depuis cinq ans devient une sorte de marronnier, au point que maintenant les militaires commencent à refuser leur victimisation systématique ?

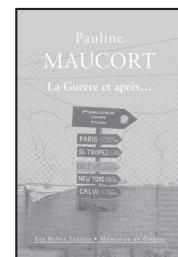
L'intérêt de l'ouvrage vient de la compilation de différents témoignages sur lesquels aucun jugement n'est porté par l'auteur. Visiblement, elle y a pourtant mis sa patte en réécrivant quelques chapitres où le vocabulaire employé est vraisemblablement plus châtié que dans la réalité. Le témoignage est donc brut. On entend les voix de ces neuf narrateurs dont une femme, on les sent respirer, souffrir, lutter et parfois trouver une solution. L'autre intérêt est que pour trouver ses « sujets », Pauline Maucort n'a pas voulu passer par l'institution militaire. Le lecteur sera peut-être comme moi surpris par deux d'entre eux. Le premier est un légionnaire qui, pour parler de son syndrome post-traumatique, explique qu'en plus de la non-reconnaissance de sa pathologie par son assureur, il a l'impression d'avoir été trompé par l'institution. Il décrit sa dure formation, voire les brimades de la formation initiale à Castelnau-d'Orbieu, mais n'explique pas quel est son véritable mal, comment il essaie de lutter. Le témoignage n'est pas inintéressant, mais il est décalé dans cet ouvrage. L'autre est celui d'une femme qui lutte pour pouvoir porter l'uniforme, pour s'imposer auprès de ses camarades. Pas de combat, pas de stress post-traumatique. La place de la femme au combat ou en opération n'est pas abordée. Une femme est-elle potentiellement susceptible d'être plus facilement victime d'un PTS ? Au-delà de cette question, qui reste sans réponse, les descriptions sont creuses. Fallait-il absolument qu'une femme parle ? N'y en avait-il pas d'autres ? En revanche, les autres portraits sont extra ordinaires. Le capitaine du génie Légion inquiète le lecteur par son angoisse, sa volonté crispée et raide d'être à la hauteur de ses légionnaires. Mais la façon dont il raconte le PTS est fort riche en enseignements. La mort de l'autre comme miroir de la sienne propre...

La mort est encore présente avec l'annonce de la mort au combat. Le cérémonial militaire pour aller annoncer à la famille le décès du soldat est peu connu. On pense toujours à la famille, peu aux acteurs de l'annonce. Bravo au caporal-chef d'avoir fait ressentir ce drame. D'aucuns pourront s'énerver à la lecture des « exploits » du caporal en RCA. Il a le mérite d'être réaliste, humain. Il parle simplement de la notion de responsabilité. Les autres sont tous aussi attachants les uns que les autres. Oui, attachants est le mot qui vient sous la plume, attachants, aimables et respectables. Découvrez-les, entendez-les ! Mais, par esprit de camaraderie, j'insisterai un

La Guerre et après...

Pauline Maucort

Paris, Les Belles Lettres, 2017



peu plus pour mon « pti co » de Saint-Cyr qui ouvre le livre avec son carnet de psychologue qui lui aussi souffre. François-Xavier, je savais que ce n'était pas toujours facile pour toi, mais pas à ce point. Qui soigne les soignants ? François-Xavier, bravo d'avoir accepté de témoigner et de dévoiler une part de ton intimité. François-Xavier, merci d'avoir aidé un de mes lieutenants et de lui avoir retiré son pistolet. Et merci à Pauline Maucort, malgré une forme de naïveté dans son regard sur la chose militaire, d'avoir su faire parler nos camarades. Merci aussi pour cet exemple d'une forme de journalisme profond et humain.

Jean-Luc Cotard

**Les
Présidents
et la guerre,
1958-2017**
Une enquête
inédite au
cœur de la
Défense

Pierre Servent
Paris, Perrin, 2017



Colonel de la réserve opérationnelle et journaliste ayant une très fine connaissance du monde de la Défense, Pierre Servent signe un livre passionnant sur la relation des présidents de la Ve République à la question militaire. Du fait même de la Constitution, qui fait du chef de l'Etat l'homme fort du régime, tous les impétrants à la fonction suprême ont dû « endosser l'uniforme » du chef de guerre, qu'ils aient eu ou pas une expérience militaire préalable, que cette dernière ait été structurante (de Gaulle), involontaire (Mitterrand) ou anecdotique (Sarkozy). Détenteurs du feu nucléaire, ces hommes politiques propulsés « chefs des armées » ont, avec leur touche personnelle, pleinement exploité cette espace de liberté offert au pouvoir régaliens. Si chacune des sept vignettes présentées au fil des pages est pleine de saveur, c'est moins par la quantité d'informations transmises que par la qualité des points de vue qui sont choisis. Considérant probablement d'emblée que toute approche holistique était vouée à l'échec sinon à attaquer la rédaction d'une « somme » en vingt volumes, l'auteur a résolument fait le choix, heureux, de la peinture impressionniste, accrochant l'attention du lecteur par une série de contrastes mettant en valeur le caractère unique et la complexité de chaque situation. Tissant avec habileté une trame où alternent archives, sources documentaires et entretiens exclusifs, il dresse une série de portraits dont se détachent des styles singuliers comme autant de solutions présidentielles au contexte du moment. Au fil d'une trajectoire temporelle de cinquante ans à laquelle le régime « Ve République » donne son unité d'ensemble, se dessinent, par une série d'écart à la moyenne, les mandats tous très différents de Charles de Gaulle, Georges Pompidou, Valéry Giscard d'Estaing, François Mitterrand, Jacques Chirac, Nicolas Sarkozy et François Hollande. Sept parcours singuliers pour une même fonction comme autant de variations qui éclairent d'un jour nouveau l'histoire et la mécanique du rapport du président à la guerre. Dans un style d'une grande clarté qui n'enlève rien à la richesse du contenu, Pierre Servent lève le voile sur une face cachée mais essentielle du pouvoir présidentiel sous la Ve République, en évitant au maximum, sinon en explicitant, les borborygmes du langage comme du fonctionnement militaires. Au bilan, un livre clair sur un sujet compliqué ; un livre qui intéressera les néophytes comme les initiés ; un livre indispensable pour comprendre ce qui est en jeu quand le président décide d'entrer en guerre.

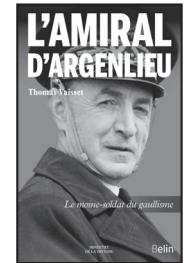
Hervé Pierre

Exceptionnelle biographie d'un personnage dont le nom est bien connu, mais dont la réalité du parcours et encore plus la personnalité sont très largement ignorées. À partir d'une thèse brillante, plusieurs fois primée, Thomas Vaisset nous offre un ouvrage passionnant. Que l'on aime ou que l'on n'aime pas l'amiral Thierry d'Argenlieu, et en particulier son rôle en Indochine, il est indispensable de le connaître. La personnalité, à bien des égards déchirée, de ce marin très tôt attiré par l'Église, issu d'un milieu militaire et marin catholique pratiquant, est visiblement beaucoup plus complexe que la *doxa* généralement répétée ne le laisse entendre. Son approche comme marin de la Grande Guerre est intéressante, mais son entrée au Carmel à l'issue du conflit ne pose pas moins de questions, même si Thomas Vaisset s'efforce d'y répondre avec beaucoup de finesse. En 1940, il « entre en gaullisme » comme on entre dans les ordres, et son parcours pendant la Seconde Guerre mondiale est exemplaire. Chancelier de l'ordre de la Libération, ce qui est particulièrement significatif, il est nommé à l'été 1945 haut-commissaire en Indochine, où la France doit retrouver son ancienne place après le coup de force japonais de mars, l'émergence du pouvoir national-communiste sur fond de lutte entre mouvements nationalistes et l'occupation anglo-chinoise. Les pages consacrées à ces épisodes sont éclairantes par la précision et la diversité des sources auxquelles il fait référence et la qualité de la démonstration, à laquelle on peut bien sûr ne pas adhérer, mais qui reste dès à présent un élément important de l'historiographie. Les dernières semaines de 1946 et les premiers jours de 1947 forment une sorte de psychodrame, dont le détail nous est livré, et se soldent par un retour définitif au Carmel, l'amiral Thierry d'Argenlieu redevient Louis de la Trinité, même s'il conserve ponctuellement une présence politique et militaire à l'occasion de grandes manifestations gaullistes.

PTE

L'Amiral d'Argenlieu

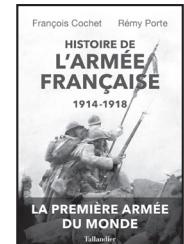
Thomas Vaisset
Paris, Belin, 2017



Il y avait longtemps qu'une synthèse d'ampleur n'avait été consacrée à l'histoire de l'armée française et à ses évolutions durant cette période. C'est désormais chose faite. Après un *Dictionnaire de la Grande Guerre* (2013) déjà écrit à quatre mains, François Cochet, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Lorraine, et Rémy Porte, officier référent histoire de l'armée de terre et docteur habilité en histoire, livrent aujourd'hui une magistrale *Histoire de l'armée française pendant la Grande Guerre*. En partant d'un constat : le 11 novembre 1918, lorsqu'est signé l'armistice, l'armée française est profondément marquée à tous les points de vue, mais elle est la plus puissante et la plus moderne du monde, même si des facteurs de faiblesse sont déjà présents au cœur de son organisation et qu'elle ne le sait pas encore. « La réputation qu'elle s'est acquise n'a rien d'usurpé : elle a continué tout au long du conflit à connaître des bouleversements considérables, tant en termes politiques que technologiques, de recrutement comme de matériel. Qu'ils s'agisse de son organisation ou du style de commandement, de ses équipements et de leur doctrine d'emploi, de la formation du personnel ou de la technicité grandissante de ses matériels, de l'importance du soutien logistique, des relations entre soldats et officiers ou des généraux entre eux, les évolutions dans l'armée s'accélèrent dès l'automne 1914 et trouvent leur aboutissement dans la victoire. » Ce sont ces évolutions que les deux auteurs détaillent et analysent au cours de trois grands chapitres : « Hommes et organisations », « Hommes au combat » et « Matériels et emplois ». Ils reviennent, par exemple, sur les quarante ans d'évolution qui ont précédé la déclaration de guerre (origine sociale des officiers, l'affaire Dreyfus et l'affaire des fiches, les moyens de transport...), le rôle clé de l'obéissance dans le système de commandement,

Histoire de l'armée française, 1914-1918.

La première armée du monde
François Cochet et Rémy Porte
Paris, Tallandier, 2017



l'apprentissage « sur le tas » des violences de la guerre, les critique faites à Joffre ou la personnalité de Foch, la camaraderie de combat, le personnel médical, les permissions, la spécialisation des fantassins, le camouflage, l'action maritime, l'évolution de l'artillerie, l'aviation, les communications... Un ouvrage indispensable pour toute personne s'intéressant à ce conflit hors normes et à l'histoire de l'armée française, dont on appréciera également la solide bibliographie et l'index des noms facile d'emploi.

Emmanuelle Rioux

La Pensée et la Guerre

Jean Guittou
Paris, Desclée de Brouwer, 2017

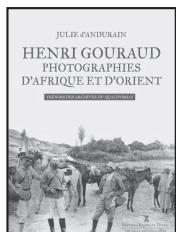


Enfin réédité, ce livre doit absolument être connu de tous ceux qui s'intéressent à « l'art de la guerre » pour au moins deux raisons : d'une part, il était devenu quasiment introuvable depuis une vingtaine d'années, d'autre part, cette édition est présentée et commentée par des cadres de l'École de guerre (Martin Motte, Thierry Noulens, Audrey Hérisson, Georges-Henri Soutou). Cette association entre le texte profond d'un philosophe et des responsables de l'enseignement militaire supérieur apporte une vraie plus-value. Ce recueil de conférences prononcées essentiellement dans les années 1950 doit nous faire réfléchir à la pensée stratégique et à comprendre la guerre, non pas comme un théoricien extérieur ou un esthète, mais bien comme un praticien, au rugueux contact des réalités. À l'heure où presque chaque grande opération est hâtivement qualifiée de « nouvelle forme de la guerre », il est sain de se replonger dans un tel classique, qui nous conduit à élargir la réflexion et à aborder nos problématiques d'aujourd'hui avec un peu plus de hauteur.

PTE

Henri Gouraud Photographies d'Afrique et d'Orient

Julie d'Andurain
Paris, Éditions Pierre de Taillac, 2016



Travaillant aussi bien sur les mondes coloniaux que sur la Grande Guerre, Julie d'Andurain a soutenu une thèse sur le général Gouraud pendant la Première Guerre mondiale et connaît donc parfaitement les fonds d'archives. Des trésors des dépôts du ministère des Affaires étrangères, elle a extrait deux cents photos qui retracent la carrière du général, parmi les quelque dix mille qui figurent dans son important fonds privé. Les dix premières pages de cet ouvrage présentent rapidement la jeunesse de Gouraud, puis viennent quatre grandes parties qui correspondent aux principales étapes de sa carrière : l'Afrique, la Grande Guerre, le Levant, la fonction de gouverneur militaire de Paris. Souvent présentées en grand format, parfois en double page, les photos sont d'une exceptionnelle qualité, régulièrement complétées par des cartes, des dessins, des reproductions de documents privés ou officiels. Elles sont accompagnées par un texte qui décrit avec soin les événements de la même époque, et l'évolution parallèle de la vie et de la carrière de Gouraud, à la fois officier et diplomate, qui a connu le feu (il perd un bras à Gallipoli) et rencontra les plus hautes autorités françaises et étrangères de son temps. Ce texte est lui-même enrichi par de nombreux extraits de correspondances, qui apportent un complément d'âme à l'ensemble. Pour les amateurs d'analyse des photos et de leur rôle dans la construction d'un récit historique, il y a là une belle matière.

PTE

Le 6 avril 1917, les États-Unis, restés neutres depuis le début du conflit, s'engagent militairement aux côtés des Alliés. Les *Sammies*, comme on appelle les fantassins américains, font leur baptême du feu au printemps 1918. Et en six mois, plus de cinquante-trois mille d'entre eux trouveront la mort sur les champs de bataille. Bruno Cabanes, qui occupe la chaire Donald G. et Mary A. Dunn d'histoire de la guerre moderne de l'Ohio State University, déjà auteur d'un remarqué *Août 14. La France entre en guerre* (Gallimard, 2014), retrace ici au plus près l'histoire des Américains en guerre à l'aide de photographies souvent inédites issues des fonds de l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD) et des archives américaines, croisant les regards complémentaires des photographes français et américains. Les premiers soulignent l'ampleur de l'effort de guerre américain et la force des liens qui unissent les deux pays; l'entrée en guerre de l'Amérique est synonyme de régénération, de puissance et aussi d'exotisme. Les seconds, eux, montrent l'avènement d'une armée moderne, incarnation de leur identité nationale. Six chapitres passionnats : « La guerre oubliée de l'Amérique », « I want you for the US Army! », « Le premier débarquement », « Des soldats noirs », « Initiations », « Tous américains », « La force de l'humanitaire » et « L'adieu aux armes ». À avoir dans toute bonne bibliothèque.

Emmanuelle Rioux

Les Américains dans la Grande Guerre

Bruno Cabanes
Paris, Gallimard/
ministère de la
Défense, 2017



Les éditions Nimrod viennent de traduire en français et de publier une pépite pour tous ceux qui s'intéressent aux combats conduits par l'armée américaine depuis une quinzaine d'années. Ce livre nous entraîne en Afghanistan, sur les pas d'une poignée de soldats isolés dans un avant-poste de la province du Nouristan, très violemment attaqué par les talibans. Les différents personnages sont soigneusement décrits; la vie quotidienne apparaît globalement ennuyeuse même si les alertes sont assez fréquentes – le poste lui-même, peu ou mal protégé, est souvent la cible d'opérations de harcèlement de la part des rebelles afghans. Le commandement américain vient de prévoir son évacuation, mais rien n'a encore été fait et tous attendent l'ordre d'abandonner définitivement ce site dangereux. La description des conditions de vie extrêmement sommaires de ces soldats ne surprendra pas ceux qui connaissent de telles OPEX, mais elle passionnera sans aucun doute tous ceux qui veulent en savoir davantage sur l'hébergement, l'alimentation, l'hygiène, éléments particulièrement spartiates et rustiques loin des grandes bases. L'ennui, surtout, règne sur ce coin de terre désolée. Au matin du 3 octobre, à 5 h 58, tout bascule lorsque trois cents talibans attaquent le poste avec roquettes et armes lourdes. La suite du livre est donc le récit de cette bataille. On retrouve les militaires et les gardes afghans, entre courage et abandon, un chef incapable de commander efficacement ses hommes, la question de l'appui aérien et des difficultés de communications précises air-sol, l'angoissante question des munitions qui s'épuisent, la gestion des blessés... Certaines phrases éclairent sur l'organisation et le fonctionnement de l'armée américaine : « Si on devait faire un parallèle entre une bataille et un match de football, ce qui n'est pas une mauvaise comparaison, alors le rôle joué par un sergent de section ressemble à celui de l'entraîneur : un homme qui participe au jeu sans se trouver pour autant sur le terrain. Son travail consiste plutôt à se tenir en retrait, à observer et à faire en sorte que son équipe ait à sa disposition tout le nécessaire pour accompagner le ballon jusque dans la zone adverse. » D'autres traduisent « à chaud » des réflexions sur des initiatives instinctives, mais peut-être non adaptées au combat : « Bien qu'ils fussent tous cloués au sol par les tirs ennemis, Jones se redressa, mit sa mitrailleuse en batterie et ouvrit un feu continu. Ce n'était sans doute pas la

La Violence de l'action

La bataille pour l'avant-poste de Keating

Clinton Romesha
Paris, Éditions
Nimrod, 2017

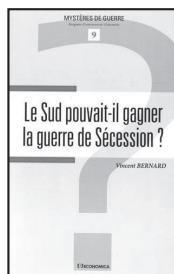


meilleure chose à faire en termes de gestion des munitions dans la perspective inévitable où les talibans se décideraient à submerger la tranchée. » Les renforts arrivent finalement en fin de journée et la petite garnison de cinquante hommes (vingt-sept blessés et huit tués) est sauvée. La question de la fiabilité des recrues afghanes reste posée (refus de combattre, vols de matériel, désertions) et celle de l'importance des défenses accessoires à aménager dès le début et à améliorer en permanence sert en quelque sorte de conclusion à ce livre qui s'inscrit parfaitement dans la collection de témoignages édités chez Nimrod et qui, au-delà de son aspect « aventure vécue », donnera à tous l'opportunité de réfléchir à des sujets essentiels en opération.

PTE

Le Sud pouvait-il gagner la guerre de Sécession ?

Vincent Bernard
Paris, Economica, 2017



Déjà auteur de nombreux ouvrages, dont une biographie remarquée du général Lee, et animateur du site Le Cliophage, Vincent Bernard nous propose aujourd’hui une analyse de la guerre civile avec, en toile de fond, cette question : l’appréciation classique, courante, routinière presque, portée sur le déroulement de la guerre de Sécession correspond-elle à une analyse d’historien ? La victoire du Nord était-elle inéluctable ? Il organise son propos en quatre grands chapitres : « Être ou ne pas être ? Quelle Confédération pour quelle guerre ? », « En avoir ou pas. Forces et faiblesses de la Confédération », « Masters and Commanders. Et si le Sud avait eu une meilleure stratégie et de meilleurs chefs ? », « À la recherche de la victoire perdue. Scénarios alternatifs et occasions manquées ». La logique de l’organisation du plan soutient la démonstration. Dans un premier temps, Vincent Bernard présente le processus de naissance de la Confédération, avec la question des Border States esclavagistes, et rappelle que « la sécession n'est pas la guerre, puisque plusieurs mois s'écoulent avant que les opérations actives ne commencent ». Dans une deuxième partie, il analyse les forces et faiblesses de la Confédération, en particulier au regard du terrain, dont les grandes zones sont très caractéristiques, et de la population (Blancs et Noirs, armées respectives, recrutements étrangers, armements...), deux facteurs essentiels dans le déroulement du conflit. Le troisième chapitre passionnera tous ceux qui s'intéressent à ce type de question : qu'est-ce que la victoire et comment l'obtenir ? Bernard y revient notamment sur la formation des officiers de l'armée confédérée. Les choix de chacun lors de la scission, la constitution des états-majors, l'encadrement des unités, les rapports politico-militaires, la cohésion interne de chaque État et sa motivation à poursuivre la guerre et à vaincre sont successivement abordés à l'aide d'exemples précis. Enfin, la quatrième partie s'interroge sur les « scénarios alternatifs et occasions manquées » : « Dix mille engagements armés distincts. Parmi ces affrontements, deux mille sont jugés significatifs et environ quatre cents méritent le nom de « bataille ». Parmi ces batailles, quarante-cinq ont été classées en « catégorie A », c'est-à-dire ayant eu un réel impact d'ordre stratégique sur le déroulement de la guerre. » En fin de volume, l'ultime question : « Et si le Sud avait continué à se battre ? » Au terme de ce parcours, il reste finalement plus d'interrogations qu'il n'y a de réponses. Cette belle étude se clôt par une chronologie détaillée et par une bibliographie dans laquelle les ouvrages d'uchronie sont commentés. Un livre qui se lit avec aisance, qui apporte de très nombreuses informations et remet bien des choses à leur place.

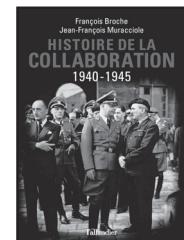
PTE

C'est une véritable somme que nous proposent ici deux des meilleurs connaisseurs de la France de la Seconde Guerre mondiale. Le phénomène collaborationniste reste à la fois particulièrement flou (où commence-t-il et où finit-il ?) et marqué du sceau de l'infamie. Sous le terme générique de « collaboration » sont regroupés des comportements parfois très différents dans les domaines les plus variés. C'est cette complexité, souvent camouflée sous un discours plus idéologique qu'historique, que les auteurs décortiquent. Après en avoir rapidement identifié les causes profondes selon eux (l'héritage politique de la III^e République et le mythe Pétain), ils organisent leur livre en cinq parties chronologiques : « Lever de rideau, juin-décembre 1940 », « Révolution nationale et ordre nouveau, janvier 1941-avril 1942 », « Au nom de l'Europe, avril-décembre 1942 », « Illusions et désillusions, janvier 1943-mai 1944 » et « Le rideau tombe, janvier 1944-mai 1945 ». Le ton est à la fois posé et sans concession, les errements de la propagande (des propagandes) soulignés, et l'ensemble s'appuie sur de très nombreuses citations et références. On peut ainsi suivre dans les méandres des manœuvres indirectes les rapports entre Vichy et les « politiques parisiens », s'intéresser à la collaboration économique, aux « vichysto-résistants », à Laval ou au projet de Constitution de Pétain au début de l'année 1944. L'ouvrage se termine par une solide présentation critique des principaux ouvrages publiés sur le sujet depuis 1945, une belle bibliographie qui puise à tous les courants de pensée, et par un index très complet. Au bilan, un livre volumineux, fouillé, précis ; une synthèse à conserver parmi ses ouvrages de référence.

PTE

Histoire de la Collaboration 1940-1945

François Broche et Jean-François Muracciole
Paris, Tallandier, 2017

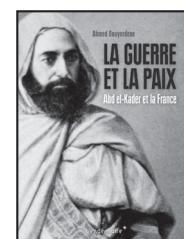


Devenu à vingt-quatre ans le chef choisi par les tribus en révolte, Abd el-Kader est quinze ans plus tard prisonnier des Français, passant de château en château métropolitain jusqu'à ce que le prince-président négocie son installation dans l'Empire ottoman, à Damas, où il se consacrera à l'étude des textes sacrés de la religion musulmane. Si l'histoire de la « conquête coloniale », alors que l'émir dirige les opérations contre les Français, est globalement bien connue, cet ouvrage apporte énormément sur deux points au moins : les soutiens d'Abd el-Kader dans le Maroc de l'époque, longtemps base arrière du chef musulman, mais où les puissances européennes, au premier rang desquelles la France, s'activent, et les conditions de sa libération avec ses interminables tractations préalables, où l'auteur souligne la volonté tenace du futur Napoléon III. Le livre est soutenu par près d'une centaine de pages de notes et de références et se termine par l'identification des fonds d'archives consultés. Un volume très intéressant, indispensable pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire partagée entre les deux rives de la Méditerranée.

PTE

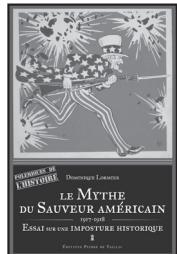
La Guerre et la paix Abd el-Kader et la France

Ahmed Bouyerdene
Paris, Éditions Vendémiaire, 2017



Le Mythe du sauveur américain 1917-1918

Dominique Lormier
Paris, Éditions Pierre de Taillac, 2017



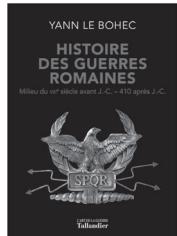
Dans le cadre de la commémoration du centenaire de la Grande Guerre, l'année 2017 tient une place particulière avec l'évocation de quelques événements comme les mutineries et l'entrée en guerre des États-Unis. La mobilisation, l'entraînement et la participation des soldats de l'Oncle Sam, aux derniers combats de la guerre, restent particulièrement marqués dans l'esprit des Français. Dominique Lormier, auteur d'une centaine d'ouvrages historiques et militaires, tente d'expliquer comment la participation américaine à la victoire tient plus lieu d'une légende que d'une réalité historique. Sans remettre en cause le courage et le sacrifice humain des *Sammies*, il met notamment en exergue la qualité des soldats et la tactique des états-majors européens dans la victoire finale du 11 novembre. En mars 1918, sur les cent quatre-vingts divisions alliées déployées sur le front occidental, la France en aligne plus d'une centaine, les Britanniques une cinquantaine, les Belges plus d'une dizaine, tandis que les Américains n'en ont que deux et n'en auront que seize lors de l'armistice. Face à l'armée allemande exsangue en matériel, le char de combat Renault FT 17 tient une place particulière dans la défaite des empêtres centraux. Le général allemand Von Boehn, commandant d'armée en 1917, le reconnaît amèrement dans ses mémoires de guerre. Cherchant à rétablir une vérité historique oubliée, l'auteur détaille également le sacrifice de l'armée italienne sur le front oriental, qui fit progressivement ployer les Autrichiens en 1917 jusqu'à leur chute inéluctable d'octobre 1918. Psychologiquement conditionnés par la propagande officielle de l'époque, les Français gardent une image surdimensionnée de l'intervention de l'armée du général Pershing, parfois au détriment du sacrifice des soldats français et de leurs alliés. Le tragique bilan de la guerre reste particulièrement évocateur. Sur les quarante-huit millions d'alliés mobilisés, la France compte un million quatre cent mille morts, la Grande-Bretagne neuf cent mille, l'Italie cinq cent quatre-vingt mille et les États-Unis cent seize mille, parmi lesquels plus de la moitié a perdu la vie lors d'accidents et de maladies. Sans esprit partisan, Dominique Lormier après quarante ans de vie universitaire, confirme sa volonté de défendre l'histoire de l'armée française quitte à remettre en cause quelques idées reçues, trop souvent reprises dans la plupart des manuels scolaires.

Philippe Pasteau

Histoire des guerres romaines

Milieu du VIII^e siècle av. J.-C. - 410 ap. J.-C.

Yann Le Bohec
Paris, Tallandier, 2017



On ne présente plus Yann Le Bohec, grand spécialiste de l'histoire de l'armée romaine. Et il faut toute son expérience et toute sa compétence, des années de travail pour rédiger une telle somme. Extrêmement riche et dense, l'ouvrage s'intéresse bien sûr aux innombrables campagnes qui permirent à Rome, après avoir difficilement assuré la survie de la Cité, de conquérir son immense empire. Mais il traite également du recrutement, de l'organisation, de l'entraînement, de la tactique, dans les guerres étrangères comme dans les guerres civiles. Il nous présente également l'organisation défensive aux frontières, en Germanie ou en Orient, aussi bien que les aménagements provisoires lors des haltes. Pour de nombreuses batailles, des cartes précises sont incluses, qui permettent de mieux comprendre les mouvements des grandes unités, et toujours un tour complet des terres conquises, d'Asie Mineure à l'Afrique tingitane. Un volume qui, en dépit de son épaisseur et de sa densité, se lit avec aisance, voire avec plaisir. Des chapitres d'une longueur raisonnable, des paragraphes assez brefs, un style agréable, et tant d'informations qu'il sera sans doute nécessaire d'y revenir à plus d'une reprise. Indispensable.

PTE

Philippe Buc, médiéviste qui enseigna durant vingt ans à Stanford, examine dans cet ouvrage, fruit de quinze années de recherche, comment le christianisme a laissé son empreinte sur la violence, comment il a façonné des siècles de conflits, depuis la première guerre judéo-romaine (66) jusqu'à l'invasion de l'Irak (2003), en passant par la première croisade (1096) ou la Révolution française. Il montre comment même dans les sociétés sécularisées ou explicitement non chrétiennes, comme l'Union soviétique stalinienne, les formes qu'ont prises de nombreux séismes politiques (guerres civiles, purges, déportations, terrorisme...) sont, à son sens, en grande partie explicable par la théologie chrétienne et les très anciens concepts religieux qui influencent la façon dont la violence est perçue et perpétrée. Il montre en particulier comment celle-ci s'accompagne d'une volonté de purification de la société et de l'individu, et suppose donc un nécessaire martyre, combien les pieux idéaux de sacrifice, de pureté et de rédemption n'ont cessé de donner sens à la violence, depuis les premiers siècles chrétiens jusqu'aux temps inquiets que nous vivons. Une approche globale dans laquelle le lecteur trouvera une belle matière à réfléchir sur les conflits d'aujourd'hui.

Emmanuelle Rioux

Guerre sainte, martyre et terreur

Les formes chrétiennes de la violence en Occident

Philippe Buc
Paris, Gallimard, 2017



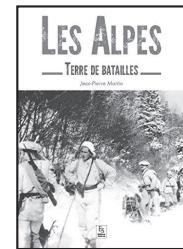
Les quelques ouvrages qui traitent du combat en montagne sont fort peu nombreux à s'intéresser à une aire géographique dans le temps long. Or tel est ici le cas. En un peu moins de deux cents pages, Jean-Pierre Martin nous raconte l'histoire des Alpes dans la guerre depuis Hannibal et ses éléphants. On ignore généralement toute l'importance de ce massif pendant de longs siècles après la chute de l'Empire romain, dont les nombreux franchissements des troupes des empereurs romains germaniques en route pour l'Italie, puis les combats du XVI^e au XVII^e siècle, avec milices régionales et schismatiques vaudois, enfin à partir du XVIII^e lorsque la Savoie, puis le royaume de Piémont-Sardaigne, est partie prenante de presque tous les conflits européens. On sait que durant la Révolution (Masséna en Suisse) et l'Empire (Hofer au Tyrol), les Alpes sont durablement un véritable champ de bataille. Le XIX^e siècle est, lui, marqué par la naissance de troupes spécialisées, les premiers Tiroler Kaiserjäger en Autriche, puis les Alpini italiens, les chasseurs alpins français ensuite et, enfin, les Schneeschuhbataillon allemands, derniers-nés à la fin de l'année 1914. Cette même Première Guerre mondiale voit les « soldats de montagne » se battre sur tous les fronts, avec une réputation justifiée de troupes d'élite, diables bleus français comme Alpenkorps allemands. Mais les Alpes elles-mêmes restent une zone en paix pendant la Grande Guerre, ce qui n'est pas le cas à partir de 1940, avec d'abord l'échec de l'offensive italienne en juin, puis les maquis, et enfin, en 1945, quelques-uns des derniers combats contre les forces de l'Axe. Un solide résumé, sobrement écrit et fort bien illustré. Sans prétention scientifique mais synthèse à la portée de tous, un livre tout à fait utile qui se termine sur un index des sigles et sur quelques orientations bibliographiques.

PTE

Les Alpes

Terre de batailles

Jean-Pierre Martin
Tours, Éditions Sutton, 2017



La Langue sous le feu

Mots, textes, discours de la Grande Guerre

Odile Roynette, Gilles Siouffi et Agnès Steuckardt (dir.)

Presses universitaires de Rennes, 2017



Ce type d'ouvrage présente généralement deux caractéristiques complémentaires : des textes d'intérêt variable et une vraie richesse globale. Tel est le cas ici. Le volume est divisé en quatre grandes parties, qui traitent respectivement de « Langues nationales, identités et contacts de langues », de « Langues et pratiques de l'écrit en temps de guerre », de « Créations lexicales et néologie en temps de guerre » et d'« Écriture littéraire, écriture journalistique et langue en temps de guerre ». Dans ce riche ensemble de quatorze communications, nous retiendrons en particulier celles de Yann Lagadec consacrée à « La Grande Guerre, début de la fin ou renouveau de la langue bretonne », de Cécile Van den Avenne sur « Le "français-tirailleur", la langue et les rapports hiérarchiques, et son influence sur l'attachement de ces hommes à la métropole », de Jean-François Sablayrolles sur « Les néologismes de la Grande Guerre d'après les datations du *Petit Robert* » (sait-on que *fellaga* est daté de 1915, et que plus de deux cent soixante mots sont repris dans le dictionnaire comme nés de la Grande Guerre, parmi lesquels de nombreux termes techniques, scientifiques ou médicaux et une minorité de mots familiers ou argotiques ?). De la poésie au journalisme, de la lettre privée à l'argot des tranchées, du dictionnaire à l'influence quasi politique, un sujet qui s'intègre totalement à notre connaissance globale du premier conflit mondial.

PTE

Les Couleurs de la France

Michel Pastoureau, Pascal Ory et Jérôme Serri

Paris, Hoëbeke, 2016



Écrit à six mains, cet ouvrage est le fruit d'une approche historique, sociale et artistique du drapeau tricolore. L'assemblage du bleu, du blanc et du rouge est l'emblème de deux révolutions, politique et esthétique. Si l'idéal républicain a fait rêver le monde entier, la peinture moderne avec ses trois moments, impressionnisme, fauvisme et cubisme, nés tous trois à Paris, a fait quant à elle la renommée des musées à travers le monde. Plus de cent vingt toiles célèbres exposent les couleurs de notre pays, sous les pinceaux des plus grands peintres tels Boudin, Manet, Monet, Renoir, Pissarro, Van Gogh, Seurat, le Douanier Rousseau, Derain, Dufy, Léger, Picasso. Journaliste et amateur d'art averti, Jérôme Serri est à l'origine de ce bel album qui compte cent soixante-dix pages. Cet ancien directeur du Fonds régional d'art contemporain d'Île-de-France approfondit l'idée de la double révolution française politique et culturelle. Une approche originale du drapeau français et de l'art pictural.

Philippe Pasteau

L SYNTHÈSES DES ARTICLES

L JEAN-RENÉ BACHELET LE NŒUD GORDIEN

En 1991, quand disparaît l'Union soviétique et, avec elle, le monde bipolaire, la France, pour la première fois de son histoire contemporaine, ne se connaît plus d'ennemi. Dans le même temps, pourtant, ses soldats se trouvent engagés, comme jamais auparavant depuis trois décennies, dans des conflits inextricables. Quel sens peut avoir cet engagement quand la « survie de la nation » n'est plus en jeu ? En 1999, un document intitulé « L'exercice du métier des armes dans l'armée de terre », sous la signature du chef d'état-major de l'armée de terre, le général Mercier, veut y répondre. Face à la violence déchaînée, il établit la légitimité de l'usage de la force dont l'armée est investie au nom de la nation, une force efficiente, maîtrisée, en référence à nos valeurs de civilisation, fondatrices de la France. Aujourd'hui a ressurgi l'ennemi, au cœur même de nos sociétés. Les principes énoncés voici bientôt deux décennies en seraient-ils invalidés ?

L MONIQUE CASTILLO SOCIÉTÉ HÉROÏQUE ET SOCIÉTÉ POSTHÉROÏQUE : QUEL SENS POUR L'ACTION ?

On peut parler de société « posthéroïque » de deux manières. La première caractérise un pacifisme qui croit révolu le temps des guerres. La seconde regarde la course à l'innovation technologique comme ce qui peut libérer l'homme de la condition humaine. La réalité militaire constraint de poser, par-delà l'estimation de sa performance, la question du sens de l'action.

L ARMEL HUET RATIONALITÉ ÉTHIQUE ET MAÎTRISE DE LA VIOLENCE ARMÉE

Les évolutions et les circonstances des guerres ne peuvent que modifier le sens de l'action militaire, constamment sommée de s'adapter. En revanche, elles ne modifient en rien l'exigence éthique de la maîtrise de la violence qu'elle doit y inscrire, et sans laquelle elle perd sa contribution à la construction de la société et de la paix. Il revient donc au militaire et à son institution de créer les conditions concrètes et les moyens adaptés pour préparer à exercer cette maîtrise de la violence, et à l'assurer dans les situations de guerre et d'affrontements violents. Le militaire a le secours et l'obligation de la légalité. Il lui revient aussi de conquérir et d'affirmer sa légitimité. C'est ainsi qu'il peut contribuer à la construction sociale permanente, aux entreprises et aux efforts de civilisation de l'humanité.

L JOHN CHRISTOPHER BARRY LA FINALITÉ DE LA GUERRE EST-ELLE LA PAIX ? PLAIDOYER POUR LA POLITIQUE

« Je vais vous dire ce qu'est la guerre », confie le général américain Curtis LeMay dans un entretien après la Seconde Guerre mondiale : « Vous devez tuer des gens, et quand vous en avez assez tué, ils s'arrêtent de se battre. » La formule de Clausewitz, devenue lieu commun, ouvre cependant la perspective d'un autre horizon, mais qui est paradoxalement. Car bien que la guerre prolonge la politique par d'autres moyens, elle s'en distingue. Le recours à la force, afin d'atteindre une finalité politique qui ne serait pas la guerre, doit réaliser en quelque sorte son contraire, c'est-à-dire la paix. Aujourd'hui plus que jamais, les guerres sont devenues, non pas des affrontements entre deux armées permanentes,

dans un duel de puissance de feu, mais des guerres de légitimité, des guerres sur qui peut revendiquer le monopole de la violence légitime dans une communauté politique. La politique, source et cause des conflits armés, serait-elle aussi le seul recours contre la guerre de tous contre tous ?

MARC GUILLAUME

LÉGITIMITÉ ET LÉGALITÉ DE L'ACTION MILITAIRE

S'interroger sur le sens de l'action militaire impose de déterminer ce qui peut justifier cette action. Or il est tout aussi inconséquent de penser la guerre comme injustifiable que de rechercher le sens de l'action militaire dans le seul renvoi à la légitimité de cette notion. La réflexion doit en la matière fondamentalement renvoyer à la légalité de cette action, tant au plan international qu'au plan interne. Les militaires le savent bien alors que, lorsqu'un officier rejoint son commandement, ses subordonnés reçoivent l'ordre de lui obéir en tout ce qu'il leur commande « pour l'observation des lois et le succès des armes de la France ».

PHILIPPE VIAL

DE L'ÉPÉE À L'OUTIL : L'ARMÉE, COMMUNAUTÉ OU INSTRUMENT ?

Parler de l'« outil », qu'il soit militaire ou de défense, plus rarement naval ou aérien, relève désormais du cliché. Le regard de l'historien oblige pourtant à dépasser cette apparente évidence. La métaphore de l'outil n'est devenue usuelle en France que dans les années 1970, prenant l'importance qu'on lui connaît seulement après la guerre froide. Cette historicité de l'expression est néanmoins plus complexe. Dans son principe, la réification de l'armée est consubstantielle à la tradition républicaine. Mais celle-ci ne s'y réduit pas. Elle accueille parallèlement l'exaltation du soldat-citoyen et de la nation en armes, qui conduit à faire de la France une épée. Une assimilation aux antipodes de celle de l'armée simple outil aux mains du politique, qui oblige à relativiser l'évidence de cette image et à s'interroger sur les enjeux de son omniprésence actuelle.

BENOÎT DURIEUX

QUEL SENS POUR L'ACTION MILITAIRE UN SIÈCLE APRÈS 1917 ?

Les hécatombes de la Première Guerre mondiale ont conduit à une tentative, inédite par son ampleur, de mettre fin à la guerre en la rendant injustifiable, impensable et inutilisable. Ceci a rendu difficile de penser le sens de l'action militaire. Aujourd'hui où la guerre renaît, la tentation est de la rendre indiscernable. Alors que cette tentation accroît le risque de l'affranchir de toute limite, il faut s'interroger sur notre responsabilité dans ce processus.

HERVÉ PIERRE

PAIX-GUERRE : LE MONDE SELON ANDRÉ BEAUFRE

« Ce n'est plus la paix et pas encore la guerre telle que nous l'envisageons, mais un état intermédiaire que nous appellerons la paix-guerre », écrit André Beaufre en 1939. Développant plus tard cette intuition, l'auteur de la célèbre *Introduction à la stratégie* fait de la « paix-guerre » la clef de voûte de son architecture conceptuelle en régime de guerre froide. Or le paradigme semble aujourd'hui n'avoir rien perdu de sa capacité herméneutique. L'effacement des contours de ce qui définissait le monde moderne, entre fragmentation et globalisation, donne toute pertinence à l'instrument capable d'envisager paix et guerre non plus comme une alternative mais dans un rapport de modulation. Si les concepts qui produisent un mode d'existence sont le signe d'une époque, la « paix-guerre », à défaut d'être tout à fait nouvelle, pourrait bien être celui qui caractérise la nôtre.

ENTRETIEN AVEC DIDIER CASTRES LA NOUVELLE DONNE

Face à un contexte géostatégique nouveau caractérisé par la conjugaison de la mondialisation, de la révolution numérique et de la disparition de l'ordre bipolaire issu de la guerre froide, comment nourrir et structurer les réflexions politico-militaires ? Le général Castres, ancien sous-chef opérations de l'état-major des armées, nous fait part de ses analyses à la lumière de sa longue expérience de la conduite des opérations à l'interface stratégico-politique.

OLIVIER KEMPF DES ESTAFETTES AU DIGITAL

Le sens de l'action militaire n'a cessé d'évoluer au cours de l'histoire, pour de multiples raisons parmi lesquelles le facteur technique joue un rôle indubitable. C'est ainsi que la communication est devenue essentielle à la conduite de la bataille et qu'elle affecte profondément le sens de l'action. Voici alors apparaître l'informatique, qui a elle-même profondément bouleversé cette fonction de communication. On distingue ici trois bulles successives (cyber, numérique et digitale) qui toutes trois affectent ou affecteront les procédés opérationnels. Et qui, tout aussi logiquement, transforment le sens de l'action, qu'il s'agisse de l'atteinte des objectifs opérationnels ou de l'apparition de nouvelles questions éthiques. La distinction entre une sphère privée et une sphère professionnelle disparaît à grands pas, ce qui aura des conséquences certaines sur la conduite de la bataille. De même, le développement accéléré d'intelligences artificielles posera très vite de graves questions sur la responsabilité du chef et sa qualité première, celle de prendre des décisions. Il est déjà temps de s'interroger.

BRICE ERBLAND LE REMPART FISSURÉ

Le soldat qui est engagé en opération, en guerre, quitte son environnement naturel avec le soutien émotionnel de ses proches qui s'inquiètent pour lui. Il risque sa vie et les siens honorent ce risque par une peur attentionnée. Mais la menace du terrorisme islamiste rebat les cartes. Désormais, le soldat en opération peut avoir peur pour sa famille, en danger à tout instant sur le territoire national sans qu'il ne puisse être présent pour les protéger. Que devient alors son sens de l'engagement intrinsèquement fondé sur la protection des siens ? Le rempart national que représentent nos forces armées peut-il se fissurer ?

SÉBASTIEN BURETTE VAINCRE L'HYDRE DE MOSSOU

Le terrorisme islamiste incarné par l'EI est aujourd'hui une menace de premier ordre, tant intérieure qu'extérieure, car il se nourrit des faiblesses de nos sociétés contemporaines tout en se servant des outils modernes qu'elles développent pour les atteindre en leur sein. Pour vaincre cet ennemi aux multiples facettes, les opérations de guerre contre ses sanctuaires physiques à l'étranger et le déploiement permanent de patrouilles militaires sur notre sol se sont montrés stratégiquement insuffisants. L'élargissement du combat au champ de bataille immatériel est indispensable pour remporter la victoire. Il s'agirait de renforcer la défense des valeurs qui constituent notre socle national, d'impliquer l'ensemble des citoyens dans la résilience de la nation, tout en contribuant activement à la désintégration morale de notre adversaire. Les forces armées pourraient, grâce à leurs capacités propres et au modèle social qu'elles incarnent, contribuer activement à la réalisation de tels effets, au-delà de leurs missions actuelles sur le territoire national. Cependant, une vision stratégique doit être redéfinie et soutenue avec détermination par le pouvoir politique.

RÉMY RIOUX COMBATTRE ET DÉVELOPPER

Depuis une dizaine d'années, les crises internationales connaissent plus de métastases violentes que de résolutions pacifiques. Confrontés à une profonde mutation des crises, soldats et spécialistes du développement doivent faire évoluer leurs modes d'action et procéder à un rapprochement, déjà entamé. Car de façon inattendue au premier abord, le sens de l'engagement militaire et le sens de l'engagement des acteurs du développement convergent autour d'un défi commun : « gagner la paix ».

THIERRY MARCHAND POURQUOI S'ENGAGE-T-ON ?

L'armée de terre évalue chaque année trente mille jeunes Français et en recrute environ quinze mille. Derrière chaque candidature se cache un champ de motivations complexes qui peut nous en apprendre sur le sens de l'engagement individuel et, par là même, sur la perception collective que cette jeune génération se fait de l'emploi de la force armée. Cette force vive, qui s'appuie à la fois sur des considérations pratiques et sur une aspiration profonde à trouver un sens à l'action, mérite d'être mieux connue et précisément suivie pour permettre à l'institution militaire de rester en phase avec la jeunesse d'aujourd'hui et d'adapter sa militarité aux réalités du « monde digitalisé » qui s'organise sous nos yeux.

ÉMILIEN FREY LE RÔLE DU CHEF : DONNER DU SENS

Dans la rudesse des heurts, dans la douleur de la mort, la conscience ébranlée du soldat recherche invariablement la direction salvatrice à suivre, un cap, un espoir indincible auquel se raccrocher. La tâche du commandement est alors immense et transcende la fugacité du combat : le chef est en effet celui qui prépare les esprits à l'engagement et qui conduit la bataille afin de garantir la résilience collective de la troupe, des âmes et des cœurs. En définitive, le rôle du chef est bien là, être celui qui parvient à donner du sens quand tout semble en être dépourvu.

PHILIPPE BARBARIN AFFRONTER LA GUERRE D'AUJOURD'HUI SANS PERDRE SON HUMANITÉ

Dans un article personnel et spirituel, le cardinal-archevêque de Lyon loue l'importance d'une préparation morale aux métiers de la guerre. Car dans ce lieu de l'expérience de la violence, les gens d'armes doivent fortifier des remparts intérieurs, indispensables à la sauvegarde de leur humanité. Mgr Philippe Barbarin présente également ce que signifie la paix dans la religion chrétienne, ses origines dans l'Ancien Testament et ce qu'en dit le Christ lui-même : un don qui vient de Dieu, un commandement divin et, selon l'apôtre Paul, le fruit d'une guerre intime.

FRÉDÉRIC CERDAT RECONQUÉRIR AVEC L'ARCHITECTURE MILITAIRE UNE PLACE DANS LA CITÉ

La France dispose d'un patrimoine architectural militaire riche et protéiforme, héritage de plus de deux mille ans d'histoire militaire. Au-delà de son intérêt architectural, culturel et historique, ce bâti a profondément imprégné la physionomie et l'organisation spatiale des villes. Il a ainsi constamment porté témoignage de la présence des militaires au cœur de la cité. Toutefois, si l'importance de l'architecture militaire dans la structuration urbaine et dans la mémoire collective apparaît aujourd'hui comme une évidence, sa reconnaissance en tant qu'objet patrimonial n'en est pas moins très récente. Par ailleurs, la redécouverte de ce patrimoine ancien va de pair avec la prise de conscience par l'institution militaire de l'importance de l'architecture militaire contemporaine comme outil de reconquête d'une visibilité urbaine.

CHRISTOPHE LAFAYE DE LA COLLECTE DE L'EXPÉRIENCE COMBATTANTE

La professionnalisation et les multiples engagements actuels de l'armée française posent les questions fondamentales de la préservation de la mémoire opérationnelle et de celle de l'expérience combattante des individus. Ce sont les préalables à l'écriture de l'histoire de ces campagnes. La réalisation préalable d'une enquête de terrain, au plus proche de l'objet d'étude, caractéristique de toute démarche en sciences humaines et sociales, s'avère indispensable. À partir de l'exemple d'un doctorat mené sur l'engagement de l'armée française en Afghanistan, l'auteur aborde la méthodologie particulière de conduite de recherche ainsi que la nécessaire intégration d'un corps d'historiens militaires au sein des unités d'active pour la captation de l'expérience combattante sous peine de subir une amnésie programmée..

TRANSLATION OF THE SUMMARY IN ENGLISH

Jean-René Bachelet **THE GORDIAN KNOT**

In 1991, when the Soviet Union disappeared and the bipolar world with it, France, for the first time in its modern-day history, no longer had any known enemies. And yet, at the same time, its soldiers were engaged in more inextricable conflicts than they had ever been for three decades. What purpose might this engagement serve, when the “survival of the nation” is no longer at stake? In 1999, a document on exercising the profession of soldier in the army, written by Army Chief of Staff, General Mercier, set out to answer the question. In the face of unbridled violence, he establishes the legitimacy of using the force invested in the army in the nation’s name—a force that is efficient and controlled—by referring to the values of civilisation that underpin France. Today the enemy has reappeared in the very heart of our societies. Will the principles laid down nearly two decades ago be invalidated?

Monique Castillo **HEROIC SOCIETY AND POST-HEROIC SOCIETY: DEFINING THE PURPOSE OF ACTION**

There are two ways of talking about “post-heroic” society. The first is typical of a pacifism that believes wars are a thing of the past. The second sees the race for technological innovation as a means of setting mankind free from the human condition. The reality of military concerns obliges us to ask the question of the purpose of military action, over and beyond any consideration of its performance.

Armel Huet **ETHICAL RATIONALITY AND THE CONTROL OF ARMED VIOLENCE**

The developments and circumstances of wars inevitably change the purpose of military action, which is constantly ordered to adjust. However, they change nothing in the ethical requirement to control the violence it has to use, and without which it loses its contribution to building society and peace. It therefore lies with the military and its institution to create the concrete conditions and the appropriate resources for preparing to exercise this control over violence, and deploy it in situations of war and violent confrontations. The military are supported by and bound by legality. It also lies with the military to conquer and assert its legitimacy. This way, it can contribute to permanent social construction and to humanity’s undertakings and striving for civilisation.

John Christopher Barry **IS THE PURPOSE OF WAR PEACE? A PLEA FOR POLITICS**

“I’ll tell you what war is about,” confided the American general Curtis LeMay in an interview after the Second World War: “You’ve got to kill people, and when you’ve killed enough, they stop fighting.” Clausewitz’s definition, now a commonplace, nevertheless opens up the prospect of a different, though paradoxical, horizon. Because although war extended politics by other means, it is distinct from it. The use of force to achieve a political purpose other than war must produce the opposite, in other words, peace. Today more than ever, wars are no longer confrontations between two permanent armies in a

duel of firepower. They have become wars for legitimacy, wars about who can claim the monopoly of legitimate violence in a political community. Politics is the source and cause of armed conflicts: is it also the sole resort against the war of everyone against everyone?

MARC GUILLAUME

THE LEGITIMACY AND LEGALITY OF MILITARY ACTION

Before we can ask ourselves about the purpose of military action, we need to determine what can justify this action. It is just as meaningless to think of war as unjustifiable as to look for the purpose of military action in the legitimacy of the notion alone. Reflection on the matter should refer back to the fundamental legality of this action, both internationally and on the home front. The military are well aware of this, whereas, when an officer joins his command, his subordinates receive the order to obey everything he commands, "to abide by the laws and ensure the success of France's armed forces".

PHILIPPE VIAL

FROM SWORD TO THE TOOL:

ARMY, COMMUNITY OR INSTRUMENT?

Talking about "the tool", whether it is military or defence, or occasionally the navy or the air force, is now something of a cliché. The historian's task nevertheless requires him to look beyond this seemingly obvious fact. The "tool" metaphor came into common use in France only in the 1970s, gaining its current widespread popularity only after the cold war. The expression has a more complex history, though. In principle, the reification of the army is consubstantial with the Republican tradition. But the latter cannot be reduced to the former. It also exalts the soldier-citizen and the nation at arms, which leads to representing France as a sword. This assimilation is a far cry from that of the army as a mere tool in the politician's hands, which obliges us to relativise the obviousness of this image and wonder what it behind its current omnipresence.

BENOÎT DURIEUX

WHAT IS THE PURPOSE OF MILITARY ACTION,

A CENTURY AFTER 1917?

The hecatombs of the First World War prompted an unprecedented attempt to put an end to war by making it unjustifiable, unthinkable and unusable. This made it difficult to think through the purpose of military action. Today, as war returns to the world scene, it is tempting to make it indiscernible. As this temptation heightens the risk of setting it free from any limitations, we need to question our responsibility in this process.

HERVÉ PIERRE

PEACE-WAR: THE WORLD ACCORDING TO ANDRÉ BEAUFRE

"It is no longer peace and not yet war as we imagine it, but an intermediate state that we will call peace-war," wrote André Beaufre in 1939. Later, as he expanded on this intuition, the author of the renowned *An Introduction to Strategy* made "peace-war" the cornerstone of his conceptual architecture in a cold war system. Today, the paradigm seems to have lost nothing of its hermeneutic capacity. Blurring the outlines of what defined the modern world, between fragmentation and globalisation, makes this a very useful instrument, capable of seeing peace and war not as an alternative but in a relationship of modulation. If the concepts that produce a mode of existence are the sign of their time, "peace-war", while not quite new, may well be the concept that describes our era.

INTERVIEW WITH DIDIER CASTRES THE NEW DEAL

Faced with a new geo-static context characterised by a combination of globalisation, the digital revolution and the disappearance of the bipolar order generated by the cold war, how should we nurture and structure politico-military thought? General Castres, former Deputy Chief of Staff for Operations, EMA French Defence Staff, shares his analyses in the light of his lengthy experience of conducting operations at the interface between strategy and politics.

OLIVIER KEMPF DIGITAL COURIERS

The purpose of military action has constantly evolved over history, for a variety of reasons among which the technical factor plays an undisputed role. Communication has become essential for battle conduct and has a profound influence on the purpose of the action. This is where information technology comes in: it too has radically changed the communication function. We can make out three successive stages here (cyber, numerical and digital), which all affect or will affect operating procedures. And, as is only logical, they will transform the purpose of the action, whether it concerns the achievement of operational objectives or the emergence of new ethics issues. The distinction between a private sphere and a professional sphere is fast disappearing, and this will have definite consequences on battle conduct. Likewise, the accelerated development of artificial intelligences will very soon pose serious questions about the responsibility of the commanding officer and his main quality: decision-making. It is high time we started asking questions.

BRICE ERBLAND THE CRACKED RAMPART

Soldiers engaged in operation, at war, leave their natural environment with the emotional support of their family and friends, who worry about them. They risk their lives and their loved ones honour this risk with considerate fear. However the threat of Islamic terrorism is changing the deal. Now, soldiers in operation can be afraid for their family, in constant danger in France without the soldier being there to protect them. How does this affect soldiers' sense of commitment, intrinsically grounded in the protection of their loved ones? Can the national rampart represented by our armed forces start to crack?

SÉBASTIEN BURETTE OVERCOMING THE MOSUL HYDRA

The Islamist terrorism embodied by is today a top threat, both inside and outside France, because it feeds on our contemporary societies' weaknesses and uses the modern tools they develop to attack them at home. To overcome this multi-faceted enemy, war operations against physical sanctuaries abroad and the permanent deployment of military patrols on our soil have proved to be strategically insufficient. If we are to win this victory, we will have to extend the combat to the immaterial battlefield. This will mean stepping up the defence of the values that form the bedrock of our nation, involving all citizens in the nation's resilience, and actively contributing to our adversary's moral disintegration. With their own abilities and the social model they embody, the armed forces could play an active part in achieving these outcomes, over and above their current missions within France. However, a strategic vision must be redefined and resolutely backed by the political powers.

RÉMY RIOUX **COMBAT AND DEVELOP**

Over the last 10 years or so, international crises have seen more violent metastases than peaceful resolutions. Confronted with a profound change in the nature of crises, soldiers and development specialists must change their modes of action and work more closely together, a change already under way. In an unexpected way, at first sight, the purpose of military engagement and the purpose of development stakeholders' engagement are converging around a common challenge: "to win the peace".

THIERRY MARCHAND **WHY DO PEOPLE ENLIST?**

Every year, the army assesses 30,000 young French people and recruits around 15,000 of them. Behind each application, there is a complex field of motivations that can teach us a lot about why individuals sign up and how this young generation sees the use of the armed forces. This vital force, grounded in practical considerations and a deep-seated aspiration to find a purpose for action, deserves to become better known and closely monitored. This would allow the military institution to remain in phase with today's youth and adapt its militariness to the realities of the digital world taking shape before our eyes.

ÉMILIE FREY **THE ROLE OF THE CHIEF: INSTIL MEANING**

In hard knocks, in the pain of death, the soldier's shaken consciousness invariably seeks a path to salvation, a heading, an indescribable hope to cling to. The commanding officer's task is huge in this case and transcends the fleeting nature of combat: the commanding officer is the one who prepares their minds for engagement and conducts the battle, to secure the collective resilience of the troop, their souls and their hearts. This, finally, is the leader's role, to be the one who manages to give purpose and meaning when everything seems pointless.

PHILIPPE BARBARIN **FACING TODAY'S WAR WITHOUT LOSING ONE'S HUMANITY**

In a personal, spiritual article, the cardinal-archbishop of Lyon underscores the importance of being morally prepared for military professions. In a profession that involves the experience of violence, men of arms must fortify their inner ramparts, which are essential for protecting their humanity. His Eminence Philippe Barbarin also writes about what peace means in the Christian religion, its origins in the Old Testament, and what Christ himself says about it: a gift that comes from God, a divine command and, according to the apostle Paul, the fruit of an inner battle.

FRÉDÉRIC CERDAT **CLAIMING BACK A PLACE IN THE CITY WITH MILITARY ARCHITECTURE**

France has an abundant and varied heritage of military architecture, handed down from over 2,000 years of military history. Over and above its architectural, cultural and historical interest, this built heritage has permeated the physiognomy and spatial organisation of its host cities. It has been constant witness to the presence of the military in the heart of the city. The importance of military architecture in the structuring of the city and in the collective memory appears patently obvious today, but its value as heritage has only recently been recognised. Moreover, the rediscovery of this ancient heritage goes hand-in-hand with the military institution's growing awareness of the importance of contemporary military architecture as a tool for gaining fresh visibility in the urban landscape.



CHRISTOPHE LAFAYE COLLECTING COMBATANT'S EXPERIENCE

The professionalisation of the French army and its many current engagements raise the fundamental questions of preserving a trace of its operations and the memory of individual combatant's experience. They are the preliminary steps to writing the history of these campaigns. Conducting a field investigation as close as possible to the object of study is a characteristic feature of any initiative in the human and social sciences, and indispensable in this case. Based on the example of a doctoral study into the French army's engagement in Afghanistan, the author discusses the specific methodology for conducting research, along with the necessary incorporation into a group of military historians within active units, to capture and record combatants' experience and avert a programmed amnesia.

L BIOGRAPHIES

LES AUTEURS

► Jean-René BACHELET

Né en 1944, Jean-René Bachelet a effectué une carrière militaire complète dans l'armée de terre, de 1962, où il entre à Saint-Cyr, jusqu'en 2004, où, général d'armée, il occupe les fonctions d'inspecteur général des armées. Chasseur alpin, il a commandé le 27^e bataillon de chasseurs alpins, bataillon des Glières. Comme officier général, outre de multiples commandements nationaux au plus haut niveau, il a exercé le commandement du secteur de Sarajevo dans le cadre de la FORPRONU en 1995, au paroxysme de la crise. De longue date, il a mené une réflexion de fond touchant aux fondamentaux du métier militaire en termes d'éthique et de comportements ; cette réflexion est traduite dans un certain nombre de documents dont les principaux sont « L'Exercice du métier des armes dans l'armée de terre. Fondements et principes » et le Code du soldat, ainsi que dans de multiples articles et communications. Jean-René Bachelet quitte le service actif en 2004 et sert actuellement en deuxième section des officiers généraux. Il a publié *Pour une éthique du métier des armes, vaincre la violence* (Vuibert, 2006), *L'Esprit des Glières. Actualité d'un héritage* (La Fontaine de Siloé/Association des Glières pour la mémoire de la Résistance, 2013), *Enfant de troupe. La fin d'un monde* (La Fontaine de Siloé, 2014) et, récemment, *Sarajevo 1995. Mission impossible* (Riveneuve, 2016).

► Philippe BARBARIN

Philippe Barbarin est fils de militaire. Né à Rabat, au Maroc, en 1950, il effectue ses études en France où il obtient deux maîtrises, l'une en philosophie (Paris-IV) et l'autre en théologie (Institut catholique de Paris), tout en étant au séminaire des Carmes. Ordonné prêtre le 17 décembre 1977, il est depuis le 16 juillet 2002 archevêque de Lyon, primat des Gaules, et cardinal depuis 2003. Son dernier ouvrage : *Sa Miséricorde s'étend d'âge en âge. Méditations juive, musulmane, protestante et catholique* (en collaboration, Parole et Silence, 2016).

► John Christopher BARRY

Voir rubrique « comité de rédaction »

► Sébastien BURETTE

Issu de l'École spéciale militaire, le chef d'escadron Sébastien Burette a participé à six opérations extérieures. Avant de rejoindre la 24^e promotion de l'École de guerre (2016-2017), il a notamment servi comme commandant d'unité en régiment du train et en tant qu'adjoint du bureau logistique en état-major interarmées de zone de défense.

► Monique CASTILLO

Voir rubrique « comité de rédaction »

► Didier CASTRES

Ancien élève de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr (1980-1982), le général d'armée Didier Castres est issu des troupes de marine. Il a notamment commandé le 21^e régiment d'infanterie de marine (21^e RIMA) de Fréjus

de 2002 à 2004, avant d'être affecté à la présidence de la République (2005-2009) puis au Centre de planification et de conduite des opérations de l'état-major des armées (2009-2011). Sous-chef d'état-major « opérations » de l'état-major des armées de 2011 à 2016, il est actuellement général inspecteur des armées, terre (IGA-T).

► Frédéric CERDAT

Issu du corps des ingénieurs militaires d'infrastructure, l'ingénieur en chef de deuxième classe Frédéric Cerdat sert au sein du service d'infrastructure de la Défense. Il a conduit de nombreuses opérations sur le patrimoine immobilier du ministère de la Défense. Il vient de terminer sa scolarité à l'École de guerre (promotion Gallois, 2016-2017).

► Benoît DURIEUX

Voir rubrique « comité de rédaction »

► Brice ERBLAND

Voir rubrique « comité de rédaction »

► Émilien FREY

Né en Gironde en 1981, le capitaine Émilien Frey est officier de carrière dans l'armée de terre et a terminé son temps de commandement d'unité élémentaire. Plusieurs fois projeté en opérations extérieures, il fut également instructeur aux Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan. Diplômé en administration économique et sociale, il est titulaire d'une maîtrise d'histoire de la Sorbonne. Il est l'auteur de *L'Invention politique de l'événement : Bonaparte, l'Égypte, Napoléon* (Dacres éditions, 2016) et de *Commeatus et Praesidio. La logistique de combat* (Dacres éditions, 2017).

► Marc GUILLAUME

À sa sortie de l'ENA (promotion Victor-Hugo, 1991), Marc Guillaume a intégré le Conseil d'État. Il a ensuite successivement été directeur des affaires juridiques au ministère de la Défense (1999-2002), directeur des affaires civiles et du sceau au ministère de la Justice, secrétaire général du Conseil constitutionnel (2007-2015), sous la présidence de Jean-Louis Debré, et secrétaire général du gouvernement (mars 2015-mai 2017).

► Armel HUET

Voir rubrique « comité de rédaction »

► Olivier KEMPF

Saint-Cyrien, breveté, docteur en sciences politiques, le colonel Olivier Kempf est chercheur associé à l'IRIS, directeur de publication de la lettre d'analyse stratégique *La Vigie* (lettrevigie.com) et directeur de la collection « Cyberstratégie » chez Economica. Il est l'auteur de nombreux articles et ouvrages, notamment « Intelligence artificielle et conflictualité » (*Revue de la gendarmerie*, été 2017) et *Introduction à la cyberstratégie* (Economica, 2^e édition 2014). De 2013 à 2016, il a servi auprès du secrétaire général de l'OTAN, au sein de la cellule

d'analyse stratégique. Il est aujourd'hui chargé de mission pour la cyber défense et chef de projet de la transformation digitale de l'armée de terre.

■ **Christophe LAFAYE**

Officier de réserve auprès de la Délégation du patroline de l'armée de terre (DELPAT), Christophe Lafaye est docteur en histoire de l'université d'Aix-Marseille et chercheur associé au CHERPA, centre de recherche de Sciences Po Aix (EA4261) et au Groupe de recherche d'histoire (GRHis) de l'université de Rouen (EA3831), auditeur de la 199^e promotion régionale de l'IHEDN, lauréat du Prix d'histoire militaire 2014 du ministère de la Défense et détenteur d'une lettre de félicitations dans le cadre du prix de l'IHEDN 2014-2015 pour sa thèse sur le génie en Afghanistan. L'ouvrage tiré de ses travaux, *L'Armée française en Afghanistan. Le génie au combat (2001-2012)* (CNRS éditions, 2016), est lauréat du prix Raymond-Poincaré 2016 attribué par l'Union nationale des officiers de réserve (UNOR).

■ **Thierry MARCHAND**

Voir rubrique « comité de rédaction »

■ **Hervé PIERRE**

Voir rubrique « comité de rédaction »

■ **Rémy RIOUX**

Normalien, diplômé de Sciences Po Paris, énarque (promotion Marc-Bloch), titulaire d'un DEA d'histoire à l'EHESS sur Jules Michelet (sous la direction de Pierre Nora), Rémy Rioux a intégré la Cour des comptes en 1995. Sa carrière est marquée par l'exercice de diverses responsabilités en lien avec le continent africain, notamment comme chef du bureau Coopération monétaire et développement avec les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique à la Direction générale du Trésor. En 2012, il est nommé directeur du cabinet de Pierre Moscovici puis, en 2014, secrétaire général adjoint du ministère des Affaires étrangères, en charge de la diplomatie économique. Il a notamment piloté les questions financières pour la COP21. Depuis juin 2016, il est directeur de l'Agence française de développement (AFD).

■ **Philippe VIAL**

Philippe Vial est agrégé et docteur en histoire de l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne. À la charnière de l'histoire des relations internationales, de l'histoire militaire et de l'histoire politique, sa thèse s'intitulait « La mesure d'une influence. Les chefs militaires et la politique extérieure de la France à l'époque républicaine ». Après avoir été chef de la division recherche, études et enseignement du Service historique de la Défense, il est désormais maître de conférences en histoire contemporaine à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, détaché auprès de la direction de l'enseignement militaire supérieur (DEMS). Il intervient à l'École de guerre comme au Centre des hautes études militaires, dont il est le référent académique, mais aussi à Sciences-Po Paris et Rennes.

LE COMITÉ DE RÉDACTION

■ Yann ANDRUÉTAN

Issu de l'ESSA Lyon-Bron, le médecin en chef Yann Andruétan a servi trois ans au 1^{er} régiment de tirailleurs d'Épinal, avec lequel il a effectué deux missions au Kosovo en 2000 et 2002. Il a ensuite rejoint l'HIA Desgenettes afin d'effectuer l'assistanat de psychiatrie. En 2008, il est affecté à l'HIA Sainte-Anne de Toulon comme médecin-chef adjoint du service de psychiatrie. En 2009, il a effectué un séjour en Afghanistan. Il est aujourd'hui chef du service psychologique de la Marine. Il est aussi titulaire d'un master 2 en anthropologie.

■ John Christopher BARRY

Né à New York, diplômé d'histoire et de sciences politiques aux États-Unis (UCLA et NYU), de philosophie et de sociologie de la défense et d'études stratégiques en France (Paris-X et EHESS), John Christopher Barry a co animé durant plusieurs années un séminaire de recherche intitulé «La globalisation sécuritaire» à l'EHESS. Il est aujourd'hui chargé de cours à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr-Coëtquidan. Il publie régulièrement dans *Les Temps modernes*, *Inflexions*, les *Études de l'IRSEM* et *Global Society*.

■ Monique CASTILLO

Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris, agrégée de philosophie et docteur d'État, Monique Castillo enseigne à l'université de Paris-XII. Ses principaux travaux portent sur la philosophie moderne et sur les questions contemporaines d'éthique et de politique. Elle a notamment publié *La Paix* (Hatier, 1997), *L'Europe de Kant* (Privat, 2001), *La Citoyenneté en question* (Ellipses, 2002), *Moralité et politique des droits de l'homme* (Olms, 2003), *Connaitre la guerre et penser la paix* (Kimé, 2005), *Éthique du rapport au langage* (L'Harmattan, 2007), *Qu'est-ce qu'être européen?* (Cercle Condorcet d'Auxerre, 2012) et *Faire renaissance. Une éthique publique pour demain* (Vrin, 2016). Elle a fait partie en 2001-2002 d'un groupe de recherche (CHEAR-DGA) sur la gestion des crises.

■ Patrick CLEROVY

Élève au collège militaire de Saint-Cyr-l'École puis à l'École du service de santé des armées de Bordeaux, le docteur Patrick Clerovy a été médecin d'unité pendant quatre années au profit de régiments de la 9^e division d'infanterie de marine. Il a participé à plusieurs opérations qui l'ont amené à intervenir sur des théâtres extérieurs en Afrique centrale, en Guyane, en ex-Yugoslavie, en Afghanistan, au Mali, au Burkina-Faso et au Niger. Il est professeur de médecine à l'École du Val-de-Grâce et fut, de 2010 à 2015, titulaire de la chaire de psychiatrie et de psychologie clinique appliquée aux armées. Il est l'auteur de publications sur les thèmes du soutien psychologique des forces – *Les Psy en intervention* (Doin, 2009) – et de la prise en charge des vétérans – *Le Syndrome de Lazare. Traumatisme psychique et destinée* (Albin Michel, 2007), *Dix semaines à Kaboul. Chroniques d'un médecin militaire* (Steinkis, 2012). Il a récemment fait paraître *L'effet Lucifer. Des bourreaux ordinaires* (CNRS éditions 2013), *Les traumatismes et blessures psychiques* (Lavoisier Médecine, 2016) et *Tous choqués. Vaincre nos peurs après les attentats* (Tallandier, 2016).

■ Jean-Luc COTARD

Saint-Cyrien ayant servi dans l'arme du génie, le colonel Jean-Luc Cotard a choisi de se spécialiser dans la communication après avoir servi en unité opérationnelle et

participé à la formation directe de Saint-Cyriens et d'officiers en général. Il est titulaire d'une maîtrise d'histoire contemporaine, d'un DESS de techniques de l'information et du journalisme, et a réfléchi, dans le cadre d'un diplôme universitaire à l'Institut français de la presse, aux relations entre les hommes politiques et les militaires de 1989 à 1999. Il a publié des articles qui ont trait à son expérience dans les revues *Histoire et défense*, *Vauban* et *Agir*. Il a servi en Bosnie en 1992-1993, au Kosovo en 2001 (Mitrovica) et 2008 (Pristina) ainsi qu'en Côte d'Ivoire en 2005-2006. Après avoir eu des responsabilités au SIRPA-Terre, il a conseillé le général commandant la région terre Nord-Est. Il a choisi de quitter l'uniforme en 2010, à quarante-huit ans, pour créer son entreprise de communication spécialisée dans la communication de crise.

■ Catherine DURANDIN

Catherine Durandin est historienne et écrivain, professeur émérite de l'Institut national des langues et civilisations orientales. Après de nombreux ouvrages consacrés à la France, aux relations euro-atlantiques et à la Roumanie, elle s'oriente vers une recherche portant sur la mémoire des Français et leur relation à la guerre, avec un roman, *Douce France* (Le Fantascope, 2012), puis *Le Déclin de l'armée française* (François Bourin, 2013). Elle a récemment publié *Ismène. Point* (Dacres Éditions, 2015) et *La Guerre froide* (PUF, « Que sais-je? », 2016).

■ Benoît DURIEUX

Né en 1965, Benoît Durieux est officier d'active dans l'armée de terre. Saint-cyrien, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'université de Georgetown (États-Unis), il a effectué l'essentiel de sa carrière au sein de la Légion étrangère, avec laquelle il a participé à plusieurs opérations dans les Balkans (1995 et 1996) et en Afrique (Somalie 1993). Après un passage à l'état-major des armées, il a été chef de corps du 2^e régiment étranger d'infanterie jusqu'à l'été 2010. Ancien auditeur au Centre des hautes études militaires (CHEM), puis adjoint « terre » au cabinet militaire du ministre de la Défense, puis directeur du CHEM, le général Durieux a commandé la 6^e brigade légère blindée basée à Nîmes avant d'être nommé chef du cabinet militaire du Premier ministre en juillet 2017. Docteur en histoire, il est l'auteur de *Relire De la guerre de Clausewitz* (Economica, 2005), une étude sur l'actualité de la pensée du penseur militaire allemand. Pour cet ouvrage, il a reçu le prix *La Plume et l'Épée*. Est récemment paru sous sa direction : *La Guerre pour ceux qui la font. Stratégie et incertitude* (Éditions du Rocher, 2016).

■ Brice ERBLAND

Né en 1980, le commandant Brice Erbland est un officier saint-cyrien qui a effectué son début de carrière au sein de l'aviation légère de l'armée de terre (ALAT). Chef de patrouille et commandant d'unité d'hélicoptères de combat Tigre et Gazelle, il a été engagé plusieurs fois dans la corne de l'Afrique, en Afghanistan et en Libye. Il a ensuite servi au cabinet du ministre de la Défense, avant de rejoindre l'École militaire pour sa scolarité de l'École de guerre. Le commandant Erbland suit actuellement une formation d'ingénieur d'essais en vol à l'EPNER d'Istres. Il a publié en 2013 un livre de témoignages et de réflexions sur ses opérations, intitulé *Dans les griffes du Tigre* (Les Belles Lettres). Cet ouvrage a reçu le prix L'Épée et la Plume, le prix spécial de la Saint-Cyrienne et la mention spéciale du prix Erwan Bergot.

■ Hugues ESQUERRE

Saint-Cyrien, breveté de l'École de guerre, Hugues Esquerre a servi vingt ans dans les troupes de marine jusqu'au grade de lieutenant-colonel. Ancien auditeur de la 10^e promotion du Cycle des hautes études pour le développement économique (CHEDE), il est aujourd'hui inspecteur des finances. Sociétaire de l'association des écrivains combattants, il est l'auteur de *La société créole au travers de sa littérature* (SdE éditions, 2005), *Replacer l'armée dans la nation* (Economica, 2012) et *Dans la tête des insurgés* (éditions du Rocher, 2013), ouvrage pour lequel il a reçu en 2015 le prix l'Épée et la Plume. Il a récemment publié *Quand les finances désarment la France* (Economica, 2015).

■ Isabelle GOUGENHEIM

Diplômé de Sciences Po Paris, ancienne élève de l'ENA (promotion Solidarité), Isabelle Gougenheim a travaillé durant plus de vingt ans dans l'audiovisuel public, au CSA puis à France 3, puis a dirigé l'ECPAD, centre d'archives et de production audiovisuelle du ministère de la Défense, pendant six ans. Auditeur de l'IHEDN, présidente de la 53^e session nationale, membre du bureau de l'AAIHEDN, elle a également travaillé dans la coopération internationale et la gestion des crises (SGDN et ministère des Affaires étrangères). Après avoir été en charge pendant trois ans de la promotion des femmes dans l'activité économique et les nouvelles technologies au ministère des Droits des femmes, elle est aujourd'hui en fonction au ministère des Finances (délégation interministérielle pour l'ESS). Possédant de longue date un fort engagement associatif bénévole, elle a été élue en 2013 à la présidence d'IDEAS.

■ Frédéric GOUT

Entré à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 1988, breveté de l'enseignement militaire supérieur, le colonel Gout a passé la majeure partie de sa carrière au sein de l'aviation légère de l'armée de terre (ALAT). À l'issue d'une mobilité externe au ministère des Affaires étrangères et d'un poste au sein du cabinet du chef d'état-major de l'armée de terre, il prend le commandement du 5^e régiment d'hélicoptères de combat de 2011 à 2013. Il est ensuite auditeur de la 63^e session du Centre des hautes études militaires (CHEM) et de la 66^e session de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), puis assistant spécial du président du Comité militaire de l'OTAN à Bruxelles. Depuis le 1^{er} juillet 2017, le colonel Frédéric Gout sert à l'état-major des armées.

■ Michel GOYA

Issu du corps des sous-officiers, Michel Goya a été officier dans l'infanterie de marine de 1990 à 2014. Après dix ans d'expérience opérationnelle, il suit, en 2001, une scolarité au sein de l'Enseignement militaire supérieure scientifique et technique puis, il intègre, en 2003, le Collège interarmées de défense. Officier au Centre de doctrine d'emploi des forces terrestres (CDEF), il est assistant militaire du chef d'état-major des armées de 2007 à 2009. Il a dirigé ensuite le domaine « Nouveaux Conflits » au sein de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM) puis le bureau recherche du CDEF, avant de quitter l'institution pour se consacrer à l'enseignement et à l'écriture. Titulaire d'un doctorat d'histoire, le Colonel Goya est l'auteur de *Res Militaris. De l'emploi des forces armées au XXI^e siècle* (Economica, 2010), d'*Irak. Les armées du chaos* (Economica, 2008), de *La Chair et l'acier ; l'invention de la guerre moderne, 1914-1918*

(Tallandier, 2004, rééd., 2014), sur la transformation tactique de l'armée française de 1871 à 1918, de *Sous le feu. La mort comme hypothèse de travail* (Tallandier, 2014) et *Israël contre Hezbollah. Chronique d'une défaite annoncée 12 juillet-14 août 2006* (avec Marc-Antoine Brillant, Éditions du Rocher, 2014). Il a obtenu trois fois le prix de l'Épaulette, le prix Sabatier de l'Enseignement militaire supérieur scientifique et technique, le prix d'histoire militaire du Centre d'études d'histoire de la Défense et le prix Edmond Fréville de l'Académie des sciences morales et politiques.

■ Armel HUET

Professeur émérite de sociologie à l'université Rennes-II, Armel Huet a fondé le Laboratoire de recherches et d'études sociologiques (LARES) et le Laboratoire d'anthropologie et de sociologie (LAS) qu'il a dirigé respectivement pendant quarante ans et quinze ans. Il est aujourd'hui le directeur honoraire. Outre un master de recherche sociologique, il a également créé des formations professionnelles, dont un master de maîtrise d'ouvrage urbaine et immobilière ; il a dirigé le comité professionnel de sociologie de l'Association internationale des sociologues de langue française (AISLF). Armel Huet a développé dans son laboratoire plusieurs champs de recherche sur la ville, les politiques publiques, le travail social, les nouvelles technologies, le sport, les loisirs et les questions militaires. Il a créé des coopérations avec des institutions concernées par ces différents champs, notamment avec les Écoles militaires de Coëtquidan. Ces dernières années, il a concentré ses travaux sur le lien social. Il a d'ailleurs réalisé à la demande de l'Etat-major de l'armée de terre, une recherche sur la spécificité du lien social dans l'armée de terre.

■ Haïm KORSIA

À sa sortie du séminaire Israélite de France et après avoir obtenu son diplôme rabbinique en mars 1986, Haïm Korsia termine son parcours universitaire par un DEA à l'école pratique des hautes études en 2003. Jusqu'en 2004, il a été directeur de cabinet du grand rabbin de France. Le grand rabbin Haïm Korsia est aumônier en chef des armées, aumônier en chef de l'armée de l'air, membre du comité consultatif national d'éthique, membre du comité du patrimoine culturel au ministère de la Culture, administrateur national du Souvenir français et secrétaire général de l'association du rabbinate français. En juin 2014, il est élu grand rabbin de France et le 15 décembre de la même année à l'Académie des sciences morales et politiques. Derniers ouvrages parus : *Gardien de mes frères, Jacob Kaplan* (Édition Pro-Arte, 2006), *À corps et à Toi* (Actes Sud, 2006), *Être juif et français : Jacob Kaplan, le rabbin de la république* (Éditions privé, 2005), *Les Enfants d'Abraham. Un chrétien, un juif et un musulman dialoguent* (avec Alain Maillard de La Morandais et Malek Chebel, Presses de la Renaissance, 2011).

■ François LECOINTRE

Né en 1962, François Lecointre est officier de carrière dans l'armée de terre. Saint-cyrien, il appartient à l'arme des Troupes de marines où il a servi comme lieutenant et capitaine au 3^e régiment d'infanterie de marine et au 5^e régiment inter-armes d'Outre-mer. Il a été engagé en Irak lors de la première guerre du Golfe (1991), en Somalie (1992), en République de Djibouti dans le cadre de l'opération Iskoutir (1991-1993), au Rwanda dans le cadre de l'opération Turquoise (1994) ainsi qu'à Sarajevo (1995),

et a ensuite servi à l'état-major de l'armée de terre, au sein du bureau de conception des systèmes de forces. Il a commandé le 3^e régiment d'infanterie de marine stationné à Vannes et à ce titre le groupe tactique interarmes 2 (GTIA2) en République de Côte d'Ivoire d'octobre 2006 à février 2007. Ancien auditeur puis directeur de la formation au Centre des hautes études militaires (CHEM), il a été jusqu'à l'été 2011 adjoint « terre » au cabinet militaire du ministre de la Défense, puis a commandé la 9^e brigade d'infanterie de marine jusqu'à l'été 2013. Officier général synthèse à l'Etat-major de l'armée de terre jusqu'au 31 juillet 2014 puis sous-chef d'état-major « performance et synthèse » à l'EMAT et chef du cabinet militaire du Premier ministre, le général d'armée Lecointre est aujourd'hui chef d'état-major des armées (CEMA).

■ **Thierry MARCHAND**

Diplômé de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 1987 (promotion « Général Monclar »), Thierry Marchand choisit de servir dans l'infanterie. À l'issue de sa scolarité, il rejoint la Légion étrangère au 2^e régiment étranger d'infanterie (REI) de Nîmes. Il est engagé en République centrafricaine (EFAO) en 1989 et en Guyane en 1990. Il participe à l'opération Daguet en Arabie Saoudite et en Irak (septembre 1990 – avril 1991), à l'opération Izkoutir en République de Djibouti puis est engagé par deux fois en Somalie (Opération *Restore Hope* en 1992 puis ONUSOM II en 1993). Il est de l'opération Épervier en 1994, de la Force de réaction rapide en Bosnie en 1995, Gabon et République centrafricaine – opération Almandin II – en 1996. Il sera engagé avec son régiment au Kosovo (KFOR) en 2003. Affecté au cabinet du ministre de la Défense entre 2003 et 2006 (cellule terre du cabinet militaire) et est promu au grade de colonel en 2005. Entre 2006 et 2008 il commande la 13^e DBLE à Djibouti. De 2008 à 2009 il est auditeur du Centre des hautes études militaires (CHEM) et de l'Institut des hautes études de la défense nationale (IHEDN). Il est ensuite affecté pour une année au Centre interarmées de concepts et de doctrines (CICDE) et rejoint en 2010 la Délégation aux affaires stratégiques en qualité de sous-directeur aux questions régionales. En 2012, il est chef de la cellule relations internationales du cabinet militaire du ministre de la Défense. Nommé général de brigade le 1^{er} août 2014, il est en charge du recrutement au sein de la Direction des ressources humaines de l'armée de terre avant de prendre le commandement des forces armées de Nouvelle-Calédonie à l'été 2017.

■ **Jean-Philippe MARGUERON**

À sa sortie de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 1978, le général Margueron choisit l'artillerie antiaérienne. Il y occupe tous les grades et sert tour à tour en métropole, à l'outre-mer et en opérations extérieures. Promu colonel en 1997, il commande le 54^e régiment d'artillerie stationné à Hyères, avant d'être responsable du recrutement pour la région parisienne et l'outre-mer au tout début de la professionnalisation des armées. Auditeur de l'Institut des hautes études de la Défense nationale en 2001, il est ensuite conseiller militaire au cabinet du ministre de la Défense durant trois ans avant de commander, comme officier général, la 7^e brigade blindée de Besançon, tant en métropole qu'en opérations extérieures. Chef de cabinet du chef d'état-major de l'armée de Terre jusqu'en 2008, il est promu général inspecteur de la fonction personnel, avant d'être nommé major général de l'armée de Terre, en charge notamment de la conduite des restructurations de 2010 à 2014. Général d'armée, inspecteur général des

armées auprès du ministre de la Défense en 2015, il a aujourd'hui rejoint la Cour des comptes comme conseiller maître en service extraordinaire.

■ **Hervé PIERRE**

Né en 1972, Hervé Pierre est officier d'active dans l'armée de terre. Saint-cyrien, breveté de l'enseignement militaire supérieur, il a suivi aux États-Unis la scolarité de l'*US Marines Command and Staff College* en 2008-2009. Titulaire de diplômes d'études supérieures en histoire (Sorbonne), en philosophie (Nanterre) et en science politique (IEP de Paris), il est l'auteur de deux ouvrages, *L'Intervention militaire française au Moyen-Orient 1916-1919* (Éd. des Écrivains, 2001) et *Le Hezbollah, un acteur incontournable de la scène internationale ?* (L'Harmattan, 2009). Ayant effectué l'essentiel de sa carrière dans l'infanterie de marine, il a servi sur de nombreux théâtres d'opérations, notamment en Afghanistan (Kapisa en 2009, Helmand en 2011), et a été officier rédacteur des interventions du général major général de l'armée de terre. De 2013 à 2015, il a commandé le 3^e régiment d'infanterie de marine (Vannes) avec lequel il a été engagé, à la tête du groupement tactique interarmes « Korrigan », au Mali (2013) puis en République de Centrafrique (2014). Après avoir dirigé la cellule stratégie politique au cabinet du chef d'état-major de l'armée de terre de 2015 à 2017, le colonel Hervé Pierre est actuellement auditeur du Centre des hautes études de la défense nationale (IHEDN).

■ **Emmanuelle RIOUX**

Historienne, auteur de différentes publications sur les zazous pendant la Seconde Guerre mondiale, Emmanuelle Rioux travaille dans l'édition depuis 1990. Elle a été secrétaire de rédaction à la revue *L'Histoire*, directrice de la collection « *Curriculum* » chez Liana Levi et responsable éditoriale à l'*Encyclopaedia Universalis*. Elle a également mis son savoir faire au service de la Mission pour le bicentenaire de la Révolution française, du Festival international du film d'histoire de Pessac, de l'Association pour la célébration du deuxième centenaire du Conseil d'Etat et des Rendez-vous de l'histoire de Blois. Elle est aujourd'hui chargée de mission auprès du général chef d'état-major de l'armée de terre et rédactrice en chef de la revue *Inflexions. Civils et militaires : pouvoir dire*.

■ **Guillaume ROY**

Né en 1980, le chef de bataillon Guillaume Roy entre à Saint-Cyr en 1998. Après une première partie de carrière dans l'arme du génie marquée par plusieurs engagements en opérations extérieures et couronnée par le commandement d'une unité de combat au sein de la Légion étrangère, il retrouve en 2010 les écoles de Coëtquidan pour y former de jeunes élèves officiers. Breveté de l'École de guerre en 2014, il sert trois ans au sein de la cellule stratégie politique au cabinet du chef d'état-major de l'armée de terre avant de prendre à l'été 2017 les fonctions de chef du bureau opérations et instruction du 2^e régiment étranger du génie (REG).

■ **François SCHEER**

Né en 1934 à Strasbourg, François Scheer est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, licencié en droit, titulaire de trois DESS (droit public, économie politique et science politique) et ancien élève de l'École nationale d'administration (1960-1962). De 1962 à 1999, il alterne

les postes en administration centrale et à l'étranger. Premier ambassadeur de France au Mozambique en 1976, il sera successivement directeur de cabinet du Président du Parlement Européen (Simone Veil) et du Ministre des Relations extérieures (Claude Cheysson), ambassadeur en Algérie, ambassadeur représentant permanent auprès des communautés européennes, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et ambassadeur en Allemagne. Ambassadeur de France, il a été de 1999 à 2011 conseiller international du président directeur général de Cogema, puis du président du directoire d'Areva.

■ **Dider SICARD**

Après des études de médecine, Didier Sicard entre dans la filière des hôpitaux de Paris : externat, internat, clinicat, nomination comme praticien hospitalier. Professeur agrégé, il devient le chef de l'un des deux services de médecine interne de l'hôpital Cochin de Paris. Il créera (avec Emmanuel Hirsch) l'Espace éthique de l'Assistance publique – Hôpitaux de Paris. Par décret du président Jacques Chirac, il succède en 1999 à Jean-Pierre Changeux (qui avait lui-même succédé à Jean Bernard) à la tête du Comité consultatif national d'éthique, institution qu'il préside jusqu'en février 2008 et dont il est aujourd'hui président d'honneur. Il a notamment publié *La Médecine sans le corps* (Plon, 2002), *L'Alibi éthique* (Plon, 2006) et, avec Georges Vigarello, *Aux Origines de la médecine* (Fayard 2011). Depuis 2008, Didier Sicard préside le comité d'experts de l'Institut des données de santé.

■ **André THIÉBLEMONT**

André Thiéblemont (colonel en retraite), saint-cyrien, breveté de l'enseignement militaire supérieur scientifique et technique, titulaire des diplômes d'études approfondies de sociologie et de l'Institut d'études politiques de Paris, a servi dans la Légion étrangère, dans des régiments motorisés et dans des cabinets ministériels. Il a quitté l'armée en 1985 pour fonder une agence de communication. Depuis 1994, il se consacre entièrement à une ethnologie du militaire, axée sur les cultures militaires, leurs rapports au combat, aux mythes politiques et aux idéologies, études qu'il a engagées dès les années 1970, parallèlement à ses activités professionnelles militaires ou civiles. Chercheur sans affiliation, il a fondé Rencontres démocrates, une association qui tente de vulgariser auprès du grand public les avancées de la pensée et de la connaissance issues de la recherche. Sur le sujet militaire, il a contribué à de nombreuses revues françaises ou étrangères (*Ethnologie française*, *Armed Forces and Society*, *Le Débat*...), à des ouvrages collectifs et a notamment publié *Cultures et logiques militaires* (Paris, PUF, 1999).

Infexions

civils et militaires : pouvoir dire

NUMÉROS DÉJÀ PARUS

- L'action militaire a-t-elle un sens aujourd'hui ? n° 1, 2005
- Mutations et invariants, «soldats de la paix», soldats en guerre n° 2, 2006
- Agir et décider en situation d'exception n° 3, 2006
- Mutations et invariants, partie II n° 4, 2006
- Mutations et invariants, partie III n° 5, 2007
- Le moral et la dynamique de l'action, partie I n° 6, 2007
- Le moral et la dynamique de l'action, partie II n° 7, 2007
- Docteurs et centurions, actes de la rencontre du 10 décembre 2007 n° 8, 2008
- Les dieux et les armes n° 9, 2008
- Fait religieux et métier des armes, actes de la journée d'étude du 15 octobre 2008 n° 10, 2008
- Cultures militaires, culture du militaire n° 11, 2009
- Le corps guerrier n° 12, 2009
- Transmettre n° 13, 2010
- Guerre et opinion publique n° 14, 2010
- La judiciarisation des conflits n° 15, 2010
- Que sont les héros devenus ? n° 16, 2011
- Hommes et femmes, frères d'armes ? L'épreuve de la mixité n° 17, 2011
- Partir n° 18, 2011
- Le sport et la guerre n° 19, 2012
- L'armée dans l'espace public n° 20, 2012
- La réforme perpétuelle n° 21, 2012
- Courage ! n° 22, 2013
- En revenir ? n° 23, 2013
- L'autorité en question. Obéir/désobéir n° 24, 2013
- Commémorer n° 25, 2014
- Le patriotisme n° 26, 2014
- L'honneur n° 27, 2014
- L'ennemi n° 28, 2015
- Résister n° 29, 2015
- Territoire n° 30, 2015
- Violence totale n° 31, 2016
- Le soldat augmenté ? n° 32, 2016
- L'Europe contre la guerre n° 33, 2016
- Étrange étranger n° 34, 2017
- Le soldat et la mort n° 35, 2017



Inflexions

civils et militaires : pouvoir dire

À retourner à Pollen / Difpop

81, rue Romain-Rolland 93260 LES LILAS

Bulletin d'abonnement et bon de commande

Je m'abonne à **Inflexions**

un an / 3 numéros

- France métropolitaine (TTC) **32,00 €**
- Europe* (TTC) **35,00 €**
- DOM-TOM-CTOM et RP** (HT) **33,40 €**
- Autres pays **34,20 €**
- Supplément avion **6,25 €**

* La TVA est à retrancher pour les pays n'appartenant pas à l'Union européenne et aux pays du Maghreb.

** RP (Régime particulier) : pays de la zone francophone de l'Afrique (hors Maghreb) et de l'océan Indien.

Je commande les numéros suivants d'**Inflexions**

Au prix unitaire de **13,00 €** livraison sous 48 heures

..... pour un montant de €
participation aux frais d'envoi + 4,95 €
Soit un total de €

Voici mes coordonnées

M. Mme M^{lle}

Nom : Prénom :

Profession :

Adresse :

Code postal : Ville :

Mél :

Ci-joint mon règlement de €

Par chèque bancaire ou postal
à l'ordre de : POLLLEN

Par mandat administratif (réservé aux administrations)

Par carte bancaire N° N° de contrôle

Date d'expiration : (indiquez les trois derniers chiffres situés au dos de votre carte bancaire, près de votre signature)

Date

Signature

Informatique et libertés : conformément à la loi du 6.1.1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant et les rectifier en écrivant au Service Promotion et Action commerciale de La Documentation française. Ces informations sont nécessaires au traitement de votre commande et peuvent être transmises à des tiers sauf si vous cochez ici

Impression
Ministère de la Défense
Secrétariat général pour l'administration / SPAC Impressions
Pôle graphique de Tulle
2, rue Louis Druiolle – CS 10290 – 19007 Tulle cedex

